REVUE ORIENTALE

JOURNAL DES ORIENTALISTES

I

1868-69

Digitized by Google

Bulletin de la Société asiatique
année 1868
Tome deuxième 1868-69

Tome I (seconde série). — Rédacteurs.

Castaing (A.), du ministère de la guerre, 71, 123.

Drouin, membre de la Société asiatique, 72.

Eichhoff, de l'Institut, professeur honoraire de Faculté, 47, 158.

Favrot (le docteur), XL, 150.

Feer, chargé du cours de tibétain et de mongol à l'Ecole spéciale des Langues orientales, 119.

Foucaux, professeur de sanscrit au Collége de France, XLIII, 79, 134.

Garcin de Tassy, de l'Institut, professeur d'hindoustani à l'Ecole spéciale des Langues orientales, 73, 184.

Hervey-Saint-Denys (le marquis **d'**), professeur suppléant de chinois moderne à l'Ecole spéciale des Langues orientales, 174.

Labarthe (Charles **de**), 64, 182, 190, XII, XXVIII, XLV, 78, 99, 140, 147, 170.

Lenormant (François), sous-bibliothécaire de l'Institut, 151.

Leupol (L.), professeur à la Faculté des lettres de Nancy, LXV.

Mickiewicz, professeur de langue slave au Collége de France (article posthume), 81.

Oppert (Jules), professeur de philologie assyrienne, LXII.

Michels (Abel DES), professeur de cochinchinois à l'Ecole Gerson, 172.

Râdjendra Lâla Mitra, indianiste, à Calcutta, 186.

Rosny (Léon DE), professeur de japonais à l'Ecole spéciale des Langues orientales, 155, IX, 162.

Sarazin (Jules), secrétaire de l'Athénée oriental, 179.

Saulcy (F. DE), sénateur, membre de l'Institut, 28.

Schœbel (C. DE), indianiste, 85, XXXIX.

Sédillot, secrétaire de l'Ecole spéciale des Langues orientales, 175, XVIII, 126.

Tayac (Gaston DE), 97.

Vinson (Julien), dravidiste, 5, 110, 180.

Autres livres à télécharger sur le site
https://abbassa.wordpress.com

Digitized by Google

REVUE ORIENTALE

JOURNAL DES ORIENTALISTES

Paraissant tous les mois

RÉDIGÉ

PAR MM. EICHHOFF, FEER, FOUCAUX, GARCIN DE TASSY, D'HERVEY-SAINT-DENYS, DE LABARTHE, LENORMANT, OPPERT, DE ROSNY, DE SAULCY, SÉDILLOT, VINSON

Et autres professeurs et orientalistes français et étrangers

2e SÉRIE

TOME I. — 1868-69

PARIS
MAISONNEUVE ET Cie, LIBRAIRES-ÉDITEURS
15, QUAI VOLTAIRE
DIRECTION : 47, QUAI DES AUGUSTINS
1869

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE ORIENTALE

SECONDE SÉRIE

Mémoires et documents originaux.

LA GRANDE ÉPOPÉE

De l'Inde dravidienne.

LA POÉSIE TAMOULE. — LE SINDAMANI.

Parmi les plus précieux auxiliaires de la science ethnographique, les traductions, l'étude des écrits originaux, occupent incontestablement l'un des premiers rangs. Si le but de l'Ethnographie est en effet, comme nous le pensons, de rechercher quels sont le caractère et les mœurs des nationalités diverses, et d'en suivre les variations à travers toutes les époques, pour en tirer les éléments véritables du progrès, et pour se mettre mieux en état de juger des besoins moraux de l'humanité, quels témoignages plus véridiques trouverons-nous que les écrits des penseurs ou des poètes des divers âges? En examinant les principales productions de chaque époque littéraire, car on peut toujours, artificiellement, il est vrai, diviser en phases successives l'histoire d'une langue, on y voit sans peine une image de la vie à cette époque. Le traducteur a donc, dans une certaine mesure, un beau rôle à remplir dans la résolution des grandes questions qui intéressent le monde; son devoir est d'apporter aux philosophes son contingent de documents perdus pour eux sans lui, consciencieusement traduits et expliqués.

Digitized by Google

A cet égard, les vieilles légendes, les anciennes épopées, qui racontent la vie humaine sont éminemment utiles. Nous voulons en signaler une très-remarquable et peu connue.

Nous nous proposons d'analyser ici le premier chant d'un poème épique tamoul. Nous n'avons pu consacrer à ce travail que quelques jours de loisir occasionnés par un heureux hasard au milieu d'études professionnelles absorbantes. Aussi cette analyse, malgré son étendue, est-elle plutôt une ébauche qu'un travail complet et définitif.

Le *Sindâmani,* dont le nom signifie « la pierre précieuse » inaltérable, » contient environ 15,000 vers. Le nom de son auteur n'est pas parvenu jusqu'à nous ; toutes les recherches ont été inutiles à cet égard. Les Indiens, contrairement à leur habitude, n'ont point mis en tête de ce roman le nom d'un ancien auteur estimé pris au hasard, seulement ils répondent avec sang-froid à ceux qui les interrogent, que ce livre doit être d'Agastya, le grand saint, l'habitant du mont Podiya près du cap de la Vierge (Comorin), regardé par les Tamouls comme le créateur de leur langue.

Cet ouvrage est assez peu connu des lettrés modernes. On peut attribuer leur ignorance à trois causes principales. La première, c'est que le poème a été composé pendant la période où le djaïnisme dominait dans le Dravida, période qui correspond d'ailleurs à la phase brillante et glorieuse de la littérature tamoule [1]. Quand les Çæva triomphèrent à leur tour, les Indiens d'alors, moins tolérants et moins apathiques que leurs représentants actuels, s'efforcèrent probable-

[1] L'histoire de la littérature tamoule pourrait être en effet divisée en cinq époques principales. La première a très-peu produit, ou du moins il nous en reste peu de chose; elle correspond à la formation de la langue. La seconde, pendant laquelle le tamoul s'épura, a également peu produit; c'est le moment des luttes religieuses entre les Djaïna et les Çæva. Pendant la troi-

Digitized by Google

ment par tous les moyens possibles de faire oublier les œuvres de leurs devanciers hétérodoxes et de les remplacer par d'autres; ils composèrent de nombreux *purâna*, des hymnes multipliées, et c'est par leurs soins que les grandes épopées sanscrites, répandues dans le Décan où elles furent bien vite traduites, imitées et commentées, firent oublier tous les chefs-d'œuvre originaux.

Un autre motif, c'est la nature du caractère actuel des étudiants indiens; ils sont subtils, aiment les minuties; incapables d'une attention soutenue, ce qu'ils admirent et imitent de préférence, ce sont en général de petits poèmes, moitié religieux, moitié philosophiques, de petits contes allégoriques, de petits recueils de sentences souvent banales. Ils ont inventé les plus curieux tours de force littéraires, quant à la forme. S'ils connaissent le Râmâyana, s'ils le possèdent, ils ne le lisent guère : « C'est, disent-ils, un poème sacré et vénérable, » et ils affirment qu'on peut y lire les fables les plus ridicules qui ont cours parmi eux, écloses, sans doute, dans l'imagination exaltée de quelque ardent sectaire des derniers siècles.

Enfin l'invasion des missionnaires européens et leurs tentatives de conversion ont donné le dernier coup au respect de l'antiquité. Les pseudo-chrétiens sortis des séminaires de nos missions dans l'Inde sont généralement assez forts sur les arguties théologiques, mais en revanche ils professent le plus profond mépris pour les écrits de leurs pères;

---

sième, les Djaïna dominaient; c'est alors que la langue a brillé du plus vif éclat; cette période est excessivement féconde : M. Caldwell la place du VIII^e^ au XII^e^ siècle de notre ère, mais nous la reportons avec M. Ariel du IX^e^ au IV^e^ avant J.-C. Pendant la quatrième période, qui est celle où les Çæva dominèrent à leur tour, la langue décroît peu à peu; il y a cependant encore un grand nombre d'ouvrages remarquables. La cinquième époque, qui est celle de la décadence, est l'époque moderne; elle se distingue par la formation du tamoul usité dans la prose.

Digitized by Google

ils préfèrent sans hésiter, aux belles strophes des poésies antiques qu'ils jugent sans les lire et les comprendre, quelques plates et monotones compositions sur la Vierge ou sur saint François Xavier, calquées sur les dernières hymnes mystiques de Çæva, par un jeune *lévite* inspiré.

C'est dans la classe des véritables savants, malheureusement de plus en plus rares, qu'on rencontre les idées les plus justes en littérature, de même que c'est chez le peuple ignorant des campagnes que se sont conservées pures les traditions du langage. C'est là qu'on a gardé, avec quelques exemplaires du *Sindâmani*, un sentiment mérité d'admiration pour ce poème.

Nous pensons que cette œuvre remarquable a dû être composée au sixième ou cinquième siécle avant notre ère. L'espace nous manque pour donner les raisons qui nous conduisent à lui assigner cette date[1].

Tous les Européens qui ont étudié le tamoul avec soin n'ont pas manqué de remarquer le *Sindâmani*, et d'en faire le plus grand éloge. Beschi, dont le rôle fut si considérable dans l'Inde et surtout en littérature, prétend même que c'est là le chef-d'œuvre de la poésie tamoule. Nous examinerons la justesse de cette opinion quand le temps nous aura permis d'étudier et de publier en entier ce poème.

---

[1] Un des motifs qui prouve l'antiquité du Sindâmani, c'est, avec la simplicité relative du langage, du récit, de la description, l'omission dans l'enchaînement des faits de certaines circonstances que les poètes d'une certaine époque ont jugées indispensables. Ainsi, par exemple, l'auteur, après avoir fait le portrait de Vidjayâ, dit seulement que Satchanda en devint amoureux et qu'ils se marièrent. Chez les poètes postérieurs, un mariage n'a jamais lieu qu'après une entrevue fortuite où les yeux des deux amants se rencontrent sans se chercher ; une impression violente est faite dans le cœur de chacun d'eux ; elle est suivie de langueurs, de soupirs, d'insomnies, de plaintes, de messages interminables, etc. En lisant les préceptes des grammairiens tamouls qui réglementent la marche de la passion, on croirait lire la fameuse scène des *Précieuses ridicules* (Act. I^er^, sc. v.).

Digitized by Google

Le premier chant comprend une préface où, après l'éloge nécessaire de la divinité, est un résumé de l'histoire. Vient ensuite la description du pays où le héros est né, et de la ville qui lui a donné le jour. Nous n'insisterons pas sur ces trois parties qui n'ont aucun mérite bien saillant, et ne sont qu'un sacrifice fait par le poète aux règles et aux exigences absolues de la composition tamoule. Nous analyserons seulement le reste du chant, en citant textuellement les passages les plus remarquables. Mais auparavant, il nous reste à dire quelques mots sur la valeur littéraire et sur l'objet du Sindâmani.

Il est écrit dans cette forme de la langue que Beschi appelle le haut tamoul [1], et qui n'est, à proprement parler, que le tamoul dans toute sa pureté. Les phrases sont généralement très-correctes et très-intelligibles pour qui possède bien la langue. Il est en vers, comme toutes les compositions tamoules de quelque valeur, en *viruttam* (vers propre à la poésie épique), et les règles de la prosodie y sont rigoureusement observées. Les mots y sont bien placés pour l'harmonie; enfin, l'usage fréquent des explétifs, facilité accordée aux poètes tamouls, témoigne l'absence de recherche; l'auteur devait probablement composer mentalement, assis à l'ombre d'un de ces arbres splendides de l'Inde, et dicter à

[1] La division artificielle du Tamoul en deux ou trois dialectes que Beschi et après lui la plupart des tamulistes ont voulu établir, n'a, suivant nous, aucune raison d'être. Le tamoul prétendu vulgaire, et en fait assez peu répandu si ce n'est parmi les lettrés, n'est qu'une simplification de la langue poétique qui est la vraie; il ne se distingue que par un très-grand emploi de mots sanscrits et par l'oubli de plusieurs formes grammaticales. Le langage du peuple se rapproche beaucoup plus du tamoul des poètes; seulement la prononciation diffère en quelques points. En somme, c'est à tort, suivant nous, qu'on a vu là des dialectes; ce sont seulement des nuances à peu près analogues à celles qui séparent le français de la Lorraine de celui de la Saintonge.

Digitized by Google

ses disciples groupés autour de lui. Le style est relativement simple et naturel. On y remarque cependant quelques-unes de ces métaphores persanes si rares en sanscrit; les Tamouls en ont usé en effet dans une certaine mesure. Les comparaisons y sont longues, mais elles ne déplaisent pas. Le récit est diffus comme celui de tous les contes orientaux, et cependant il est très-suivi; il y a peu de ces intercalations indéfinies si fâcheuses qui sont le défaut capital des romans arabes. Les descriptions sont exactes; les conversations du temps doivent être bien imitées. On éprouve, du reste, au premier abord, un très-vif intérêt pour ce poème; la cause en est probablement due à la nouveauté du sujet et au mérite de la composition.

Quant à l'histoire en elle-même, c'est très-probablement une légende religieuse recueillie par un muni et composée dans un temple djaïna du sud de l'Inde pour être opposée aux grandes épopées brahmaniques. Dans le premier chant, la moralité qui se dégage du récit peut se résumer ainsi qu'il suit : un homme, et surtout un roi, doit éviter la mollesse, cause de bien grands malheurs [1]; la reconnaissance

---

[1] Malgré ces principes, l'auteur du Sindâmani fait jouer un grand rôle aux femmes dans son poème; on en rencontre quelqu'une à chaque pas. Il ne faut voir là qu'un sacrifice aux goûts et aux exigences du temps. Du reste, l'auteur donne ailleurs son opinion sur les femmes. Il fait dire à Djivaka par un sage la strophe suivante (Ch. VII, str. 41):

« Ce qu'on appelle femme, écoute bien, n'a pas de dignité, ne considère » pas la naissance, ne possède pas intérieurement la chasteté, est doué d'un » esprit mille fois changeant. Si on lui mettait de l'argent en main, la fille » même d'Indra se ramollirait comme une masse de beurre qu'on approche » du feu et suivrait (celui qui l'aurait payée). »

Cette aversion des femmes caractérise les sectateurs de la vertu de pénitence. Les partisans de la vertu domestique ont des idées plus justes. Ils disent par exemple :

« La (vraie) femme est celle qui se surveille, aime celui qui l'a prise, a de » bonnes paroles et est toujours vigilante » (*Kural*, VI, 6).

» Lorsqu'une épouse est dans une maison, rien n'y manque, mais si elle

Digitized by Google

doit être la règle perpétuelle de notre conduite; le méchant peut quelquefois triompher, mais ce ne sera que pour un temps; Dieu vient au secours de ceux qui souffrent; les innocents ne sont jamais délaissés; enfin les enfants doivent être soigneusement élevés et instruits dans la vraie religion. A part cette dernière recommandation, toujours faite par les enthousiastes de tous les cultes [1], on ne peut qu'applaudir à une pareille morale.

L'ouvrage fut, suivant l'usage, présenté à une réunion de savants et approuvé par eux. Le commentaire dit que ce fut à Maduré.

Nous nous sommes servi d'un exemplaire écrit avec beaucoup de soin qui a fait partie de la riche collection de M. Ariel. C'est une copie que M. Ariel a fait faire à Pondichéry, il y a une quinzaine d'années; elle comprend le

---

» n'y est pas ou si elle profère de dures paroles, cette maison est semblable » à un arbre où est une saveur acide » (*Vâkkunddm*, 21).

Tous les Indiens croient d'ailleurs les femmes sincèrement mauvaises; ils sont un peu de l'avis de ce jeune moraliste français de dix-neuf ans qui écrivait un jour : « La femme naît avec une forte inclinaison pour les plaisirs » sensuels et la débauche; ce n'est qu'une éducation première qui peut » rendre charmant à nos yeux ce qui ne mériterait que le mépris et le dé» goût. »

[1] C'est en effet une chose remarquable et cependant toute naturelle que cette tendance des religions à s'imposer aux consciences, à s'affirmer seule vraie et à ne pas permettre qu'on discute son principe. C'est l'essence et la condition de la vitalité d'un culte. C'est ce qui a fait la force du catholicisme et du brahmanisme qui a tant de rapports avec lui. On comprend donc fort bien l'intolérance des prêtres de toutes les sectes et leur haine profonde pour les penseurs hardis qui osent substituer la raison à la foi, qui veulent laisser l'enfant entièrement indifférent jusqu'à l'époque où il pourra librement examiner, discuter, choisir. A ce point de vue aussi on comprend que des esprits généreux aient voulu renverser tous les préjugés et toutes les superstitions, en détruisant toutes les religions, pour anéantir les obstacles invincibles qu'elles offrent toutes au développement de l'intelligence.

Digitized by Google

texte du poème et le commentaire, c'est-à-dire l'explication en prose de chaque strophe.

Notre seul dessein est de donner aujourd'hui une première idée de ce beau poème qui n'a jamais été, à notre connaissance, ni traduit ni même imprimé. Plus tard, nous espérons en donner une traduction complète. En attendant, nous présentons, comme spécimen, le résumé et les extraits suivants du premier chant; nous serions heureux si cet essai pouvait inspirer quelque intérêt et attirer un peu l'attention sur l'Inde dravidienne et sur les curieux documents qu'elle peut apporter à l'histoire de l'esprit humain.

Louange à Arhat!

SINDAMANI

CHANT PREMIER.

Saraçvatî.

Après l'invocation, la préface, la description du pays d'Emangata et de la ville de Radjamapura, vient la description du palais du roi. L'auteur nous en fait un tableau splendide : L'argent, l'or et les pierres précieuses brillent de toutes parts ; des femmes charmantes jouent sous les portiques ; les fleurs s'épanouissent à l'envi dans les jardins et embaument les airs. Les cours sont pleines de chars, de chevaux, d'éléphants. Les chambres du palais sont pleines d'armes, de trésors, de joyaux, de meubles superbes. Dans les jardins est un petit temple. Partout on entend le bruit des danses joyeuses et les chants harmonieux des femmes de la cour (str. 1 à 156).

Dans ce palais, vivait, plein de prospérité, le roi Satchanda, égal aux dieux, craint de ses ennemis, désiré des belles. Il gouvernait avec justice et son peuple l'aimait (str. 15 à 161).

Digitized by Google

Mais le roi du Vidêha, son oncle, avait une fille, Vidjayâ, belle entre les belles, dont Satchanda devint éperdument amoureux (Str. 162 à 181). L'auteur consacre seize strophes au portrait de la jeune princesse. Dans cette curieuse description, aucune partie du corps n'est oubliée. Nous en citerons quelques passages, pour montrer comment les Indiens entendent la beauté.

« Ses yeux, carpes en luttes, pareils à des *sél* [1] (5), rouges à leur » extrémité, ayant quelques raies rouges (dans le blanc), ressemblent » à une perle noire au milieu du lait ; ils sont beaux à réjouir, à » inspirer des désirs aux *munis* eux-mêmes, et sont semblables par » leur effet au poison et à l'ambroisie (167).

» Ses deux (seins), vases ornés de guirlandes, ont des extrémités » qui dévorent la pensée et ressemblent à des pierres précieuses bleues » qui lancent de frais rayons; ils sont magnifiquement élargis à la » base, ils portent un ornement qui a la forme d'un jeune croissant, » ils sont le séjour d'une déesse, et de jolies (taches de) *témal* [2] y » sont répandues (171).

» Son nombril, aux replis arrondis, qui orne son ventre, pareil au » creux de la main, ressemble aux tourbillons du Gange. (Quant à) sa » taille tremblante, insaisissable aux yeux, ses parents pensent » qu'elle existe; tous les autres, qui regardent, disent qu'elle n'existe » pas, mais le doute est impossible, et il est difficile de rien sa- » voir (172).

» Ses jambes sont belles, elles n'ont point une chair abondante et » flottante, elles ne sont point sèches, couvertes de poils ni longs » ni courts; égales en mesure, arrondies sur les côtés comme de su- » perbes conques, elles sont pareilles à des bambous inflétrissables, » recouverts de miel et de graisse (176). »

Elle habitait chez son père où elle devint nubile. Satchanda la demanda en mariage et l'obtint. Ils s'aiment et

[1] Le *sél* appelé aussi *kéndæ* est un poisson (*cyprinus fimbriatus*) toujours en mouvement.

[2] Ce sont de petites taches jaune-clair que les Indiens estiment beaucoup.

Digitized by Google

se plongent dans un océan incommensurable de délices; ils goûtent un bonheur incomparable (str. 182-197). Mais, dans cet amour, le roi néglige le soin de son royaume; il ne peut plus quitter sa bien-aimée, il ne peut plus s'occuper d'affaires. Il fait venir son premier ministre, Kattiyankâra, habile guerrier, lui décerne de grands honneurs publics, et lui confie le gouvernement. Le rusé ministre se fait d'abord prier, mais il finit par accepter et va prendre le commandement des troupes (str. 198 et 203).

Le monarque, dans la main généreuse duquel est tracé le *valamburi* [1], le congédia, et il alla prendre le commandement des troupes. A cette nouvelle, un (ministre), Nimittika, dit au roi: « Ô toi » qui as des épaules de rocher, si tu donnes à quelqu'un la puissance, » ta fortune et ton royaume t'échapperont. »

Il répondit : « Il est devenu comme ma vie; il n'a pas d'autre égal » que moi. Naguère, brisant la puissance ennemie, il a gagné » maintes batailles serrées. J'ai fait pour lui ce que je devais; qu'il » fasse ce qu'il doit. Il ne faut rien dire de contraire à mon senti- » ment. Vis en paix. Cesse (205). »

(Nimittika) reprit : « Roi, quoique ce ne soit pas ta pensée, dai- » gne entendre cette parole. Le mal n'arrive pas à ceux qui enten- » dent la voix de leurs conseillers, mais le bien. Il y en a beaucoup » qui, égarés par la volupté près des (femmes) semblables à une » liane fleurie, ont eu le péché et la honte. Écoute ceci (206).

» Brahmâ, qui a un grand nom, qui est grand et qui a une » grande nature, a montré ses quatre visages superbes à (Tilottamâ) » aux seins en boutons de fleur; sans posséder celle qui était l'ob- » jet de ses désirs, il a perdu le ciel. Bien qu'il ait été absous, la » médisance subsiste encore aujourd'hui à son égard (207).

» Une grande honte est advenue, ô toi dont la poitrine porte une » guirlande de fleurs abondantes, au (dieu) dont l'œil ressemble à la » fraîche lune et qui est orné d'une guirlande de fleurs cueillies

---

[1] Le *valamburi* (signe de la force) est une disposition particulière des lignes de la main, spéciale, dit-on, aux personnes de sang royal.

Digitized by Google

» [Çiva], à cause de la faute qu'il a commise en prenant pour moitié » la fille du roi des monts, près des plaines au *kândal*[1] fleuri, bou- » quet de fleurs (du nénuphar) bleu (208).

» Jadis, celui de couleur bleue [Krichna], après avoir dérobé les » longues pagnes, fut blâmé en présence de celui couleur de lait [Ba- » larâma]. Considère cela, ô roi à l'armée étincelante de lances; dans » la rivière *tojun'œ* aux ondes étendues, pour les (femmes) de bergers » aux brillants bracelets, il brisa l'arbre *kurundu*[2] (209).

» Vâma[3], ayant vu un âne que le désir consumait, (saisi) de » pitié, vint et s'unit à lui (sous la forme d'une ânesse); il lui » dit : « Vous avez souffert, » et (l'âne) fut jeté à terre comme les » guirlandes dans un lieu funèbre; n'est-ce pas vrai? O roi dont la » large main tient la lance redoutable, si nous savons cela (que pen- » serons-nous?) (210).

» Peut-on cacher sa honte? Qui chassera la flétrissure dont les » cinq Pândavas (qui avaient tous la même femme) furent atteints? » L'amour, outre ce qu'il produit immédiatement et que le tambour » de la langue publie, a encore un caractère bas; il est meilleur de » gouverner le monde en demeurant dans la justice. » Il dit (211) :

Et le nommé Rudradatta ajouta : « Le (dieu) aux mille yeux écla- » tants [Indra], sans mépriser la science complète, se conduit con- » formément aux paroles des hommes qui ont acquis toute la sa- » gesse; toi, qui as une grande intelligence, tu as une pensée qui » portera malheur à celle qui ressemble à une gazelle (Vidjayâ). » (212).

— « Toutes les joies de ceux qui ont fait d'austères pénitences me- » surées et soutenues ont été déterminées. Pour chacun, en même » temps, les jours de la vie ont été comptés. Ne me parlez pas ainsi, » répondit (le roi), orné de bijoux éclatants et de pierres précieuses brillantes (213).

---

[1] Le *kândal* est le *gloriosa superba*.

[2] Le *kurundu* (*trichilia spinosa*) est un arbre à feuilles rondes et à fleurs blanches, très-connu dans l'Inde. L'auteur fait ici allusion à un épisode de la vie de Krichna très-populaire dans l'Inde méridionale.

[3] C'est un des noms d'Arha, la divinité des djaina.

Digitized by Google

— « O toi à la grande et fraîche guirlande! » dit (Nimittika), « malgré ta colère, j'ai agi avec réflexion, suivant la règle du livre » précieux des lois. (Puisque tu le veux), unis-toi (donc) à la (femme) » aux jeunes seins, plein de bonheur, en faisant ton repas de (cette) » femme aux guirlandes parfumées et mielleuses (214). »

Le roi retourna près de sa femme et se replongea dans toutes les voluptés. La reine devint enceinte; une nuit, elle eut un songe :

Un *pindi* [1] orné de bouquets de fleurs se flétrissait et tombait; à son pied croissait vivement un rejeton, comme s'il eût été planté, et il produisit une belle cîme à huit guirlandes de perles (223).

La reine va trouver le roi, elle lui raconte le songe qu'il lui explique.

« La belle cîme, c'est ton fils; les guirlandes odoriférantes, ce sont » les femmes qu'il aimera; le beau rejeton, c'est la prospérité de ton » fils. » Il dit et se tut sans dire la portée de ce songe.

« Quelle est la portée de ceci? dit la femme ornée de bijoux. — « Aujourd'hui est arrivé pour moi le malheur. » Il dit, et celle aux bracelets d'or, sans parler, s'affaissa, comme une guirlande détachée sur la vaste et belle terre (226).

« La belle défaillit comme si elle perdait l'âme, avec des larmes qui triomphaient du nénuphar bleu; le monarque s'avança, pressa sa déesse contre son corps en lui disant : « Tu as affligé mon âme de » pêcheur (227)! »

Il la pressa sur sa poitrine ornée de fraîches fleurs; elle épanouit ses yeux. Il lui dit : « La femme qui croit qu'un songe est la vérité, » est-elle sage? C'est beau! » Et par de longs discours mélodieux il dissipa sa douleur (228).

Le roi continue à vivre dans la mollesse et l'oubli. La grossesse de la reine avance. Nimittika, toujours prudent et inquiet en sa fidélité, vient conseiller à Satchanda de

[1] Le *pindi* ou *asoka* (*uvaria longifolia*) est l'arbre sous lequel se tient Arhat.

Digitized by Google

faire faire une machine pour la reine qui ne peut marcher seule sans fatigue. Le roi écoute ce conseil. Un habile mécanicien

Réunissant abondamment et solidement maints tissus peints, de la gomme, de la toile, du fil, de la bonne colle, fit en sept jours un grand paon animé (235).

Prenant un paon véritable à belle queue et le paon magnifique qu'il avait fabriqué, il alla se prosterner aux pieds de celui qui possédait toute la terre et lui dit : « Daigne reconnaître le paon » vivant (236). »

Le roi le récompense généreusement. La reine essaie le paon.

Quand la femme, de ses doigts qui négligeaient le luth, tournait un ressort) à droite, le paon s'élançait, fendait les nuages qui sont dans l'air et volait au milieu des cieux ; quand la femme aux yeux de lance tournait (le ressort) à gauche, il tombait à l'effroi des spectateurs et reposait rapprochant ses pieds (239).

Sur ces entrefaites, le traître Kattiyankâra réunit un jour les ministres en conseil et leur dit :

« Une grande divinité, ennemie du roi, est venue s'établir en moi; » nuit et jour, elle me tourmente, me disant : Tue-le. Que dois-je » faire ? dites. » A ces mots (241),

Ils furent épouvantés comme un serpent aux rares pierreries (sur la tête), quand la foudre le frappe ; un de ceux qui étaient là, appelé Dharmadatha, voyant le dessein arrêté de Kattiyankâra, s'écria (242):

« Le roi, ayant pour ambroisie celle aux *kinkini*[1] (qui fait le bruit) » des grenouilles, aux petits pieds de lotus, aux grands yeux ouverts » comme le nénuphar bleu, s'est retiré dans l'appartement de sa » femme comme dans le sien.

» Il a dit : « Le ciel et l'ambroisie ont du prix; le plaisir qu'on » trouve auprès des femmes est grand, » et (Nimittika) ainsi repoussé

[1] Cette appellation imitatrice désigne de petits grelots, de cuivre généralement, que les femmes portent à la ceinture.

Digitized by Google

» s'est retiré sans réflexion. Le monde et la déesse du beau et frais » lotus se sont arrêtés (auprès de toi) (244).

» Si nous assassinons le roi orné d'une guirlande qui nous a éle- » vés, la Fortune s'enfuira, effrayée. Si nous restons fidèles sur sa » route, il ne pourra y avoir sur la terre personne qui détruise notre » race (245).

» Les hommes de ce monde disent que les dieux à la haute cou- » ronne ornée du tilaka et les rois sont égaux; je dirai, moi, ceci » aux monarques qui portent des guirlandes brillantes : « Les prin- » ces l'emportent sur les dieux par beaucoup de points (246).

» Les grands dieux qu'on appelle rois, s'ils sont bienveillants, peu- » vent (nous) faire rois ; s'ils sont méchants, ils (peuvent) brûler ef- » froyablement. Que, troublé, on célèbre ou on outrage les autres » [les dieux], peuvent-ils (nous) élever avec faveur ou (nous) renver- » ser (247)?

» Même s'il dort, la splendeur d'un roi protége le monde entouré » par les vagues limpides et retentissantes (de l'océan) ; les dieux qui » ne ferment pas l'œil, inférieurs (en ceci), ont beau veiller, ils ne » protégent pas la vertu qu'on dépouille (248).

» Que quatre personnes suivent le premier venu, le monde affir- » mera que c'est un dieu. Les rois protecteurs ne pensent pas ce qui » peut nuire ; ils ne le disent pas non plus de la langue ; ils crai- » gnent le mal (249).

» Le feu brûle ce qu'il touche. Le feu (de la colère) des rois con- » sume ici-bas (leurs ennemis) avec leurs rejetons. Ils sont à volonté » douce ambroisie ou poison. Aussi, elle n'est pas grande, la divi- » nité dont parle ta bouche (250).

» De ta lance, tu ferais voir l'intérieur du ciel au roi et tu me » dirais : « Il est bon de gouverner cette terre », (je répondrai) : « Ce » n'est pas juste. » Ainsi parla le guerrier à la puissance éclatante qui aurait pu envoyer un défi à Yama qui est armé de l'épée. (Il ajouta (251) :

— [1]

[1] Nous indiquons par un *tiret* les changements de tons. Le *viruttam* ou vers épique est susceptible en effet de beaucoup de variétés (voir notre notice sur *le Râmayana de Kamban'*, Pondichéry, 1861, p. 7).

Digitized by Google

« La femme aux longs yeux qui recherche un autre homme, armé » de la lance dont l'ombre est longue, du vivant de celui qui l'a épou- » sée en couronnant sa chevelure d'une guirlande; celui qui aban- » donne une innocente; ceux qui délaissent sans affection leur père » et leur mère, tous ceux-là, tu peux le voir, sont la proie de la ma- » ladie du remords (252).

« Celui qui apporte un dessein caché dans l'amitié, celui qui » s'est uni à l'épouse d'un autre; celui qui a jeté une vierge dans » le feu dévorant de l'amour; celui qui a mangé un corps dont il » a ôté la vie; celui qui, étant ministre, a tué son roi; tous ceux-là » sont plongés dans la lèpre et l'enfer, tu (peux) le voir (253).

» Quand le croissant augmente, le petit lièvre [1] (qu'on voit dans » la lune) augmente aussi; les jours suivants, la lune décroît et il » décroît aussi. De même, la longue gloire de celui qui reste fidèle » au roi qui l'a élevé grandit toujours; c'est la pleine lune qui fend » les ténèbres (254).

» Si le sceptre d'un roi est inique, les planètes changent de place; » les nuits diminuent et les jours s'allongent; dans la vaste terre la » pluie manque, les moissons sont réduites, la faim augmente; la » belle chasteté des femmes aux seins ornés de joyaux se perd, les » vertus (se) changent (en vices) et dans ce monde l'autorité périt » (255).

A ces paroles, Kattiyankâra entre en fureur, il éclate en injures contre les beaux parleurs qui ne savent pas agir de l'épée; il se répand en menaces. Les ministres se retirent. Le rebelle plonge dans les fers la famille royale, réunit ses partisans qu'il a comblés de richesses et se proclame seul roi. Puis il vient mettre le siége avec son armée devant le

---

[1] Les orientaux de l'Inde et de la Chine voient dans les taches de la lune un petit lièvre qui court ou qui pile du riz. On se rappellera que les Italiens du moyen âge y trouvaient l'image de Caïn :

« Viens, sous Séville, l'astre embrasse, à son déclin,
» L'un et l'autre hémisphère; il touche déjà l'onde
» Et, d'épines chargé, descend plus bas Caïn. »

(Dante, l'*Enfer*, Ch. XX, v. 124 à 126).

Digitized by Google

palais (str. 256 à 263). Averti par un garde du palais, Satchanda, à ce péril pressant, retrouve son énergie :

« Qu'on pose vite les verrous solides à toutes les portes résistantes! qu'on équipe les chars d'or pur, les éléphants ardents, les » chevaux! que les gardes qui veillent aux remparts comme à leurs » yeux se réunissent! » cria Satchanda; sa voix retentit de manière à faire tout crouler, comme la foudre qui tombe dans les airs (265).

Il s'arme et vient dire à Vidjayâ qu'il faut partir. Elle s'afflige excessivement, se trouve mal. Le roi la console ainsi :

« Naître et mourir sont le résultat de nos actes; la prospérité et » la ruine sont dans la nature des choses, tu (peux) le voir; la douleur et le plaisir sont étrangers à l'esprit, n'est-ce pas? Enfant, » tu es bien méchante, ô toi dont les bras sont ornés de bracelets » (269)!

» Si l'on veut compter nos vies passées, le nombre des grains de sable » que touche la mer ne suffira pas. Nés avec peine dans toutes ces » vies bornées, nous partons, nous n'avons pas joint le but suprême » vers lequel nous marchons. Il ne faut donc pas pleurer sur notre » liaison de deux jours dans cette maison où nous nous sommes » unis [1] (270).

---

[1] On retrouve là l'une des hypothèses fondamentales de la philosophie classique du Sud. La destinée de l'homme dépend de trois choses : l'âme, le corps, les influences (*pati*, *pasu*, *pâça*). L'âme, spirituelle, tend à rejoindre le Créateur; mais son mouvement est arrêté par le pati et le pâça; c'est à cause d'eux, à cause des rapports d'une âme avec les autres au moyen de la matière, que nous faisons le bien et le mal, que nous agissons. Or l'état désirable de l'âme, c'est le détachement complet de la matière, l'indifférence absolue, et par suite l'aptitude plus directe de l'âme à joindre son but suprême (*gati*). Toute action, bonne ou mauvaise, détourne l'âme de cet état heureux; impropre encore à se réunir à Dieu, elle passe d'un corps à un autre et se soustrait difficilement à l'activité (*vinæ*). Voilà pourquoi les Indiens condamnent également si souvent le bien et le mal; voilà la cause de la naissance. Cependant, il faut pratiquer le bien, car c'est de la

Digitized by Google

» Toi qui as lu le livre composé par Vâma sous le *Pindi* où bruissent les essaims d'abeilles, tu ne comprends plus! Être ainsi soupirante, sanglotante de tes yeux qui versent des torrents, ô belle aux brillants bracelets, ce n'est pas bien. Chasse ta douleur (271).

» Les rois ne partent qu'après avoir accompli tous leurs devoirs. Ceci est mon lot. Un véhicule a été fait. Pas de chagrin. O toi dont la voix désole la lyre, fuir est ton affaire, » dit le (roi) pareil

---

conduite passée que dépend le bonheur ou le malheur de la vie actuelle.

Nous citerons, à cette occasion, quelques-unes des strophes que ces idées ont inspirées aux poètes tamouls et qui sont analogues aux strophes du Sindâmani que cette note a pour but de faire mieux comprendre :

« Même lorsque vous allez dans un village où aucun autre que vos parents » n'habite, vous avez soin, comme si vous étiez en discussion avec eux, de » ne pas partir sans vous munir de provisions pour le voyage; quand la » mort vous emportera et que vous serez seul sur le chemin redoutable, vous » vous trouverez n'avoir pas fait de provisions pour le voyage, ô vous qui » ne vous inquiétez que du bien-être du corps ?

» Tel, lorsqu'on coupe le pédoncule d'un nénuphar, un fil le suit, inséparable; tel, quand nous quittons nos anciens corps, le péché s'attache inséparable à nos âmes, les embrasse, les entoure, les suit et entre où elles » entrent : alors les feux ardents d'une douleur sans bornes s'allument en » nous et nous consument. » (*Sindamani*).

« J'ai négligé tout à la fois d'honorer, comme il convenait, les sages versés » dans les anciens ouvrages et les hôtes que j'aurais dû recevoir suivant » toutes les lois de l'hospitalité, sans réfléchir que rien, si ce n'est mes ac» tions justes ou injustes, ne me suivra et qu'aucune autre chose n'est à moi » en réalité. Car, est-ce que la maison où j'habite, les femmes que j'ai » épousées, les enfants que j'ai engendrés ou le corps que j'anime, m'ac» compagneront? Mort, je serai plongé dans un enfer redoutable et dans les » naissances postérieures, je me trouverai dans la pauvreté et la détresse » (*Kâcikândam*).

« L'oiseau s'envole en abandonnant son œuf; telle est l'amitié entre » l'âme et le corps » (*Kur'al*, XXXIV, 8).

» Le jeune veau conduit au milieu de plusieurs vaches est capable de re» chercher sa mère et de s'attacher à elle; les anciennes actions précé» demment faites ont de même la propriété de rechercher leur maître et » de s'attacher à lui. »

Digitized by Google

à un jeune lion (272), dont la main tenait la forte épée étincelante (273).

Il fait monter la reine sur le paon et elle part. Une mer de guerriers et d'éléphants entoure le bâtiment des femmes. Ils se pressent autour du roi qui, furieux, se précipite au-devant de l'ennemi, tue les éléphants et écrase les guerriers.

Il allait, rompant la barrière serrée des lances, écrasant sous son bouclier de crin nouveau les héros aux yeux ardents, coupant le filet formé par les glaives, foulant aux pieds le sang qui coulait de la chair; le champ de bataille du roi, orné d'une guirlande serrée mielleuse, était superbe (279).

Seul au milieu de l'armée pareille à la mer salée qui furieuse brise ses rivages, le prince écrasait ainsi les grands éléphants. Alors, le chef de cette armée (Kattiyankâra) furieux poussa son éléphant (280);

Prit de sa main le disque brillant qui était resté longtemps renfermé; brisa avec ceci par le milieu le bouclier qui faisait obstacle. Tel se divise le cercle rayonnant dont le serpent s'approche[1]. (Le roi) poussa un grand cri, s'irrita furieusement comme l'incendie qui dévore une forêt (281);

Brandit le glaive flamboyant, à la pointe acérée, étincelant, couvert de sang; écrasa des trompes d'éléphants aux fronts noirs ornés. Ne pouvant supporter de voir tomber ces éléphants, les têtes coupées (282),

(Kattiyankâra) prit de sa main droite un javelot brillant comme

---

[1] Allusion aux éclipses solaires. Les Indiens s'imaginent qu'elle est causée par le grand serpent Râhu qui essaie d'avaler le soleil.

La strophe suivante, d'un poète inconnu, donne une idée de la manière dont on se servait du disque; on le lançait horizontalement.

« Le disque furieux lancé violemment par celui aux yeux ardents par le » bonheur de la guerre s'en alla [illegible] les têtes couronnées des rois irrités » aux guirlandes de *mull*[illegible], tel que la lune pénétrant au milieu » d'un épais nuage illi[illegible] la poitrine d'un bel éléphant à la » grande force et y di[illegible]

Digitized by Google

l'éclair des nues, portant à sa base une guirlande et le lança comme le trépas puissant, contre la poitrine montueuse et superbe de (Satchanda) où reposaient les seins ardents et amis des (femmes) remblables aux paons des bosquets, au détriment de son collier de fleurs (283).

Celui-ci arracha l'arme de sa blessure. Il appuya sur l'énorme défense d'un éléphant étendu à terre le javelot brillant et meurtrier (qui était) tordu dans sa poitrine, objet des regards des (femmes) semblables à l'or, et, pour faire gagner le ciel aux guerriers, il fit disparaître l'éclat de ce défaut (284).

Quand le roi redressa le javelot, les éléphants fuirent; les guerriers, à l'épée fleurie, flamboyante, n'osèrent pas approcher. Voyant fléchir les braves épouvantés, le féroce Kattiyankâra furieux fit avancer promptement son éléphant et jeta des épines de fer (au-devant de Satchanda) (285).

Celui-ci, fronçant le sourcil comme le dieu monté sur un grand paon à (la belle) queue, dont le javelot brillant déchira le sein de la montagne (Krauntcha), tua et fit tomber cet éléphant. (Kattiyankâra) sauta sur un autre éléphant et (Satchanda) à la haute couronne devint le point de mire de tous les héros (286).

Il était comme un serpent plein de venin. L'armée, objet de son courage, disparaissait frappant la terre. Il écrasait les épaules pareilles à des montagnes où glissent les nuages, pulvérisait les éléphants aux pieds énormes et brisait les glaives meurtriers (287).

Dans ce grand combat héroïque, confus, le roi, impassible quand les armes ardentes lancées par les guerriers qui s'efforçaient ainsi (de le tuer) tombaient sur lui, brilla comme le jeune (Abhimanna) qui combattit avec son grand-père (Karna) sans reculer (288).

Percé par les coups des disques brillants et des javelots qui le déchiraient, il s'affaissait, ses deux yeux vaillants jetaient du feu; le glorieux tomba fixe sur le sein ardent de la grande femme qui est la terre et s'éteignit comme l'astre brûlant qui se couche (289).

Le roi mort, le combat cesse. Les femmes se précipitent pour garder son corps; leur désolation éclate et remplit tout le palais. Kattiyankâra fait rendre les derniers devoirs à son roi [illegible] monare du trône (str. 296).

Digitized by Google

Cependant le paon qui portait Vidjayâ va s'abattre dans une forêt, sur la place même où d'ordinaire on brûlait les corps [1]. Elle se désole, elle a peur. Elle est prise des douleurs de l'enfantement. Son fils naît (c'est le héros du poème); elle le considère avec chagrin et exhale ainsi sa douleur :

» Tu es né désiré par tous. (D'ordinaire) les chanteurs, quand » reposent les bijoux d'or pur et les guirlandes, font, d'accord, l'ho- » roscope des nouveaux-nés. Joyeux, on les envoie aux magasins, » on donne à ces savants des élephants aux trompes noires, des vê- » tements et de l'or. Mais toi, tu es né (seulement) devant moi la » pêcheresse. Est-ce là une naissance ?

» Les renards aux bouches cruelles te servent de tambour ; le » bûcher des morts de flambeau ; les démons mobiles comme l'om- » bre dansent autour de toi en haute assemblée dans ce cimetière » (lieu) mal choisi (pour ta naissance) ; les hiboux, saisis de pitié, » posés de toutes parts (autour de toi) te regardent avec compassion. » Est-ce que tu devais naître ainsi ? Est-ce là le roi des rois (309) ?

» Ta ville appartient à ton ennemi ; ta couche, c'est un cimetière » plein de débris funèbres ; je suis seule, sans que personne vienne » à mon aide ; il fait une nuit lourde à laquelle on ne peut se déro- » ber ; je ne sais pas comment comment je t'éléverais, toi qui doit » posséder cette terre. Voyant tout ceci, ne t'en vas pas, reste, » ma douce âme (310).

» Laissant de côté et toi qui est né et la grande vertu, c'est-à-dire » les pieds du prince au Pindi fleuri, je n'ai pas de barque pour tra- » verser la haute mer de mon affection. Tu ne me dis pas s'il y a » des hommes illustres, ô Sindâmani, tu restes couché. Moi qui ai

---

[1] C'est ordinairement un lieu écarté, dans un bois ou sur le bord de la mer. On les reconnaît à l'affluence des corbeaux qui y tourbillonnent attirés par l'odeur de la chair brûlée ; le sol y offre des traces de cendres, parfois un ou deux os calcinés oubliés par la famille ; il est souvent couvert des guirlandes qu'y ont jetées les invités, usage auquel le *sindâmani* fait allusion (strophe 210 rapportée plus haut).

Digitized by Google

» accompli les ordres de notre roi à la grande valeur, souffrirai-je » la maladie de la douleur » (311)?

Tout ce qui l'entoure est triste et semble pleurer avec elle. Mais, dans son malheur, un dieu a pitié d'elle, il prend la forme d'une bossue appelée Tchampakamâlâ et vient la consoler. Cette bossue allaite elle-même l'enfant et conseille à la reine de l'abandonner; la Providence lui enverra un sauveur. Vidjayâ se laisse entraîner par la bossue. Un marchand, Kandukkada, traverse la forêt, voit l'enfant, prend un anneau que lui a mis la bossue comme signe de reconnaissance. Il l'emporte et laisse à la place son propre fils mort la veille et qu'il venait brûler au lieu funèbre. Il revient à la ville et présente cet enfant à Sunandâ sa femme qui l'adopte et se console de la perte de son fils. Le même jour, on célèbre l'avénement de Kattiyankâra qui fait distribuer de grandes richesses au peuple et notamment à Kandukkada, un de ses fidèles.

Mais la reine restée en forêt se désole. Le dieu (la bossue), lui explique la grandeur future de son fils et l'engage, en attendant, à aller faire pénitence dans le Dhâraniya [1], près de la ville de Dhâranîtîlaka. Elle s'y laisse conduire. Les pénitentes l'accueillent avec joie, la dépouillent de ses riches vêtements et lui donnent leur habit simple et austère. Elle prie la bossue d'aller lui chercher des nouvelles de son fils et elle passe les jours à attendre impatiemment son retour (str. 312 à 359).

Or, l'enfant recueilli par le marchand et adopté par sa femme, avait été appelé par eux Djîvaka. Il grandit en em-

[1] Tous ces noms de ville et de pays Emangata, Dhâraniya, etc., semblent avoir été inventés par le poète.

Digitized by Google

bellissant de jour en jour, aimé, envié et désiré de tous. Son père et sa mère d'adoption le marièrent à Sarasvatî dont il savoura ardemment tous les charmes, c'est-à-dire qu'ils lui donnèrent un précepteur chargé de l'instruire. Voici un spécimen de ses leçons.

« Comprenant la voie tracée par les livres et l'approfondissant » avec minutie, l'âme, qui occupe une des quatre sortes d'existences, » deviendra l'ambroisie, si elle s'attache les qualités adhérentes à la » vie du Monarque, grand Dieu, soleil superbe, et si elle évite la » voie du mal (374).

» Ceux que leur sagesse grandit, suivant le chemin où se détruit » le péché pénible, sont plongés dans une mer pleine de plaisirs ; » ceux qui, à l'aide du feu ardent des cinq canaux qu'on appelle les » sens ont habité le pays de la joie, sont plongés dans la mer des » souffrances (375).

» Le Dieu de la mort est cruel ; il nous entoure de son instru- » ment cruel et nous enlace de son filet dificile à enlever. Sachant » qu'il nous enlace ainsi, nous faisons pénitence, nous nous debar- » rassons de son filet, nous contemplons ce monde sans (vrais) » plaisirs ; nous ne pouvons nous éloigner de la voie. Sommes-nous » misérables ? Nous sommes grands (376).

» Nous n'avons pas obtenu le corps plein d'ambroisie de ceux » qui ont évité tous les maux ; nous n'aurions pas su en tirer profit. » Nous conservons nos cinq sens, avec eux nous passons nos jours, » puis quand le feu cruel nous chasse, pouvons-nous accomplir ce » que nous avons voulu, (la vertu) (377) ?

» Comme il faut s'attacher à la vérité, si on la publie au son des » tambours et si on l'explique, en dissipant toute obscurité, en » présence des gens à la joie florissante, pourra-t-on donner des » mérites aux hommes à la joie féconde qui ont fait des actions » pouvant les plonger dans l'enfer au feu bruyant (378) ?

» O cultivateurs ! quand vous avez semé dans les rizières pleines » de corail les perles (des graines) et quand le tendre germe s'est » soulevé et a produit le bourgeon, éclatant faisceau de lumière, » vous pouvez voir se détruire le vert épi qui pousse anciennement

Digitized by Google

» de lui-même; disposez une haie convenable que (seule) puissent » paître les 379) différents animaux destructeurs [1] » (379).

Ce *guru*, éminent en science et en sagesse, plein de gloire, enseigna à Djîvaka « la route qui, de la voie du péché mène à la pure science et toutes les prospérités de la vertu domestique » (str. 360 à 382). Son éducation terminée, il lui révéla sa naissance. A ce récit, Djîvaka entre en fureur et veut aller tuer le meurtrier de son père; son *guru* le calme en lui faisant promettre qu'il ne tentera rien avant une année entière, et achève de lui raconter son histoire. Il lui raconte la sienne propre (str. 383 à 406).

Djîvaka le remercie; il songe alors à partir. Il fait ses adieux aux parents d'adoption de son élève qui le supplient en vain de rester et va faire pénitence (str. 307 et 408).

JULIEN VINSON.

---

[1] Cela veut dire : ô vous qui cultivez vos âmes, quand vous y aurez semé la vertu et que celle-ci en se développant aura produit le mérite; vous pouvez perdre ce mérite; pour l'éviter, formez dans vos cœurs une barrière où les péchés soient arrêtés.

Voyez la note de la strophe 270.

Les quatre sortes d'existences indiquées dans la strophe 374 sont : les êtres infernaux, les animaux, les hommes et les dieux.

Digitized by Google

» s'est retiré sans réflexion. Le monde et la déesse du beau et frais » lotus se sont arrêtés (auprès de toi) (244).

» Si nous assassinons le roi orné d'une guirlande qui nous a éle- » vés, la Fortune s'enfuira, effrayée. Si nous restons fidèles sur sa » route, il ne pourra y avoir sur la terre personne qui détruise notre » race (245).

» Les hommes de ce monde disent que les dieux à la haute cou- » ronne ornée du tilaka et les rois sont égaux; je dirai, moi, ceci » aux monarques qui portent des guirlandes brillantes : « Les prin- » ces l'emportent sur les dieux par beaucoup de points (246).

» Les grands dieux qu'on appelle rois, s'ils sont bienveillants, peu- » vent (nous) faire rois ; s'ils sont méchants, ils (peuvent) brûler ef- » froyablement. Que, troublé, on célèbre ou on outrage les autres » [les dieux], peuvent-ils (nous) élever avec faveur ou (nous) renver- » ser (247)?

» Même s'il dort, la splendeur d'un roi protége le monde entouré » par les vagues limpides et retentissantes (de l'océan) ; les dieux qui » ne ferment pas l'œil, inférieurs (en ceci), ont beau veiller, ils ne » protégent pas la vertu qu'on dépouille (248).

» Que quatre personnes suivent le premier venu, le monde affir- » mera que c'est un dieu. Les rois protecteurs ne pensent pas ce qui » peut nuire ; ils ne le disent pas non plus de la langue ; ils crai- » gnent le mal (249).

» Le feu brûle ce qu'il touche. Le feu (de la colère) des rois con- » sume ici-bas (leurs ennemis) avec leurs rejetons. Ils sont à volonté » douce ambroisie ou poison. Aussi, elle n'est pas grande, la divi- » nité dont parle ta bouche (250).

» De ta lance, tu ferais voir l'intérieur du ciel au roi et tu me » dirais : « Il est bon de gouverner cette terre », (je répondrai) : « Ce » n'est pas juste. » Ainsi parla le guerrier à la puissance éclatante qui aurait pu envoyer un défi à Yama qui est armé de l'épée. (Il ajouta (251) :

— [1]

[1] Nous indiquons par un *tiret* les changements de tons. Le *viruttam* ou vers épique est susceptible en effet de beaucoup de variétés (voir notre notice sur *le Râmayana de Kamban'*, Pondichéry, 1861, p. 7).

Digitized by Google

« La femme aux longs yeux qui recherche un autre homme, armé » de la lance dont l'ombre est longue, du vivant de celui qui l'a épou- » sée en couronnant sa chevelure d'une guirlande ; celui qui aban- » donne une innocente ; ceux qui délaissent sans affection leur père » et leur mère, tous ceux-là, tu peux le voir, sont la proie de la ma- » ladie du remords (252).

« Celui qui apporte un dessein caché dans l'amitié, celui qui » s'est uni à l'épouse d'un autre ; celui qui a jeté une vierge dans » le feu dévorant de l'amour ; celui qui a mangé un corps dont il » a ôté la vie ; celui qui, étant ministre, a tué son roi ; tous ceux-là » sont plongés dans la lèpre et l'enfer, tu (peux) le voir (253).

» Quand le croissant augmente, le petit lièvre [1] (qu'on voit dans » la lune) augmente aussi ; les jours suivants, la lune décroît et il » décroît aussi. De même, la longue gloire de celui qui reste fidèle » au roi qui l'a élevé grandit toujours ; c'est la pleine lune qui fend » les ténèbres (254).

» Si le sceptre d'un roi est inique, les planètes changent de place ; » les nuits diminuent et les jours s'allongent ; dans la vaste terre la » pluie manque, les moissons sont réduites, la faim augmente ; la » belle chasteté des femmes aux seins ornés de joyaux se perd, les » vertus (se) changent (en vices) et dans ce monde l'autorité périt » (255).

A ces paroles, Kattiyankâra entre en fureur, il éclate en injures contre les beaux parleurs qui ne savent pas agir de l'épée ; il se répand en menaces. Les ministres se retirent. Le rebelle plonge dans les fers la famille royale, réunit ses partisans qu'il a comblés de richesses et se proclame seul roi. Puis il vient mettre le siége avec son armée devant le

---

[1] Les orientaux de l'Inde et de la Chine voient dans les taches de la lune un petit lièvre qui court ou qui pile du riz. On se rappellera que les Italiens du moyen âge y trouvaient l'image de Caïn :

« Viens, sous Séville, l'astre embrasse, à son déclin,
» L'un et l'autre hémisphère ; il touche déjà l'onde
» Et, d'épines chargé, descend plus bas Caïn.
(Dante, l'*Enfer*, Ch. XX, v. 124 à 126).

Digitized by Google

palais (str. 256 à 263). Averti par un garde du palais, Satchanda, à ce péril pressant, retrouve son énergie :

« Qu'on pose vite les verrous solides à toutes les portes résistantes ! qu'on équipe les chars d'or pur, les éléphants ardents, les chevaux ! que les gardes qui veillent aux remparts comme à leurs yeux se réunissent ! » cria Satchanda ; sa voix retentit de manière à faire tout crouler, comme la foudre qui tombe dans les airs (265).

Il s'arme et vient dire à Vidjayâ qu'il faut partir. Elle s'afflige excessivement, se trouve mal. Le roi la console ainsi :

« Naître et mourir sont le résultat de nos actes ; la prospérité et la ruine sont dans la nature des choses, tu (peux) le voir ; la douleur et le plaisir sont étrangers à l'esprit, n'est-ce pas ? Enfant, tu es bien méchante, ô toi dont les bras sont ornés de bracelets (269) !

» Si l'on veut compter nos vies passées, le nombre des grains de sable que touche la mer ne suffira pas. Nés avec peine dans toutes ces vies bornées, nous partons, nous n'avons pas joint le but suprême vers lequel nous marchons. Il ne faut donc pas pleurer sur notre liaison de deux jours dans cette maison où nous nous sommes unis [1] (270).

---

[1] On retrouve là l'une des hypothèses fondamentales de la philosophie classique du Sud. La destinée de l'homme dépend de trois choses : l'âme, le corps, les influences (*pati*, *pasu*, *pâça*). L'âme, spirituelle, tend à rejoindre le Créateur ; mais son mouvement est arrêté par le pati et le pâça ; c'est à cause d'eux, à cause des rapports d'une âme avec les autres au moyen de la matière, que nous faisons le bien et le mal, que nous agissons. Or l'état désirable de l'âme, c'est le détachement complet de la matière, l'indifférence absolue, et par suite l'aptitude plus directe de l'âme à joindre son but suprême (*gati*). Toute action, bonne ou mauvaise, détourne l'âme de cet état heureux ; impropre encore à se réunir à Dieu, elle passe d'un corps à un autre et se soustrait difficilement à l'activité (*vinæ*). Voilà pourquoi les Indiens condamnent également si souvent le bien et le mal ; voilà la cause de la naissance. Cependant, il faut pratiquer le bien, car c'est de la

Digitized by Google

» Toi qui as lu le livre composé par Vâma sous le *Pindi* où bruissent les essaims d'abeilles, tu ne comprends plus! Être ainsi soupirante, sanglotante de tes yeux qui versent des torrents, ô belle aux brillants bracelets, ce n'est pas bien. Chasse ta douleur (271).

» Les rois ne partent qu'après avoir accompli tous leurs devoirs. Ceci est mon lot. Un véhicule a été fait. Pas de chagrin. O toi dont la voix désole la lyre, fuir est ton affaire, » dit le (roi) pareil

---

conduite passée que dépend le bonheur ou le malheur de la vie actuelle.

Nous citerons, à cette occasion, quelques-unes des strophes que ces idées ont inspirées aux poètes tamouls et qui sont analogues aux strophes du Sindâmani que cette note a pour but de faire mieux comprendre :

« Même lorsque vous allez dans un village où aucun autre que vos parents » n'habite, vous avez soin, comme si vous étiez en discussion avec eux, de » ne pas partir sans vous munir de provisions pour le voyage; quand la » mort vous emportera et que vous serez seul sur le chemin redoutable, vous » vous trouverez n'avoir pas fait de provisions pour le voyage, ô vous qui » ne vous inquiétez que du bien-être du corps ?

» Tel, lorsqu'on coupe le pédoncule d'un nénuphar, un fil le suit, inséparable; tel, quand nous quittons nos anciens corps, le péché s'attache inséparable à nos âmes, les embrasse, les entoure, les suit et entre où elles » entrent : alors les feux ardents d'une douleur sans bornes s'allument en » nous et nous consument. » (*Sindamani*).

« J'ai négligé tout à la fois d'honorer, comme il convenait, les sages versés » dans les anciens ouvrages et les hôtes que j'aurais dû recevoir suivant » toutes les lois de l'hospitalité, sans réfléchir que rien, si ce n'est mes ac» tions justes ou injustes, ne me suivra et qu'aucune autre chose n'est à moi » en réalité. Car, est-ce que la maison où j'habite, les femmes que j'ai » épousées, les enfants que j'ai engendrés ou le corps que j'anime, m'ac» compagneront? Mort, je serai plongé dans un enfer redoutable et dans les » naissances postérieures, je me trouverai dans la pauvreté et la détresse » (*Kâcikândam*).

« L'oiseau s'envole en abandonnant son œuf; telle est l'amitié entre » l'âme et le corps » (*Kur'al*, XXXIV, 8).

» Le jeune veau conduit au milieu de plusieurs vaches est capable de re» chercher sa mère et de s'attacher à elle; les anciennes actions précé» demment faites ont de même la propriété de rechercher leur maître et » de s'attacher à lui. »

Digitized by Google

à un jeune lion (272), dont la main tenait la forte épée étincelante (273).

Il fait monter la reine sur le paon et elle part. Une mer de guerriers et d'éléphants entoure le bâtiment des femmes. Ils se pressent autour du roi qui, furieux, se précipite au-devant de l'ennemi, tue les éléphants et écrase les guerriers.

Il allait, rompant la barrière serrée des lances, écrasant sous son bouclier de crin nouveau les héros aux yeux ardents, coupant le filet formé par les glaives, foulant aux pieds le sang qui coulait de la chair; le champ de bataille du roi, orné d'une guirlande serrée mielleuse, était superbe (279).

Seul au milieu de l'armée pareille à la mer salée qui furieuse brise ses rivages, le prince écrasait ainsi les grands éléphants. Alors, le chef de cette armée (Kattiyankâra) furieux poussa son éléphant (280);

Prit de sa main le disque brillant qui était resté longtemps renfermé; brisa avec ceci par le milieu le bouclier qui faisait obstacle. Tel se divise le cercle rayonnant dont le serpent s'approche [1]. (Le roi) poussa un grand cri, s'irrita furieusement comme l'incendie qui dévore une forêt (281);

Brandit le glaive flamboyant, à la pointe acérée, étincelant, couvert de sang; écrasa des trompes d'éléphants aux fronts noirs ornés. Ne pouvant supporter de voir tomber ces éléphants, les têtes coupées (282),

(Kattiyankâra) prit de sa main droite un javelot brillant comme

---

[1] Allusion aux éclipses solaires. Les indiens s'imaginent qu'elle est causée par le grand serpent Râhu qui essaie d'avaler le soleil.

La strophe suivante, d'un poète inconnu, donne une idée de la manière dont on se servait du disque; on le lançait horizontalement.

« Le disque furieux lancé violemment par celui aux yeux ardents par le » bonheur de la guerre s'en alla coupant les têtes couronnées des rois irrités » aux guirlandes de *mullæ* (jasmin) et, tel que la lune pénétrant au milieu » d'un épais nuage illimité, vola dans la poitrine d'un bel éléphant à la » grande force et y disparut. »

Digitized by Google

l'éclair des nues, portant à sa base une guirlande et le lança comme le trépas puissant, contre la poitrine montueuse et superbe de (Satchanda) où reposaient les seins ardents et amis des (femmes) remblables aux paons des bosquets, au détriment de son collier de fleurs (283).

Celui-ci arracha l'arme de sa blessure. Il appuya sur l'énorme défense d'un éléphant étendu à terre le javelot brillant et meurtrier (qui était) tordu dans sa poitrine, objet des regards des (femmes) semblables à l'or, et, pour faire gagner le ciel aux guerriers, il fit disparaître l'éclat de ce défaut (284).

Quand le roi redressa le javelot, les éléphants fuirent; les guerriers, à l'épée fleurie, flamboyante, n'osèrent pas approcher. Voyant fléchir les braves épouvantés, le féroce Kattiyankâra furieux fit avancer promptement son éléphant et jeta des épines de fer (au-devant de Satchanda) (285).

Celui-ci, fronçant le sourcil comme le dieu monté sur un grand paon à (la belle) queue, dont le javelot brillant déchira le sein de la montagne (Krauntcha), tua et fit tomber cet éléphant. (Kattiyankâra) sauta sur un autre éléphant et (Satchanda) à la haute couronne devint le point de mire de tous les héros (286).

Il était comme un serpent plein de venin. L'armée, objet de son courage, disparaissait frappant la terre. Il écrasait les épaules pareilles à des montagnes où glissent les nuages, pulvérisait les éléphants aux pieds énormes et brisait les glaives meurtriers (287).

Dans ce grand combat héroïque, confus, le roi, impassible quand les armes ardentes lancées par les guerriers qui s'efforçaient ainsi (de le tuer) tombaient sur lui, brilla comme le jeune (Abhimanna) qui combattit avec son grand-père (Karna) sans reculer (288).

Percé par les coups des disques brillants et des javelots qui le déchiraient, il s'affaissait, ses deux yeux vaillants jetaient du feu; le glorieux tomba fixe sur le sein ardent de la grande femme qui est la terre et s'éteignit comme l'astre brûlant qui se couche (289).

Le roi mort, le combat cesse. Les femmes se précipitent pour garder son corps; leur désolation éclate et remplit tout le palais. Kattiyankâra fait rendre les derniers devoirs à son roi, et s'empare du trône (str. 296).

Digitized by Google

Cependant le paon qui portait Vidjayâ va s'abattre dans une forêt, sur la place même où d'ordinaire on brûlait les corps [1]. Elle se désole, elle a peur. Elle est prise des douleurs de l'enfantement. Son fils naît (c'est le héros du poème); elle le considère avec chagrin et exhale ainsi sa douleur :

» Tu es né désiré par tous. (D'ordinaire) les chanteurs, quand » reposent les bijoux d'or pur et les guirlandes, font, d'accord, l'ho- » roscope des nouveaux-nés. Joyeux, on les envoie aux magasins, » on donne à ces savants des élephants aux trompes noires, des vê- » tements et de l'or. Mais toi, tu es né (seulement) devant moi la » pêcheresse. Est-ce là une naissance ?

» Les renards aux bouches cruelles te servent de tambour ; le » bûcher des morts de flambeau; les démons mobiles comme l'om- » bre dansent autour de toi en haute assemblée dans ce cimetière » (lieu) mal choisi (pour ta naissance) ; les hiboux, saisis de pitié, » posés de toutes parts (autour de toi) te regardent avec compassion. » Est-ce que tu devais naître ainsi ? Est-ce là le roi des rois (309) ?

» Ta ville appartient à ton ennemi; ta couche, c'est un cimetière » plein de débris funèbres; je suis seule, sans que personne vienne » à mon aide ; il fait une nuit lourde à laquelle on ne peut se déro- » ber ; je ne sais pas comment comment je t'éléverais, toi qui doit » posséder cette terre. Voyant tout ceci, ne t'en vas pas, reste, » ma douce âme (310).

» Laissant de côté et toi qui est né et la grande vertu, c'est-à-dire » les pieds du prince au Pindi fleuri, je n'ai pas de barque pour tra- » verser la haute mer de mon affection. Tu ne me dis pas s'il y a » des hommes illustres, ô Sindâmani, tu restes couché. Moi qui ai

---

[1] C'est ordinairement un lieu écarté, dans un bois ou sur le bord de la mer. On les reconnaît à l'affluence des corbeaux qui y tourbillonnent attirés par l'odeur de la chair brûlée; le sol y offre des traces de cendres, parfois un ou deux os calcinés oubliés par la famille; il est souvent couvert des guirlandes qu'y ont jetées les invités, usage auquel le *sindâmani* fait allusion (strophe 210 rapportée plus haut).

Digitized by Google

» accompli les ordres de notre roi à la grande valeur, souffrirai-je » la maladie de la douleur » (311)?

Tout ce qui l'entoure est triste et semble pleurer avec elle. Mais, dans son malheur, un dieu a pitié d'elle, il prend la forme d'une bossue appelée Tchampakamâlâ et vient la consoler. Cette bossue allaite elle-même l'enfant et conseille à la reine de l'abandonner; la Providence lui enverra un sauveur. Vidjayâ se laisse entraîner par la bossue. Un marchand, Kandukkada, traverse la forêt, voit l'enfant, prend un anneau que lui a mis la bossue comme signe de reconnaissance. Il l'emporte et laisse à la place son propre fils mort la veille et qu'il venait brûler au lieu funèbre. Il revient à la ville et présente cet enfant à Sunandâ sa femme qui l'adopte et se console de la perte de son fils. Le même jour, on célèbre l'avénement de Kattiyankâra qui fait distribuer de grandes richesses au peuple et notamment à Kandukkada, un de ses fidèles.

Mais la reine restée en forêt se désole. Le dieu (la bossue), lui explique la grandeur future de son fils et l'engage, en attendant, à aller faire pénitence dans le Dhâraniya [1], près de la ville de Dhâranîtîlaka. Elle s'y laisse conduire. Les pénitentes l'accueillent avec joie, la dépouillent de ses riches vêtements et lui donnent leur habit simple et austère. Elle prie la bossue d'aller lui chercher des nouvelles de son fils et elle passe les jours à attendre impatiemment son retour (str. 312 à 359).

Or, l'enfant recueilli par le marchand et adopté par sa femme, avait été appelé par eux Djîvaka. Il grandit en em-

[1] Tous ces noms de ville et de pays Emangata, Dhâraniya, etc., semblent avoir été inventés par le poète.

Digitized by Google

bellissant de jour en jour, aimé, envié et désiré de tous. Son père et sa mère d'adoption le marièrent à Sarasvatî dont il savoura ardemment tous les charmes, c'est-à-dire qu'ils lui donnèrent un précepteur chargé de l'instruire. Voici un spécimen de ses leçons.

« Comprenant la voie tracée par les livres et l'approfondissant » avec minutie, l'âme, qui occupe une des quatre sortes d'existences, » deviendra l'ambroisie, si elle s'attache les qualités adhérentes à la » vie du Monarque, grand Dieu, soleil superbe, et si elle évite la » voie du mal (374).

» Ceux que leur sagesse grandit, suivant le chemin où se détruit » le péché pénible, sont plongés dans une mer pleine de plaisirs; » ceux qui, à l'aide du feu ardent des cinq canaux qu'on appelle les » sens ont habité le pays de la joie, sont plongés dans la mer des » souffrances (375).

» Le Dieu de la mort est cruel; il nous entoure de son instru- » ment cruel et nous enlace de son filet dificile à enlever. Sachant » qu'il nous enlace ainsi, nous faisons pénitence, nous nous debar- » rassons de son filet, nous contemplons ce monde sans (vrais) » plaisirs; nous ne pouvons nous éloigner de la voie. Sommes-nous » misérables? Nous sommes grands (376).

» Nous n'avons pas obtenu le corps plein d'ambroisie de ceux » qui ont évité tous les maux; nous n'aurions pas su en tirer profit. » Nous conservons nos cinq sens, avec eux nous passons nos jours, » puis quand le feu cruel nous chasse, pouvons-nous accomplir ce » que nous avons voulu, (la vertu) (377)?

» Comme il faut s'attacher à la vérité, si on la publie au son des » tambours et si on l'explique, en dissipant toute obscurité, en » présence des gens à la joie florissante, pourra-t-on donner des » mérites aux hommes à la joie féconde qui ont fait des actions » pouvant les plonger dans l'enfer au feu bruyant (378)?

» O cultivateurs! quand vous avez semé dans les rizières pleines » de corail les perles (des graines) et quand le tendre germe s'est » soulevé et a produit le bourgeon, éclatant faisceau de lumière, » vous pouvez voir se détruire le vert épi qui pousse anciennement

Digitized by Google

» de lui-même; disposez une haie convenable que (seule) puissent » paître les 379) différents animaux destructeurs [1] » (379).

Ce *guru*, éminent en science et en sagesse, plein de gloire, enseigna à Djîvaka « la route qui, de la voie du péché mène à la pure science et toutes les prospérités de la vertu domestique » (str. 360 à 382). Son éducation terminée, il lui révéla sa naissance. A ce récit, Djîvaka entre en fureur et veut aller tuer le meurtrier de son père; son *guru* le calme en lui faisant promettre qu'il ne tentera rien avant une année entière, et achève de lui raconter son histoire. Il lui raconte la sienne propre (str. 383 à 406).

Djîvaka le remercie; il songe alors à partir. Il fait ses adieux aux parents d'adoption de son élève qui le supplient en vain de rester et va faire pénitence (str. 307 et 408).

JULIEN VINSON.

---

[1] Cela veut dire : ô vous qui cultivez vos âmes, quand vous y aurez semé la vertu et que celle-ci en se développant aura produit le mérite; vous pouvez perdre ce mérite; pour l'éviter, formez dans vos cœurs une barrière où les péchés soient arrêtés.

Voyez la note de la strophe 270.

Les quatre sortes d'existences indiquées dans la strophe 374 sont : les êtres infernaux, les animaux, les hommes et les dieux.

Digitized by Google

SUR L'INSCRIPTION BILINGUE

DU SARCOPHAGE DÉCOUVERT EN 1863

DANS LE TOMBEAU DES ROIS A JÉRUSALEM

Mon savant confrère, M. Renan, a publié dans le *Journal asiatique* (numéro de décembre 1865, pages 150 et suivantes) les observations intéressantes que lui a suggérées l'étude du texte épigraphique tumulaire, que j'ai eu le bonheur de découvrir à Jérusalem et de déposer au musée du Louvre. Ce travail, intitulé *Nouvelles observations d'épigraphie hébraïque*, a été lu par moi, avec tout le soin dont il était digne, et je me fais un devoir d'exposer à mon savant confrère les doutes qu'il a laissé subsister dans mon esprit. C'est à la suite d'une discussion sérieuse et approfondie que la lumière peut se faire sur l'origine de ce curieux monument, et comme je suis convaincu que M. Renan est aussi désireux que moi de voir la vérité prévaloir dans cette question d'archéologie hébraïque, je n'hésite pas à soumettre à ses lumières et à sa sagacité habituelles des objections que je me crois en droit de formuler, et qui, dans tous les cas, auront l'avantage de le mettre en mesure de corroborer l'opinion qu'il a publiée. Nous y gagnerons tous, sans aucun doute, et je serai le premier à remercier cordialement le savant dont je ne crains pas de me faire le contradicteur, s'il me démontre que je me suis trompé.

Digitized by Google

Et d'abord, je saisis cette occasion de remercier hautement M. Renan de la bonne grâce avec laquelle il a bien voulu, dans la séance du 4 février 1864, renoncer à la communication académique qu'il avait préparée sur le monument dont je croyais, à tort ou à raison, avoir le droit de me réserver la primeur, puisque j'avais eu la bonne chance de le découvrir. Peut être cette prétention était-elle exorbitante; c'est là un point que je ne veux pas discuter. Le monument en question était arrivé à Paris avant moi : il était déjà au Louvre, avant que je n'eusse remis le pied sur le sol de la France. Il était donc bien permis à tout le monde de l'étudier et de chercher à le déchiffrer; mais le droit de le publier me semblait, a tort ou à raison, je le répète, n'appartenir qu'à moi, et c'est ce droit que j'ai cru devoir revendiquer, un peu trop tard, il est vrai.

Peu importe aujourd'hui, et certainement si mon savant confrère n'avait pas parlé des dates que je vais lui emprunter, je n'en aurais certes pas parlé moi-même.

C'est précisément le 28 janvier 1864 que je suis arrivé à Paris, et comme c'était un vendredi, ce jour-là même j'ai eu le bonheur de revoir mes honorés confrères, et de leur exposer le plus brièvement que j'ai pu les résultats du voyage fructueux que je venais de terminer.

C'est un ou deux jours après, que l'estampage de mon inscription fut remis par M. de Longpérier à M. Renan, et dès le 2 février, celui-ci lut à la Société des Antiquaires de France le mémoire qu'il vient de publier. On voit donc qu'il n'y avait pas eu de temps perdu. C'est dans la séance académique du 4 février que je réclamai contre une publicité que je m'adjugeais le droit de trouver un peu prématurée et un peu désagréable pour moi. Tout fut immédiatement arrêté avec une parfaite condescendance que je me plais à reconnaître, et maintenant que le livre que je me proposais de rédiger sur les résultats de mon voyage est

Digitized by Google

du domaine public, il est tout naturel que chacun use de son droit, et que le monument en question devienne le sujet des études de qui voudra s'en occuper. Il est, du reste, assez important pour cela. M. Renan a donc parfaitement raison de dire :

« Aujourd'hui, l'ouvrage de M. de Saulcy est publié. Ce » qu'il a dit de l'inscription ne m'ayant pas semblé rendre » inutile la note que je lus à la société des Antiquaires, je » donne ici le texte même de cette note. »

Je le remercie sincèrement de l'avoir fait, puisqu'il me met ainsi à même d'examiner avec lui nos opinions contradictoires, et de lui soumettre quelques objections que je crois devoir formuler contre la sienne. C'est ce que je vais faire en priant tous mes honorables lecteurs de me pardonner l'aridité d'une discussion qui paraîtra, je le crains, parfois minutieuse.

Avant d'entrer en matière, M. Renan dit : « Les bois de » M. de Saulcy ne m'ayant pas paru représenter les caractères avec toute la netteté désirable, je donne ici également un nouveau fac-simile de l'inscription. »

Je n'entends pas le moins du monde exalter le mérite de mes gravures sur bois, mais j'entends user du même droit que mon savant confrère, et je déclare que son nouveau fac-simile ne me satisfait pas plus que ne l'a satisfait le mien. J'en vais donner les raisons : J'ai fait exécuter plusieurs estampages très-soignés de l'inscription et je constate les différences que présentent le texte original et celui de M. Renan.

A la première ligne :

1° La courbure arrondie du premier signe n'existe pas, et dans l'original elle est remplacée par un trait droit.

2° La direction des deux traits du second caractère n'est pas rectiligne; ce caractère est donc peu fidèlement représenté.

Digitized by Google

3° Je n'ai rien à dire du troisième.

4° et 5°. Les deux traits du quatrième signe sont tout aussi liés que ce même quatrième signe l'est avec celui qui suit.

6° Le sixième caractère est très-bien reproduit.

7° et 8°. Ces deux lettres liées évidemment sont peu fidèlement reproduites. On a représenté ce qui devrait être, mais non pas ce qui est.

A la deuxième ligne :

1° Le premier caractère est en réalité formé de traits se recoupant à angles vifs, et non arrondis comme dans le fac-simile dont il s'agit.

2° L'apex du deuxième signe est beaucoup plus long dans l'original.

3° On a complétement omis l'apex de gauche du trait horizontal.

4° et 5°. Les deux lettres suivantes sont suffisamment bien représentées.

6° Au signe suivant le trait courbe supérieur recoupe la haste verticale à angle droit, et cette haste elle-même ne doit pas être rectiligne.

7° La lettre suivante est fidèle.

8° La dernière lettre, bien loin d'avoir un petit crochet terminant en descendant le trait horizontal, est bien munie du même apex que la troisième lettre identique de valeur. Dans tous les cas la dernière haste verticale ne rejoint pas le trait horizontal ce qui en ferait un *khet*, tandis que le texte original porte manifestement un *he*.

Le bois que j'ai publié a été fait d'après une photographie de l'estampage à la mine de plomb et au tampon, qui avait été exécuté dans le caveau sépulcral, à l'heure même où le tombeau fut trouvé. Telle est la raison des petites inexactitudes de tracé que présente ce bois. Dans tous les cas, je

Digitized by Google

suis forcé de le dire, s'il est moins *net*, il est plus fidèle que celui que je viens d'analyser.

« Le caractère de la première ligne, dit M. Renan, est le » pur estranghelo ou syrien antique, tel qu'on le trouve dans » les plus anciens monuments Syriaques, sur les monnaies » d'Edesse et de Mésène, et dans une inscription d'Edesse du » temps de Justinien, dont je dois la copie à M. Texier. Il » faut lire cette première ligne

J'en demande pardon à M. Renan; si la transcription qu'il donne représente bien l'estranghelo des manuscrits, et en réalité, elle le représente fidèlement, elle ne représente plus du tout le *pur estranghelo* de la première ligne de notre inscription.

Je le prouve :

Si la première lettre était un *zode*, elle devrait descendre au-dessous de la ligne courante; c'est tout le contraire qu'elle fait.

La seconde lettre, pour être lue D, devrait être munie d'un point diacritique intérieur qu'elle ne porte pas; pour être lue R, d'un point diacritique supérieur qu'elle ne porte pas davantage.

La troisième lettre, le *noun* final, est à peu près vertical, comme le *noun* final de l'hébreu carré, tandis que le *noun* final des manuscrits estranghelo file presque horizontalement de gauche à droite.

Les quatrièmes et cinquièmes lettres sont bien identiques avec l'estranghelo.

La sixième, le *qaf*, est une lettre isolée, détachée de la précédente et de la suivante, et qui n'a rien de commun avec le *qaf* estranghelo.

Digitized by Google

La septième est un *ta* qui n'a aucune ressemblance avec le T estranghelo.

Enfin l'*olaf* final ne ressemble que d'assez loin à l'*olaf* estranghelo.

Peut-on dire que cette ligne est conçue en estranghelo pur, quand sur huit caractères il y en a six qui en diffèrent, dont deux qui n'y ressemblent pas le moins du monde.

Plus loin je parlerai des légendes syriaques des monnaies des rois d'Édesse et de ceux de la Mésène.

Je ne connais pas l'inscription d'Edesse du temps de Justinien, je n'en puis donc rien dire. Mais s'il y a identité entre l'écriture qu'elle comporte et celle de notre inscription, il en résulte que l'écriture syriaque n'a pas varié pendant les six siècles qui se sont écoulés, à partir du jour où a été gravée l'inscription qui nous occupe, si nous admettons la date que M. Renan lui assigne. Dès lors, peut-on conclure que cette écriture n'a pas été la même dès qu'on remonte l'échelle des temps? Et lorsqu'on a le bonheur de rencontrer un texte daté, conçu en une écriture donnée, peut-on affirmer autre chose que la préexistence de l'écriture en question? Est-il permis de supposer qu'on a mis à point nommé la main sur un texte prototypique? Et puis, sur quoi se fonde mon savant confrère pour déclarer qu'il faut lire comme il a transcrit? Sur quel indice fait-il son choix entre le *dolath* et le *rich*, puisque le point diacritique n'existe pas? A cet *il faut* si net et si précis, je le prie en grâce de subsistuer *on peut*. Il me semble que c'est plus prudent :

Poursuivons :

« La deuxième ligne est en caractère hébreu carré ana-» logue à celui de l'inscription du monument dit : Tombeau » de saint Jacques. »

Ceci est parfaitement vrai. Mais à propos de ce tombeau, je demande la permission de faire une petite réserve. Mon savant ami, M. de Voguë a conclu du style architectural du

Digitized by Google

monument à l'âge de l'inscription. Selon sa manière de voir, ce tombeau et l'épitaphe dont il est muni sont de la dernière moitié du siècle qui a précédé l'ère chrétienne. Mais à cela je trouve une toute petite difficulté. L'épitaphe constate que le sépulcre en question a contenu les restes de trois générations directes, appartenant à la famille des Beni-Hézir. Or, trois générations représentent forcément un siècle. L'épitaphe n'a pu, à coup sûr, être tracée que lorsque le dernier mort a été mis au tombeau. Qu'avait-on fait, en attendant, des corps de son père, de ses oncles et de son grand-père? Le tombeau est donc forcément antérieur, de cent ans environ, au tracé de l'inscription funéraire, et il n'est guère permis de voir dans le style du monument et dans celui de l'écriture un indice certain qui les place tous deux à une seule et même époque. Mais, revenons à l'inscription dont il s'agit :

Il faut lire cette ligne, dit M. Renan (celle en hébreu carré),

צדה מלכתה

Comme la deuxième lettre est mutilée, il me semble impossible d'affirmer que ce soit un *daleth* plutôt qu'un *rech*.

« La langue de la première ligne est le syriaque pur; il » faut (je crois encore qu'il faut mettre ici : on peut) traduire » la reine Saddah. »

Nous sommes d'accord sur la première partie de cette affirmation. Oui, c'est bien du syriaque pur; mais, j'aime mieux traduire : *une telle* reine. Je dis *une telle*, parce que je n'ose pas me hasarder à lire ce nom. Puis, quel indice porte à doubler la seconde radicale? je l'ignore.

» La langue de la seconde ligne est le Chaldéen Palesti- » nien à peine différent du syriaque. Il faut traduire la » reine Sadda. »

Digitized by Google

Cette fois encore je crois qu'il est convenable de traduire : *une telle* Reine, et de ne pas doubler la seconde radicale.

» La seule lettre de la première ligne qui offre quelque » difficulté est la première, dit M. Renan. »

Je n'ai pas autant de confiance que lui, lorsqu'il s'agit de voir de l'estranghelo pur dans cette première ligne, car j'ai montré, il n'y a qu'un instant, que le *qaf* et le *ta* n'ont rien de commun avec l'estranghelo. Du reste, je rappellerai à M. Renan qu'il n'a pas parlé de la forme étrange de ce *daf* : il eût été bon de le faire, puisqu'il a essayé d'expliquer la forme inattendue du *ta*, ainsi que nous le verrons plus loin.

Poursuivons :

« Si la première lettre était un *olaph*, on obtiendrait par » la lecture ܐܕ une leçon impossible. ܐܕ n'est pas un mot » syriaque ? » Soit ! Mais pourquoi ne serait-ce pas un nom propre ? « En tout cas, ce n'est pas un mot féminin qui » puisse être en rapport avec le féminin ܣܕܕܐ. » A mon grand regret, je ne sais pas le syriaque, j'ignore donc si *Saddan* est mieux un mot syriaque que *Addan*, et s'il est plus féminin que l'autre, pour s'accorder avec *Malketo*.

« Ajoutons, dit M. Renan, que la valeur de ס que nous » attribuons à cette première lettre est en parfait accord » avec les plus vieilles formes de cette lettre en estranghelo, » et que la lettre correspondante de la seconde ligne qui, » comme nous l'avons dit n'est qu'une répétition de la » première, est évidemment un ע. »

Ici, je me permettrai d'exprimer un regret. M. Renan aurait dû donner le date des textes estranghelo qu'il invoque. En effet, il est très-important, à mon avis, de fixer autant que possible le nombre de siècles pendant lesquels une lettre a gardé la même forme. Ces degrés de persistance dans les types des écritures sémitiques sont toujours précieux à constater.

Digitized by Google

Quant au premier signe de la seconde ligne, bien que je sois disposé à admettre la lecture de M. Renan, je ne voudrais pas me montrer aussi affirmatif que lui. Dans l'hébreu carré le *ayn* et le *tsadé* ne diffèrent que par le rejet fortement accentué vers la droite de la haste du *tsadé*. Or, ce caractère se présente-t-il ici? Je ne le vois pas bien nettement, et s'il est indiqué, certes il l'est bien parcimonieusement.

Je lis ensuite :

« Comme on le voit, l'orthographe de la seconde ligne » diffère de la première en deux points : 1° le nom propre » écrit צדן dans la première ligne, est écrit צדה dans la » seconde. Ce n'est pas là une différence bien impor- » tante. »

Je ne puis partager cet avis, et je vois là une différence si importante que j'en conclus que celui qui, plus tard, je ne sais à quelle époque, a voulu transcrire la ligne de syriaque, ne l'a guère bien lue, et l'a transcrite tout de travers. Au reste, il n'y a pas là un grand reproche à faire au tailleur de pierres, probablement illettré, qui a été coupable de cette transcription fautive.

« On peut, si l'on veut, ajoute M. Renan, voir dans la » première forme une sorte de nunnation, comme שלמה = سليمان = محمد

Sur ce dernier point nous ne pourrons jamais nous entendre.

Le nom biblique שלמה, prononcé Schelomoh par les Massorètes, est bien remplacé dans l'arabe actuel par la forme Souleyman ; mais, entre les deux, il y a eu la transcription grecque Σολομών qui a bien pu donner naissance à la forme arabe Souleyman. Les noms propres arabes beaucoup plus rapprochés de la forme hébraïque Schelomoh abondent en effet. Ainsi, je citerai un scheikh des Beni-Sakhar, dont j'ai eu fort à me louer, lors de mon premier

Digitized by Google

voyage, et qui s'appelait سلامه Selameh. Et si j'ouvre Freytag, je trouve la série suivante de noms propres se rattachant au même radical :

سليم
سليمان
سلمى nom de femme et d'homme.
سلام qui remplace parfois سليمان
سليمان

Dans la langue vulgaire, j'ai bien souvent entendu prononcer (en Syrie), les noms :

Sliman, nom d'homme, et
Slimah, nom de femme.

Ainsi à Naplouse, on voit dans le flanc du mont Hebal une grotte sépulcrale qu'on illumine le jeudi soir, et où toute la population place le tombeau d'une sainte femme nommée Slimah.

Enfin, admettons que la forme primitive du nom soit Saddah, la nunnation qu'invoque M. Renan en eût fait Saddatan et non pas Saddan.

Il paraît que je me suis bien mal expliqué, puisque mon savant confrère « ne comprend pas les difficultés de M. de » Saulcy sur le mot מלכתה. » Il s'agit d'une ligne écrite en caractères hébraïques, j'y cherche donc tout naturellement de l'hébreu, et le mot en question signifie tout simplement *sa reine*, comme s'il se rapportait à une personne ou à une chose du genre féminin.

C'est, dit M. Renan, une forme emphatique féminine conforme aux règles du chaldéen, qui se trouve dans le mot מלכתה. Cela est possible; mais j'admets bien plus volontiers l'autre explication qu'il donne immédiatement et qui me paraît excellente. « L'orthographe araméenne pure

Digitized by Google

» serait מלכתא. Cette substitution du ה à l'א final est un » hébraïsme qui n'est pas rare dans le Chaldéen biblique. » Déjà un peu plus haut, il avait dit avec toute raison : « Les » habitudes juives se trahissent dans l'orthographe du » second mot écrit מלכתה au lieu de מלכתא. On sait que » le chaldéen biblique substitue souvent l'orthographe hé- » braïque à l'orthographe araméenne, surtout en ce qui » concerne l'emploi du ה pour א. »

Je crois que la vérité est ceci : L'inscription araméenne préexistait. Je ne sais qui, je ne sais à quelle occasion, un Juif a voulu la transcrire en caractères hébraïques, et il l'a lue et transcrite tout de travers.

Il est certain que la forme araméenne ou chaldéenne מלכתא n'est pas introuvable dans la Bible. Nous n'avons, en effet, qu'à ouvrir le livre de Daniel pour la rencontrer. Ainsi, au chapitre V, verset 10, par exemple, nous la trouvons deux fois. Nous y lisons : עבד מלכתא דאמדת, etc. Quant à la forme מלכתה je ne pense pas qu'on la rencontre plus dans la Bible que dans le Talmud. Comment en chaldéen aurait-on écrit et exprimé l'idée *sa reine*, avec le pronom possessif féminin? exactement comme nous le trouvons sur notre tombeau. Comment donc alors déduire le vrai sens, de l'orthographe ?

Voilà les difficultés qui m'ont frappé. J'ose espérer que maintenant que j'ai mieux développé ma pensée, mon savant confrère en saisira complètement la portée.

A propos du nom que M. Renan lit *Sadda* ou *Saddan*, il s'exprime ainsi : « On ne peut pas même dire que ce soit là » un nom hébraïque. Les noms hébreux, en effet, sont peu » nombreux et peu variés. Sadda est un nom sémitique, » puisqu'il renferme un ד; ce n'est pas précisément un nom » juif. »

Je n'oserais, je l'avoue, trancher aussi résolument la question; de ce que nous ne connaissons pas encore un

Digitized by Google

nom, en effet, il ne me paraît pas suffisamment prudent de déclarer que ce nom n'a pas existé.

Je n'ai pas le dessein de rentrer ici dans la discussion relative à l'ancienneté de l'hébreu carré. J'ai dit et répété mon opinion assez souvent pour qu'il soit bien superflu d'y revenir une fois de plus. Je me bornerai donc à quelques simples observations que me suggère la lecture du mémoire de M. Renan. Le caractère carré, dit-il, « est d'ori-» gine araméenne, comme le prouve son évidente similitude » avec le palmyrénien. » Cette similitude je suis bien loin de la contester. Mais qui a fait emprunt à l'autre, du juif ou du palmyrénien? Nous l'ignorons, bien qu'il y ait plus d'apparence de vérité à ce que l'écriture de la nation riche et puissante des Juifs ait été empruntée par la faible population des Tadmorites, dont la ville d'ailleurs fut fondée par Salomon. M. Renan ajoute que l'alphabet carré n'a pu être employé par le peuple juif, que quand celui-ci se trouva en contact avec les Araméens?

Qu'était donc Abraham, le père du peuple juif, sinon un Araméen de pur sang? Et, si nous faisons abstraction de l'influence de cette origine, à quelle époque de son existence, comme nation concrète, la race juive ne fut-elle pas en contact perpétuel avec les Araméens?

« En supposant même, contre toute vraisemblance, ajoute » mon savant confrère, que l'alphabet carré fût employé » avant la captivité, comment admettre qu'on y pratiquât » les ligatures et les séparations de mots dont notre inscrip-» tion offre de si curieux exemples? Les ligatures sont un » fait relativement moderne. »

J'admets volontiers cet aphorisme, mais avec ses corollaires forcés, bien entendu, et ces corollaires les voici :

L'inscription du tombeau des Beni-Hezir, et celle du sarcophage découvert par moi, offrent des ligatures qui sont un fait relativement moderne; c'est bien là l'avis de M. Renan,

Digitized by Google

Or, comme ces deux textes sont les plus anciens qui nous soient connus jusqu'ici et qui nous offrent l'écriture carrée des Juifs, il en résulte qu'à cet état l'écriture en question était relativement moderne, et déjà modifiée par le temps. Dès lors cette écriture était antérieure de bien des siècles probablement, mais sans ligatures, j'en demeure d'accord. C'est, avec cette théorie, une conséquence qu'il n'est pas possible d'éluder.

Quant à la langue en elle-même, M. Renan dit : « Com-» ment admettre une inscription en chaldéen à Jérusalem, » sur le tombeau d'une reine juive de la famille de David ? » Le chaldéen ne gagna du terrain chez les Juifs qu'à partir » de la captivité. Le verset chaldéen qu'on lit dans Jéré-» mie (x, 11) est, de l'aveu de tous, le résultat d'un erreur » de copiste, le Targum s'étant substitué en cet endroit à » l'original, ou bien une glose marginale s'étant introduite » dans le texte. »

Je me contenterai, à propos de ce verset, de transcrire la note du savant traducteur de la Bible, M. Cahen :

« Ce verset est chaldéen. Les commentateurs d'après la » paraphrase chaldaïque disent que c'est le commencement » d'une lettre, peut-être seulement le fragment d'une lettre » que Jérémie a envoyée à ceux qui étaient en captivité chez » les Assyriens. Rosenmüller objecte à cela que la langue » de ceux-ci n'était pas le chaldéen, mais le médo-persan. » Houbigant suppose que ce verset peut, d'une version chal-» déenne accompagnant le texte hébreu, s'être glissé dans » ce texte même. Mais alors qu'est devenu le texte hebreu » de ce verset? »

Cela montre que l'accord n'est pas unanime sur le compte de ce verset.

Maintenant, comment une inscription en chaldéen peut-elle se trouver à Jérusalem sur le lombeau d'une reine juive de la famille de David ? Je l'ignore ; certes, je n'ai pas la

Digitized by Google

prétention d'expliquer, ni celle de nier ce que je ne comprends pas.

Cette inscription offre-t-elle d'ailleurs un tracé monumental? Vraiment, non; c'est un *graffito* et rien de plus. Par qui, pourquoi a-t-elle été mise sur le tombeau? Je n'en sais rien. Le tombeau lui-même n'est qu'ébauché. Pourquoi? je ne le sais pas non plus. Or, si, par hasard, ce sarcophage avait été soumis à une translation, nous pourrions saisir une raison de la présence du nom du personnage qu'il contenait, et à ce propos je dirai que je ne sais pas s'il ne serait pas possible de découvrir, en cherchant bien, un indice de cette translation. M. Victor Guérin se chargera prochainement [1], je l'espère, du soin de mettre en lumière un fait dont la découverte lui appartient, et dont la constatation dissipera peut-être bien des doutes.

M. Renan ajoute :

« Comment enfin admettre que le tombeau d'une reine » de la famille de David ait pu porter à côté de l'inscription » chaldéenne une inscription syriaque en caractère estran- » ghelo? Admettons que l'estranghelo remonte, dans ses » traits essentiels, fort au-delà de l'époque à laquelle appar- » tiennent les plus vieux spécimens que nous en connais- » sons : on croira bien difficilement qu'il ait pu garder pen- » dant six ou huit siècles une telle identité dans les traits les » plus minutieux de sa physionomie. »

S'il était une fois démontré qu'il s'agit réellement d'une reine de la famille de David, il faudrait bien admettre le fait, tout inexplicable qu'il semblerait. Il en est ainsi de toutes les théories formulées *a priori* et qu'un seul fait peut

[1] M. Guérin a, depuis la rédaction de ce travail, établi, à l'aide de textes bibliques, que les tombeaux des Rois ont très-probablement été transférés du Mont-Sion au point où ils sont aujourd'hui, et cela après la captivité. Avec ce nouvel élément à apprécier, il me semble que la question du tombeau des rois de Judas a fait un pas immense.

Digitized by Google

renverser au premier jour. Mais, d'ailleurs, M. Renan n'a t-il pas répondu lui-même à l'argument qu'il tire de l'impossibilité de croire que l'estranghelo ait pu garder pendant six ou huit siècles une telle identité dans les traits les plus minutieux de sa physionomie. Cette impossibilité ne saurait exister pour lui. En effet, il déclare que la première ligne de notre inscription est de l'estranghelo pur, malgré les différences radicales que j'ai signalées et qu'il ne peut méconnaître. Or, entre la date qu'il assigne à l'inscription et celle des manuscrits estranghelo les plus anciens, ou de l'inscription d'Edesse du temps de Justinien, il n'y a guère moins de six cents ans. Pourquoi donc la persistance postérieure au tracé de notre inscription n'a-t-elle rien qui doive nous surprendre, si la persistance antérieure est si difficile à admettre? Il ne faut pas employer deux poids et deux mesures, et ce qui paraît simple et naturel après le premier siècle de l'ère chrétienne, ne saurait *a priori* être ni moins simple ni moins naturel avant.

Tout cela dit, M. Renan met de côté la dynastie de David et déclare « qu'obligé de chercher après la captivité une » dynastie à laquelle ait appartenu notre reine Sadda, nous » n'avons de choix qu'entre les Asmonéens, les Hérodes et » la famille d'Hélène, reine d'Adiabène...

» On ne conçoit guère, ajoute-t-il, comment les Asmo- » néens, représentants si exclusifs du judaïsme, auraient » fait tracer sur leurs tombeaux une inscription bilingue, » une inscription où le texte étranger eût tenu la première » place. Les légendes des monnaies de ces princes sont, » comme on sait, en hébreu pur. »

Ici M. Renan, qui, je le crois, n'a pas porté ses investigations sur la numismatique judaïque, commet une erreur que je voudrais voir disparaître de son intéressant mémoire.

Depuis Jean Hyrcan, jusqu'à l'avénement d'Hérode le

Digitized by Google

Grand, les monnaies des princes asmonéens sont presque toujours bilingues, et elles offrent à la fois des légendes grecques et des légendes hébraïques. Il y en a même parmi celles d'Alexandre Janneas qui n'ont qu'une légende grecque.

« Pourquoi, ajoute mon savant confrère, ce premier texte » syrien, surtout dans un endroit qui n'était pas destiné à » frapper les yeux? »

Pourquoi la présence du texte syrien? je ne me charge pas de l'expliquer. Mais que ce qui rend le fait plus inexplicable, soit la présence de cette inscription dans un endroit qui n'était pas destiné à frapper les yeux, c'est ce que je ne saurais comprendre. Les inscriptions funéraires des sarcophages si bien cachés de l'Egypte, par exemple, étaient-elles destinées à frapper les yeux? Personne, je crois, ne soutiendrait cela.

Quoi qu'il en soit, j'accepte et prends pour bonnes les démonstrations produites par mon savant confrère pour établir que ni les Asmonéens ni les Hérodes n'ont aucune prétention à faire valoir sur la propriété des Qbour-el-Molouk. Et comme, dans un mémoire qui a précédé celui-ci, j'ai fait voir que la famille d'Hélène n'en avait pas plus, nous voici de nouveau en présence d'un sépulcre dynastique et d'une tombe de reine qui ne peut appartenir ni à la famille des Asmonéens, ni à celle des Hérodes, ni à celle de la reine d'Adiabène.

Que reste-t-il donc en fait de dynastie à supposer enterrée dans ce magnifique monument? Il me paraît désormais superflu de répondre. Il n'est pas moins superflu de discuter toutes les assertions qui découlent, dans le mémoire de mon savant confrère, de l'identité impossible des Qbour-el-Molouk et du tombeau d'Hélène.

Il se trouve, toutefois, parmi les arguments proposés par M. Renan en faveur de sa thèse, une citation que j'avais tout

Digitized by Google

intérêt à vérifier et qui malheureusement n'a pas toute la valeur qu'il lui attribue.

Je veux parler « de la similitude de la partie estranghelo » de l'inscription, surtout du mot avec le mot » 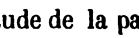 d'une monnaie de la Mézène qui est du pre- » mier siècle de notre ère. » (Langlois, Numismatique des Arabes avant l'islamisme, p. 76, 77, pl. II, 8.)

J'ai bien vite recouru à la médaille ainsi désignée, or, comme elle est la seule des monnaies de la Mésène de ce recueil, qui n'offre pas de légendes exclusivement grecques, je ne pouvais guère commettre de confusion. Inspection faite de la figure indiquée, il m'a été impossible de reconnaître dans les légendes de cette médaille le mot estranghelo en question.

Le livre de M. Langlois étant à la bibliothèque de l'Institut, rien de plus facile que de vérifier le fait. Or, voici les légendes que porte la médaille : 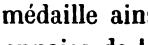 et 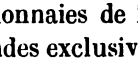

Où est là-dedans le mot 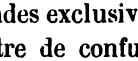 , si semblable au mot 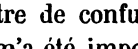 de notre inscription, j'avoue que je ne le trouve pas.

Le même ouvrage contient (pl. IV, n. 2 et 3) deux pièces attribuées à Mannus VIII, roi d'Edesse, contemporain d'Adrien et d'Antonin. Les légendes de ces deux pièces lues Maannou-Malek nous offrent les deux groupes :

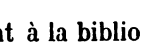 et 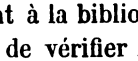

comme représentants du mot מלך.

J'avoue que dans ceux-là encore je ne trouve pas grande ressemblance avec le mot de notre inscription de Jérusalem.

Je cherche donc vainement les traces de cette identité que j'aurais été si heureux de constater.

Digitized by Google

En résumé, l'inscription funéraire que l'on voudrait attribuer à une reine de la famille d'Hélène, reine d'Adiabène, reste toujours à expliquer et à appliquer. J'ai démontré, je crois, qu'elle ne peut appartenir à une femme de cette famille, puisque cette famille n'a jamais été enterrée dans ce caveau sépulcral. Il faut donc chercher, et trouver mieux si c'est possible.

Encore un mot et j'ai fini.

Le texte syrien de notre inscription funéraire qui est de l'estranghelo pur, suivant mon savant confrère, présente, ainsi que je l'ai dit, un *qaf* et un *ta* qui ne ressemblent en rien à l'estranghelo. Dans le mémoire que je viens d'analyser, il n'est pas dit un mot de ce *qaf*, je le regrette. Quant à la présence du *ta* en question, voyons comment elle est expliquée.

« Les deux dernières lettres de la première ligne n'ont » rien qui s'écarte de l'estranghelo pur. Seulement, il semble » que le lapicide avait d'abord écrit ܩܬ et qu'il a subs » titué le ܬ dans l'intervalle des deux lettres. De la sorte, » le ܬ n'est pas lié à la lettre précédente comme il devrait » l'être. S'il se joint presque à l'ܩ, ce n'est pas là une li- » gature comme le croit M. de Saulcy, mais un simple rap- » prochement, qui n'est même pas rigoureux. Que le ܬ » n'ait pas de petite boucle à gauche, ainsi qu'il l'a dans les » manuscrits, c'est là une circonstance insignifiante. Cette » boucle n'est pas essentielle à la lettre. C'est un trait de cal- » ligraphie propre aux manuscrits, et qu'on ne devait pas » s'attendre à trouver dans le caractère épigraphique. On » voit d'ailleurs dans notre inscription un lapicide mala- » droit, peu maître de son outil, et qui certainement n'eût » pu rendre sur la pierre un trait aussi difficile. »

Véritablement il ne m'est pas possible de laisser passer ce paragraphe sans formuler la protestation que sa lecture fait

Digitized by Google

naître dans mon esprit. Ainsi, on suppose d'abord que celu qui a gravé l'inscription, a commencé par écrire Roi, au lieu de Reine. Il était certes un bien piètre écrivain, celui que l'on a choisi pour cela, si sur deux mots en tout il en a estropié un d'une manière aussi inconcevable. Cette hypothèse est faite pour expliquer comment le n'est pas lié comme il devrait l'être à la lettre précédente.

Je le veux bien, passe pour celui-là. Mais le *qaf*, qui, dans l'estranghelo pur se lie aussi bien à la lettre qui le précède qu'à celle qui le suit, comment se fait-il qu'il soit si parfaitement isolé ici, et si parfaitement différent surtout de l'estranghelo? Ce *qaf* aurait-il donc été omis d'abord par le lapicide? J'ai déjà dit et je répète que je regrette très-vivement que mon savant confrère ne se soit pas occupé de cette lettre essentielle. Le *ta* et l'*olaf*, suivant M. Renan, ne forment pas une ligature, comme je le prétends, mais un simple rapprochement qui n'est même pas rigoureux. L'estampage est là, et je ne puis mieux faire que de renvoyer à son examen.

Ce qui, dans tout ce paragraphe, me frappe le plus, c'est la phrase suivante : « Que le n'ait pas de petite boucle à » gauche ainsi qu'il l'a dans les manuscrits, c'est là une cir- » constance insignifiante. Cette boucle n'est pas essentielle à » la lettre. » Mais cela est très-grave ! car autant vaudrait dire que, dans notre écriture, la boucle latérale d'un D ou d'un P n'est pas essentielle à la lettre; que dans l'écriture grecque le Φ et le P majuscules peuvent être indifféremment écrits l'un pour l'autre. Je ne pourrai jamais admettre que les signes et soient identiques, ni que l'emploi de l'un à la place de l'autre, n'empêche pas la complète identité de l'écriture.

Voilà mes doutes; je ne désire rien plus que de voir mon savant confrère les dissiper.

F. DE SAULCY.

Digitized by Google

POÉSIE ET RELIGION

DE L'INDE ET DE LA GRÈCE [1]

Les Indiens et les Grecs, ces deux peuples célèbres, ces glorieux civilisateurs du monde ancien, ont eu une origine commune. Les rapports de langage, de traditions, de physionomie même, des Aryas de l'Inde et de la Perse avec les Yavanas ou Ioniens de l'Asie mineure et de la Grèce, sont tellement irrécusables qu'ils dispensent de toute démonstration. Et, quoique l'antiquité ait ignoré cette fraternité primitive, des sages comme Pythagore, des conquérants comme Alexandre, en ont eu le vague instinct dans leurs explorations scientifiques ou belliqueuses.

Mais quel contraste la suite des siècles, sous l'influence de climats et de destinées diverses, n'a-t-elle pas produit chez ces peuples, au moment même de leur efflorescence; contraste que je voudrais, Messieurs, étudier aujourd'hui succinctement devant vous.

Nous ne parlerons pas ici de la décadence qui, pour les deux nations, a commencé il y a dix-huit siècles, chez les

[1] Cette remarquable étude, dont nous offrons la primeur à nos lecteurs, a été lue le 12 novembre dernier, à l'ouverture du cours de grammaire et de philologie comparée, professé à la Sorbonne par le savant président de l'Athénée oriental, M. Eichhoff, correspondant de l'Institut.

Digitized by Google

Grecs, par la conquête romaine, chez les Indiens par le mélange toujours plus nombreux de peuplades inférieures qui, du midi, refluaient vers le nord, et altéraient les croyances primitives.

Nous ne parlerons pas de cette triste époque du moyen âge, où les luttes mesquines du Bas-Empire énervèrent et étouffèrent presque entièrement les nobles élans du génie grec ; ni de ce moyen âge indien, plus triste encore, où les délirants Pourânas, ces poëmes mythologiques absurdes, consacraient une trimurti monstrueuse, que l'on regarde à tort comme la base de l'indianisme, et se raidissaient avec fureur contre les sages maximes de Buddha-Sakhyamuni, l'ami des hommes; ce sage, dont la doctrine, hélas ! n'est restée pure que de son vivant.

Nous ne parlerons pas des rêveries de quelques-uns de ses disciples, ni des inductions erronées qu'on a voulu tirer du *nirvana*, disparition corporelle et nullement spirituelle, comme l'aurait été le *nastika* ; absorption de l'âme dans la béatitude suprême, et non pas anéantissement de l'existence. Car quel homme raisonnable pourrait s'imaginer que deux ou trois cents millions de créatures humaines ont vécu et vivent encore en prières continuelles, afin d'obtenir leur anéantissement !

Si quelques sophistes indiens l'ont écrit (ce que je suis loin de nier) dans ces interminables volumes où l'on vogue, à grande perte de temps, sur un océan sans rivage, ce n'est pas là la croyance populaire, ce n'est pas le sentiment intime qui vibre au fond de tant de cœurs, à Ceylan, au Tibet, en Mongolie, dans la Chine même, où le culte des ancêtres prouve assez la croyance dans l'immortalité. Sainte croyance, seul phare de l'homme dans son pélerinage terrestre, suprême espoir du simple et du sage, que ne parviendra jamais à étouffer le scepticisme ancien ou moderne !

Digitized by Google

Mais, sans nous arrêter à ces périodes de luttes qui commencèrent des deux côtés à l'époque même où le Christianisme allait régénérer l'Occident, attachons-nous à l'âge d'or de la Grèce qui fut également celui de l'Inde, du neuvième au troisième siècle avant notre ère, et constatons les rapports et les différences que présentent entre elles ces deux nobles nations. Les rapports de langage, de traditions, de physionomie, sont, disons-nous, incontestables. Et cependant quelles différences dans les monuments de leur grandeur, dans leurs compositions littéraires, leurs œuvres artistiques, leurs croyances religieuses; quelle opposition entre la mobilité inépuisable du génie grec, se jouant au milieu de la vie active sous les formes brillantes de l'épopée, de l'ode, de la tragédie, de l'histoire, de l'éloquence; et le génie indien si vaste, si majestueux dans ses images, si énergique dans ses préceptes, mais si calme, si austère dans le récit des événements terrestres, qu'il ne regarde que comme un mirage, dont la réalité est dans le ciel.

Où trouverons-nous la raison de ces divergences frappantes chez des peuples dont les premiers instincts ont dû être les mêmes, quand leurs aïeux campaient ensemble sur les versants de l'Himâlaya? Chaque peuple a, selon nous, sa mission sur la terre, et la Providence, en assignant à l'activité humaine divers pays, divers climats, a voulu que des qualités différentes se développassent sur la surface du globe comme les germes féconds d'un glorieux progrès.

Considérons l'aspect de la Grèce, cette terre privilégiée où descendirent, des sommets de la Thrace, les antiques colons venus d'Orient. Un sol légèrement ondulé, où des montagnes de grandeur moyenne, ceintes d'un léger bandeau de neige, ombragées de vertes forêts, s'échelonnent mollement jusqu'au rivage qu'entoure et que festonne une mer d'azur. Des cours d'eau, limpides comme le cristal, se précipitant des vallées vers la plaine, où bientôt devaient surgir

Digitized by Google

des cités populeuses. Le rivage, découpé en mille baies, en une foule de ports naturels, invitant à la navigation, aux découvertes, aux échanges de commerce avec ces îles innombrables, riches en produits de tous genres, qui émaillent le riant archipel. Le voisinage de l'Asie Mineure, celui de l'Italie méridionale, appelant vers d'heureux rivages, vers des terres vastes et fertiles, des essaims de jeunesse hardie, entreprenante et ingénieuse, échappés à la mère patrie. Bientôt des chefs étrangers, imbus de la civilisation antique de l'Egypte, de la Phénicie, viennent former aux arts de la paix, en états réguliers, ces populations actives; les villes s'unissent entre elles par les solennités du culte, les jeux publics, les assemblées nationales. Et au-dessus de cette société naissante, qui étend ses rameaux vivaces des sommets de l'Olympe aux rivages de la Crète, des confins de la Phrygie à la mer Tyrrhénienne, un ciel pur, un climat tempéré par les brises bienfaisantes sous un soleil radieux; l'aspect de la nature dans toute sa grâce, sous ses teintes les plus séduisantes; des jours sereins et des nuits transparentes, tout ce qui peut ravir les sens et produire une douce sérénité. Puis, dans le peuple même, des âmes de feu, des caractères ardents, énergiques, une lutte incessante d'amour propre entre ces États en progrès, entre ces Républiques rivales; l'aspiration constante vers ce qui est grand et noble, un sentiment exquis de l'art, une délicatesse de sensations se réflétant dans toutes les œuvres, édifices, statuaire, peinture, prose, poésie, que j'aurais dû nommer d'abord, poésie inspiratrice, entraînante, inépuisable, qui, depuis Homère, depuis Orphée, jusqu'à l'école d'Alexandrie, n'a cessé d'exalter, d'électriser le génie grec; et nous aurons ainsi une idée du rôle assigné par la Providence à ce peuple dont la haute culture devait rayonner sur l'Europe.

Jetons maintenant les yeux sur l'Inde, séparée de la

Digitized by Google

Grèce par d'immenses espaces, qu'une tradition commune a cependant su franchir, sur l'Inde antique congénère à la Grèce par la langue, par les traits du visage et l'essor de l'intelligence, et cependant si différente par les mœurs, les monuments, les impressions de la nature. Ici des montagnes gigantesques, dont la cime se perd dans les nuages, que couronnent d'éternels frimats, versant de leurs flancs des fleuves immenses, qui, à travers des forêts séculaires peuplées d'animaux redoutables, s'élancent de rochers en rochers, de vallées en vallées vers une terre de feu, que le soleil brûlerait sans les épais ombrages que ravivent des pluies diluviennes. De là, d'étonnants phénomènes, sans cesse variés, sans cesse changeants, des orages effroyables et des aurores vermeilles, des journées dévorantes et des nuits enchanteresses, d'immenses tapis de fleurs et des jungles abrupts où retentissent les rugissements des tigres et les luttes gigantesques des éléphants. Figurons-nous les pâtres Aryens, descendant avec leurs troupeaux sur les bords de l'Indus, nomades pacifiques quoique armés, rencontrant à chaque pas des obstacles, mais persévérant, pleins de foi, dans leur lointain pélerinage, dressant à chaque station des autels rustiques, où les chefs de famille offraient des libations et des prières au Dieu inconnu, manifesté sous la forme mobile des éléments. Telle est l'origine des Védas, telle fut sans doute en Thrace celle des chants orphiques, dont la Grèce conserva si longtemps le souvenir. Bientôt cependant les tribus s'organisent, les peuplades se séparent; les plus puissantes s'avancent en se disciplinant vers le Gange, centre sacré de la civilisation indienne, où les brahmanes, issus des premiers patriarches, établissent avec l'aide des guerriers cette hiérarchie religieuse et militaire, à laquelle se soumettent les cultivateurs, les serviteurs. Le Code de lois attribué à Manus, l'intelligent, prototype de l'humanité, vient sanctionner cette organisation formidable, qu'a-

Digitized by Google

doptent tous les chefs des Etats. L'immobilité orientale s'établit dans les préceptes, dans les coutumes, mais non dans ces cœurs enthousiastes, pénétrés d'aspirations sublimes. De sages anochèrotes se retirent dans les forêts pour sanctifier et épurer leurs âmes, des poëtes inspirés ravivent et consacrent les nobles souvenirs patriotiques. La Ramaïde, la Bharatide, ces poëmes immenses, éblouissants, surgissent entourées de la vénération des peuples. C'est l'apogée de la civilisation indienne, époque de foi, d'héroïsme, de vertu, où Brahma, le dieu suprême, domine encore la création; où tous les éléments personnifiés, et Vishnus et Civa eux-mêmes, ne sont que les ministres d'une sagesse équitable, attentive, bienfaisante, éternelle.

Arrêtons-nous donc pour considérer un instant l'Inde et la Grèce à cette époque ancienne, sans parler de leurs chutes ni de leurs relèvements, de la Grèce si longtemps asservie, humiliée, que nous voyons avec bonheur revivre à la liberté et à la foi chrétienne; de l'Inde, que l'islamisme a conquise et transformée, mais où, après tant de déchirements, il a produit une littérature nouvelle et curieuse, dont nous pouvons saluer ici le consciencieux et élégant interprète. Bornons-nous à l'antiquité, et voyons quelles qualités éminentes, mais opposées, le pays, le climat, les mœurs et les croyances ont produites, du neuvième au troisième siècle avant notre ère, dans la civilisation des Grecs et dans celle des Indiens.

Chez les Grecs tout est subjectif, tout se rapporte à l'homme dans son développement le plus gracieux, le plus complet; chez les Indiens tout est objectif, la nature domine, la nature extérieure inséparable de ses rapports avec le ciel.

Comparons un instant la peinture des deux villes puissantes autour desquelles se déroulent les drames émouvants de l'Iliade et de la Ramaïde; nous y trouverons déjà

Digitized by Google

le même contraste d'activité personnelle et de contemplation enthousiaste. Homère ne s'arrête guère à décrire Troie et la plaine qui l'entoure, si ce n'est qu'il mentionne le Xanthe, le Scamandre, et les hautes murailles, inaccessibles aux Grecs. Mais lorsque Hector, après sa victoire, campe entre la ville et le rivage, les feux allumés par sa nombreuse armée fournissent au poëte un ravissant tableau.

« Les guerriers, pleins d'espoir, occupèrent pendant la nuit toute la plaine, en allumant partout des feux. Ainsi, quand l'armée des étoiles entoure la lune resplendissante sous la voûte sereine du ciel, on voit se dessiner au loin les caps, les collines, les forêts; l'éther immense s'ouvre aux regards, et fait briller toutes ses constellations que le pâtre contemple avec joie. Tels brillaient, entre le Xanthe et la ville, les feux reflétés sur les murs. Mille fanaux brûlaient dans la plaine, éclairant chacun cinquante hommes; et c'est ainsi que guerriers et chevaux attendirent le retour de l'aurore. »

Le chantre indien, au contraire, non content d'une peinture détaillée qu'il a faite des splendeurs de Lancâ, capitale de l'île de Ceylan, magique séjour du tyran Ravana, déploie encore une vue d'ensemble quand Râma, avant la bataille, gravit avec ses auxiliaires une haute montagne qui domine la contrée.

« Ombragée de tamalas et d'asocas, entourée d'arbres aux branches fleuries et aux tiges émaillées de lianes, Lancâ resplendissait sous leur brillant feuillage comme la ville immortelle d'Indra. Là s'étendaient de frais bosquets, des gazons verts, odorants, diaprés; partout des fleurs, partout des fruits, partout des arbres déployant leurs bourgeons et leurs fruits, comme les hommes étalent leur parure.

Digitized by Google

» Forêt délicieuse, ravissante, réunissant les dons de toute saison ; belle comme la plaine aux mille chars, comme le jardin des nymphes célestes ; forêt qu'anime le murmure des abeilles, le chant du kokila, des cris des vanneaux, des colombes et des paons, qui se répondent dans sa vaste étendue.

» Sur le mont Trikuta, aux trois faîtes, se dresse vers le ciel une cime haute comme un nuage, couronnée de verdure, polie à sa surface comme un luisant miroir ; cime vaste, puissante, fortunée, que les aigles ne peuvent franchir, que la pensée même n'ose atteindre ; c'est là que l'artiste divin posa Lancâ, la ville de Ravana. »

Maintenant que se passe-t-il autour de ces cités, centres animés de si grandes luttes? Autour de Troie, des combats incessants, variés par d'émouvantes péripéties ; l'assemblée des chefs, la dispute d'Agamemnon et d'Achille, le duel interrompu de Pâris et de Ménélas, la victoire d'Hector et la mort de Patrocle, le réveil du guerrier invincible, la mort d'Hector, la perte de Troie ; le tout semé d'admirables épisodes, de scènes dramatiques d'une vérité frappante, de caractères si fortement empreints de vie, de passion, d'individualité, qu'ils ont traversé tous les siècles, enrichissant d'imitations brillantes les scènes tragiques de la Grèce, de l'Italie et de la France. Privilége unique d'un génie qui a su embrasser l'humanité entière dans ses conceptions palpitantes, toujours jeunes, jamais épuisées !

Mais autour de qui s'agite ce monde grec, pour qui tant de guerriers prodiguent-ils leur vie, et laissent-ils leurs épouses expirer dans le deuil? Pour une femme, la plus belle de toutes quant aux grâces extérieures du corps, mais la plus méprisable quant à l'âme. Il suffit de nommer Hélène sans insister davantage sur ses actes, qu'Homère, aussi délicat que sublime, a su couvrir d'un voile de pudeur.

Digitized by Google

Mais quel rôle jouent les dieux dans cette lutte immense de l'Europe soulevée contre l'Asie pour venger l'enlèvement d'une femme? Embrassent-ils le parti de la justice, ménagent-ils l'innocent pour punir le coupable? Sont-ils d'accord entre eux dans leur radieux Olympe, et dominent-ils bienfaisants, équitables, les discordes passionnées des hommes? Bien loin de là, ils subissent leurs passions; ils les exagèrent même par leur violence, par leurs haines personnelles, par leurs querelles domestiques; et Homère devait lui-même rougir de cet abaissement des croyances religieuses, lui qui, se relevant quelquefois, par l'essor spontané de son génie, peignait Jupiter ébranlant l'univers d'un signe de tête, Neptune traversant l'océan en trois pas, ou Hector, plus grand que l'un et l'autre, s'écriant dans son mâle enthousiasme :

« Vous observez le vol des oiseaux, s'ils se dirigent gauche ou à droite; pour moi je ne me confie qu'en Jupiter, qui gouverne les dieux et les hommes. Défendre sa patrie est le noble augure! »

Homère, qui a eu ces élans de foi véritable, est cependant forcé, par l'avilissement des croyances, de nous peindre ainsi l'assemblée des dieux :

» Jupiter monte à l'Olympe, il entre dans son palais, et aussitôt les dieux, quittant tous leurs siéges d'or, s'avancent au-devant de leur père, car aucun d'eux n'oserait manquer à cet hommage. Lui-même il s'assied sur son trône; mais Junon, qui n'ignore pas son entrevue matinale avec Thétis, la fille gracieuse de l'Océan, lui jette ces paroles de reproche :

» Quelle immortelle, ô dieu trompeur, a délibéré avec toi? Tu aimes toujours à combiner sans moi des trames secrètes, et jamais tu ne me fais connaître volontiers ce que tu médites ?

Digitized by Google

» Jupiter lui répondit : ô Junon n'espère pas connaître toutes mes pensées; elles pourraient t'être amères, bien que tu sois mon épouse..... »

Je ne continue pas; qui ne connaît la suite de ce passage, l'arrivée de Vulcain faisant rire l'assemblée, le songe perfide envoyé à Agamemnon par Jupiter lui-même, et cette hécatombe de héros périssant par une ruse céleste, et l'innocence et le crime confondus sous le niveau impassible du Destin, divinité inflexible et sourde, sous laquelle s'agitent toutes les passions des dieux en se jouant des passions humaines! Quelle ombre aux peintures de héros que nous venons d'esquisser tout à l'heure, quelle dégradation des croyances religieuses, relevée, je l'avoue plus tard, par les poëtes tragiques et lyriques, par des philosophes éminents. Mais, ne considérant ici que l'épopée, quel contraste entre l'antiquité grecque et cette antiquité indienne, si peu comprise jusqu'ici parmi nous?

Autour de Lancâ s'agitent également des passions violentes; d'un côté Râma, le sage et vaillant héros, accompagné de ces hommes des forêts que le poëte transforme en satyres gigantesques, mais intelligents, conformément aux anciennes légendes grecques des Centaures, des Lapithes, des Lotophages. De l'autre Ravana, ce tyran ravisseur entouré de ses hommes de mer, de ces pirates au teint basané, changés en vampires dévastateurs qui traversent et infestent les airs. J'avoue qu'ici les formes sont étranges et répugnent à nos habitudes; mais sous ces formes étranges palpitent des cœurs d'hommes : et toutes les émotions, non-seulement de la colère, de l'ambition, de la vengeance, mais de l'amitié, du dévouement, trouvent place dans ces mobiles tableaux.

D'ailleurs l'humanité sous ses formes naturelles apparaît

Digitized by Google

assez largement dans les premiers livres du poëme, à la cour du roi, où se passe une scène sublime d'abnégation et de piété filiale, et dans ces bois sacrés, où la même vertu, la même persévérance accompagne le héros. Mais nous choisissons, à dessein, le sixième livre, ce livre de combats, qui à la première vue est le plus excentrique, et qui, à la fin, devient le plus touchant.

En effet autour de qui s'agitent toutes ces luttes, toutes ces péripéties douloureuses? Autour d'une femme belle comme Hélène, admirée des dieux et des hommes, moins encore pour sa beauté que pour ses vertus; car, dans l'antiquité indienne, c'est la pureté de l'âme qui produit la beauté du corps. Enlevée malgré elle, par ruse et par violence, résistant aux menaces les plus terribles comme aux promesses les plus séduisantes, triomphant de toutes les illusions en subissant les plus cruelles épreuves, intacte dans un monde corrompu, abandonnée de tous, excepté de sa conscience, Sitâ s'élève par sa grâce modeste et sa constance admirable au-dessus de toutes les héroïnes. Son cœur est aussi tendre que son courage est ferme. Sollicitée, après la victoire de Râma, à laisser punir ses noires persécutrices qui l'avaient accablée d'outrages : « Non, dit-elle, elles n'ont fait qu'obéir à la volonté cruelle de leur maître. Esclave moi-même de l'imperfection humaine, irais-je punir de malheureuses esclaves? »

Amenée ensuite devant son époux qui doute un instant de sa foi après une captivité si longue, la noble femme invoque la lumière qui voit tout, pénètre tout, purifie tout, et, après un regard d'adieu donné encore à l'époux qui la méconnaît, elle se précipite dans la flamme du bûcher allumé pour le sacrifice.

Mais quel est ici le rôle des dieux? Restent-ils impassi-

Digitized by Google

bles, ou se partagent-ils en deux camps comme dans l'Iliade, accablant tour à tour les infortunés mortels? Non, tous les dieux, c'est-à-dire tous les génies personnifiés de la nature, réunis autour de Brahma, descendent des hauteurs célestes pour sauver et glorifier la vertu.

« Aux cris de compassion de l'assemblée entière des deux armées, victorieuse et vaincue, Râma reste immobile, le cœur brisé, les yeux inondés de larmes. Soudain les génies de la nature apparaissent tous, sous l'égide de Brahma, le créateur de l'univers. Tous, planant sur des chars semblables à des soleils, environnent la ville de Lancâ, et s'avancent vers le héros, à qui Brahma lui-même atteste la pureté de Sitâ.

» Cependant la flamme douce et sereine avait respecté la jeune épouse; et soudain, incarné dans un corps lumineux, Agnis, génie du feu, s'élance et soutient Sitâ. On la voit, comme la tendre aurore, étincelante de joyaux d'or, à la robe rayonnante, à la molle chevelure, aux fraîches guirlandes de fleurs, belle de grâce, plus belle de vertu, passer des bras du dieu sur le sein de Râma. »

Le héros, revenu de son erreur funeste, reçoit plein d'émotion l'épouse fidèle, et, se relevant de sa chute par un élan sublime, il répond à son père glorifié qui lui offre toute grâce excellente en récompense de ses victoires. « Je n'en demande qu'une seule, pardonne à mes ennemis! »

Voulons-nous considérer maintenant le séjour que les poëtes de la Grèce et de l'Inde assignent aux dieux et aux âmes vertueuses, dignes de les rejoindre dans l'immortalité? Homère, qui représente dans l'Iliade l'Olympe comme un brillant palais, réservé aux dieux seuls, fait, comme on le sait, dans l'Odyssée, une peinture affligeante du sort des

Digitized by Google

âmes, des ombres gémissantes des héros. Toutefois on remarque au quatrième chant quelques vers sur les Iles fortunées :

« Aux confins de le terre sont les Champs-Elysées, où la vie des hommes est bienheureuse, où le souffle calme et pur du zéphir s'élève sans cesse des rives de l'Océan. »

Hésiode enchérit un peu sur cette peinture passablement maigre. Elle s'étend et se développe dans les vives images de Pythagore, de Platon et surtout de Pindare, ce grand génie si peu compris, si peu étudié, dont M. Villemain nous a le premier bien fait connaître les nobles aspirations.

« Ceux qui, trois fois, ont su garder leur âme de tout entraînement vers le mal, suivront la voie divine qui mène au séjour de Saturne, où les brises de l'Océan rafraîchissent les Iles fortunées, où naissent des fleurs d'or qui émaillent les forêts verdoyantes ou qui s'épanouissent sur les mers, offrant aux bienheureux des guirlandes toujours fraîches pendant que de pures libations fument en l'honneur des dieux immortels. »

Dans cette riante peinture, éloquemment développée par Virgile, nous sommes cependant loin du ciel des bienheureux, tel que le peignent les poëtes de la Ramaïde et de la Bharatide. Empruntons à ce dernier poème quelques traits de l'ascension d'Arjuna, noble guerrier, admis pendant sa vie à visiter le séjour céleste.

« Abandonnant le sommet de la montagne sur laquelle il avait accompli une austère pénitence, Arjuna, rayonnant de joie, s'élance dans le char divin qui s'élève à travers les airs. Parvenu ainsi à des régions inaccessibles aux terrestres mortels, il y trouve des myriades de chars étincelants. Ce n'est ni le soleil, ni la lune, ni la flamme qui les illumine; car ils brillent de leur propre vertu ces corps aériens, faibles lampes à nos yeux, placés beaucoup trop loin pour sonder leur grandeur. Mais Arjuna, affranchi de

Digitized by Google

la terre, put contempler de près leur splendeur animée et leur magnifique harmonie.

» Devant lui planaient par centaines les rois pieux, les sages accomplis, les héros martyrs de la guerre, les ascètes conquérants du ciel. Puis, voyant en foule les chantres divins, les Apsarâs, les Rishis tout éblouissants de lumière, le prince, saisi d'admiration, questionna le messager céleste. « Ce sont, répondit celui-ci, des légions d'âmes vertueuses dans leurs stations diverses, que, de la terre, on suppose des étoiles...

» Puis, montant par la voie lumineuse, il aperçut enfin la cité immortelle, la glorieuse Amaravati, ce séjour de délices des sages, des pénitents et des martyrs, émaillé de fleurs aux nuances pures d'où s'exhalent et se mêlent sous la brise les parfums des plus douces vertus; retraite réservée aux fidèles, où ne seront jamais admis ceux qui négligent la repentance, qui fuient lâchement le combat, qui se dispensent des sacrifices, de l'abstinence, des prières des Védas; que ne contempleront jamais ceux qui, s'éloignant des lieux saints, dédaignent l'oblation et l'aumône; ni les impies profanateurs du culte, les cruels, les dissolus, les adultères.

» C'est à travers cette magnifique forêt retentissant d'une harmonie divine, qu'Arjuna parvint à la cité d'Indra, où des milliers de chars animés s'élançaient et s'arrêtaient devant lui, où ses louanges étaient célébrées par la voix des chantres et des nymphes célestes, pendant qu'un délicieux zéphyr l'inondait du parfum des fleurs. Entouré de tous les génies du ciel, de la terre et des airs, de l'élite des bramones et des rois, il arriva enfin comblé d'honneurs jusqu'en présence du souverain des dieux. »

Comparez à ce tableau le sort d'Achille, le sort d'Hector, ce martyr du devoir, auquel la poésie grecque n'ose attribuer aucune compensation céleste; opposez-lui toutes les

Digitized by Google

joies de l'Elysée dans les chants mélodieux de Virgile. Elles en sont aussi loin que la terre est du ciel.

Terminons par une autre peinture tirée également de la Bharatide. Yudhisthira, l'aîné des Pandavas et le plus excellent de tous, renonce après ses victoires au trône ensanglanté de ses aïeux, et gravit en pèlerin, avec ses frères et son épouse, les rudes sentiers de l'Himalaya, qui doivent les rapprocher du ciel. Mais, trop faibles de vertu et de foi, ses frères, son épouse succombent. Yudhisthira parvient seul au sommet, d'où il est reçu dans l'empyrée. Mais il y cherche vainement les siens, et demande un guide pour les rejoindre. Avec ce guide il descend aux enfers où se déploient les tourments des coupables.

A l'aspect de ces scènes de terreur, le prince dit au messager céleste : « Quel est donc ce chemin horrible? Où sont mes frères innocents? réponds-moi !

» C'est ici le chemin, lui répondit le guide; moi je dois retourner auprès des dieux célestes. Reviens avec moi, si cette vue t'est pénible.

» Yudhisthira, troublé par ces scènes déchirantes, revenait tristement sur ses pas, quand tout à coup des voix plaintives lui crièrent du sein des ténèbres : Hélas ! roi juste, noble Yudhisthira, arrête-toi un instant pour adoucir nos peines! Devant toi s'élève un vent pur qu'embaume le parfum de ton âme, et qui vient nous ramener le calme, ce calme attendu si longtemps! Reste ici un instant, illustre Bharatide; car, toi présent, nous cessons de souffrir !

» Entendant ces cris lamentables qui s'élevaient à ses côtés, le prince, vivement ému, s'arrêta en disant : Hélas! Ces voix chéries, si souvent entendues,... il ne pouvait d'abord les reconnaître dans leur expression douloureuse...

» Mais tout à coup éclairé, consterné, accusant la rigueur des dieux dans cette atmosphère suffocante :

» Va, cria-t-il au messager, remonte vers ceux dont tu

Digitized by Google

remplis les ordres ! Quant à moi, je ne retourne pas ! Qu'ils me voient ici immobile ; et puisse au moins ma présence adoucir les tourments de mes frères malheureux !

» Aussitôt après ces paroles, Indra, Yama et tous les autres dieux descendirent soudain dans le gouffre infernal. A l'éclat de la pure lumière émanée de tant de vertus, partout disparurent les ténèbres, et s'évanouirent les supplices des méchants. Le fleuve ardent, la forêt épineuse, les lacs, les rochers s'effacèrent, et les corps innombrables des morts n'offusquèrent plus les regards du roi juste. Un souffle doux et parfumé, apportant une fraîcheur délicieuse, voltigea sur les pas des dieux, et le ciel rayonna jusqu'au fond des enfers.

» Salut ! dirent les dieux, roi magnanime, ton œuvre est accomplie ; tu as atteint par ton dévouement l'immortalité bienheureuse. Viens maintenant, noble chef des hommes, tu es libre de toute souillure ; viens revoir avec tes frères purifiés ceux que tu combattis sur la terre. Vois couler ici-près le Gange céleste, dont les eaux transformeront ton corps mortel en un corps éthéré, et te feront oublier à jamais toute crainte, toute douleur et toute haine [1]. »

Ne vous semble-t-il pas, Messieurs, que nous touchons ici aux hauteurs du Christianisme, ou plutôt de cette révélation intime que Dieu avait accordée aux premiers hommes, en gravant dans leurs cœurs en traits de flamme les mots de providence, d'immortalité, de justice finale, obscurcis, hélas ! chez tous les peuples, mais conservant encore, chez quelques-uns, un vif reflet de leur origine céleste.

---

[1] Voy. notre traduction dans la *Revue orientale et américaine*, 1re série, t. I, p. 92.

Digitized by Google

Malgré les folles erreurs de la mythologie, les rêves désordonnés de l'imagination, les dieux Indiens de l'époque heroïque, très-supérieurs à ceux des Grecs qui relèvent la beauté physique au point de diviniser le vice, réalisent la beauté morale en laissant au vice toute sa laideur. Étrangers au tumulte du monde qu'ils dominent de leur grandeur sereine, ils n'apparaissent sur la scène de la vie que comme les austères dispensateurs des biens et des maux mérités par les œuvres, protégeant la vertu au milieu des épreuves et combattant le vice dans l'orgueil du succès. La justice divine, la liberté humaine sont ainsi clairement établies, et l'affranchissement final, qui n'est l'extinction de l'âme ni pour les Brahmanes ni pour les Bouddhistes, mais la félicité en Dieu, est le but constant de tout effort, de toute aspiration généreuse. De sorte qu'en dépit des vains caprices et des complications fantastiques que supposent tant de phases d'existence rêvées par la métempsycose, une vérité domine l'ensemble, vérité fondamentale, irrécusable, qui considère cette vie terrestre comme le seuil de l'immortalité :

La vie est un combat dont la palme est aux cieux !

F. G. EICHHOFF

Correspondant de l'Institut, Président de l'Athénée oriental.

Digitized by Google

ESSAI CRITIQUE

SUR LES

PREMIERS TEMPS DE L'HISTOIRE DE CHINE

Deux thèses également rationnelles et également incomplètes se débattent en philosophie. Chacune d'elles, malgré ses défaites et ses triomphes momentanés, demeure fixe, et sans perdre sensiblement de terrain, elle empiète ou recule sur celui de sa voisine selon les péripéties successives des Écoles. Ces deux tendances de l'intelligence humaine, ces deux moitiés d'une vérité plus haute qui n'a pas encore été formulée faute d'analyse et surtout faute de synthèse suffisantes, sont le *naturalisme* et le *spiritualisme*, lesquels embrassent tout l'homme et toutes ses œuvres, c'est-à-dire le cercle entier des sciences et des arts.

L'histoire, peu étudiée jusqu'ici en ses mythes et en ses symboles, n'a pas échappé à cette dualité, à cette lutte nécessaire où il n'y aura ni vainqueur ni vaincu, mais une fusion pacifique et finale. En attendant que la raison réalise cette paix dans la lumière et dans la vérité, il nous a paru curieux d'examiner, à l'extrémité de cette Asie où domine le spiritualisme, où naquirent la Bible et les Védas, un des spécimens les plus prononcés de naturalisme historique.

Ainsi que presque toutes les histoires des nations orientales, chez lesquelles, dès que la poésie s'est emparée des faits, la fiction et le symbole se mêlent toujours à la réalité, l'histoire de la Chine se compose d'une période cosmologique,

Digitized by Google

d'une période légendaire ou semi-historique, enfin d'une période purement historique, la plus sûre et la plus longue que l'on connaisse, attestée par une chronologie rigoureuse laquelle commence avec le cycle sextandaire à la 61e année du règne de *Hoang-ti* (l'empereur jaune), en l'année 2637 avant J.-C.

La période cosmologique que philosophiquement on a peut-être eu le tort de négliger, et dans les récits variés de laquelle se sont entremêlées des idées bouddhiques, demanderait une étude toute particulière. Cette station pré-historique ne pourrait manquer d'être fructueuse, soit au point de vue de la science antique (que nous ne croyons pas aussi vaine que l'on pense) soit à celui de l'exégèse des religions, cette œuvre majeure de l'homme qui résumait toutes les mœurs, toute la vie, toutes les aspirations de l'ancien monde. On y verrait *Pan-kou* en présence du chaos qu'il débrouille : recevant le don du travail en même temps que celui de la liberté, il lutte avec la nature, il en brise les résistances, et le ciseau à la main, l'art au cœur, il façonne les atomes, il dégage la nature du sommeil et de l'inertie qui l'enserrent. Aussi fut-il nommé *yu-chi*, « l'ordonnateur du monde. » Mais à quel titre? Une tradition dit qu'il apparut entre le ciel et la terre antérieurement formés ; une autre que ce fut lui qui les sépara, qui les spécialisa. Dans ce dernier cas, *Pan-kou* nous représenterait l'esprit qui s'apparaît à lui-même, comme la cause efficiente du spectacle de l'univers, car nous pouvons concevoir qu'il reconnut dans le fait même de son existence les choses supérieures, le *ciel*, et au dehors de lui par ses sensations, l'illusion, la *maya* qu'accusent si nettement les changeantes apparences de la terre. Dans le premier cas, au contraire, il n'aurait été que la conséquence, le terme organique et directeur où aboutit le développement matériel et moral de la nature, l'homme en un mot. Quoi qu'il en soit, il importe de remarquer qu'esprit pur ou être charnel, *Pan-*

Digitized by Google

kou ne fut cependant qu'une créature, et que le dogme de l'unité et de la toute-puissance de Dieu fut compris en ces temps primitifs, qui auraient précédé de 2 à 96 millions d'années la venue de Confucius (né 479 ans avant J.-C.). La grandeur démesurée de ces nombres nous prouve le sens astronomique de la fable, calquée sur la grande période de la conjonction des planètes, qui fut, comme on le sait, le rêve et la mesure astrologique de toute l'antiquité [1].

Suivons encore ces étonnantes traditions dans lesquelles les abstractions métaphysiques, la science concrète et l'histoire — le vrai et le faux, le probable et le fantastique, — paraissent s'enchâsser et se confondre.

Après *Pan-Kou* et pendant les millions d'années sus-indiqués qui seraient suffisants pour l'éclosion lentement graduée de tout un monde, se succèdent les trois *Hoang*, règnes ou souverainetés : celle du ciel (*thien-hoang*); celle de la terre (*thi-hoang*); celle de l'homme (*jin-hoang*). Chacune de ces époques que nous soupçonnons avoir à la fois un sens cosmologique et social, fut symbolisée par des formes particulières : celle du ciel par un serpent; ce fut la période de la sagesse et du mystère, à laquelle on rapporte l'invention des cycles astronomiques de 10 et de 12 ans dont le mélange produisit le cycle actuel de 60 ans : celle de la terre, par un dragon à pieds de cheval supportant une gracieuse figure de femme; ce fut la période de la liberté et des amours, à laquelle on attribue l'observation de l'année lunaire : et, si nous suivions la comparaison, l'époque de l'homme caractérisée par un dragon à face masculine, serait

---

[1] Si l'on dégageait les idées bouddhiques de ce mythe, peut-être que *Pan-kou* qu'on a voulu assimiler au Manou indien, ne serait autre, suivant la légende chinoise primitive, que le premier civilisateur, le chef de première colonie qui vint défricher ou assainir le sol vierge encore du bassin du fleuve Jaune.

Digitized by Google

la période de l'héroïsme et du travail, celle qui enfanta l'idée sociale et pendant laquelle les individus, la famille, les races, les tribus, s'aggrégèrent pour former un corps de nation sous une foi et sous une législation commune. En effet, c'est à cette dernière époque que l'on rapporte les dix *Ki*, périodes subsidiaires renfermant chacune une ou plusieurs dynasties, soit successives, soit contemporaines. Les traditions prétendent que pendant la durée des six premiers *Ki*, « les hommes demeuraient dans les antres et se perchaient sur les arbres comme en des nids, » ce ne fut qu'à la septième période qu'ils se construisirent des demeures et cessèrent d'habiter des cavernes. A l'ouverture de la huitième période qui nous montre treize dynasties, les eaux débordées étaient stagnantes et fétides, les serpents et toutes espèces de bêtes disputaient la place, la pâture et la vie aux hommes qui ne se couvraient encore que de vêtements d'herbe. On fit la chasse, on se réunit pour combattre, et l'on en vint bientôt à se revêtir de la dépouille des animaux vaincus.

Cependant cette concurrence vitale entre l'homme et la brute n'exista pas toujours, et un philosophe Chinois, en parlant des temps antérieurs, dit qu'alors « les hommes vivaient en société avec toutes les créatures, et que ne cherchant pas à faire de mal aux bêtes, celles-ci ne songeaient pas à les offenser. » Ce portrait de l'innocence des premiers jours donnerait à penser que les trois *hoangs* ne sont que la reproduction chinoise ou peut-être le type des âges d'or, d'argent et de fer des anciens. On voit aussi que cette paix ne dura que tant que les moyens de subsistance suffirent, et que ceux-ci venant à manquer par le peuplement continuel, les animaux attaqués se révoltèrent, comme disent les chroniques. Selon ces vues qui nous sont personnelles, le premier *hoang* répondrait au moindre degré de la population humaine en présence d'une nature fertile; le deuxième

Digitized by Google

hoang à l'équilibre de population et de subsistance entre l'homme et les animaux; le troisième enfin, toujours par suite de l'accroissement des hommes, répondrait à la guerre, à la guerre à outrance, à la guerre du paupérisme entre des races affamées qui se pressaient sur une terre boisée et insuffisante [1].

Mais voici venir Fou-hi que sa mère conçut d'une manière toute céleste, *en marchant* sur les traces d'un grand homme (on rapporte son existence au trente-cinquième ou au trentième siècle avant Jésus-Christ), et ici commence la période légendaire de l'histoire de la Chine. Fou-hi fut le dix-septième empereur du neuvième *Ki*. Il établit sa résidence à *Tchin-tou* dans le *Ho-nan*, ville dans laquelle il mourut et où l'on voit encore sa sépulture. Portant son attention sur le misérable état des hommes qui vivaient de chair crue, il appliqua le feu à la cuisson des aliments. Il défricha en incendiant les forêts et les broussailles, et sur un sol devenu libre, il instaura la vie pastorale, car il découvrit l'art de soigner les troupeaux et d'élever les six animaux domestiques, à savoir : le bœuf, le mouton, le porc, la poule, le chien et le cheval. Puis il inventa les *Koua*, premiers rudiments connus de l'écriture et du calcul, mais jugeant de leur insuffisance pour exprimer la masse croissante des

---

[1] Cette assimilation des *Hoang* aux trois âges primitifs de l'humanité, établit une parité remarquable entre l'histoire de l'Inde et celle de la Chine, car toutes deux se développent dans le quatrième âge, à partir du *Kali-youga* dans le premier pays, et de *Hoang-ti*, ou du déluge de *Yao* dans le second. Conçu comme nous l'avons interprété, en dehors de l'idée chrétienne de la Providence, le cycle de ces âges était fatal et devait se renouveler indéfiniment ainsi que l'atteste la théologie brahmanique, car il est clair que si la population humaine devenait excessive et dépassait les forces alimentaires de la planète, les hommes s'entre-détruiraient les uns les autres afin de trouver à vivre, et que le vide étant fait le premier âge recommencerait.

Digitized by Google

idées, il posa les règles dès la formation des six espèces de caractères encore usités de nos jours. Administrateur habile, il divisa le peuple en cent groupes ou familles à chacune desquelles il imposa un nom distinctif qui pût les faire reconnaître, afin de les protéger ou de les punir au besoin. C'est à lui sans doute que remonte le culte des ancêtres et les traditions touchantes de l'honneur des familles qui se sont perpétués depuis cinquante siècles, même dans les plus basses classes de la population chinoise.

Jusque là, dit-on, les sexes se mêlaient indistinctement comme cela se fait chez les animaux. L'amour, s'il pouvait être (l'amour sans estime et sans idéal !) n'avait nulle garantie et les hommes ne connaissaient que leur mère. Si cet état de promiscuité antipathique à notre espèce, par suite même du long temps que les enfants mettent à croître, n'est pas un roman de la fantaisie du Céleste-Empire, la famille humaine n'existait pas encore, quoique les bêtes en offrissent partout l'exemple, et, sauf les cas exceptionnels, la Chine ne présentait guère à cette époque que des agglomérations confuses d'hommes et de races distinguées seulement par leurs circonscriptions géographiques. Fou-hi mit un terme à cette démoralisation. Il voulut que les sexes se reconnussent à leurs habits, et pour rendre la dignité à la femme, la paternité aux enfants, il institua le mariage monogamique. Puis, afin de mieux fondre ensemble dans leurs coutumes, dans leurs intérêts, dans leurs langues, les cent familles, pour mieux dire les cent tribus qu'il avait réunies, il ordonna qu'un homme ne pourrait épouser une femme que si elle portait un nom différent du sien.

Sous son double caractère de pontife et de législateur, Fou-hi résume toute la civilisation de ces temps reculés : Pontife, il établit des rites pour les sacrifices à faire aux esprits du ciel et de la terre. Il immola avec pompe des animaux et ce fut une tache à la religion primitive; il inventa

Digitized by Google

la musique et sans doute aussi la poésie, car ces deux arts sont jumeaux ; il observa le ciel et réforma le calendrier. Législateur, pour mieux en imposer aux peuples qui sentent d'intuition que la nature est le vrai modèle, il promulgua des lois dont il avait vu les symboles (le *ho-tou* et le *lo-chou*), tracés sur le dos d'un cheval et d'une tortue fantastiques, il entoura les villes de murailles et créa sous le nom de *loung* (dragons) des ministres pour l'aider dans le gouvernement de son Empire. Si nous voulions attester l'instruction, la prévoyance et la bonté de ce grand initiateur, il nous suffirait de citer les attributions de trois de ses ministres. Le *dragon volant* devait composer des livres pour l'instruction générale, le *dragon des eaux* était chargé de veiller à la croissance des cultures et de communiquer à tous, (sans doute par les irrigations), la jouissance des eaux vives ; le troisième enfin, le *dragon protecteur*, que la Chine eût bien fait d'importer dans notre Occident, avait pour mission de soulager les misères du peuple et surtout de les prévenir.

Fou-hi mort, les peuples, en —3218, *élurent* pour le remplacer *Chin-nong* (le laboureur divin) qui inventa la charrue et introduisit la pratique de l'agriculture. Il sut retirer le sel contenu dans les eaux de la mer. Il sema diverses sortes de grains ; du blé, du riz, du miel, des pois, etc. ; mais ne se bornant pas à étudier les végétaux alimentaires, il dressa un herbier général et s'appliqua à l'art de guérir. La population augmentant avec les subsistances et le travail créant des produits, il établit des foires et des marchés publics où les cultivateurs des différents pays venaient échanger leurs denrées. C'est alors que, pénétré des bienfaits du ciel, car il regardait comme tels le bonheur d'avoir accompli sa mission, il mesura le tour de la terre qu'il trouva être de 900,000 li (soit 9000 lieues), de l'est à l'ouest, sur 850,000 li (8,500 lieues) du nord au sud.

Ainsi à cette époque, les Chinois avaient déjà mesuré le

Digitized by Google

globe, ce qui suppose des notions de physique, des instruments de précision (ils avaient inventé la boussole) et surtout des connaissances mathématiques qu'on a toujours dénié à l'antiquité mais dont certaines méthodes par nous personnellement découvertes nous avaient fait soupçonner l'existence, par le fait seul de l'emploi de l'abaccus, et bien avant que M. Wylie ne parlât des écoles de géométrie du Céleste-Empire.

Nous clorons ici l'esquisse de cette période légendaire pendant laquelle se forma *l'esprit*, l'idéal de la nationalité Chinoise : une grande famille administrée par le plus sage et le plus éclairé de ses membres. Tel fut et tel est encore l'objet de cet idéal.

En nous arrêtant ici sur le seuil des temps historiques qui ne doivent désormais transmettre que des faits avérés nous verrons pâlir la lumière inspiratrice, la séve de la nation s'épuisera pendant des siècles dans un double travail de popularisation et d'unité avant de pouvoir reprendre sa marche vers le progrès. Il lui faudra au-dedans pour fondre entre elles les tribus, réaliser l'unité des Écritures, puis celle des prononciations, tandis qu'au dehors, elle devra s'assimiler les races tartares environnantes pour n'en être pas conquise. Plusieurs de ces races, composées d'innombrables tribus, seront rejetées vers l'Europe qu'elles repeupleront d'un sang plus mâle alliant au bon sens pratique de la Chine, le sentiment religieux des Tartares et les hautes spéculations, les célestes espérances du génie Caucasien. Ainsi est née notre civilisation. La Chine fut comme l'Inde, comme l'Egypte, l'océan dont les flux et les reflux ont plusieurs fois déjà éteint et rallumé, en certains points du monde, le flambeau de nos connaissances.

CHARLES DE LABARTHE.

Digitized by Google

Critique littéraire et Bibliographie.

Compendium der vergleichenden Grammatik der indo-germanischen Sprache, von A. SCHLEICHER. 2e édition. Weimar, 1866, in-8° de 850 pages.

M. A. Schleicher a entrepris et su mener à bonne fin l'étude comparée au point de vue de la *lautlehre* et de la *formenlehre*, des langues sanscrite, zende, grecque, italiques, celtique, slave, lithuanienne et gothique. Il est de notre devoir de signaler et recommander aux amateurs de linguistique et particulièrement aux philologues cet important ouvrage qui est remarquable, comme tous les travaux du savant professeur d'Iena, par une profonde érudition et une grande clarté.

La philologie comparée, crée par Grimm et Bopp, et spécialement la philologie des langues Indo-Européennes a été l'objet, dans ces derniers temps, de patientes recherches de la part des savants allemands. Déjà la traduction en français par M. M. Bréal de la *Vergleichende Grammatik* de Bopp est un monument qui ne fera qu'acclimater dans notre pays les idées de saine et vraie philologie, et il serait à désirer que la grammaire comparée de Schleicher eût le même sort. Ce dernier ouvrage se recommande surtout par la brièveté, la clarté et la mise en pratique des découvertes modernes. Si, en effet, d'une part, Schleicher a donné sur le Gothique moins de détails que Bopp, a négligé même, ce qui est une lacune, d'appliquer les lois connues aux dialectes du Haut-Allemand; d'autre part, il a le mérite incontestable d'avoir ajouté les langues celtique et italiques (dont on ne trouve aucune mention dans Bopp, les études sur ces

Digitized by Google

idiomes étant récentes) et d'avoir perfectionné les travaux de ses devanciers sur le lithuanien et le slave.

L'auteur a été servi du reste à cet égard par les dernières découvertes qui ont été faites; aussi dans cette deuxième édition du *Compendium* qui n'est séparée de la première que par un intervalle de cinq années, a-t-il eu le soin de mettre à contribution et les remarquables mémoires de Ebel, Pott, Stokes sur les langues celtiques, de Justi et Spiegel sur le zend et ses recherches personnelles qui ont paru ainsi que ces mémoires dans le recueil allemand que dirigent depuis quelques années MM. Kuhn et Schleicher sous le nom de *Beitræge.* On ne peut que féliciter l'auteur d'avoir su tenir son ouvrage au courant des découvertes journalières de la science sur les différentes branches de la famille Indo-Européenne. ED. DROUIN.

A trilingual Dictionary being a comprehensive Lexicon in english, urdu and hindi, by MATHURA PRASADA MISRA, second master Queen's College. Benares, 1865; in-8° de 1330 pages.

Ce monstrueux volume est plutôt destiné aux Indiens qu'aux Européens, mais il sera néanmoins très-utile à ces derniers pour parler et écrire les deux branches de l'hindoustani, urdu et hindi, selon qu'ils s'adresseront à des Musulmans ou à des Hindous. Il existait déjà, il est vrai, un excellent dictionnaire du même genre : celui de Gilchrist, si ce n'est que les deux dialectes s'y trouvaient pêle-mêle, ce qui n'était pas sans inconvénient; mais celui-ci, outre le défaut qu'il a en commun avec celui de Gilchrist, d'être en caractères *romains,* il en a un matériel que n'a pas l'autre, c'est qu'il est trop épais et en trop petits caractères et qu'il est fâcheux qu'on ait adopté pour l'imprimer le format in-8° au lieu de l'in-4°, comme l'adopta Gilchrist ou mieux encore l'in-f°, bien que la mode en soit malheureusement passée,

Digitized by Google

ce qui aurait permis d'employer des caractères plus forts. Tel qu'il est, il offre en réalité une mine précieuse d'informations pour les Indiens et on doit savoir gré au savant Bâbû d'avoir mis au jour un tel travail qu'il a judicieusement calqué sur le *Dictionnaire anglais du Dr Reid.* Ainsi chaque mot anglais est d'abord divisé par syllabes, et marqué des signes latins des longues et des brèves, pour en indiquer la prononciation : et il est accompagné de son étymologie latine, grecque ou autre. Toutefois l'auteur qui, pour cette partie aussi, a suivi son modèle s'excuse de n'avoir pas indiqué les véritables origines de ces mots, c'est-à-dire les étymologies sanscrites ou plutôt *ariennes,* ce qui est d'autant plus regrettable que le docte Bâbû aurait pu le faire sans doute facilement. Quant aux mots qui indiquent des choses inconnues aux Indiens, ils sont accompagnés d'explications développées tant en urdû qu'en hindi.

A la suite du Dictionnaire, se trouve un vocabulaire des racines des mots anglais avec leur dérivation de l'allemand, du français, du latin, du grec, de l'hébreu, de l'arabe, etc., une table très-complète des abréviations usitées en anglais, et enfin un Dictionnaire des expressions et des phrases proverbiales, latines, françaises, italiennes, espagnoles, etc., qui sont employées en anglais, soit dans les livres, soit dans la conversation, telles par exemple que celles-ci : en latin, *Accusare nemo se debet nisi coram Deo;* en français, *A bon demandeur, bon refuseur;* en italien, *Cio che Dio vuole, io voglio;* en espagnol, *Hartar para dar por Dios,* etc.

L'ouvrage est précédé d'une préface dans laquelle l'auteur soutient une thèse que j'ai réfutée dans mon dernier discours d'ouverture et dont je dois dire encore ici quelques mots. Cette thèse consiste à rehausser à l'extrême le hindi au détriment du dialecte urdu des Musulmans. L'auteur est hindou et on conçoit sa préférence et ainsi le cas qu'il doit faire du sanscrit, sa langue sacrée, à laquelle il désire que

Digitized by Google

l'hindoustani fasse ses emprunts plutôt qu'à l'arabe et au persan. Mais ce qui est tout à fait ridicule de sa part comme de celle de quelques indianistes enthousiastes de l'ancienne langue de l'Inde et de sa langue du moyen âge (le hindi), c'est de traiter de *jargon* le dialecte urdu de l'hindoustani, par la simple raison qu'il n'est pas *sui generis;* mais qu'il est, disent-ils, un *farrago* ou un pot pourri du hindi et du sanscrit, du persan et de l'arabe, et qu'il mérite à ce titre *the contemptuons smile in men of taste.* Or, le dédaigneux Bâbû mérite pour lui-même ce *contemptuons smile,* car dans ce cas il faudrait traiter de la même manière l'anglais qui est semblablement formé d'éléments divers et qui n'en est pas moins beau, puisque sa poésie est la plus remarquable de l'Europe moderne; le français et plusieurs de nos langues d'Europe qui sont dans le même cas. En ma qualité de *Scholar* pour l'Orient Musulman, j'en défends les langues mélangées qui ont leur beauté particulière, car, comme l'a dit un poëte persan : « Chaque fleur a une couleur et une odeur différente. » Le turc n'est-il pas reconnu pour une langue fort belle et fort expressive et n'offre-t-elle pas une série d'écrivains distingués en vers et en prose? Eh bien, il est formé absolument de la même manière que l'hindoustani-urdu que je soutiens être une langue fort agréable et la plus riche peut-être de toutes les langues, celle d'ailleurs qui, après le chinois, est parlée par la plus grande masse d'hommes.

GARCIN DE TASSY.

Souvenirs de Hué (Cochinchine), par MICHEL DUC CHAIGNEAU. Paris, Imprimerie impériale, 1867; 1 vol. in-8° de XII-274 p. avec cartes et planches.

Du langage. Essai sur la nature et l'étude des mots et des langues, par M. TERRIEN-PONCEL. Le Havre, 1867; gr. in-8° de XX-243 p.

Digitized by Google

Académies et Sociétés savantes.

ATHÉNÉE ORIENTAL

SÉANCE DU 28 JUIN 1866.

Présidence de M. DE ROSNY, *vice-président.*

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté. En conséquence le Président sortant prie M. EICHHOFF de vouloir bien le remplacer au fauteuil.

Présidence de M. EICHHOFF, *président.*

M. EICHHOFF, à cette occasion, prononce quelques paroles pour remercier la société de l'avoir appelé à la présidence, et propose que des remerciements soient adressés à M. DE ROSNY pour avoir dirigé les travaux de la Société pendant l'année qui vient de s'écouler.

Il est donné lecture de la liste des ouvrages offerts.

M. EICHHOFF entretient l'assemblée d'un essai de *Grammaire comparée* qu'il a composé et qui serait de nature à être publié par l'Athénée. Renvoyé à la Commission de publication.

Le Président propose de nommer une commission pour s'entendre avec la Société d'Ethnographie à l'effet de s'occuper de la formation de la bibliothèque de l'Athénée. Cette proposition est adoptée, et MM. DELONDRE, LOUET et DE LABARTHE, sont désignés pour en faire partie.

Digitized by Google

M. DE ROSNY lit un mémoire sur : *Les Niu-tchih et leur écriture.*

La séance est levée à dix heures et demie.

Le secrétaire, G. DELONDRE.

SÉANCE DU 27 OCTOBRE 1866.

Présidence de M. EICHHOFF, *président.*

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

Le Président de la Société d'Ethnographie écrit pour annoncer à l'Athénée que le Commission impériale de l'Exposition universelle de 1867, ayant mis à la disposition de la Société d'Ethnographie une salle particulière au palais du Champ-de-Mars, pour un exposition spéciale, il serait heureux d'en faire profiter les membres de l'Athénée qui pourraient avoir quelques objets de nature à y figurer. — Cette communication est accueillie avec une vive satisfaction, et il est décidé qu'un appel sera fait, à ce sujet, aux membres des différentes classes et qu'avis en sera transmis à la Société d'Ethnographie.

M. EICHHOFF donne des détails sur les progrès de la *Grammaire comparée* publiée par lui sous les auspices de l'Athénée, et présente, à cette occasion, un projet de vignette pour figurer sur les publications de l'Athénée. — Après une discussion, sur ce sujet, le projet est adopté et confié aux soins du bureau pour l'exécution.

M. LUCIEN DE ROSNY lit un fragment relatif à l'Orient, extrait d'un ouvrage inédit qu'il compose sur : *Les serments chez les différents peuples.*

Digitized by Google

M. DE LABARTHE lit une *Étude sur le positivisme considéré comme caractère de la civilisation chinoise primitive.*

Il est donné lecture d'un fragment d'étude de M. BEHRNAUER sur : *Les populations iraniennes de la Perse.*

M. DE ROSNY propose à l'Athénée de faire paraître, sous ses auspices, un volume qu'il a préparé sous le titre de *Dictionnaire des signes idéographiques de la Chine.* MM. DE LABARTHE et JULES SARAZIN sont chargés de faire un rapport sur cette proposition.

La séance est levée à dix heures et demie.

Le secrétaire, G. DELONDRE.

SÉANCE DU 8 NOVEMBRE 1866.

Présidence de M. EICHHOFF, *président.*

MM. LÉON DE ROSNY et GUSTAVE DELONDRE écrivent pour s'excuser de ne pouvoir assister à la séance. M. DE LABARTHE, secrétaire adjoint, est appelé à suppléer M. Delondre.

M. GASTON DE TAYAC fait un rapport verbal sur quelques mémoires envoyés à la Société par M. BEHRNAUER, de Dresde.

M. SILBERMANN fait remarquer, à cette occasion, que les montagnes de l'Indo-Kousch renferment des races brunes, sur leur versant méridional, et des races blondes sur le versant septentrional.

M. EICHHOFF rappelle qu'il y a dans le Pendjâb et le Cachemire des individus à type européen, lesquels seraient des descendants des envahisseurs Aryas. M. SILBERMANN ajoute que les Indiens autochthones ont les bras plus longs

Digitized by Google

et la faculté de mouvoir volontairement leurs oreilles, et aussi que le sens chronologique leur manque absolument.

M. DE LABARTHE observe que c'est un fait général et nécessaire, chez tous les peuples, quand ils sont à leur période mythologique, et que, faute d'écriture et d'écrivains, ils en sont réduits à faire passer leur histoire dans leurs fables, leurs poèmes et leurs chants. En Grèce, aussi bien que chez les Celtes qui récitaient leurs livres de mémoire, la mythologie, les mythes populaires ont précédé l'histoire en la suppléant.

Développant son thème des aptitudes, lesquelles se superposent ou se prodifient avec les races, M. SILBERMANN remarque que la première population de la Grèce, les Pelasges, étaient pasteurs et qu'à eux appartiennent trois grandes divinités brunes : Jupiter, Neptune et Vulcain, tandis que, quand ils furent devenus marchands par l'invasion d'une population maritime, on vit surgir trois divinités blondes (Apollon, Vénus et Minerve), probablement de la couleur de cette dernière race. Ce serait donc, en Grèce, un fait analogue à celui qui s'est passé en Angleterre où les Celtes bruns, dont le sort a plus d'une analogie avec celui des Ilotes, ont été conquis et subalternisés par les Scandinaves et les Saxons.

M. LUCIEN DE ROSNY prie l'Athénée de le renseigner sur plusieurs faits relatifs à son *Histoire universelle des serments*. Ce travail très-intéressant donne lieu de rappeler que les Indous alimentaient le feu sacré (d'origine solaire ou divine), allumé par des mains pures avec les liqueurs sacrées (le lait clarifié, le *homa*, le *soma*,) d'où le culte de Bacchus, (selon M. EICHHOFF), et qu'ils juraient sur lui avec ces mêmes liqueurs comme le font les Brahmanistes sur l'eau de safran qui sert à leur imprimer le signe religieux

Digitized by Google

au front. Enfin M. EICHHOFF rappelle que chez les Iraniens, le lion, symbole de puissance sur les passions et sur l'erreur, représentait les fidèles, les orthodoxes, tandis que la licorne, (signe de l'âge d'or en Chine), y représentait le principe du mal (symbolisant les Touraniens), et peut-être, suivant nous, les montagnards insoumis ou les partisans d'une secte contraire qui auraient dominé en Chine.

M. le Président donne lecture d'une lettre de M. le Président de la Société d'Ethnographie, par laquelle les membres de l'Athénée sont invités à envoyer les objets qu'ils désireraient exposer dans le pavillon spécial de la Société.

La séance est levée à onze heures.

Le secrétaire-adjoint, CHARLES DE LABARTHE.

SÉANCE DU 13 DÉCEMBRE 1866.

Présidence de M. EICHHOFF, *président.*

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

M. DE ROSNY exprime ses regrets de ce qu'une indisposition ne lui permette pas d'assister à la séance.

Sont élus pour faire partie de la Société :

Membre titulaire, M. DUCHATEAU; ancien élève de l'Ecole des langues orientales ;

Membre correspondant, M. SEVERINI, professeur de chinois et de japonais à l'Institut de perfectionnement de Florence.

M. JULES SARAZIN fait un rapport sur le *Dictionnaire des signes idéographiques Chinois-Japonais* de M. de Rosny, et conclut à ce que cet ouvrage soit publié sous les auspices de l'Athénée. Adopté.

Digitized by Google

M. DELONDRE lit une *Fable traduite de l'Arménien de Mékhita.*

La séance est levée à dix heures.

Le secrétaire, G. DELONDRE.

SÉANCE DU 19 JANVIER 1867.

Présidence de M. EICHHOFF, *président.*

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté,

On lit la liste des ouvrages offerts à la Société.

M. DROUIN se charge de faire un rapport sur les ouvrages de M. Holmboe, et en particulier sur un mémoire qui a été envoyé à l'Athénée à la précédente séance : *Om Oertug eller Tola.*

On lit une nouvelle correspondance de M. BEHRNAUER, de Dresde, renfermant divers articles destinés au recueil de la Société.

M. DROUIN veut bien se charger de faire un rapport sur ces mémoires.

M. DUCHINSKI parle de poèmes traduits du mongol et qui se trouvent cités dans l'ouvrage de Castren, et il offre de traduire ces ouvrages du russe en français.

M. DE ROSNY prend la parole pour entretenir l'Athénée de la marche de la *Revue orientale.*

M. DUCHINSKI offre de faire connaître, par des extraits, à l'Athénée, les publications de la Société géographique de Saint-Pétersbourg. Des remerciements sont adressés au savant membre à cette occasion.

Digitized by Google

M. DE ROSNY communique une collection de monnaies japonaises, sur lesquelles il fournit des observations archéologiques et épigraphiques, ainsi que sur les monnaies marquées du caractère *wen* et qui sont fondues en métal de cloches bouddhiques.

Le même membre rend ensuite compte d'un volume de *Contes et Légendes de l'Orient* destiné à paraître sous les auspices de la Société. Les conclusions de ce rapport sont adoptées, et le bureau est chargé d'en entreprendre l'impression.

La séance est levée à dix heures et demie.

Le secrétaire, G. DELONDRE.

CONCOURS DE 1867.— L'Athénée oriental décernera à sa séance générale de décembre 1867, sa grande médaille d'argent, et, s'il y a lieu, sa médaille de bronze, aux meilleurs mémoires ou articles inédits qui lui auront été adressés sur le sujet suivant : *Aperçu général des hommes célèbres de l'histoire du Japon.*

Les concurrents devront mentionner, autant que possible, dans leur mémoire, les noms de tous les grands hommes indigènes qui ont contribué au développement de la civilisation japonaise, soit par leur rôle politique et social, soit par leurs travaux et leurs découvertes dans les sciences, dans les lettres, dans les arts et dans l'industrie nationale.

Les mémoires pourront être rédigés indifféremment en français, en latin, en anglais ou en italien. Ils devront être adressés *franco*, au local de l'Athénée, 47, quai des Augustins, avant le premier décembre 1867, et porter au premier feuillet une inscription qui sera reproduite sur une enveloppe cachetée renfermant le nom du concurrent.

Digitized by Google

L'Athénée se réserve le droit de publier les mémoires qui auront été l'objet de récompenses.

Nouvelles et mélanges.

OUVRAGES EN PRÉPARATION. — Nous nous proposons, dans cette nouvelle série, de donner, sous ce titre, dans chacun de nos numéros, la mention des ouvrages relatifs à l'Orient, dont nos correspondances particulières nous feront connaître, soit la mise sous presse, soit la préparation *sérieuse*. Sans nous dissimuler le danger où nous serons exposés d'annoncer plus d'une fois des entreprises scientifiques auxquelles il ne sera pas donné de suite, nous croyons qu'il est très-intéressant pour les orientalistes de connaître, non-seulement les publications nouvelles, mais encore les ouvrages en voie de composition. C'est assez dire que nous ouvrirons, dans ce sens, nos colonnes à toutes les communications fondées qu'on voudra bien nous faire parvenir :

AUBARET (le commandant). — Dictionnaire annamique-français. (Sous-presse à l'Imprimerie impériale.)

EICHHOFF. — Grammaire générale indo-européenne. (Sous presse.)

FOUKOU-SAWA. — Description de l'Europe, (en japonais).

HERVEY-SAINT-DENYS, (le marquis d'). — Histoire du peuple chinois; 4 vol. in-8°.

JULIEN (Stanislas). — Principes de la grammaire chinoise.

LENORMANT. — Histoire et propagation de l'alphabet phénicien.

LÉOUZON LE DUC. — Le Kalévala, texte, traduction et commentaires.

ROSNY (Léon DE). — Traité de la culture des mûriers et de l'éducation des vers à soie, traduit du japonais. (Sous presse à l'Imprimerie impériale.)

SÉVÉRINI. — Nouvelle méthode de classification des signes chinois.

Digitized by Google

L'ORIENT A L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE PARIS. — Les nations orientales, représentées cette année à la grande exposition du Champ-de-Mars, sont : La Turquie, la Grèce, le Maroc, la Tunisie, l'Egypte, la Perse, la Chine, l'Inde, le Siam, le Japon et le gouvernement de Satsouma et de Lou-tchou. — Les nations qui n'y figurent point sont : l'Arabie, le Turkestan, Hérat, l'Afghanistan, le Bélouchistan, le Ladak, le Tibet, la Barmanie, les États malais de l'Indo-Chine, l'Annam, la Corée et les nombreux et très-intéressants États de l'Océanie et de l'Afrique indépendante. Une exposition qui réunirait ce qu'il est *très-possible* d'obtenir pour représenter ces divers pays, offrirait un nouvel attrait de curiosité, dont les personnes étrangères à l'étude de ces régions presque inconnues, ne sauraient certainement se douter, et que, jusqu'au dernier moment, nous avions espéré rencontrer au palais du Champ-de-Mars où les promesses de la Commission Impériale nous avaient donné le droit de les attendre.

— La seconde partie du Tome III des *Bulletins de la Société Impériale géographique de Russie*, vient de paraître. Entre autres renseignements il contient trois articles remarquables : 1° sur les investigations géologiques faites dans la province du Turkestan ; 2° sur les travaux hydrographiques exécutés dans les mers de Beering, d'Okhotsk et du Japon ; 3° sur l'état actuel de l'exploitation des mines d'or et de houille dans la province du Turkestan (*Correspondance russe*).

— Nous sommes priés d'annoncer la publication d'une brochure intitulée : *Exposition universelle de 1867, au Champ de Mars à Paris.* Notice descriptive de l'Exposition ethnographique de la Société d'Ethnographie, rédigée par la Commission spéciale d'organisation (avec le nom de tous les exposants et l'indication de tous les objets, des notices, etc). — 64 pages in-8°. Prix : 1 fr. 50.

— M. le marquis D'HERVEY-SAINT-DENYS, membre du conseil de l'Athénée oriental, commissaire spécial pour la Chine, a été nommé chevalier de l'ordre impérial de la Légion-d'Honneur.

L'un des gérants : CH. DE LABARTHE.

4293 Imprimerie BEAU, à Versailles.

Digitized by Google

REVUE ORIENTALE

SECONDE SÉRIE

Mémoires et documents originaux.

RECHERCHES SUR LA RELIGION PREMIÈRE

DE

LA RACE INDO-IRANIENNE.

(3e article [1].)

Il est impossible de concevoir la religion première, la religion constitutive de l'homme, sous un autre point de vue que sous celui de la morale. Or, qui dit morale dit pratique, car un caractère *moral* n'est reconnu comme tel que parce qu'il se manifeste dans les *mœurs*. La religion se manifesta donc avec les premiers actes de l'homme, et cette manifestation, variée dès l'abord dans ses formes, suivant les temps et les circonstances, constituait les mœurs religieuses ou les *rites*. Le mot vient de *ritu* (*ital tempus* [2]), et marque ainsi, avec la marche du temps, les divisions naturelles du temps, les saisons [3]. Le Véda emploie déjà le mot *ritu* dans le sens

[1] Voy. les articles précédents, dans notre première série, t. X, pp. 209 et 360.

[2] Lassen, *Anthol. sansc.*, Gloss., p. 187.

[3] Savitri (le soleil), dit un hymne, divise les temps (en marque les divisions) : *vi ritûn adardhah savitâ* [*R. V.*, II, 4, 6, st. 4; II,

Digitized by Google

spécial d'usage religieux ou de cérémonie religieuse [1], cérémonie qui est à son tour la représentation liturgique du temps qui a contribué à la faire naître. Maintenant, pour restituer, autant que cela est possible, les rites de la religion des ancêtres des Aryas, tant Indiens que Perses, il faut, comme il est évident, nous en tenir surtout aux données des hymnes védiques. La religion védique a gardé, en un sens, toute la spontanéité de l'âge primitif; elle n'a encore subi d'autre influence que celle que la grande et libre nature exerce sur des imaginations naïves et poétiques; les chants du Rik ne connaissent guère le travail de la pensée mystique, et les contemplations métaphysiques leur sont étrangères. Il en est

---

605]; *vyadardhah=vidârayati* (comment). — Le nombre de ces divisions est de trois, en tant qu'atmosphériques (froid, chaud, pluie): *trivarûtham* [*R. V.*, VI, 4, 3, st. 9; III, 763]; et de six, en tant que liturgiques : *shaḍ ṛitavah* [III, 5, 3, st. 2; II, 963].

[1] *R. V.*, II, 4, 5, st. 6; II, 603. Langlois traduit ici le *ṛituná* « dans la saison ». Il me semble qu'il faut traduire : « offre le sacrifice suivant le rite. » La même faute se remarque en beaucoup d'autres endroits, par exemple III, 4, 9, st. 3; II, 903 : *uta ṛitúbhir ṛitupâh pâhi sômam indra*, O Indra, gardien des rites, bois le Sôma suivant les rites », et non : avec les Ritus. De même IV, 4, 2, st. 2; III, 171 : *ṛitubhir ṛibhavô mâdayadhvan*, ô Ritus, réjouissez-vous avec les rites », c'est-à-dire suivant les règles de la saison liturgique, et non « de compagnie avec les Ritus ». Je sais bien que le Commentateur en fait des dieux : *ṛitubhir dêvaih*, et que les Rites sont en effet personnifiés, et reçoivent, en cette qualité, des hymnes, par ex. I, 1, 15; I, 173 *et alibi*; mais le plus souvent Sâyana lit les hymnes avec les yeux d'un brâhmane, et non assurément avec l'esprit du chantre védique qui les a composés. Max Müller, si compétent en ce sujet, a dit : It would have been equally wrong to consider Sáyana's Commentary as an infaillible authority with regard to the interpretation of the Veda. *Sáyana gives the traditional, but not the original, sense of the Vaidik hymns* [*Préf.*, p. VII, vol. III].

Digitized by Google

tout autrement pour le Yaçna qui constitue la partie essentielle de la religion irânienne. Là, tout est en élévations, en élancements au sein des splendeurs de l'infini, en inspirations de la sagesse et de la sainteté divines, en contemplations méditatives, en dialogues sublimes, en révélations doctrinales. C'est tour à tour grave, magnifique, profond et onctueux comme un livre salomonique, interrogatif, didactique ou panégyrique comme un chapitre de Job, législatif ou moral comme la *thora*. Entre cette dernière et l'ensemble du *manthra çpenta* [1] on pourrait établir un parallèle à l'effet de démon-

[1] C'est la désignation du zend Avesta dans l'Avesta même [*Yaçna*, I, 40; p. 5, *et alibi*]; et ces mots veulent dire « parole sainte ». Les Gâthâs sont, comme nous l'avons dit déjà, la partie fondamentale de l'Avesta, « les mantras les plus importants » : *anâ mâthrâ mazistem* [*Yaçna*, XXVIII, § 5; p. 66]. — Quant à la dénomination de *zend avesta*, ou mieux *avesta zend*, le Yaçna ne la connaît pas; elle ne se trouve que dans les documents dont la rédaction est plus moderne [V. Spiegel, *Grammatik der Parsispr.*, p. 207]. Si, comme le pensent Burnouf [*Journ. Asiat.*, février 1846, p. 137 sq.] et Spiegel [*Avesta*, I, p. 45], *zend* vient de *zañtu*, ville, et qu'il signifie *livre*, par une filiation d'idées dont il y a d'autres exemples (1), alors, puisque *avesta*, suivant Müller [*Journ. Asiat.*, avril 1839, p. 297], vient du pelhvi *apstak* id quod *constitutum* est, *avesta zend* voudrait dire « le texte du livre ». — Toutefois, Burnouf incline à attribuer aux mots *zend avesta*, la signification de « livre de la science » [*ubi supra*, p. 142 sqq.]. La démonstration du savant indianiste, quelque ingénieuse qu'elle soit, laisse cependant à désirer, car il est malaisé d'identifier l'*avistâ* de Nériosengh (*avistâdjandah*) avec *vidyâ*, science. — (1) Cf. *dêvanâgari*, nom de « l'écriture des dieux », et dont le sens littéral est « qui appartient à la *ville* des dieux ». — Chez les Phéniciens ou Canaanéens, il y avait une ville appelée *Kiriath-Sepher* [*Jos.*, XV, 15], ville des livres, et il n'est pas impossible, comme le pense Hitzig [*Die Erfind. des Alphab.*, p. 37 sqq.], que l'invention de l'écriture se rattache à cette ville *principale*, et que de là *sepher* ait désigné « livre ». — Cette dernière conjecture doit être mise sur mon compte.

Digitized by Google

trer qu'il existe un accord réel entre la loi de Moïse et celle de Zoroastre [1], accord qui se vérifie, quant à la partie du

[1] Burnouf met le nom de Zoroastre en rapport avec la *réforme* religieuse de l'ancienne société irânienne [V. *Journ. As.*, déc. 1844, p. 475]. Ce rapprochement, remarque Spiegel [*Ind. Stud.*, III, 451], n'est confirmé par aucun texte de l'Avesta. Cela est vrai; néanmoins la conjecture que le mot *avesta* est l'ancien perse *avaçtâ*, en sanskrit *avasthâ*, de *ava* + *sthâ*, rendre solide, affermir, raffermir, reconstituer, de sorte que « avesta zend » signifierait « livre de la réforme »; cette conjecture est fort séduisante. On ne peut nier d'ailleurs que Zoroastre, quoique M. Haug [II, 242 sq.] ait voulu le retrouver dans le Rig-Véda, ne soit un personnage assez moderne, relativement parlant. Il n'est nommé ni dans les Inscriptions des Achéménides, ni par Hérodote, qui décrit cependant fort exactement le culte des Perses. Spiegel dit (*loc. c.*, I, 12), qu'il n'existe pas de motif — *Veranlassung* — pour que Zoroastre fût nommé dans les Inscriptions. Comment! Est-ce que dans l'Avesta le nom de Zoroastre ne se place pas constamment à côté de celui d'Ormuzd? Ce nom n'entre-t-il pas aussi, comme partie intégrante, dans la formule de la confession de foi des Mazdayaçniens, ainsi conçue : « Je me reconnais adorateur de Mazda, disciple de Zarathustra, ennemie des daêvas, etc. » *fravarânê mazdayaçnô zarathustris vidaêvo*, etc.? [*Yaçna*, I, § 65; p. 7; XII, § 1, p. 28, et *alibi pluries*]. Enfin, les Gâthâs ne font-elles pas dire à Zoroastre qu'il est de tous les êtres célestes l'être le plus saint : *hvô mainyûm Zarathustrô yêçtê cistâ çpènistô?* [*Yaçna*, XLIII, st. 16; p. 130, Brockh.]. Ne le présentent-elles pas comme le maître des créatures et comme le créateur même? [*Ib.*, XLVIII, st. 7; LI, st. 12. — Cf. Haug, *Die F. G.* II, 160, 199.] Eh bien, comment un personnage de cette souveraine importance religieuse, un personnage qui recevait un culte public comme « donné contre les dêvâs » *vidaêva dâta* [V. Burnouf, *Comment. sur le Yaçna*, p. 21, 23; — *Journ. As.*, 1846, janv., p. 23], un personnage inséparable d'Ormuzd, son *alter ego*; comment, nous le demandons, Zoroastre n'aurait-il pas été nommé dans les inscriptions et nommé par Hérodote le bien informé, si réellement il avait existé déjà aux époques relativement modernes, pourtant,

Digitized by Google

rituel surtout, non-seulement pour les traits principaux, mais aussi jusque dans un grand nombre de détails fort minutieux.

---

des Achéménides et de l'historien de Halicarnasse? Notez que toutes les Inscriptions commencent par une sorte de confession de foi, où la mention de Zoroastre, si on l'avait connu déjà alors comme le connaissent les Gâthâs, trouvait naturellement sa place tout comme dans les formules de l'Avesta. Il y a ainsi des motifs du meilleur aloi pour convenir que Zoroastre, en tant que personnage antique, est une personne fictive, et, comme personnage moderne, une notion religieuse personnifiée ou une personnification doctrinale. On ne compterait certes pas je ne sais combien de Zoroastres, [V. Plin., *H. N.*, XXX, 2; — Spiegel, *Avesta*, II, p. VII], et on n'échelonnerait pas ce prophète ou plutôt prédicateur, *maretan* [*Yaçna*, XXX, st. 6] depuis la Bactriane jusqu'en Arménie, à travers un espace de temps qui embrasse 50 ou 60 siècles, s'il avait réellement vécu. Cela n'est-il pas de toute évidence? L'histoire ne se joue pas ainsi des personnes qui lui appartiennent, qui ont vécu de sa vie, qui ont fait partie de l'humanité en chair et en os. Il est vrai que Haug retrouve Zoroastre dans *Djaradashṭi*, personnage védique qui est mentionné dans le VII^e^ M., h. 70 (et non 37), st. 7. Mais cette identification est tout à fait illusoire, d'abord, parce que les deux noms ne peuvent en aucune manière être ramenés au même type étymologique; puis, parce que le passage védique ne se rapporte en rien ni au Zoroastre traditionnel ni à sa doctrine. La traduction qu'en donne Haug [*loc. c.* II, 242] est des plus forcées. Enfin, à tous ces arguments, ajoutons celui qui résulte du rapport dans lequel les gâthâs mettent Zoroastre avec les Mages, dont il est l'ami : *Ijaṭ mîzdem Zarathustrô magavabjô côist parâ*, de tout temps Zoroastre promit aux Mages une récompense [*Yaç.*, LI, st. 15; cf. Haug, II, 200, 208]. Or les anciens Irâniens, on le sait, et le massacre qu'en fit Darius le prouve [Hérod., III, 79, et l'Inscript. de *Nakch-i-Rustam*], détestaient les Mages, et ainsi les bons rapports de ceux-ci avec le prophète témoignent de l'âge moderne de Zoroastre. — Concluons donc que Zoroastre, comme semble l'indiquer déjà son nom, est l'expression personnifiée d'un ensemble de croyances astrales mèdes, et que ce nom a été placé à toutes les pages de l'Avesta

Digitized by Google

Spiegel l'a suffisamment fait ressortir. Or comme les rites hébraïques ont été institués par une volonté individuelle, avec réflexion et pour un but tout spécial, que, par conséquent, ils sont dépourvus de ce caractère de spontanéité qui est le cachet des œuvres de la religion première, la religion *naturelle*, on comprend que les rites de la loi de Zoroastre, puisqu'ils présentent la copie des rites judaïques [1], doivent être pour nous, dans la restitution des rites primitifs de la religion aryenne, d'une valeur infiniment moindre que les rites védiques. Les rites védiques, cela se voit assez, ont encore peu subi les entreprises de l'initiative personnelle. Sans doute, ils ne nous présentent plus les rites primitifs dans leur intégrité; quelque lent que doive avoir été le changement opéré sur les formes liturgiques par suite du passage des Aryas de la religion naturelle au naturisme : les formes étant de leur nature toujours plus résistantes que l'esprit qui les a crées [2]; un

---

par les sectateurs du magisme, par ceux qui tenaient à sanctionner, sous l'autorité d'un personnage mystérieux, une œuvre de réforme religieuse, dont l'Avesta même est le code. Que cette réforme soit arrivée longtemps après les Achéménides et que, politiquement parlant, elle n'ait prévalu que sous les premiers Sassanides, que par conséquent l'Avesta aussi, dans sa plus grande partie, date de cette époque, cela est plus que probable [Cf. Lassen, *Z. f. d. K. d. M.*, VI, 530]. Les Parsis même avouent qu'il est postérieur à Alexandre [V. Spiegel, *Münchner gelehrt. Anz.*, 1854, p. 473].

[1] Voy. Spiegel, *Avesta*, II, p. CXIX. Pour s'expliquer l'étonnante analogie que le Zoroastrisme offre avec le Mosaïsme, on doit se rappeler que les Israélites, et avec eux les doctrines mosaïques, s'étaient répandus dans l'Assyrie et au-delà, dans la Médie jusqu'aux confins de l'Inde, dès le règne de Tiglatpileser, 740 ans avant J.-C. [II, *Reg.* XV, 29; XVII, 6], 180 ans avant l'avénement des Achéménides. — Il va sans dire que dans cet échange, plus d'un élément religieux perse est à son tour allé enrichir le judaïsme.

[2] Movers, dans son savant et excellent ouvrage : *Das phöni-*

Digitized by Google

changement à un degré quelconque a eu lieu, cela est incontestable. Mais enfin, ce changement, quelque considérable qu'on veuille le supposer, ne saurait être comparé à celui qui est intervenu pour les rites perses. Le rapport de ces changements de part et d'autre, et c'est tout dire, est comme celui de l'action du temps, lente et insensible, et de l'intervention réfléchie de l'homme, toujours plus ou moins prompte et pressée. Aussi peut-on croire que ce n'est pas sans de bonnes raisons que le pasteur védique faisait toujours appel aux anciennes coutumes (*pûrvyâni*) dans la célébration de son culte [1] et qu'il disait : « J'invoque Dieu comme l'invoqua autrefois mon père : पूर्वं पिता हुवे [2]; et ailleurs : « Nous voulons procéder au sacrifice comme nos antiques ancêtres : यथा नः पितरः परासः प्रत्नासो ऋतम् आशुषाणाः [3]; et encore : « Nous invoquons (les dieux) suivant l'antique coutume : पूर्वया निविदा हूमहे वयं [4]; et enfin : Comme dans l'ancien temps (*pratnavat*), je veux célébrer le tout-puissant : *tançavishṭham*, le (dieu) antique, *pratnam* [5];

---

zische Alterthum (I, 237 sq.), rapporte un exemple remarquable de cette persistance que mettent les formes du culte à se perpétuer à travers les changements des religions et des populations, pendant des miliers d'années. Nous voulons parler de la fête annuelle qu'on célèbre encore à Sour (*Tyrus*) depuis la plus haute antiquité, sous le nom de « mariage de l'eau douce avec l'eau de la mer ».

[1] *R.-V.*, III, 5, 2, st. 3; II, 952.

[2] *Ib.* I, 6, 7, st. 9; I, 287.

[3] *Ib.* IV, 1, 2, st. 16; III, 21. — On peut traduire aussi : « nous voulons obtenir ou atteindre [*áçushânâ*h, let de *çvi*; cf. *aç*. Benfey, *Gloss. ad Sâm. V*. s. h. v.] le bien », ou : « faire les invocations. »

[4] *Ib.* I, 14, 5, st. 3; I, 715.

[5] *Ib.* VI, 2, 7. st. 7; III, 678.

Digitized by Google

« nous te prions, ô Agni, comme Manu (t'a prié) : मनुष्वत त्वा निधीमहि अग्ने [1]. »

Ainsi les pasteurs védiques avaient conservé, suivant leur propre conviction, les formes premières du culte, et comme la même garantie ne nous est pas offerte dans les Gâthâs des Irâniens [2], nous sommes autorisé à prendre pour guide dans nos informations sur les rites primitifs le Véda plutôt que l'Avesta. Dès lors il devient évident aussi que ces rites ne pouvaient être nombreux.

Maintenant, quels étaient ces rites? Pour répondre à cette question avec discernement et justesse, supposons ici, ce qui par la suite se changera pour nous en certitude, que la religion commune des ancêtres des Aryens de l'Inde et de l'Irân s'identifiait ou à peu près avec la religion naturelle, la religion qui est l'attribut constitutif de l'humanité et à laquelle elle tend constamment à revenir. Si donc il y a quelque part des documents authentiques qui nous montrent les formes avec lesquelles, dans cette religion fondamentale, l'homme pratiquait le culte de Dieu, nous pouvons, je crois, nous en servir comme d'un criterium, pour arriver avec les indications du Rig-Véda, à la restitution du rite principal des ancêtres âryens. Or, ces documents nous les avons; ils sont déposés dans le livre historique que nous nommons la Bible [3]. Consultant donc la Genèse, nous voyons que,

---

[1] *Ib.* V, 2, 7, st. 1; III, 324.

[2] Le culte de la prière et de l'offrande (*mîzdem han*, offrir un don) se trouve d'ailleurs dans les Gâthâs (cf. *Yaç.* XLIV, § 17 sqq.) sous une forme aussi simple qu'élevée (Cf. Haug, II, p. 10); mais il est impossible de méconnaître dans ce langage le travail de la pensée réfléchie et savante. Cela n'est pas vraiment primitif.

[3] Nul autre peuple ne se trouva jamais placé, sous tous les rapports, dans des conditions plus favorables pour recueillir et

Digitized by Google

pour célébrer l'acte principal du culte de Dieu[1], on dressait un autel מזבח, qui consistait en une pierre אבן, et que pour rendre cet autel digne, symboliquement parlant, d'être le siége ou la demeure de Dieu — בית־אל —, on versait dessus une matière onctueuse qui, dans un pays où croissait l'olivier, devait être de l'huile, שמן [2]. Devant cet autel ainsi consacré, on invoquait, prosterné et les mains étendues en haut [3], Dieu par son nom, קרא בשם [4], et pour rendre plus expressif sans doute et plus efficace cet hommage spirituel, on l'accompagnait d'une offrande matérielle, qui était l'oblation, le sacrifice, מנחה. Cette oblation se composait naturellement de ce qu'on avait de plus précieux en produits végétaux ou animaux. On la déposait sur l'autel, qu'on avait garni de bois, et on y mettait le feu. La flamme consumait le don offert, le sacrifice était complet, il était *monté* tout entier vers la divinité, et c'est pourquoi on l'appelait עֹלָה [5].

Voilà comment se pratiquait, suivant un des documents écrits les plus anciens que nous connaissions, le culte de

---

pour conserver intactes les annales primitives de son histoire que le peuple hébreu, si peu nombreux et si concentré d'esprit, il est tout d'une pièce.

[1] *Gen.* IV, 3, 4; 26; VII, 20; XII, 7, 8; XIII, 4, 18; XIV, 18 sqq; XXI, 33; XXII, 5 sqq; XXVI, 25; XXVIII, 18, 22; XXXI, 13; 44 *et alibi pluries.*

[2] וַיִּצֹק שֶׁמֶן עַל־רֹאשָׁהּ (*Gen.* XXVIII, 18). — Cf. XXXV, 14. — [3], *Ib.* XVII, 3, 17; XXII, 5; XXIV, 26, 52. — [4] *Ib.* XII, 8, *et alibi.*

[5] On rend ce mot par *holocauste*, mais ce n'en est pas le sens propre; il signifie *élévation* (de l'hostie vers Dieu), de la racine עלה *ascendit.* — Cf. *Jud.* VI, 20, 21, où la chose est rendue visible.

Digitized by Google

Dieu dans la religion naturelle des premiers âges. Il n'y a là encore rien des rites systématiques et excessivement compliqués des Hébreux mosaïques, et l'humanité étant identique à elle-même, nous pouvons admettre comme chose prouvée, que c'est aussi avec cette simplicité biblique que le rite du culte divin se déroulait chez les ancêtres des Aryens, chez ces hommes antiques qui, pieux comme les patriarches d'Israël, conversaient comme eux avec la divinité : पूर्वे ऋतसाप देवेभिर् अवहन् dit le Véda [1]. On aurait tort, ce me semble, de vouloir restituer les rites primitifs d'après les *Kalpas* [2], quoique ces livres passent pour contenir le rituel védique ; c'est le rituel brahmanique, en vérité, qu'ils nous donnent, et cela est tout autre chose [3]. Nous avons déjà écarté le Vendidad-Sadé, comme ayant subi, trop évidemment, les inspirations de la Thora. Il faut donc prendre les éléments de notre restitution dans les seuls hymnes du Rig-Véda, où, sans aucun doute, les formes du culte se rapprochent le plus, d'après les textes déjà cités, de leur forme première.

Si ce que nous venons de dire est fondé en bonne critique, voici quel était le rite du culte divin chez les ancêtres âryens.

Tout chef de famille avait le sacerdoce et pouvait faire l'office de prêtre dans la famille âryenne primitive [4]. Le

---

[1] I, 23, 15, st. 2; II, 354.

[2] Voy. à ce sujet le jugement du savant indianiste Roth, *Nirukta*, p. XXX, sq.

[3] Les *Kalpas* ou livres liturgiques passent, chez les Indiens même, pour avoir une origine bien plus récente que les *Mantras* et les *Bráhmanas*, et cette origine est purement humaine (Cf. Roth, *Nirukta*, XXIV, sq.).

[4] Cf. *Yaçna*, XLV, st. 11, où le « maître de maison *dèñgpati* (=*dampati*) et celui qui allume le feu, *çaoshjâç*, adorateur ou sacerdote, sont identiques (Cf. Haug, I. c. II, 248).

Digitized by Google

dieu était considéré comme l'hôte, l'hôte gracieux [1] du foyer de tous les enfants de Manu. Les titres de *bharata* [2], artiste sacré, poëte, chantre, de *vâghata* [3], porteurs d'offrandes, et autres, sont ainsi attribués, encore dans le Véda, aux chefs de famille, et le fait que l'*arya* [4] remplissait réellement les fonctions sacerdotales résulte d'un nombre de passages suffisant pour qu'on ne puisse le contester. « (Moi) chef de famille (*arya*), dit un hymne, je te présente aujourd'hui, ô dieu rayonnant (*çipivishṭa*), cette offrande; versé dans les usages, je te célèbre : प्र तत्ते अद्य शिपिविष्ट हव्यम् अर्यः शँसामि वयुनामि विद्वान् [5]. Plusieurs textes analogues ont été déjà cités à l'occasion d'un autre sujet [6].

[1] *Atithiç tchâruh* (*R.-V.* IV, 1, 1, st. 20; III, 12; — IV, 1, 2, st. 12; III, 19, *et al.*).

[2] *Ib.* II, 1, 7, st. 1; II, 446. Mot remarquable en ce qu'il est devenu un terme ethnique — *bhârata* — et qu'il désigne ainsi les Aryas, ou du moins une partie d'eux (*bhâratan djanan*), III, 4, 15, st. 12; II, 930 *et al.*) comme un peuple sacerdotal.

[3] Il y a d'ailleurs beaucoup d'autres mots pour nommer le prêtre, suivant ses fonctions. M. II, h. 5 (II, 440) donne de ces noms au nombre de sept. Ailleurs (III, 1, 9, st. 3; II, 682), on élève ce chiffre à seize, *shôḍçânâm ṛitvidjân* (C.). — Notons les suivants : *pôṭṛi*, qui purifie l'offrande; *havishmat*, qui présente l'oblation; *ṛitvidj*, qui sacrifie dans la saison, au moment déterminé (ce qui constitue le rite); *vipra*, qui invoque avec louanges; *praçâstṛi*, qui chante; *hôtṛi*, qui appelle; *nêshṭṛi*, qui dirige. — C'est évidemment beaucoup plus tard que les diverses fonctions sacerdotales, déléguées d'abord par le père de famille à un remplaçant *purôhita* (*puras* + *hita ante-positus*) ont donné lieu à la division des sacerdotes en classes, d'où enfin la conséquence de la constitution en caste brahmanique.

[4] V. *suprà*, p. 306, Ier art.

[5] *R. V.* VII, h. 100, st. 5; cf. *Sâm.-V.*, II, 8, 1, 4, st. 2.

[6] V. *sup.*, p. 306, note 1.

Digitized by Google

Eh bien, le chef de famille dressait un autel, une pierre à large base [1], sous la libre voûte du ciel, ou un foyer de terre [2] dans sa maison : *své damé*. Cette pierre, ce foyer, destinés pour être le siége, *dhâsi*, de la divinité, rendaient sacré le lieu où ils s'élevaient et qu'on appelait *védi* [3]. Pasteur, et vivant des produits de ses troupeaux, l'*Arya* consacrait cet autel par une onction de beurre liquide [4]; puis, s'étant mis à genoux, *mitadjnavah* [5], ou debout, les mains étendues en haut, *uttânahastah* (*uçtanâis zaçtâis*, G.), il s'adressait à la divinité en prononçant l'invocation, *havam* [6], et en chantant des prières improvisées [7]. Cependant du bois avait été placé sur l'autel; on l'allumait avec un feu produit par le frottement rapide de deux bâtons (*arâni*) [8], et l'adorateur élevant (*úrddhva*) une coupe de bois [9], qui

---

[1] *Grâva prithubudhnah* (*R. V.* I, 6, 5, st. 1; I, 274.

[2] *nâbhâu prithivyâh* (*Ib.* I, 21, 4, st. 4; II, 151). *Nâbhi*, élévation (cf. *nabel*) =*védi*, autel (Comment.).

[3] Le *Védi* védique correspond ainsi au *bethel* biblique (*R. V.*, I, 21, 1, st. 1; II, 126; = cf. *Gen.* XXVIII, 17). Je ne sais pourquoi Lassen dit qu'il ignore l'origine de ce mot (*Anth. sansc.*, p. 323). Ne dérive-t-il pas de *vid*, savoir? Dans ce sens, il s'applique aussi naturellement à un lieu consacré à Dieu, que dans son autre sens de *posséder*.

[4] *Gritaprishthan* ayant un dos de beurre, c'est-à-dire le dessus oint de beurre (*R. V.* I, 4, 2, st. 5; I, 159).

[5] C'est presque du français : mis le genou (mis à genoux *mita djnou*) en terre *á prithivyâh* (*Ib.* III, 5, 6, st. 3; II, 978).

[6] De là son nom de *hôta*, *zaôtâ* dans les Gâthâs, « qui appelle ».

[7] De là l'antique nom de *Kavi*, chantre, attribué aux sacerdotes primitifs (V. *R. V.*, I, 19, 2, st. 8; II, 55; — I, 14, 7, st. 14; I, 734, *et al.*) Dans les Gâthâs, ce mot paraît avoir un sens défavorable, et il est remplacé par *manthran* (*Yac.*, XXXII, st., 13).

[8] *Râni* ou *râna* dans les Gâthâs (V. Haug, *l. c.*, I, 126, sq.)

[9] Cette coupe est diversement nommée *tchamasa*, *pótra*, *néshtra*, *grâva* (de pierre).

Digitized by Google

était remplie du suc de la plante appelée sôma, jetait cette liqueur (*indu*) en libation sur le feu, dont la flamme vive consumait aussi l'offrande (*prayas* ou *vâdja*). Cette oblation consistait en beurre, *ghṛita*, en caillé, *dadhi*, et en grains d'orge, *dhânâ*; ou bien en gâteaux, *karambha*, composés de ces ingrédients; ou, enfin, en victimes prises dans les troupeaux [1]. Une marche autour de l'autel, de gauche à droite [2], paraît s'être ajoutée de bonne heure aux cérémonies du culte, toutes les fois qu'on le célébrait avec solennité.

Tel était, dans sa simplicité première, ce me semble, le rite d'adoration dans la religion des ancêtres des Aryens, et il est plus que probable, parce que cela est comme naturel à l'homme religieux, que cet acte, quant à l'invocation du moins, se répétait trois fois par jour (*trir ahan* [3]), le matin, au lever du soleil [4], *prâtah*, à midi, *mâdhyandinê*, et le

[1] Tous ces traits sont empruntés à un nombre de textes trop considérable pour qu'on puisse les citer tous ici; il suffira d'en indiquer les suivants : *R. V.*, I, 7, 1, st. 2; I, 295; — I, 3, 2, st. 4; I, 123; — I, 4, 4, st. 2: I, 174; — I, 4, 3, st. 8; I, 170; — I, 4, 2, st. 1; I, 156; — I, 4, 5, st. 2; I, 182; — II, 4, 4, st. 2.; II, 598; — VI, 2, 1, st. 46; III, 643; — III, 3, 3. st. 1, 3; II, 817 sq; — III, 5, 1, st. 12; II, 944; — III, 5, 4, st. 4; II, 969; — VI, 5, 8, st. 2; III, 828; — I, 7, 1, st 15; I, 305 : *djîvayâdjam yadjatê*, il sacrifie une victime vivante; — I, 22, 6; II, 227, sqq.; *asva*, cheval; *adja*, bouc; *gô*, vache; I, 22, 5, st. 10; II, 223. — Dans les Gâthâs, il est aussi question d'animaux offerts (*daçâ açpâo*, XLIV, st. 18), mais on n'y parle pas de victimes sanglantes. Plus tard, le culte du sacrifice avec tout son accompagnement de boucherie se trouve chez les Perses comme chez les Hébreux (V. *Herod.* I, 132).

[2] *R. V.* III, 2, 7, st. 2; II, 730; — III, 3, 3, st. 15; II, 826, *et alibi*.

[3] *R. V.* IV, 5, 9, st. 6; III, 239.

[4] Dans le Véda, c'est avant le lever du soleil, alors qu'on ne distingue pas encore les objets, *na vi tchikitê* etc. (II, 3, 5, st. 11; II, 549. — VI, 1, 9, st. 2; III, 603.)

Digitized by Google

soir, *dôshâ*, au coucher du soleil, *uditâ sûryasya*. Cela est dit dans un trop grand nombre d'hymnes pour qu'on n'y reconnaisse une coutume immémoriale [1]. Dans son langage imagé, le Véda appelle ce triple sacrifice : le char à trois roues, *rathas tritchakrah* [2], et, par suite de l'envahissement du naturisme, le triple acte d'adoration journalier y correspond aux trois stations de Vishnu [3], le soleil [4], que ces actes sont destinés à célébrer.

CHAPITRE V.

Maintenant y avait-il dans la religion première des Aryens d'autres rites que ceux qui se rapportent directement au culte de la divinité? Y avait-il des rites d'initiation pour cette vie et pour l'autre? Des rites pour la naissance, pour le mariage et pour la mort? Y avait-il déjà des institutions religieuses à la manière des *sanskâras* ou sacrements dont traitent si longuement le Mânavadharmaçâstra et le Vendidad? J'avoue qu'à l'exception de quelques indices dont je vais parler et auxquels, au surplus, on ne saurait attribuer une signification religieuse proprement dite, je n'en ai trouvé trace ni dans le Rig-Véda ni même dans les Gâthâs. Cependant Manu appelle

---

[1] Cf. I, 4, 4, st. 4; I, 176; — I, 7, 4, st. 7; I, 339 : *trih divêdivê*, trois fois chaque jour; — I, 21, 3, st. 3; II, 144; — II, 2, 7, st. 2; II, 501; — III, 2, 16, st. 1, 4, 5; II, 771 sqq.; — IV, 2, 2, st. 1; III, 71; — IV, 4, 5, st. 3 : *tryudâyan dadê vah*, je vous présente le (sacrifice) trois fois renouvelé (III, 184; *et al. pl.*).

[2] *Ib.* IV, 4, 4, st. 1; III, 179 *et alibi*. De même chez les Irâniens V. *Yaçna*, XLIV, § 5; ap. Haug, II, p. 8; 81.

[3] *Triṇi padâ vi tchakramê Vishṇuh* : Vishnu a accompli trois pas (I, 5, 5, st. 18), *yatô vratâni paspaçê*, auxquels il a rattaché les œuvres saintes (*ib.* st. 19; I, 226).

[4] Vishnu vient de *viç*, pénétrer, qui pénètre (par ses rayons).

Digitized by Google

les Sanskâras des œuvres védiques [1]. Pourquoi les appelle-t-il ainsi? parce que, dit le commentateur, qui n'est jamais à court de raisons, parce qu'ils ont le Véda pour racine वेदमूलत्वात् [2]. Rien n'est pourtant plus douteux, et à ce sujet il est à propos de rappeler cet avertissement de la Bhagavad-Gîtâ : « L'utilité du Véda pour le brâhmane intelligent est comme celle d'une fontaine bien alimentée [3] », ce qui veut dire que le brâhmane se sert du Véda comme il convient à ses intérêts, qu'il fait de ses textes ce qu'il veut [4]. Et en effet, ils ont fait sortir le Rig-Véda du brâhmanisme, la religion la plus formaliste du culte le plus simple.

Nous ne pouvons donner à nos recherches une allure analogue, et ne trouvant point clairement indiqué dans les mantras du Rig-Véda d'autre rite essentiel que celui qui se rapporte directement au culte de la divinité [5], j'en conclus

---

[1] *Vâidikaih karmabhih* [*Man.*, II, 26].

[2] C. de Kullûka ad *Man.*, II, 26.

[3] *Yâvânartha udapâné sarvatah sanplutôdaké, tâvân sarvêshu vêdêschu brâhmanasya vidjânatah* [*Bh.-G.*, II, 46], m. à m. autant (il y a) d'utilité dans une fontaine alimentée d'eau de tous côtés, autant dans tous les Védas pour le brâhmane intelligent. — Ce langage me rappelle celui du Véda qui compare l'amitié de la divinité à un seau, *kôça*. De même que le seau sert à monter l'eau du puits, *âtchyavayâmô' vatê na kôçan*, de même l'amitié des dieux sert à obtenir tous les biens [Voy. IV, 2, 7, st. 16; III, 97].

[4] C'est d'ailleurs là l'inconvénient auquel prêtent les livres sacrés de toutes les religions, sans en excepter la Bible. La Bible s'y prête même plus que tout autre livre sacré, puisque chacune des innombrables sectes, jusque et y compris les Mormons, ont su y trouver la consécration de leurs doctrines. C'est bien étrange. D'un autre côté il y a là, suivant moi, l'argument le plus victorieux en faveur de la liberté morale.

[5] Le rite d'adoration pouvait avoir d'ailleurs, suivant la disposition du célébrant, des formes diverses, et un hymne [V, 1, 3,

Digitized by Google

que les ancêtres âryens n'en connurent point d'autre. Les formes sont plus tenaces que l'esprit qui les crée, elles lui survivent toujours. Si donc les ancêtres des Indiens et des Irâniens avaient eu un rituel pour les principaux états de la vie, leurs descendants, bien que perdant l'intelligence des doctrines primitives, auraient conservé, à un degré quelconque, l'expression liturgique de ces croyances. Les analogies historiques nous permettent même d'affirmer qu'ils auraient conservé ces formes en raison inverse de l'affaiblissement du sens qui les avait établies. Les Égyptiens, les Chinois, les Romains, les Mexicains, pour ne nommer que ces quatre peuples formalistes par excellence, ne le sont devenus qu'à mesure que l'élément religieux proprement dit, l'élément spiritualiste spontané, qui avait donné naissance à leurs rites, s'est retiré d'eux, à mesure que leur religion s'est matérialisée [1]. On peut ainsi formuler une loi générale, à savoir que la puissance de multiplication des choses matérielles s'accroît en proportion inverse de la perte que subit l'énergie spontanée de la vie spirituelle.

Une preuve qui concourt d'ailleurs puissamment à démontrer que les ancêtres des races brâhmanique et perse avaient de rites, juste ce qu'il faut pour que le sentiment religieux trouve à se manifester, c'est qu'une sobriété de ce genre se remarque constamment chez toutes les races primitives qui sont pures encore de tout mélange ethnique. Cette pureté de sang,

---

st. 10; III, 271] le fait entendre : *bhûri nâma vandamânô dadhâti pitâ*, le père (ou sacerdote) a pour célébrer (Agni) beaucoup de formes.

[1] La multiplicité et la complication des rites chez les peuples du Mexique et de l'Amérique centrale contrastaient de la manière la plus étrange avec la pénurité de leurs doctrines [Voy. Brasseur (de Bourbourg) *Popol Vuh*. Le livre sacré et les mythes de l'antiquité américaine; p. CXV, *et alibi*].

Digitized by Google

qui n'existait certes chez aucun des peuples que nous venons de citer comme dotés d'une surabondance de rites, était le partage des Germains [1]. Eh bien, les Germains qui avaient conservé à un degré remarquable la simplicité de la notion divine [2], et, partant, la pureté de la morale [3], continuant ainsi, au sens essentiel du mot, la religion première de l'humanité, la religion naturelle; les Germains n'avaient d'autres rites religieux que celui de l'adoration, auquel est toujours inséparablement uni celui du sacrifice. Des rites religieux proprement dits ne présidaient chez eux ni à la naissance, ni au mariage, ni à la mort. Les cérémonies que pratiquaient les Germains, aux trois moments les plus solennels de la vie, avaient un caractère purement civil ou militaire [4]. Il n'y a pas, que je sache, un seul témoignage historique qui permette d'affirmer le contraire.

Si maintenant nous interrogeons la religion d'une race qui est tout à l'opposé de la race germanique, la race hébraïque, nous voyons que là aussi, tant que cette race se conserva pure de tout mélange, il n'est question que d'un seul rite, le rite du culte de Dieu. Il faut aller jusqu'au chap. XVII de la *Genèse*, et alors que le sang térachite s'était mélangé déjà avec le sang égyptien — מצרית [5] — pour voir s'ajouter à ce rite unique, un rite religieux pour consacrer la naissance,

---

[1] « *Nullis aliis aliarum nationum connubiis infectos, propriam, et sinceram, et tantum sui similem gentem exstitisse arbitrantur* [Tacit. *Germ.*, IV]. »

[2] « *Deorumque nominibus appellent secretum illud, quod sola reverentia vident.* »

[3] « *Severa illic matrimonia; nec ullam morum partem magis laudaveris. — Nemo enim illic vitia ridet. — Plusque ibi boni mores valent, quam alibi bonæ leges.* » [*Ibid.*, IX, XVIII, XIX].

[4] *Ibid.*, XIII, XVIII.

[5] *Gen.*, XVI, 1, 3, 4.

Digitized by Google

le rite de la circoncision. Quant aux rites relatifs au mariage et à la mort [1], on n'en voit trace dans les documents bibliques de la première période [2], par où on voit, pour le dire en passant, que ceux qui ont pensé que le mariage a un caractère social plutôt que religieux, et qui, par suite, ont institué le mariage civil, ont fait tout simplement, sans s'en douter probablement, un retour vers un état de choses qui était pratiqué aux origines de la société [3].

Ainsi, et pour revenir aux ancêtres âryens, il n'y a nullement à s'étonner, vu le caractère de leurs croyances qui, comme nous les verrons, les assimile aux races adonnées à

---

[1] Abraham gémit sur la mort de Sara et la pleura [*Gen.*, XXIII, 2; cf. XXV, 9]. Voilà tout. — Les Germains aussi se bornaient aux signes naturels de la douleur : *lamenta ac lacrymas* [Tacit. *Germ.*, XXVII].

[2] A la mort de Jacob et de Joseph, on voit, il est vrai, qu'il est question de rites funéraires; mais alors nous sommes en Egypte, et l'Egypte, pour tout ce qui tient à l'organisation religieuse et sociale, est un pays à part, dans l'état de nos connaissances actuelles de l'antiquité. On dirait qu'elle seule se soit trouvée en possession complète de cette civilisation de tête qu'inaugura la famille ethnique, dont les tendances matérielles semblent absorber, dès son origine, toutes les autres facultés humaines; je veux parler de la race caïnite [Cf. *Gen.*, IV, 17, 21 sq.]. Je considère en effet comme une chose inadmissible et démentie par les textes mêmes, que le déluge fut universel. Il n'atteignit pas le séjour de la race caïnite, race qui créa la civilisation purement extérieure et matérielle, par suite de la désertion qu'elle avait faite du culte de la vérité religieuse et morale, de l'idée pure et parfaite [Voy. mon *Mémoire sur l'universalité du déluge*, et les *Lettres* relatives au même sujet].

[3] Au sujet du mariage, l'état premier s'est conservé, il paraît, au Japon. « Jamais on n'appelle un prêtre pour les cérémonies du mariage », dit un auteur qui avait résidé 14 ans au Japon et qui, par conséquent, devait connaître les mœurs japonaises [Titsingh, *Cérémonies usitées au Japon*, p. 41].

Digitized by Google

la religion naturelle; il n'y a nullement à s'étonner qu'ils ne connussent d'autre rite religieux que celui du culte de Dieu. Et les pasteurs védiques, quoiqu'ils fussent païens déjà, puisqu'ils rendaient un culte aux phénomènes de la nature, ne l'étaient toutefois pas encore assez, l'étant de trop fraîche date, pour que leur vie religieuse eût pu déjà se revêtir de cette organisation conventionnelle et savamment dressée que les civilisations n'acquièrent qu'à mesure que la religion se constitue en système de gouvernement politique. Aussi le Véda, qui paraît placer dans un âge contemporain de ses hymnes les premiers essais de multiplication des rites, en attribuant aux Ribhavas et à leur pieuse industrie la division des coupes, *tchamasâs* [1], qui représentent symboliquement le sacrifice, et la formation du char sacré (*ratha*) [2], c'est-à-dire le développement des formes du culte; je dis, le Véda appelle les rites ou cérémonies le frein (*raçanâ*) du Dieu [3]. L'expression serait plus que hardie, si elle n'était l'indice d'une naïveté touchante. Néanmoins c'est par là que la forme (*rûpa*) commence à prendre le dessus sur l'esprit et que l'influence du sacerdote grandit outre mesure. C'est par les rites que le

---

[1] « L'aîné (*Ribhus*) a dit comme ça (*iti*) : fais deux coupes. Le puîné (*Vibhvâ*) a dit comme ça : faisons (en) trois. Le plus jeune a dit : fais (en) quatre. Voilà » : *djyêshṭha âha tchamasâ dvâ karêti kaniyân trîn kṛinavâmêty âha; kanishṭhaâha tchaturas karêti* [*R. V.*, IV, 4, 1, st. 5; III, 168]. Cf. IV, 4, 3, st. 2, 3; *ib.*, p. 176 : *êkan vitchaka tchamasan tchaturdhâ*. Vous avez divisé en quatre la coupe unique. » « Les dieux ont gracieusement accepté leur œuvre : *apôhy êshâm adjuschanta dêvah* [IV, 4, 1, st. 9; p. 170]. » Enivrés (*mandatah*) d'un si beau succès, ils ne se sont pas arrêtés à mi-chemin, ils ont appliqué leurs travaux à tous les dieux.

[2] « Ils ont fait un char bien roulant, *rathan yê* (*Ribhavah*) *tchakruh suvṛitan* [*Ib.*, st. 8; p. 169, et *alibi*]. »

[3] « Les hommes dirigent le (dieu) avec le grand frein : *manushah pra tan mahyâ raçanayâ nayanti* [*R. V.*, IV, 1, 1, st. 9; III, 6]. »

Digitized by Google

prêtre se subordonne la divinité d'abord, puis, par une conséquence nécessaire, la société qui voit en lui le père de la divinité : *pitâ* [1].

Néanmoins, et quoique la riche organisation liturgique du brâhmanisme commence à se dessiner fort clairement dans les hymnes, je ne trouve pas qu'il y soit question déjà d'un rite consécrateur de la naissance. On voit seulement, par un hymne du *Mandala* X, que Tvashṭri, le dieu aux mains heureuses (*supâṇin dévam* [2]), l'ouvrier créateur κατ' ἐξοχήν, est préposé aux naissances. « Que Tvashṭâ, dit le texte, que Tvashṭâ qui préside aux naissances heureuses, accorde une longue durée à votre vie [3] ». Ailleurs, un hymne adressé aux Ribhavas, qui paraissent être des hommes consacrés dieux, dit : « O Ribhavas, vous qui connaissez de la naissance [4], réjouissez-vous suivant les rites (ou les saisons); le moment heureux de la libation [5] avec nos invocations est arrivé pour vous. »

Il peut y avoir là, et dans quelques autres passages ana-

---

[1] *Ib.*, st. 10; p. 7. — Ces idées sont tout à fait étrangères aux *chants* des Irâniens. Les *maretans* ou prophètes des Gâthâs, ont mieux su garder le caractère purement religieux et spirituel de leur fonction que les *kavis* ou poëtes védiques. Ils ont en cela le caractère des prophètes hébreux.

[2] *R. V.*, VI, 4, 6, st. 9; III, 795.

[3] *Iha tvashṭâ sudjanimâ sadjôshâ, dirghamâguh karati djivasé vah* [Ap. Roth, *Zeitschr. der D. M. G.*, VIII, 468].

[4] *Vidânasô djanmanô* [*R. V.*, IV, 4, 2, st. 2; III, 171]. La construction de ces mots semble indiquer que la naissance est du ressort des Ribhavas, qu'ils y président.

[5] M. à m. pour vous sont arrivées les ivresses (du Sôma, c'est-à-dire de la libation) : *san vô madâ agmata san purandhih*. — Le commentateur explique *purandhih* par *stutir*, louange, hymne. Le sens étymologique de ce mot revient, ce semble, à « plein d'intelligence » de *pura+dhî* [Cf. Benfey, *Gloss. ad Sâm.-Véda*, p. 124].

Digitized by Google

logues, un indice qu'il existait chez les pasteurs védiques un rite consécrateur de la naissance. Mais en fût-il ainsi, il n'en serait pas moins fort hasardé de vouloir reconstituer ce rite avec des données aussi vagues. L'invocation des Rhibhavas dans ces rites nous interdirait d'ailleurs d'attribuer de tels rites aux ancêtres âryens, car le culte des Ribhavas n'est certainement pas primitif dans le védisme. Les religions de la première antiquité ne connaissaient pas des personnifications divines comme celle de ces trois frères, hommes divinisés, et, en tout cas, des demi-dieux [1] seulement.

Nous n'avons rien à constater par rapport au rite du mariage. Si le mariage avait eu un caractère religieux chez les ancêtres des Indiens et des Irâniens, les hymnes du Rig et du Yaçna, en auraient assurément conservé quelques indices [2]. Nous sommes donc autorisé à penser, pour le dire

[1] Le mot « demi-dieu » se trouve déjà dans les hymnes : *arddhadêva* (*R. V.* IV, 4, 10, st. 8; III, 204). Dans cet endroit, il est appliqué à un rishi ou héros nommé Trasadasyu. Cette promiscuité de la nature divine et de la nature humaine appartient à l'âge du syncrétisme et s'ajoute à bien d'autres preuves pour démontrer que le Rik contient des éléments de toutes les époques religieuses de l'Inde. Les demi-dieux sont une conception de l'âge mythologique, âge secondaire, où la conscience religieuse déjà affaiblie cherche à se tirer d'affaires par une sorte de compromis avec la divinité et avec la langue. C'est à peine si le christianisme a pu arrêter l'entraînement général par l'institution du culte des saints. Et encore! Marie, malgré tout, tend sans cesse à s'élever au-dessus de la Trinité. M. A. Nicolas a essayé dans certains de ses ouvrages de donner une expression littéraire à ce sentiment superstitieux par excellence. — Preuner (*Münchner gelehrte Ans.* 11 mai 1859) a savamment démontré l'absence des demi-dieux dans la haute antiquité des religions italiques.

[2] Le seul endroit dans les Gâthâs où il est question de mariage (*Yaç.* LIII, st. 5) ne contient rien qui rappelle ou fasse deviner un rite. C'est une exhortation à ceux qui se marient à se donner l'un à l'autre avec sincérité (V. trad. Haug, II, 37).

Digitized by Google

encore, que le mariage chez les Aryas était une institution purement sociale. Cela n'empêche qu'il ne pût avoir un caractère sacré. Nous en trouvons la preuve dans un hymne du IIe Mand., adressé aux Aditis, où on lit : आरे मत् कर्त रहसूर इव आगः éloignez de moi le mal comme un enfant illégitime [1]. » On voit par là que l'adultère était un crime dans la société âryenne, un crime social.

Quant au rite funéraire, nous ne pouvons guère douter que les rudiments au moins n'en existassent dans la religion des ancêtres de nos deux races. En effet, les Indiens et les Irâniens, comme nous le verrons en son lieu, croyaient à une vie à venir, ou plutôt à la continuité de l'existence humaine. Cette croyance, ils ne pouvaient la tenir que de leurs ancêtres, et si elle entraînait chez eux une intervention liturgique de la religion soit au moment du trépas soit aux funérailles, ces rites devaient se rattacher à une coutume primordiale. Cependant on ne trouve aucune trace d'un rite mortuaire dans les hymnes védiques ou dans les chants irâniens, excepté dans le Xe Mandala, qui contient, ce semble, des textes que l'esprit brâhmanique a fortement travaillés déjà. C'est d'après eux et d'après les Sûtras attribués aux brâhmanes Asvalâyana et Kâtyâyana, que Max Müller a donné le rituel entier du service funéraire dans le brâhmanisme [2]. Le difficile est de retrouver le rite primitif dans ces amplifications; peut-être est-ce là une entreprise au-dessus de nos forces, et, tout point de comparaison faisant défaut, je me garde de la tenter.

Ce qu'il est permis de dire cependant, parce que cela est

---

[1] *R. V.* II, 3, 7, st. 1; II, 558.

[2] Voyez *Die Todtenbestattung bei den Brahmanen* dans la *Zeitschr. der D. M. G*; IX; Appendice.

Digitized by Google

tout naturel, c'est que la partie essentielle du rite primitif a dû consister en prières, prières qui accompagnaient le mort jusqu'au moment de l'enterrement accompli [1]. Les stances suivantes me paraissent un écho à peine altéré de la voix primitive : « Va, pars dans ces voies antiques qu'ont suivies nos ancêtres! Tu verras les deux rois, Yama et le dieu Varuṇa, qui se réjouissent des offrandes. Va avec les pères, avec Yama, avec le bonheur mérité dans le ciel le plus élevé [2] ». Et pendant qu'on se disposait à mettre le mort en terre : « Approche la mère terre, cette grande [3] et large dispensatrice du bonheur, vierge douce comme la laine [4] pour qui suit la voie droite [5]; qu'elle te retienne du bord du malheur! [6] » Enfin, déposant le mort dans sa fosse et amoncelant sur lui la terre, on devait chanter ces paroles, ou d'autres analogues : « Exhausse-toi, terre [7]! ne l'abats

---

[1] L'usage de brûler les morts n'est sans doute pas l'usage premier. Il s'est introduit dans les mœurs indiennes soit par les exigences du climat, soit par la crainte de voir profaner les morts et les sépultures par les ennemis dont les Aryas étaient entourés.

[2] *Prêhi -prêhi pathibhi*h *gûrvyêbhir yatrâ nah pûrvê pitara*h *pâréyu*h, *ubhâ râdjâná svadhayâ madantâ yaman paçyási Varuṇan tcha dêvan*; *san gatchhasva pitṛibhi*h *san Yaménêshṭâpûrtténa parama vyóman* (Ap. Müller, l. c.)

[3] *Uru vyatchasan* qui a une grande étendue. C'est à cause de sa grandeur que la terre est appelée aussi *mahî*, de *mahat*, grand.

[4] *Mradâ* de *mṛid*, veut dire rompue, réduite en parcelles, et rendue ainsi douce au toucher comme des flocons (*úrṇa*) de laine.

[5] *Dakshiṇâvat* veut dire « qui possède la droite ». De là les acceptions religieuses et morales : qui est appliqué au culte, homme pieux, etc.

[6] *Upa sarpa mâtaran bhûmim êtâm uruvyatchasan pṛithivîn suçêvân*; *urṇâ mradâ yuvatir dakshiṇâvata êshâ tvâ pâtu nirṛitêr upasthât.*

[7] L'usage de former au-dessus des tombes des tertes ou éminences remonte, comme on voit, à l'origine de la société.

Digitized by Google

pas [1]; reçois-le en amie [2]; Couvre-le, ô terre, comme la mère enveloppe son fils » [3].

Telles sont les quelques indications que nos recherches nous permettent de fournir relativement aux rites de la religion commune aux ancêtres des races védiques et perse; et, pour le dire encore une fois, il n'y a rien d'étonnant qu'elles se bornent à si peu de chose. Là où règne vraiment l'esprit religieux, les formes sont rares et peu accentuées. L'expression préférée du cœur qui a l'intime et vif sentiment de la présence de Dieu est la prière, *mantrà*, et voilà précisément aussi, comme on le verra par la suite, l'instrument religieux principal des pasteurs védiques et des agriculteurs [4] iraniens. Ce fut donc aussi celui de leurs ancêtres communs, et ainsi il est même impossible de supposer qu'ils aient eu des rites tant soit peu nombreux et, moins encore, des rites compliqués. Quel peuple est plus religieux, plus pénétré de l'idée de Dieu que le peuple germanique? Eh bien, les Germains, anciens et modernes, ont toujours eu en aversion les formes religieuses trop nombreuses et trop accusées [5]. Quel

---

[1] C'est-à-dire, ne l'oppresse pas, ne lui fait pas de mal.

[2] M. à m., sois à lui avec une bonne réception, avec un doux accueil.

[3] *Utchhvantchasva pṛithivi mâ ni bâdhathâh sûpâyanâsmai bhava sûpavantchanâ; mâtâ putran yathâ sitchâbhyênan bhûma ûrṇuhi.*

[4] C'est surtout cette qualité d'agriculteur, *vâçtrya*, que les Gâthâs attribuent aux Irâniens, par opposition à leurs ennemis les nomades (Cf. *Haug, Die F. G.*, II, 235).

[5] Nous avons déjà cité Tacite, et il est démontré que ce fut surtout pour avoir voulu trop matérialiser ou encombrer de formes la religion que Rome vit échapper à son sceptre spirituel tout le Nord germanique. Nous n'accusons pas la Papauté, institution qui a du bon, mais cet esprit romain, païen et formaliste, qui a faussé l'esprit de la Papauté dans la plupart des papes.

Digitized by Google

peuple fut plus formaliste en religion que les Romains? Aucun, assurément; et il l'était, il l'est encore, parce qu'il est dépourvu ou peu s'en faut, du sens spirituel et supra-sensible [1], de cet esprit dignement religieux qui n'évite sans doute pas l'erreur, mais qui du moins ne se laisse pas submerger dans la superstition.

C. SCHOEBEL.

[1] Cf. Doellinger, *Heidenthum und Jud.*, p. 471, 526 sqq., 532 sqq., 694 : « *Die Römer waren eigentlich nie von einer Idee erfüllt.* » — Ils n'avaient pas même une doctrine religieuse, un code religieux, une mythologie, une histoire poétique (*Ib.*, p. 467 sq.). Cf Mommsen, *H. R.*, I, 12, p. 198 *et alibi* (trad. franç.). En revanche, ils poussaient la superstition à outrance. Cela s'explique historiquement par leur origine excessivement mélangée, et mélangée d'éléments inférieurs. Les ancêtres romains étaient un ramassis d'aventuriers, de vagabonds et de brigands; c'était à vrai dire l'écume des peuples italiques.

Digitized by Google

ETHNOGRAPHIE DRAVIDIENNE.

LES CASTES DU SUD DE L'INDE.

Que de fois, à nos heures de lassitude et d'amertume, n'avons-nous pas répété la vieille formule : *nil sub sole novum!* Celui qui le premier a prononcé cette parole triste et désespérée en connaissait-il bien la valeur, prévoyait-il l'abus qu'on devait en faire? Nous ne le pensons pas. Et cependant, il n'est rien de plus vrai que cette idée, bien comprise et bien appliquée. Pour nous, sa signification est simple. Qu'un homme, appartenant à une nation très-civilisée, vienne un jour étudier d'autres nations; il y retrouvera, en partie du moins, les mœurs, les usages, les institutions sociales et politiques de son pays; ou bien, il ne tardera pas à constater chez les divers peuples des tendances plus ou moins marquées vers ces mœurs, ces usages, ces institutions. A cette découverte, lui qui se croyait si supérieur, il se sentira découragé et laissera échapper cette plainte jalouse : *nil sub sole novum!* Mais cela ne veut point dire que nous sommes condamnés à errer sans cesse dans le même ordre limité; qu'ils se rassurent, le travailleur infatigable, le philosophe hardi, l'industriel persévérant! l'humanité, comme tout ce qui existe, est soumise à la loi immuable du progrès; nous en avons chaque jour des preuves nouvelles. Et si nous trouvons chez tous les peuples, à des moments divers il est vrai, les mêmes habitudes, les mêmes rêveries, les mêmes tendances, ne nous pressons pas d'en conclure la pauvreté, la caducité de notre intelligence. Voyons seulement dans cette uniformité la marque d'un état égal de l'esprit humain.

Digitized by Google

Les institutions sociales, par exemple, varient beaucoup en apparence sur tous les points du globe. Mais consultons l'histoire et la science. Cherchons notamment tous les renseignements de nature à nous éclairer sur la formation des diverses classes de la société et leurs rapports entre elles.

Nous apprendrons ainsi qu'à l'origine, la société n'existait pas. L'homme, animal plus complet que tous ceux qui l'avaient précédé sur cette planète toujours en voie de perfectionnement, possesseur d'une nouvelle et admirable faculté d'où sortira plus tard la parole, vivait, paraît-il, isolé ou en petits groupes épars, sans relations avec ses semblables. Même, dans cet état de sauvagerie, le besoin lui apprend peu à peu à faire, de plusieurs objets que la nature a placés sous sa main, un usage inconnu jusqu'alors. En même temps le corps s'améliore; soigné, il se développe; la matière cérébrale mieux organisée apprend à penser davantage, les mœurs se forment. Les beaux phénomènes physiques ne tardent pas à être observés, admirés; ce sentiment, après des temps immenses sans doute, se transforme et produit l'idée de la divinité. Cependant, les relations s'établissent avec les hommes voisins, les langues prennent naissance. Avec l'état social, la loi morale, les besoins moraux viennent s'imposer à nos rudes ancêtres. C'est alors vraisemblablement qu'on institue un culte public, qu'on choisit des prêtres, des chefs; on s'habitue à les entourer d'une considération particulière et à les distinguer de leurs compagnons qui s'adonnent encore exclusivement aux divers soins physiques. C'est là, suivant nous, la seule origine de cette division en castes, devenue si tranchée ensuite, qu'on retrouve partout, plus prononcée peut-être chez les races sémitiques et indo-celtiques dont les langues à flexion indiquent une civilisation plus grande, mais qui, nulle part, à ce qu'on croit, n'a eu la même importance que dans l'Inde.

Digitized by Google

Nous savons en effet qu'il y avait de véritables castes en Égypte. Le but de notre travail actuel ne nous permet pas de nous arrêter pour montrer les divisions correspondantes qu'on retrouve, à toutes les époques, chez les diverses nations historiques. Nous dirons seulement que, lorsqu'on parle des castes de l'Inde en Europe, on a généralement une idée excessivement fausse de cette institution remarquable. Les trois ordres de la France royale, avec leurs droits, leurs vanités, leurs priviléges, ressemblent étrangement aux catégories sociales dont Manu le premier nous révèle l'existence chez les Aryas; et il ne faut pas oublier que nous sommes en France les descendants directs de ces races primitives. Ceux qui plaignent le plus les parias oublient trop aussi que leur condition a toujours été bien meilleure en somme que celle de nos serfs au moyen âge ou celle des paysans russes de nos jours. Enfin, nous retrouvons facilement, dans ces bizarres « confréries des métiers » des derniers siècles, avec leurs droits, leurs bannières, leurs règlements sévères, leurs maîtres ; leurs rivalités, leurs discussions, leurs fêtes et même dans ces sociétés contemporaines d'ouvriers compagnons, l'analogue des nombreuses castes actuelles du sud de l'Inde, objet principal de la présente étude.

Lorsque les Aryas, échappés des régions Iraniennes, envahirent l'Inde, ils la trouvèrent occupée par des populations selon toute probabilité très-inférieures. Ces races développées sous un soleil brûlant étaient noires et parlaient un idiôme complétement différent de celui des Aryas. La langue de ces derniers était arrivée à sa dernière période, celle de la flexion ; les Dravidiens n'en étaient qu'à la phase de l'agglutination [1].

[1] Nous avons dit ailleurs qu'il nous semblait probable que l'aryanisation du sud de l'Inde, loin de s'être accomplie par une irruption violente, a eu lieu très-lentement. La conquête des Dra-

Digitized by Google

Leurs langues se sont perpétuées jusqu'à nous et le tamoul, son plus digne représentant vivant, conserve encore cette déclinaison à nombre indéfini de cas et cette faculté de conjuguer les substantifs qu'il partage avec le basque, son contemporain peut-être [1]. Les Dravidiens n'avaient point de

---

vidiens au brahmanisme a été simplement leur civilisation. Tout nous porte à croire que les Pré-Âryens du Sud étaient très-peu avancés. Ils ne paraissent pas avoir eu la moindre notion d'un Dieu, d'une âme ou d'une vie future. Ils portaient les cheveux longs, comme les Bretons et les Basques, mais réunis par un nœud derrière la tête, comme les Singhalais.

[1] Cette propriété de verbiser les substantifs est une des particularités les plus remarquables, paraît-il, des langues Scythes. On sait qu'en Morduin, par exemple, de *paz*, seigneur, on forme *paz-ân*, je suis le seigneur, et *paz-an-ân*, je suis du seigneur. Et même en persan moderne ne dit-on pas *merd-em*, je suis un homme?

Il en est de même dans les langues dravidiennes et surtout en tamoul. Dans cette dernière langue en effet, en ajoutant au nominatif ou à la forme oblique les terminaisons verbales, qui ne sont d'ailleurs que des formes oblitérées des pronoms personnels, on obtient des composés appelés par Beschi « verbes-appellatifs ». Ainsi, de *kô-n'*, roi, on fait *kô-n'-ên*, je suis roi; de *sâmi*, seigneur, *sâmi-(y)-îr*, vous êtes seigneur; de *îni*, douceur, *ini-(y)-æ*, tu es doux, etc. Ces dérivés peuvent se décliner, et c'est à tort que Beschi, et après lui M. Caldwell, restreignent cette faculté aux verbes-appellatifs de la troisième personne. Nous trouvons dans les auteurs plusieurs exemples de déclinaisons d'appellatifs de première et de seconde personnes : *vin'æyên'ojiya* (Sindâmani, VII, 106), « à l'exception de moi qui suis malheureuse »; — *por'iyilê-n'ï'an'æ* (Næchadha, XXII, 13), « moi qui n'ai pas de sens », accusatif; — *man'attin'ên'ukku* (Râmâyana, VI, XXXII, 111), « à moi qui ai l'esprit ». Ajoutons que les verbes ordinaires peuvent s'employer substantivement et se décliner :

pukkên'ukku (Râmâyana, I, VI, 30), « à moi qui suis entré »;
sârndâykku (Næchadha, XIII, 6), « à toi qui es venu ».

Digitized by Google

castes ou du moins ne leur avaient pas donné cette organisation puissante qui a fait chez les Aryas leur force et leur durée.

En basque il existe une semblable faculté. Tous les terminatifs des verbes peuvent se décliner : de *err-an dé-yo-t*, « je le lui ai dit », on forme *err-an dé-yo-d-an-a* « ce que je lui ai dit », par l'addition à ce que M. l'abbé Inchauspé appelle la forme régie exquisitive de la finale de définition *a*, qui ne paraît être que le démonstratif de la troisième personne. Réciproquement, les substantifs peuvent se verbiser par l'addition du suffixe *tsé* (*haur* « enfant » fait *haur-tsé*, d'où *haur-tu da* « il est devenu enfant »), même à d'autres cas que le nominatif : *étché-ra-tsé* « aller à la maison », *éné-tsé* « faire qu'il soit mien ». Remarquons en passant la ressemblance que présente *éné*, oblique du pronom basque de la première personne et *a*, démonstratif, avec *én'* et *a* (*a-v*, *a-v-an'*) tamouls, de même sens.

On voit que le tamoul et le basque n'ont pas à cet égard une même méthode; en tamoul la verbisation n'a lieu qu'au nominatif et à l'oblique, mais avec le même sens qu'au nominatif. De plus, en tamoul, le verbe décliné garde toujours son sens actif à la première et à la seconde personne, tandis qu'en basque le transitif décliné devient alors passif, c'est-à-dire qu'un composé de la forme que nous écririons en latin *occidimus-orum*, se traduirait en tamoul « de nous qui avons tué », et en basque « de ceux que nous avons tués ». Cela tient à ce que le verbe transitif basque est toujours accompagné d'un régime.

Quoi qu'il en soit, il y a là une analogie de procédés incontestable, et si nous nous rappelons les autres ressemblances que l'étude comparée des deux langues fait connaître dès le premier abord, il nous sera permis de supposer que le dravidien et le basque sont de la même époque, et peut-être étaient l'un et l'autre originairement parlés par des hommes appartenant à ces antiques peuplades si peu connues qu'on a appelées les Proto-Scythes, et qui étaient sans doute les hommes de la civilisation rudimentaire. De là pourraient s'expliquer les analogies particulières du basque et du dravidien avec les langues finnoises, tartares, américaines. Quant à l'âge réel de ces langues remarquables, nul ne pourra nous

Digitized by Google

On sait quelles sont les quatre grandes castes des Indiens. Probablement, les nombreuses subdivisions qu'on trouve aujourd'hui étaient déjà établies ou commençaient à paraître parmi les Aryas, lors de leur invasion chez les races dravidiennes. Il importe de rappeler, comme nous l'avons dit plus haut, que cette division, ce partage du peuple en catégories distinctes répond, en tenant compte des civilisations diverses, à l'état social de l'Europe au moyen âge. Il y a d'abord les quatre grandes classes religieuse, guerrière, commerçante et ouvrière, comme chez nous les trois ordres; puis la quatrième classe, distincte ici de la troisième, se partage en subdivisions nombreuses. Nous avons dit également qu'on peut comparer ces castes actuelles aux anciennes confréries des métiers, ayant comme elles leurs fêtes, leurs habitudes et leurs bannières particulières.

Une chose non moins digne de remarque, c'est que l'Inde méridionale ne contient qu'en très-petit nombre des Kchatryas et des Væçyas véritables. On y trouve principalement des Brahmes, des Parias, cette foule de castes nombreuses regardées généralement comme des subdivisions des Sûdra, et d'autres classes très-singulières rattachées par les uns aux Sûdra, par les autres aux Parias. Nous n'en conclurons pas comme le docteur Godineau, chef du service de santé de l'Établissement français de Karikal, que la caste des Kchatryas est réduite à un faible chiffre et encore moins qu'elle a renoncé à la profession des armes pour embrasser celle de

---

l'apprendre, mais il n'est pas sans intérêt de dire à ce propos que M. l'abbé Inchauspé explique les deux mots basques *haitskora* (hache) et *haitsl'o* (couteau), en regardant le premier comme un composé de *haits* et de *gora*, signifiant « pierre élevée », et le second comme un diminutif du même mot *haits*, qui, dit-il, est encore employé aujourd'hui avec le sens de « pierre » dans le pays basque espagnol.

Digitized by Google

couly (portefaix, manœuvre). [*Études sur l'Établissement de Karikal, extrait de la Revue coloniale,* Paris, 1857, p. 33]. Cette dernière allégation serait complétement inexacte et ferait sourire de nouveau, si on la leur répétait, même les Indiens appartenant aux quelques castes dravidiennes actuelles qui ont, quoique Sûdra, des velléités militaires. Il vaut mieux admettre que les Aryas ont placé tous les gens du Sud dans la caste servile. A l'appui de cette hypothèse, nous invoquerons le nom de Tamouls, de Télingas, etc., exclusivement attribués à des castes incontestablement Sûdra; la jalousie avec laquelle certaines castes en attaquent d'autres qui se prétendent Kchatrya ou Væçya; l'opinion générale dans l'Inde; les usages nombreux conformes à cette supposition; les traditions multipliées suivant lesquelles il y a eu dans le Sud des rois Sûdra et même Paria; l'emploi du mot Vêlâla dans plusieurs poèmes tamouls comme synonyme de Súdra; enfin l'existence actuelle de nombreux princes issus de basses castes, mais aussi orgueilleux que misérables. Cependant on ne saurait admettre ce fait rapporté par Raynal : « il y a même des castes si obscures sur le trône, que » leurs domestiques seroient déshonorés et chassés de leurs » tributs (*sic*), s'ils s'avilissoient jusqu'à manger avec leurs » monarques » [*Hist. Phil. des deux Indes,* Genève, 1780, in-4°, T. Ier, p. 321]. Plusieurs auteurs qui ont parlé des castes d'après des documents ou des renseignements pris dans le Sud, ne parlent ni des Kchatryas, ni des Væçyas; d'autres, comme M. de la Flotte, ordinairement si exact [*Essais hist. sur l'Inde,* Paris, 1769, p. 247], ne nomment pas les Væçyas.

L'origine de ces castes du sud de l'Inde est très-obscure. Il est probable qu'elles ont été produites primitivement par des rapprochements de gens du même métier, ou d'habitants du même territoire, puis d'une union plus intime, d'une en-

Digitized by Google

tante plus complète pour sauvegarder les intérêts communs. Un fait certain c'est que plusieurs chefs de caste sont appelés *dêçâdi* (chef du pays).

Cette subdivision multipliée doit être attribuée aussi à l'accroissement considérable de la population sous un ciel aussi fécond, aussi heureux à tous égards et aux nouveaux besoins que le temps et les progrès de la civilisation apportaient aux Dravidiens ârianisés, combinés avec cette superstition déjà si ancienne chez l'Indien qui veut n'attribuer à chaque homme en ce monde qu'un travail matériel tout juste suffisant pour le faire vivre et qu'un devoir moral, celui de se conduire pendant son existence de manière à éviter une autre vie sur la terre.

Une des raisons qui amènent à penser que cette classification s'est opérée lentement, c'est l'examen des principaux ouvrages de la littérature dravidienne ancienne. Dans la plupart des poèmes tamouls, il n'est fait mention que des quatre castes sanscrites. C'est seulement dans les écrits postérieurs, par exemple dans certains *purâna* très-modernes, que nous trouvons les castes actuelles indiquées à de très-rares occasions.

Les Indiens ne se préoccupent guères de ce problème d'origine. Quand on les interroge à cet égard, ils racontent des légendes très-ingénieuses mais tout à fait inadmissibles comme documents historiques. Ce qui prouverait d'ailleurs, s'il en était besoin, que l'origine des castes ne doit pas être cherchée dans ces traditions religieuses apocryphes, c'est que les plus graves affaires de caste sont jugées aujourd'hui par des magistrats français ou anglais; les Indiens se soumettent très-volontiers à cette autorité qu'ils reconnaissent et dont ils invoquent très-souvent les décisions. Quant à l'infériorité ou la supériorité de ces castes, nous pensons avec M. Eug. Sicé [*Essai sur la constitution de la propriété du sol, etc., dans*

Digitized by Google

l'Inde, Pondichéry, 1866, p. 119] qu'il faut en chercher la raison dans « les inégalités sociales dont la fortune et l'édu- » cation surtout sont les principaux éléments, les seules cau- » ses occasionnelles. »

Avant de parler en détail de ces castes, nous rappellerons une observation très-curieuse et très-exacte : « On reconnaît » aisément de quelle caste est un Indien par la couleur de » son visage. Les brahmes sont en général d'un jaune tirant » sur le cuivre, et les castes qui vont en déclinant, d'un noir » luisant et toujours plus foncé » [de la Flotte, *Essais historiques sur l'Inde*, Paris, 1769, p. 248, note].

M. Perrin [*Voyage dans l'Indostan*, Paris, 1804, Tome I^er^, p. 302] divise les castes qui nous occupent en trois espèces : castes nobles, castes inférieures et basses castes. Nous ne tiendrons pas compte de cette classification ; nous parlerons d'abord des castes proprement dites, puis de ces groupes singuliers qu'on qualifie de basses castes.

Toutes les castes reconnaissent, dans chaque localité, un ou plusieurs chefs de caste, chargés de juger les différends entre les individus de la caste, de défendre et de soutenir près des autorités les priviléges de la caste, etc. Le nombre des chefs varie suivant les endroits, suivant l'importance de la caste, etc. Aujourd'hui, quand il y a des chrétiens en assez grand nombre dans une caste, ils ont leur chef particulier.

Nous allons indiquer, dans l'ordre où on les place habituellement, les principales castes du sud de l'Inde que nous regardons comme des subdivisions des Sûdra, et nous dirons quelles sont les bannières et les appellations spéciales à chacune. Nous avons consulté pour ce travail un état dressé en 1791 à Pondichéry, par M. White, lieutenant de police, une liste fournie en 1804 à Renouard de Sainte-Croix par un Indien de Pondichéry, un tableau dressé à Pondichéry en 1840 par M. Constant Sicé, et enfin des tableaux établis il y

Digitized by Google

a quelques années avec beaucoup de soin, sous l'autorité de la police et des Chefs de service des Etablissements français dans l'Inde, à la demande du Conservateur de la Bibliothèque et des anciennes archives de Pondichéry.

Nous dirons aussi à quelle main appartient chaque caste. On trouvera plus loin des détails sur cette curieuse division en main droite et en main gauche.

1° Les *Veḷḷâja* (moissonneurs) ou *Vêḷâḷa* (serviteurs de Subrahmanya) forment sans contredit la caste la plus nombreuse. Ils se prétendent Væçyas et s'intitulent *Bhûvæçyar* (Væçyas de la terre). Mais cette prétention est contredite, entre autres, par ce fait que les auteurs tamouls, lorsqu'ils nomment les quatre grandes castes emploient le mot Vêlâja comme synonyme de Sûdra. Les *Veḷḷâja* sont généralement çæva; ils ont plusieurs chefs de caste; ils sont de la main droite; ils ont dans les fêtes publiques le droit de porter un drapeau blanc, avec l'image d'une charrue traînée par deux bœufs. Cette caste a un grand nombre de subdivisions principalement géographiques. Ainsi l'on connait :

I. Les *Toṇḍâmaṇḍalaveḷḷâja*, qui habitaient sans doute primitivement le *Toṇḍâ*, c'est-à-dire, le pays borné au sud par la rivière *Pen'n'æ*, à l'est par la mer, au nord, par le pays de Kâlahasti, à l'ouest, par une chaine de montagnes [1]. Ils se partagent en *Kijnâṭṭâr*, hommes du bas pays (Est), et *Mélnâṭṭâr*, hommes du haut pays (Ouest) [2]. Ils ajoutent à

[1] Ce pays est donc ce qu'on appelle aujourd'hui la côte de Coromandel. Aussi, sommes-nous volontiers de l'avis de M. Caldwell, qui regarde le mot Coromandel non pas comme dérivé de *Sojamaṇḍala* « pays du Soja ou Sôra (Σώραι de Ptolémée) », mais comme une corruption du nom tamoul d'un petit village situé près de Paliacate, sur la côte, et appelé *Karumaṇal* « sable noir », nom que les Anglais écrivent aujourd'hui généralement *Coromandel*.

[2] La configuration du pays tamoul explique suffisamment

Digitized by Google

leur nom le titre distinctif de *piḷḷæ* (seigneur), écrit vulgairement *poullé*. L'un d'eux s'appellera, par exemple, Sidambarappillæ.

II. Les *Sôjiyaveḷḷâja*, originaires du Sôja, pays situé le long de la côte du golfe du Bengale, au sud du précédent. Ils s'appellent également *piḷḷæ*.

III. Les *Kârkâttaveḷḷâja* (qui gardent les cultures), originaires du Pândi ou Maduré, pays qui s'étendait à l'ouest des précédents pour se terminer aux Ghattes et à la mer.

IV. Les *Tuḷuvaveḷḷâja*, du pays tuḷuva, où se parlait la langue tuḷu; ce pays est au nord du Malayala; c'est la province de Visæyâppûr, entre le Concan et le Maduré. Ils se subdivisent en *pudumudaliyâr* (nouveaux princes) qui ajoutent à leur nom l'appellation *mudali*, prince, par corruption vulgaire *modély; pon'n'ériyâr* (brûleurs d'or), *karuṅkujiveḷḷâja* (Vellâja des fosses noires) et *uḷḷûrveḷḷâja* (Vellâja de l'intérieur des villes).

V. Les *Agamuḍæveḷḷâja* (propriétaires).

VI. Les *Koṇḍækaṭṭiveḷḷâja* (qui attachent leurs cheveux comme les femmes).

VII. Les *Savaḷaveḷḷâja* (armés d'une lance), originairement destinés à la garde du râdjâ; ils s'intitulent *mudali*.

On cite encore d'autres subdivisions, mais bien moins importantes.

Les *Veḷḷâja* sont primitivement les cultivateurs du pays

---

l'origine des mots employés pour signifier « Est » (*kijakku*, en dessous) et « Ouest » (*mêt'ku*, en dessus). L'Est, en effet, est la région basse, le bord de la mer; l'Ouest, la région montagneuse. Le malayala, parlé dans un pays bas à l'ouest et haut à l'est, se sert cependant du mot *kijakka* « en dessous » pour désigner la région orientale, la plus élevée. C'est une des preuves invoquées à l'appui de l'antériorité du tamoul.

Digitized by Google

tamoul. Il y avait jadis des villages composés uniquement de maisons de *Veḷḷâja* et qu'on appelait *veḷḷâńkuḍi*. Plusieurs d'entre eux vendent des toiles et d'autres menus objets; on les nomme *veḷḷâñséṭṭi* (marchands vellâja).

2° Les *Iréṭṭi* (vulg. *Retty*), partagés en *Poṅgaréṭṭi* (joyeux rettys) et *Pâṇḍureṭṭi* (anciens rettys). Ils paraissent représenter dans le pays télinga les *Veḷḷâja* du pays tamoul; en tout cas, ce sont les principaux agriculteurs télinga. Ils n'appartiennent à aucune main; ils n'ont pas de chefs de caste; ils ont le drapeau des *Veḷḷâja*.

3° Les *Naṭṭamân'* (de *naṭṭam*, village) qui se prétendent plus nobles que les *Veḷḷâja*, mais qui n'en sont très-probablement qu'une subdivision ancienne. C'est une classe fort peu nombreuse, généralement cultivatrice. Ils sont de la main droite et ont un drapeau blanc, avec l'image du *Yâḷi* (lion à trompe d'éléphant). Ils se distinguent par l'appellation *Uḍœyâr* (corr. vulg. *odéar*) « possesseurs ».

4° Les *Malœyamân'* (de *malœ*, montagne), venus originairement des montagnes du Malayala. Ils sont cultivateurs. Leur drapeau est blanc et porte l'image du *Aridanam*.

On confond généralement ces deux dernières divisions en une seule qu'on appelle la caste des *Uḍœyâr* ou *Odéar*.

5° Les *Van'n'iya* (de *Van'n'i*, feu) confondus souvent à tort avec les *Paḷḷi* dont nous parlerons plus loin. Ils ne sont d'aucune main; ils ont un drapeau à cinq couleurs, avec l'image d'un lion ou d'un tigre. Ils sont généralement çæva. Ils ajoutent à leurs noms les épithètes caractéristiques de *nâyagar*, *nâyakkar* (seigneurs), *nâyaniâr* (grands), *paḍœyatchi* (général d'armée).

6° Les *Kavar'œ* (corr. vulg. *Cavaré*), qui, dit-on, sont dans le pays télinga les représentants des *Van'n'iya* du pays tamoul. Ils sont de la main droite, et ont un drapeau blanc sans effigie. Ils sont généralement væchnava. Ils ajoutent à

Digitized by Google

leurs noms, comme signe distinctif, le mot *nâyakkar* (seigneurs).

Dans les processions religieuses, le *dêçâdi*, chef de caste, « porte par le manche une cuillère en cuivre à la coupe de » laquelle est suspendue une clochette aussi en cuivre qui » tinte pendant la marche » (renseignement fourni par la police de Karikal).

Cette caste compte plusieurs subdivisions, dont voici les principales : *Pavajakkâra* (marchands de corail), *Podikkâra* (conducteurs de bœufs chargés de ballots), *Kammâvar* (cultivateurs), *Kôviladiyâr* (serviteurs des temples), *Valœyakkâra* (marchands de bracelets de verre), *Kallukkâra* (marchands de pierreries). Ces deux dernières subdivisions se distinguent par l'appellation *sétti* (marchands).

7° Les *Idœya*, qui forment la caste des bergers, appelée vulgairement *yadaval*. Ils sont tous vichnuvistes; ils appartiennent à la main droite et ont un drapeau blanc à l'effigie du *Çañkha* et du *Tchakra*, deux des armes de Vichnu. Ils se prétendent *Vœçyas*. Leur nom tamoul, *Idœyar*, vient du mot *idœ*, milieu; aussi disent-ils qu'ils forment le milieu des Vœçyas; il est plus probable qu'on les appelle ainsi *gens du milieu* parce qu'ils habitaient le *Mullœ*, qui est le troisième des cinq pays tamouls [1]. Ils ajoutent à leur nom, comme les Vellâja, le mot *pillœ*.

[1] Nous avons réuni les noms de ces cinq régions du pays tamoul, en les comparant aux cinq grands péchés des Indous, dans la strophe suivante composée à Karikal, en 1861 :

(*ar'usirkkajinédiladiyásiriyaviruttam*)
ar'aviyaman'attarâgiyaruñkolækkur'iñdjitâṇḍi.....t
tur'aviyat'por'umættérmêl't'ogusin'appálænindi.....p
pur'aviyat'kámamullækalavén'umarudampô.....gi
mar'aviyánéydalvægâvaragadikkadalutsérvá.....m

« Devenus des hommes à l'esprit vertueux, nous franchirons le » *pays montagneux* du meurtre pénible; nous traverserons le *désert* » de la colère amassée, sur le char de la patience propre à la péni-

Digitized by Google

On compte plusieurs espèces d'*Idœya*, notamment : *Sembaridœyar* (bergers cuivrés), *Sôjiyaridœyar* (bergers du pays Sôja), *Vadugaridœyar* (bergers du Nord), *Sévviyaridœyar* (beaux bergers), *Pumuvalidœyar*, *Ton'n'âṭṭidœyar* (bergers de l'ancien pays), *Kûn'idœyar* (bergers bossus).

8° Les *Kômuṭṭi* (corr. vulg. *Cometty*), divisés en *Kômuṭṭi du Nord* et *Kômuṭṭi du Sud*. Ils sont çæva et væchnava, appartiennent à la main gauche et ont un drapeau rouge. Leur signe distinctif est le *magadhatôranam*.

9° Les *Séṭṭi* (de *séṭṭu*, commerce), par corr. vulg. *Chetty*. Ils sont çæva et væchnava, font partie de la main gauche et ont un drapeau rouge avec l'image du milan. Ils ajoutent à leur nom l'épithète distinctive *séṭṭi*.

On les divise en *Vadakattusétti* (marchands du Nord), *Sôjiyasétti* (marchands du pays Sôja), *Vikkiravandisétti* (marchands en charrettes), *Akcharapâkkattusétti*, *Kâsukkarasétti* (marchands à argent).

10° Les *Kanakka* (de *kanakku*, compte), appelés *Kaniya* à la côte Malabar. Ils sont çæva et font partie de la main droite. Leur nombre est très-restreint. Sur la côte Coromandel, cette caste n'est pas connue au sud de Pondichéry.

11° Nous placerons ici les différentes espèces de tisserands, savoir :

I. Les *Kâtriya*, qui n'ont pas de chefs de caste ;

II. Les *Sâliya*, sans chefs de caste, appartenant à la main droite ;

III. Les *Séda* ;

IV. Les *Séniya*, divisés en *Séniya canara* et *Sêniya du Nord*. Les premiers sont çæva, les seconds væchnava. Ils

---

» tence ; nous voyagerons dans le *bois* de l'amour dont la nature » est extérieure, et dans le *terrain fertile* du vol ; et, sans nous » arrêter au *rivage désolé* de l'oubli (ivresse), nous arriverons dans » l'océan du but suprême ».

Digitized by Google

font partie de la main droite et ont un drapeau blanc, les premiers avec l'image de l'oiseau *kandapirandam*, les seconds avec celle d'un serpent;

V. Les *Paṭṭunûlkâra*, passementiers, qui sont vœchnava, n'appartiennent à aucune main et ont un drapeau de soie;

VI. Les *Kœkkiḷava* (corr. vulg. *Caïclava*) qui forment proprement la caste des tisserands tamouls. Ils sont çœva et vœchnava. Ils sont de la main gauche et ont un drapeau rouge avec l'image d'un paon, d'un ours et d'un cerf.

12° Les *Kammâḷa* (ouvriers), qui sont çœva, appartiennent à la main gauche et ont un drapeau rouge avec l'image d'un perroquet, d'un vautour et des ustensiles du métier.

C'est l'une des castes les mieux définies; elle a cinq divisions. Ce sont les *Kolla* (forgerons), les *Tatcha* (charpentiers), les *Kan'n'a* (fondeurs), les *Kallutatcha* ou *Sit'piya* (tailleurs de pierre), qui ajoutent à leur nom comme signe distinctif le mot *âsâri* (maître), et les *Taṭṭâ* (orfèvres) qui ajoutent à leur nom le mot *paṭṭa*.

Cette caste est connue à la côte Malabar sous les noms de *Asâri* et de *Paṭṭa*. Elle fête principalement la déesse Kâli.

13° Les *Vâṇiya* ou huiliers divisés en *Vâṇiya du Sud*, *Vâṇiya du Nord* et *Ilœvâṇiya*, qui appartiennent à la main gauche et ont un drapeau rouge, les deux premiers avec l'image de Garuda et les derniers avec celle de la *Kuil* (*cuculus orientalis*).

14° Les *Mutchiya* ou peintres, qui sont de la main gauche et ont un drapeau rouge avec l'image d'une baleine.

Les Tamouls mettent ordinairement ici, parmi les Sûdra, quelques autres classes d'individus qui ne semblent pas devoir figurer dans le tableau des castes. Tels sont :

I. Les *Vœchnava* ou fleuristes des pagodes;

II. Les *Dâsi* ou bayadères (littéralement servantes); elles sont censées appartenir à la main gauche et ont un drapeau

Digitized by Google

où est représenté *Vêḷ*, le dieu de l'amour. On les nomme aussi *lévadiyâḷ*, et ce mot, qui est la traduction exacte du sanscrit *dévadâçi* (servante de dieu), est devenu dans la langue vulgaire le synonyme de fille publique et s'applique indistinctement à toute espèce de courtisanes.

III. Les *Naṭṭuva*, maîtres de danse des bayadères, qui appartiennent à la main gauche et ont un drapeau rouge où est représenté l'instrument de musique tamoule appelé *tâḷam* (sorte de cymbale).

IV. Les *Muttukkâra*, musiciens, qui font partie de la main gauche et ont un drapeau rouge où est représenté le *mattâḷam* (tambour).

V. Les *Mâlakkâra*, aussi musiciens, dont le drapeau porte l'image de l'instrument de musique tamoule appelé *tamanam*.

VI. Les *Taḍar*, *âṇḍi*, *paṇḍâram*, qui sont des hommes de toutes classes, excepté de celle des brahmes. C'est parmi eux que se tiennent ces pénitents aux austérités si pénibles, qu'on a été beaucoup trop porté à accuser de charlatanisme. Cette accusation est complétement erronée : comme l'ont vérifié tous les voyageurs, comme nous l'avons vérifié nous-même, ils souffrent de bonne foi. On sait d'ailleurs combien la vie de ces hommes est oisive et facile, à part leurs jours de mortification ; on sait aussi de quels respects, de quelle vénération ils sont entourés. Nous demanderons la permission de rappeler deux passages de Renouard de Sainte-Croix : « Des » extrémités de l'Europe jusque dans l'Inde, les pénitents de » tous pays vivent donc aux dépens des pauvres croyants ! » Uniquement occupés de choses célestes, ils demandent à » jouir des bienfaits de la terre, sans peine et sans travail, » comme s'ils n'aimaient le ciel que dans l'intérêt de ce bas » monde ! » [*Voyage aux Indes orientales*, T. Ier, p. 113.] — « De tout temps, et partout, ceux qui ont approché des » autels, ont eu l'insolence de s'approprier une partie des

Digitized by Google

» hommages qu'ils réclament pour la divinité. Le prêtre se » confond avec le dieu, comme l'autel avec le trône » [*ibid.*, p. 203.]

Les Indiens font entrer aussi dans le tableau des castes les musulmans, qui sont en réalité les descendants des peuplades étrangères qui conquirent l'Inde au moyen âge. Ils les divisent en *Paṭṭani* et *Choulia*. Les premiers sont les musulmans sédentaires. Les seconds, moins considérés, sont marins, lascars, armateurs, commerçants. Les *Paṭṭani* parlent le *maure* (indoustany corrompu); les *Choulia* parlent les langues du pays, mais ils les écrivent avec les caractères indoustanys. Les *Paṭṭani* sont généralement illettrés.

Nous allons parler maintenant de ce que les Tamouls appellent les bastes castes. Nous les donnons dans l'ordre où on les range le plus ordinairement dans l'Inde :

1° Les *Mar'ava*, qui paraissent être les habitants originaires du *Mar'ava*. On appelle ainsi toute la région qui s'étend entre le Maduré et le golfe du Bengale. Ils ont un titre distinctif, *déva* (divin).

2° Les *Kaḷḷa* (du mot *kaḷḷam*, tromperie), qui constituent des troupes errantes de voleurs. Leur condition est excessivement misérable.

3° Les *Paḷḷi*, cultivateurs. Ils ont un drapeau rouge avec l'image d'un coq et d'un renard et sont de la main gauche. Ils sont çæva. Ils se distinguent par l'appellation *kavuṇḍan'* (vulg. *cavoundin*).

4° Les *Sémbaḍava* (*Sivan'paḍava*, conducteurs de la barque de Çiva), pêcheurs et bateliers. Ils sont çæva, appartiennent à la main gauche et ont un drapeau rouge où est représenté un filet. Ce drapeau a une forme particulière : c'est une bande de toile tendue entre deux *bambous*.

5° Les *Paṭṭin'ava* (vulgairement appelés *macouas*), également pêcheurs et bateliers. Ils sont çæva, appartiennent à

Digitized by Google

la main gauche et ont un drapeau rouge avec l'image d'une tortue.

6° Les *Parava*, pêcheurs d'eau douce.

7° Les *Min'paḷḷi*, autres pêcheurs d'eau douce.

8° Les *Karæya*, bateliers; ils sont çæva, appartiennent à la main gauche, et ont un drapeau rouge avec l'image d'un poisson.

9° Les *Kusava*, potiers, divisés en potiers tamouls (*Tamijkusava*) et potiers du Nord (*Vaḍugakusava*). Ils sont çæva ou væchnava et ont un drapeau blanc avec l'image de la roue. Ils font partie de la main droite.

10° Les *Vaṇṇâ*, blanchisseurs, divisés en *Tamijvaṇṇâ* (blanchisseurs tamouls) et *Vaḍugavaṇṇâ* (blanchisseurs du Nord). Ils sont çæva ou væchnava; ils appartiennent à la main droite et ont un drapeau blanc où est représenté le vase appelé *Vêḷâyppân'œ* (la panelle précieuse de Subrahmaṇya).

11° Les *Virôdœya* (musiciens qui sonnent de la conque funèbre). Ils sont çæva, font partie de la main droite et ont un drapeau blanc avec l'image d'une trompette.

12° Les *Ambaṭṭa*, barbiers, divisés en *Tamijambaṭṭa* (barbiers tamouls), qui sont çæva, appartiennent à la main droite et ont un drapeau blanc avec une figure humaine; et en *Vaḍugavambaṭṭa* (barbiers du Nord, qui sont aussi musiciens). Ces derniers sont væchnava, font partie de la main droite et ont un drapeau blanc où est peinte une trompette.

13° Les *Sânâ* ou *Sân'd'â*, qui extraient et vendent le jus du cocotier et du palmier. Ils sont væchnava et çæva, font partie de la main gauche et ont un drapeau rouge où est représentée une échelle. On distingue parmi eux les *Tên'sânâ* (sânâ des cocotiers) et les *pan'asâṇâ* (sânâ des palmiers). Ils ont un titre honorifique distinctif, *Grâmaṇi* (possesseur d'un village), vulgairement *Cramany*.

14° Les *Tomba* ou *Kûttâda*, danseurs de corde; ils appar-

Digitized by Google

tiennent à la main gauche, sont çæva et ont un drapeau blanc avec l'image de Garuda.

15° Les *Oṭṭa* (Odra), originaires de la côte d'Orissa. Dans le Sud, ils travaillent aux puits, aux étangs, aux murs en terre. Ils sont çæva, ont un drapeau blanc où est représentée une pioche, et sont de la main droite.

16° Les *Kur'ava* (corr. vulg. *Corva*), conducteurs de bœufs et d'ânes chargés de fardeaux, fabricants de paniers. On les partage en *Uppukkur'ava*, marchands de sels qui sont de la main gauche et ont un drapeau blanc avec l'image d'un âne, et en *Malækkur'ava*, montagnards, qui sont de la main droite et ont un drapeau blanc avec l'image de l'oiseau *Tchakôra* (perdrix bartavelle).

17° Les *Par'æya* (corr. vulg. *paria*) qui sont çæva et væchnava. Ils ont un drapeau blanc et font partie de la main droite. On en compte treize subdivisions, savoir : *Vaḷḷuvappar'æ* (prêtres des parias), *Tâdappar'æ* (esclaves ou mendiants), *Taṅgaḷân'par'æ* (honorables), *Tur'tchâlippar'æ* (méprisables), *Kujippar'æ* (qui creusent les puits, les fosses), *Tippar'æ* (mauvais), *Murasappar'æ* (joueurs de tambours), *Ambuppar'æ* (tireurs de flèches), *Vaḍugappar'æ* (du Nord), *Aliyappar'æ* (pêcheurs), *Vajippar'æ* (parias des chemins), *Véṭṭiyâl'par'æ* (qui exercent dans les villages les fonctions de distributeurs d'eau) et *Kôliyappar'æ* (tisserands).

18° Les *Paḷḷa*, cultivateurs, journaliers ; sont çæva et font partie de la main gauche.

19° Les *Sakkili*, cordonniers ; sont væchnava.

On ajoute encore à ces castes les suivantes qui ne nous semblent pas aussi bien définies :

1° *Kottiya*, tisserands.

2° Les *Kur'umba*, pâtres, qui tissent les *kambuḷi*, sorte de manteaux dont se couvrent pendant la saison fraîche les ouvriers des campagnes.

Digitized by Google

3° Les *Sân'appa*, qui font la toile des sacs.

4° Les *Villiya*, qui vivent de racines et habitent dans les bois les creux des arbres.

5° Les *Surudimâ*, chasseurs sauvages.

6° Les *At'pagirada*, autres chasseurs sauvages.

7° Les *Véḍa*, chasseurs, habitants des bois.

8° Les *Nôkka*, escamoteurs.

9° Les *Valœya*, pêcheurs (de *valœ*, filet).

10° Les *Pulœya* (de *pulœ*, chair), mangeurs de chair, qui doivent être les mêmes que les Puliya. Ces derniers représentent les *Par'œya* à l'ouest des Ghattes.

Nous aurions voulu étudier en détail les prétentions, les coutumes, les légendes de chaque caste. Un pareil travail n'est point impossible, mais il est bien au-dessus des limites d'un simple essai, et d'ailleurs nous n'avons pu réunir encore des documents originaux en assez grand nombre. Nous nous bornerons pour le moment à rapporter quelques détails intéressants, que nous avons recueillis nous-même sur les lieux.

L'une des subdivisions de la caste des Vellâja explique son origine de la façon suivante : Le fils d'un des rois du Bôja, allant un jour à la chasse, dans un grand bois, loin de la résidence paternelle, au bord de la mer, y rencontra une jeune fille d'une éblouissante beauté mais d'une caste très-inférieure, celle des Villiya (voir ci-dessus). Il la séduisit ou se laissa séduire. De cette union naquit un jeune prince qui, après mille aventures romanesques, devint roi du Tondâ. C'est sa race qui constitue aujourd'hui la caste des *Tonḍâmanḍalavellâja*.

Quant aux *Savaḷavellâja*, l'opinion générale les met au dernier rang parmi les Vellâja. Ils prennent pourtant la qualification de *mudaliyâr* (premiers).

Nous avons dit que les Vellâja avaient de grandes prétentions à être vœçya. Il est difficile d'accorder cette ambition

Digitized by Google

avec l'opinion qui prétend que les Modélys n'étaient que des musiciens au Maduré, mais que cependant ailleurs ils se sont livrés à la guerre, à l'industrie et à l'agriculture.

Empressons-nous d'ajouter que, chez les Indiens du Sud, être soldat n'est nullement le privilége des Kchatrya. Les *Cipayes* sont un peu de toutes les castes. Il en était de même, aux derniers siècles, dans les armées des princes musulmans du Décan : « On peut être soldat, de quelque caste que l'on » soit, sans compromettre sa noblesse, quoique l'officier sous » lequel on sert soit *paria;* or, cela arrive fréquemment. J'ai » vu dans les armées, des brames, simples fusiliers, attachés » à des corps commandés par des parias » [Perrin, *Voyage dans l'Indostan*, Paris, 1807, t. I^er^, p. 298].

M. Perrin est du reste d'avis que les Modélys (qu'il distingue des autres Vellâja) sont væçya. Il appuie cette opinion sur les raisons suivantes : « Si la dénomination forme un titre » (hé! pourquoi non, lorsqu'elle est reçue et avouée par » ceux même qui ont le plus d'intérêt à la démentir?) les » *Moudelliards* doivent l'emporter sur leurs rivaux; car ce » terme signifie exactement premier personnage. De plus, la » terminaison en *ar* est honorifique et a lieu non-seulement » pour la caste mais pour exprimer chaque individu, privilége » que n'ont ni les *Vellagers*, ni même les rajous et les brames. » L'arrogance d'ailleurs et l'amour du faste qui sont propres » à cette caste semblent indiquer qu'elle est destinée à tenir » les hauts rangs. On peut encore ajouter que l'esprit est » plus développé chez les *Moudelliards* que chez les autres » Indiens. Ils ont aussi plus de talents extérieurs, plus de fa- » cilité à traiter les affaires. Ajoutons à cela qu'ils surveillent » avec plus d'exactitude l'observation des lois du pays. Le » mépris pour les étrangers est plus enraciné parmi eux, » ainsi que l'idée de l'excellence de toute leur nation. Ne » pourrait-on pas conclure de toutes ces données que les

Digitized by Google

» *Moudelliards* sont plus certainement les restes de ces In-
» diens fameux autrefois par leurs connaissances, par leur
» luxe et par leurs richesses? Si les *Moudelliards* étaient
» aussi braves qu'ils sont intrigants, j'appuierais volontiers
» sur cette conjecture; mais, hélas, ils sont les premiers par
» leur lâcheté. — Les *Vellagers* ne sont pas non plus sans
» fondement dans leurs prétentions. Leur nom pourrait bien
» indiquer quelque chose de très-honorable pour eux; car
» *velleï* signifie un blanc, puis un homme pur, sans tache.
» *Vileï* veut dire prix. En joignant ce mot avec la terminaison
» *er*, le tout signifierait un homme précieux, recommandable;
» ce qui conviendrait assez à cette caste, à cause de la dou-
» ceur de ses mœurs, de l'agrément de son commerce social
» et des emplois intéressants qu'elle remplit. Les *Vellagers*
» sont agriculteurs, commerçants, financiers. On les croirait
» de la race des *Rajous* tant ils ont de ressemblance avec
» ceux-ci au moral et au physique » [même ouvrage, p. 300 et 301].

Tous ces détails sont exacts, mais les arguments invoqués ne supportent pas l'examen. Toutes les castes ont des terminaisons honorifiques individuelles; l'orgueil et l'arrogance ne prouvent généralement pas grand'chose; enfin les étymologies proposées pour le mot vellâja sont tout à fait fausses. Le mot *vellâja* est l'appellatif de *vellânmœ* (moisson blanche ou mûre); l'autre nom de la caste *Vélâla* signifie serviteur de Vél (nom tamoul de Subrahmanya).

Une chose très-remarquable, c'est que les *Sétti* qui sont les véritables marchands du sud de l'Inde se laissent sans trop se plaindre ranger parmi les Sûdra ou même dans les les basses classes.

Nous dirons encore quelques mots sur les prétentions d'une autre caste, les *Van'n'iya*. Placés très-souvent parmi les basses classes, confondus avec les Palli, ils invoquent en fa-

Digitized by Google

veur de leur noblesse l'autorité de Kamba, l'auteur du Râmâyana tamoul, à l'époque duquel leur caste n'existait probablement pas. Mais on connaît sous son nom un poème assez curieux en 70 strophes, intitulé : *Silœyéjubadu*. A la strophe 69 se trouve le souhait suivant : « *Inœyar'upuliviruduyargavé!* » — « Que le drapeau au tigre neutre soit élevé! » Or, disent les Van'n'iya, nous ne sommes d'aucune main et notre drapeau porte l'image d'un tigre. Les Van'n'iya d'ailleurs veulent même être Kchatrya; la preuve, disent-ils, c'est que nous avons pour appellations caractéristiques les mots *nâyagar* (seigneur), *padœyatchi* (général d'armée), etc.

Et d'abord leur drapeau même leur est contesté, surtout par les tisserands.

Leur nom signifie « homme de feu »; aussi disent-ils qu'ils sont de la race solaire et qu'ils descendent directement des anciens rois Sôja. Ceci ne prouve d'ailleurs rien, pour nous du moins qui savons qu'il y a eu des Sûdra sur les trônes de l'Inde tamoule.

Le Comité de jurisprudence indienne de Pondichéry a bien été d'avis, le 9 avril 1833, à la majorité de 5 voix contre 4, que les Van'n'iya étaient une basse caste. Mais ceux-ci ont réclamé : dans une requête adressée au Gouverneur de Pondichéry, ils ont rappelé que leur caste était très-considérée dans l'intérieur, que les Anglais leur confiaient les fonctions de *soubadars* (capitaines) dans les compagnies de cipayes, que les sept huitièmes des cipayes français étaient Van'n'iya, enfin qu'ils avaient été les alliés de la main gauche à Pondichéry jusqu'à M. Law de Lauriston qui en 1776 rendit un arrêt pour les déclarer neutres, conformément aux usages du pays. Un arrêté du Gouverneur de Pondichéry annula la décision du Comité de jurisprudence indienne.

C'est ici le lieu de dire quelques mots de la grande division en castes de la main droite et castes de la main gauche. Cette

Digitized by Google

division ne paraît pas ancienne; aucun passage connu des bons auteurs tamouls n'en fait mention; elle se borne du reste au pays tamoul. Il est impossible de remonter à son origine; à toutes les questions les Indiens se bornent à répondre qu'elle a été établie par la déesse Kâli. La plupart des écrivains européens ont pris le parti prudent de garder le silence à cet égard. Cependant M. Collin de Bar prétend résoudre la question : « Chacun de ces sectaires, dit-il, re» garde une de ses mains comme impure; il ne s'en sert que » pour les ablutions secrètes » [*Histoire de l'Inde*; Paris, 1834, t. 1er, p. 85]. On ne sait trop expliquer comment M. Collin de Bar qui a été magistrat à Pondichéry a pu écrire une allégation aussi erronée et aussi peu sérieuse.

On pourrait peut-être attribuer cette division à quelque hasard, à quelque événement minime analogue à celui qui occasionna dans l'empire grec d'Orient les longues rivalités des verts et des blancs, sources de querelles si violentes, ou à ces luttes mystérieuses et inexpliquées de certaines fractions du compagnonnage moderne? Il n'y a là rien d'improbable; rappelons que la main droite est caractérisée par le drapeau blanc, la gauche par le drapeau rouge. Et pour que cette division se soit étendue, pour qu'elle soit devenue aussi puissante qu'elle l'est aujourd'hui, il suffit d'imaginer qu'elle ait rencontré à son début des obstacles et plus tard des persécutions. N'est-ce pas ainsi que le christianisme est arrivé rapidement à un si grand degré de développement? Nous le voyons aujourd'hui décroître, rien de plus simple; au lieu de le combattre, on lui laisse suivre son cours naturel, celui de toutes les institutions humaines.

« Chaque main revendique des prérogatives dont il est im» possible de définir l'origine. C'est dans les fêtes que l'on » voit entre ces deux divisions, lorsque l'une empiète sur ce » que l'autre appelle ses droits, une rivalité qui dégénère

Digitized by Google

» toujours en luttes sanglantes et la force armée est obligée » d'intervenir pour apaiser le trouble. Les priviléges pour les- » quels les Indiens se disputent méritent d'être signalés. Ce » sont : le droit de faire circuler des processions à l'occasion » des fêtes ou des cérémonies dans tel ou tel quartier; l'hon- » neur de se faire accompagner par la musique et d'employer » des instruments de telle ou telle espèce; celui de faire son- » ner de la trompe devant soi; le droit de se promener en » palanquin; celui de porter des babouches ou de se servir » d'un parasol; celui de faire porter autour de soi, dans les » cérémonies, des drapeaux de telle ou telle couleur et d'or- » ner le pandal établi à l'occasion des mariages de toiles » blanches ou rouges, etc. » [*Notes* inédites *sur Karikal et son territoire*].

Nous avons voulu montrer cette ancienne division avant de parler des usages, des prérogatives de certaines castes. Car dans les luttes qui arrivent fréquemment il est difficile de séparer l'intérêt de la caste de celui de la main. Pour mieux faire voir la futilité des causes qui occasionnent les querelles, nous allons indiquer des décisions intervenues à la suite de quelques discussions historiques : le chef de la caste Kammâla a le droit de distribuer dans les réunions l'arec et le bétel; un *Ilévâṇiya* ne peut sans autorisation faire venir des bayadères chez lui pour des fêtes domestiques; une bayadère peut être frappée, si elle est en faute, par un homme de sa caste, etc.

En dehors des rivalités des deux mains, nous rappellerons les discussions suivantes qui ont eu lieu à Pondichéry.

Les Kammâla, en 1828, ont été autorisés à porter des babouches à la Grande Aldée, près de Karikal, malgré l'usage local, parce qu'ils avaient cette prérogative dans tout le pays. En 1851, à Pondichéry, on leur défendit de porter des babouches, d'aller en palanquin, d'élever des pandals, etc.,

Digitized by Google

parce qu'ils ne pouvaient pas prouver l'ancienneté de leurs droits.

Les tisserands prétendent avoir droit seuls au pavillon à cinq couleurs avec l'image d'un tigre qui est celui des Van'-n'iya. Aussi, en 1817, y eut-il à l'occasion d'une fête une véritable émeute à Pondichéry.

Pour terminer les discussions de pavillons, le comte Dupuy, Gouverneur des Établissements français dans l'Inde, prescrivit à toutes les castes le 12 septembre 1824 d'adopter au lieu de leurs pavillons respectifs le pavillon royal à fleurs de lys. Cette décision n'eut d'autre résultat que d'irriter plus vivement encore les susceptibilités indiennes; elle tomba bien vite en désuétude.

Les Indiens apportent une énergie immense dans ces discussions qui ne deviennent sérieuses qu'entre des castes de mains différentes. Nous allons suivre rapidement, en y relevant les faits principaux, l'histoire des rivalités des deux mains à Pondichéry, d'après les anciennes archives coloniales.

La main droite seule habitait Pondichéry. Mais la Compagnie des Indes avait besoin des *Séṭṭi*, marchands, qui sont de la main gauche. Pour les attirer sur notre territoire et les y garder, le Gouverneur François Martin obtint pour eux des gens de la main droite un acte en date du 8 novembre 1690 par lequel il était permis « aux chettys de cette ville de bâtir » trois rues au nord du Port depuis le bord de la mer jus-» qu'à l'étang qui est derrière la pagode; ils pourront y faire » toutes leurs cérémonies; la main droite ne pourra y passer » avec aucune marque de dignité ni pour aucune cérémonie. »

Au pongol de 1717 (le 11 janvier), la main gauche s'aventure dans la rue de Madras et dépasse les limites fixées. Une rixe s'élève; un homme de la main droite a l'oreille arrachée. Le tumulte est général dans la ville. Le Conseil supérieur se réunit quatre fois, fait venir les chefs de caste et c'est seule-

Digitized by Google

ment à la dernière séance, le 1er février, que la main gauche consent à donner satisfaction à la main droite.

Néanmoins en 1730, la main droite, animée d'un rare et louable esprit de conciliation, fit de nouvelles concessions à la main gauche.

En 1742, nouvelle révolte de la main gauche qui réclame hautement le droit de passer à cheval et en palanquin dans les rues prohibées.

En 1767, il y eut une violente dispute entre les deux mains, au sujet d'une petite rue composée de douze maisons de la main gauche et de huit maisons de la main droite, que la première revendiquait exclusivement.

En 1768, le 15 juillet, un arrêt du Conseil supérieur, s'appuyant sur l'égalité absolue des deux mains, leur interdit à toutes deux le port d'armes ou d'instruments de musique quelconque. Cependant, quelques jours après, à l'occasion de son mariage, le port d'armes fut permis à un orfévre (main gauche), Saravanapattan'. Il y eut alors les 10 et 11 août de véritables batailles, et la querelle dura jusqu'au 21. Le pandal, dressé devant la maison de l'orfévre, fut brûlé; il y eut des maisons pillées; le marché resta fermé, et cinq à six mille hommes en armes parcoururent les rues, même celles de la ville blanche.

Le 21 juillet 1776, une dame anglaise, femme d'un colonel, se rendant de Trichenapally à Madras, traverse Pondichéry en palanquin, accompagnée d'une nourrice et d'un dobachy de caste Vellaja (main droite), monté sur un cheval blanc. Pour raccourcir son chemin, elle entre par la porte de Valdaour et s'engage dans la rue des chettys (main gauche) pour sortir par la porte de Madras. Les chettys s'attroupent, arrêtent le dobachy, l'arrachent de son cheval, et dans leur fureur, injurient même sa maîtresse. La police intervient sans pouvoir calmer la fureur des chettys. La dame anglaise

Digitized by Google

va se plaindre au Gouverneur, M. Law de Lauriston; alors les gens de la main gauche ont peur et relâchent le dobachy dont ils s'étaient emparés. La main droite prend fait et cause pour lui, se réunit et menace la main gauche. Une bataille très-sérieuse est imminente, car les chettys moins nombreux s'allient aux Van'n'iya, caste puissante qui, quoique neutre, prend fait et cause pour eux. M. Law réduisit presque les chettys à l'impuissance en déclarant solennellement les vanniya neutres.

Enfin, en janvier 1822, il y eut une violente émeute à Karikal, parce que le Gouvernement avait accordé par mégarde à un huilier (main gauche), les droits et priviléges de la main droite.

Comme on le voit, ces discussions se terminent par des procès dénoués administrativement. Il est très-difficile de se retrouver au milieu de tant d'arrêtés locaux qui réglementent les droits de chaque caste, le nombre de ses chefs, et déterminent l'importance des chrétiens qui en font partie.

Car, il faut le dire, en convertissant les Indiens, nos missionnaires n'ont nullement essayé de les faire renoncer à leurs castes. La chose eût été d'ailleurs tout à fait impossible. Pour pouvoir fournir tous les ans un chiffre de conversions plus considérable aux *Annales de la Propagation de la Foi* ou autres recueils analogues, ils ont donc adopté les castes et accordé comme ils ont pu ces doctrines aristocratiques avec les principes égalitaires et socialistes de Jésus. Ils ont, par suite, grand soin de se faire servir par des domestiques qui ne soient pas parias. Nous voyons même, dans l'histoire de l'Inde Française, un évêque *in partibus* se plaindre, en 1821, de ce qu'un paria ait traversé, contrairement aux usages, une rue catholique pendant une procession.

Les missionnaires anglicans blâment beaucoup ces condescendances : « Je demandais un jour à un prêtre, sur la Côte

Digitized by Google

» de Coromandel, par quelle autorité de l'Ecriture ils avaient » adopté la cérémonie du Rada (véhicule analogue au char » de Jagrenat, employé dans toutes les pagodes principales » de l'Inde). Les catholiques romains placent dessus l'image » de la Vierge Marie et la conduisent ainsi autour de l'église, » de la même manière que les Indiens conduisent leurs idoles » autour des temples), et d'autres coutumes idolâtres. Il » répondit : « Il n'y a point à cet égard d'autorité dans » l'Ecriture; mais si vous venez parmi des chiens, vous devez » faire comme les chiens..... » Ils changent en réalité les » idoles, substituant le crucifix et les images de la Vierge, de » Pierre, de Thomas, de Sébastien et d'autres, au Lingam, à » Mahâdéva, etc..... » [Hough, *A reply to the letters of the abbé Dubois,* Madras, 1825, p. 72-73]. A ce propos, nous rappellerons ici qu'à Karikal, en 1861, nous avons vu les mêmes drapeaux et étendards servir alternativement aux processions indiennes, musulmanes et catholiques.

Les premiers Jésuites étaient encore plus conciliants : « Après s'être annoncés comme brahmes, ils mirent tous » leurs soins à imiter cette tribu; ils revêtirent l'habit indien » de *cavi* (de couleur jaune), le même qui sert aux profes- » seurs et pénitents religieux de l'Inde; ils firent de fréquentes » ablutions; toutes les fois qu'ils se montraient en public, ils » appliquaient sur leur front des pastilles de Sandal, comme » faisaient les brahmes (cette marque est portée aussi par » les autres castes, et distingue les uns des autres, les adora- » teurs des diverses divinités. Ainsi, en adoptant cette marque » les Jésuites portaient sur leur front le signe même de l'ido- » lâtrie); ils s'abstenaient scrupuleusement de toute sorte de » viandes et de liqueurs enivrantes, ne se nourrissant, comme » les brahmes, que de légumes et de lait » [Hough, citant l'abbé Dubois, même ouvrage, p. 55].

Malgré ces faiblesses, les Jésuites ne perdaient point l'oc-

Digitized by Google

casion d'exercer, quand ils le pouvaient, les plus terribles représailles contre les cultes indiens. Nous raconterons à cet égard, une histoire empruntée aux anciennes archives de l'Inde française.

Par une décision du Conseil supérieur de Pondichéry, approuvée par le roi de France le 14 février 1711, les fêtes et cérémonies indiennes ne pouvaient avoir lieu les dimanches et les jours de fêtes catholiques. Cette décision ne fut mise à exécution qu'en 1714; à cette époque, au mois d'octobre, le rádjá de Gingy, protecteur des Indiens non catholiques, mourut. Le Gouverneur de Pondichéry, M. Dulivier, fit publier les résolutions du Conseil supérieur et refusa aux Indiens toutes les autorisations qu'ils lui demandèrent. Il ne voulut pas permettre notamment de faire les cérémonies funèbres ordinaires pour un Indien mort le jour de la Toussaint, de célébrer la fête du pongol, de faire la procession accoutumée le jour de la nouvelle lune qui était un dimanche. Alors, presque toute la population indienne quitte la ville et envoie à plusieurs reprises des députés au Gouverneur, pour lui demander l'autorisation de célébrer cette fête, et le menacer, en cas de refus, de son départ définitif. Le 2 février 1715, « la meilleure partie de la ville est déserte, et les bouti- » quaires, chettys, blanchisseurs, batteurs, macoas, coulis, » etc., sont aussi sortis, qui sont » dit le registre des délibérations du Conseil supérieur de Pondichéry [*Anciennes Archives coloniales*, registre n° 199] « les peuples dont nous » avons absolument besoin. » Le Conseil se réunit le 4 février, et « pour examiner les moyens les plus prompts et les » plus seurs de parvenir à l'exécution desdites décisions, à la » conservation de cet établissement » résolut « avant de rien » décider » de consulter les missionnaires des divers Ordres, ainsi que les officiers de la garnison et des vaisseaux, et les principaux bourgeois et habitants. Appelés au Conseil, tous

Digitized by Google

ces derniers « ont dit, d'une commune voix et d'un sentiment » unanime, qu'il convenoit, pour rappeler ces peuples, de » leur accorder la permission de faire cette cérémonie qui » n'arrive que fort rarement les jours de Dimanche ». Les Capucins, représentés par les RR. PP. Esprit et Jean-Baptiste d'Orléans, après avoir pris connaissance des ordres du Roi, qui prescrivaient de consulter les missionnaires dans toutes les affaires de religion, « ont dit, d'une commune voix, que » dans les occurrences présentes leur avis étoit de permettre » aux peuples les cérémonies de la même manière qu'ils » leur étoient permises lorsque Monsieur le Gouverneur est » arrivé à Pondichéry. » Mais le R. P. Bouchet, supérieur des Jésuites qui ne se rendit aux ordres de M. Dulivier qu'après avoir essayé de les éluder, fut de l'avis suivant (déclaration écrite de sa propre main) : « J'ai répondu que je » jugeois devant Notre-Seigneur, suivant l'expérience que » j'avois acquise de ces sortes de troubles dans l'Inde, qu'il » falloit se servir de l'occasion qui se présentoit d'abattre la » pagode ; que c'étoit un moyen seur pour les faire revenir » à la ville. En effet, lui dis-je, les petits princes de ces terres, » dans de semblables occasions, ne manquent jamais d'en » profiter pour obtenir ce qu'ils prétendent. Alors Monsieur » le Gouverneur m'ayant voulu représenter quelque chose » sur ce sujet, je pris la liberté de lui dire : Monsieur, vou- » lez-vous que je vous réponde suivant vos sentiments ou » suivant ce que je pense ; et continuant de parler, je lui dis » de rechef : Oui, Monsieur, je juge devant Notre-Seigneur » qu'il faut abattre la pagode, et que c'est le vrai moyen de » faire revenir les Malabars. »

Le 6 février 1715, le Conseil supérieur décida d'envoyer immédiatement deux de ses membres, MM. de Nyon et Cuperly, aux Indiens « pour assurer les peuples qu'on leur » accordoit les mêmes libertés qu'ils avoient lors de l'arrivée

Digitized by Google

» de Monsieur le Gouverneur, sans qu'ils puissent cependant » rien augmenter ni innover. » Après cette concession, tout rentra dans l'ordre.

Les classes inférieures ne nous offriraient pas des sujets moins curieux d'étude. Parmi elles, nous ne nous occuperons que des plus intéressantes. Nous allons dire quelques mots des mar'ava, kalla, odra, sân'a, kur'ava, palla et par'æya.

Les *mar'ava*, originaires du pays de ce nom entre le Maduré et la mer, forment une caste de voleurs. Ils sont très-grossiers et très-sauvages. « Ils veulent néanmoins être » considérés comme Sûdra. Le titre distinctif de la caste des » marava, *dévu*, est le même que celui des anciens rois des » dynasties Pândiya et Sôja. Des chefs de leur race possèdent » encore les principautés de Çivagaṅga et de Râmanâḍapura, » qui sont appelées les deux Marava; et le dernier, le prince » de Râmanâḍapura a réclamé depuis longtemps le droit » d'être regardé comme le Sêtupati ou gardien héréditaire » du pont de Râma » [Caldwell, *Comparative Grammar*, London, 1856, p. 501].

Les *kaḷḷa*, autre caste de voleurs, ont « un roi de leur » classe, le râjâ Tondimân' ou râjâ de Pudukôṭṭæ; ils pré- » tendent à une parenté avec les anciens rois du pays Sôja; » et ils sont regardés par les veḷḷâja tamouls ou cultivateurs » comme d'un rang voisin du leur » [Caldwell, ibid.]. Rappelons ici la légende rapportée plus haut à propos de l'origine des Tondâmandalavelḷâja.

Les *odra* sont les Indiens originaires de la Côte d'Orissa, de Balassore à Djagatnâtha (Jagrenat). Ils ont une langue et un alphabet particuliers. Ils forment une basse caste, disséminée dans tout le Midi. Ils ont pour principale fonction de creuser et réparer les étangs et les canaux. Ils jouissent seuls du privilége de pouvoir élever des porcs et quelques-uns gagnent leur vie à transporter des fardeaux à travers le pays.

Digitized by Google

Voir une longue note de M. Ariel dans le *Journal asiatique*, n° de janvier 1847.

Les *sâṇar* forment une caste non errante; ils sont libres, plusieurs même sont propriétaires. Ceux de Tirunélvéli ont conservé des pratiques religieuses très-remarquables. C'est un culte de l'esprit malin qu'un extatique ou un convulsionnaire attire en lui-même sous les yeux de la foule terrifiée. Ces cérémonies sont tout à fait analogues à celles que des voyageurs ont observées chez les Ostiaques, les Samoyèdes, les Turcs de la Sibérie, et chez d'autres habitants du Nord de l'Asie.

Les *Kur'ava* constituent une caste errante. Ils chassent, et vivent dans les villages où ils s'arrêtent en vendant des paniers qu'ils tissent avec beaucoup d'adresse. Ce sont originairement les habitants des montagnes. D'après les écrivains tamouls, le mot *Kur'ava* désigne exclusivement tous les hommes du pays *Kur'iñdji* (montagneux). Dans l'intérieur, les femmes des *Kur'ava*, les *Kur'atti*, sont obligées en signe d'infériorité d'avoir le sein toujours découvert. Les *parava* sont soumis à la même humiliation. M. Jacquet [*L'Inde française*, Paris, 1827-1835, t. II, *in fine*] affirme même que les castes supérieures ont le droit d'exiger la prostitution de ces femmes. Nous n'avons pu nous renseigner exactement sur cette assertion qui nous semble très-contestable.

Les *paḷḷa*, cultivateurs, ne nous offrent d'intérêt que parce qu'ils se posent en rivaux des *par'œya*. Dans les querelles entre la main droite et la main gauche, ils prennent parti pour cette dernière tandis que les *par'œya* défendent énergiquement la main droite. Ce sont souvent les *paḷḷa* et les *par'œya* qui combattent seuls pour l'honneur des deux mains.

C'est de là que les *par'œya* tirent leur nom honorifique, *valaṅkœmugattâr* (soldats de la main droite). Nous avons

Digitized by Google

déjà parlé longuement des *par'œya* dans les *Actes de la Société d'Ethnographie* (2e série, T. I, p. 35–45). Nous ajouterons seulement ici quelques détails.

Nous avons dit qu'un rôle important était attribué aux *par'œya* dans certaines cérémonies religieuses. « Ainsi, à la » fête annuelle de Êgâttâl, la seule mère, une des formes de » Kâli et la déesse tutélaire de la ville noire de Madras, quand » le *tâḷi* ou collier de mariage (qui correspond à notre anneau » d'alliance) était mis au cou de l'idole au nom de toute la » communauté, c'est un paria qui était choisi pour repré- » senter le peuple comme fiancé de la déesse. Des priviléges » analogues sont revendiqués par les parias dans les autres » parties du pays, spécialement pour l'adoration des divinités » inférieures telles que les *amma* ou mères des villages et » les protecteurs des limites » [Caldwell, *Comp. Grammar*, p. 497].

Parmi les serviteurs d'aldée dont nous parlerons tout à l'heure, plusieurs sont parias. Les habitants de ces villages n'avaient donc pas tout à fait contre eux les répugnances des brahmes et des castes élevées.

Nous avons donné dans les *Actes de la Société d'Ethnographie* (*loc. cit.*) l'exposé de diverses étymologies proposées pour le mot *par'œya*. Depuis, nous avons appris que des sanscritistes effrénés, ne tenant aucun compte de la présence dans ce mot de l'*r'* dravidienne, voulaient le faire dériver du mot « *parâ* » (contre, à part, à l'opposé). Nous adoptons l'étymologie de M. Ariel, qui fait venir *par'œya* de *par'œ* signifiant « parole ». Cette appellation évidemment très-ancienne est d'origine purement méridionale. Ne pourrait-on pas y voir un reste de l'antique nom que se donnaient les habitants primitifs de l'Inde ? C'est en effet dans la parole qu'est le caractère vraiment spécifique de l'homme. Homère ne nous désigne-t-il pas par les mots ἀνδρὸς μερόπες ?

Digitized by Google

Mais, malgré cette étymologie, nous maintenons notre opinion en ce qui concerne la tradition qui ferait des *pur'æya* les seuls descendants des pré-âryens. Pour nous, les *par'æya* sont dravidiens au même titre que les autres Indiens du Sud et leur position sociale résulte d'une cause inconnue. M. Perrin [*Voyage dans l'Indostan*, p. 305] appuie en ces termes la tradition que nous repoussons : « Qui sait s'ils n'ont pas » été le peuple primitif? Ils sont plus robustes et plus accli- » matés que les autres; leur visage est plus noir et annonce » qu'ils sont depuis plus longtemps exposés aux ardeurs du » soleil qui brûle ces contrées; ils semblent parler avec plus » de facilité, quoique avec moins de recherche et d'élégance; » ils ont tous la même tournure d'esprit, le même caractère, » les mêmes vertus et les mêmes vices, tandis qu'il y a dans » d'autres castes des différences à l'infini ». Nous croyons avoir suffisamment réfuté ces arguments dans l'article cité ci-dessus.

Le même auteur parle plus loin des parias en termes parfaitement justes : « il faut convenir que la malpropreté est » un de leurs principaux vices et il n'y a pas de doute que » ce ne soit en partie la cause de l'horreur qu'ils inspirent » — « ces hommes si méprisés profitent du mépris qu'on leur » a voué en se tenant pour affranchis de toutes les lois de » bienséance qui asservissent les gens de caste. Ils boivent » des liqueurs enivrantes, ils reçoivent de toutes mains et » mangent de tout ce qui leur fait plaisir. Ils marient leurs » filles à des officiers ou des négociants ». Après avoir constaté ce fait qui n'a plus lieu de nos jours, M. Perrin dit en note, ce qui est très-exact : « les Indiens croient que le plus » honorable des Européens ne se mésallie pas en choisissant » sa compagne parmi la plus vile canaille du pays » [*Voyage dans l'Ind.*, p. 306 et 307].

Dans le Canara et le Maïssour, les parias sont connus sous

Digitized by Google

le nom de Houlia. Ce mot correspond au malayala Puliya, et au tamoul Pulæya. Dans le pays télinga, on les appelle mâla [1]. Ce sont probablement autant de peuplades différentes.

Il nous paraît intéressant d'ajouter à ces détails sur les castes du sud de l'Inde quelques mots sur l'organisation, municipale pour ainsi dire, des aldées ou villages de l'Inde tamoule et notamment du Tandjâvûr avant la conquête européenne.

Chaque village se composait d'un certain nombre de familles de cultivateurs. Mais ce qu'il y avait de plus remarquable, c'était l'existence des serviteurs de l'aldée, choisis par les habitants et qui, moyennant un paiement en nature prélevé uniquement sur les récoltes, étaient obligés de remplir leurs fonctions sur le territoire de l'aldée. Ces serviteurs appelés en tamoul *Kuḍimakkaḷ* [2] étaient au nombre de quatorze, savoir : le charpentier, le forgeron, le cordier, le cordonnier, le potier, le barbier, le blanchisseur, le domestique de la

[1] C'est de ce mot télinga *mâla*, avec le suffixe *vâḍu*, que vient, dit-on, le mot « Malabar », employé souvent pour désigner la côte orientale de l'Inde. On suppose, à cet effet, que les premiers Européens, arrivant sur la côte d'Orissa, demandèrent par signes à un individu qu'ils rencontrèrent, qui il était; celui-ci répondit « *mâla-vâḍu* » (paria); les Européens entendirent et écrivirent Malabar.

Mais il est plus que probable que ce mot, appliqué originairement et généralement au pays à l'ouest des Ghattes, est une corruption du malayala *malayâram* « versant ou flanc des montagnes » ou *malayâḷam*, *malayâjam* « pays montagneux. » (On sait que le *j* dravidien peut être regardé comme un *j* français, une *r* grasse ou une *l* cérébrale).

[2] Littéralement, « hommes du village ». Ce mot *kuḍi* « village » est essentiellement dravidien. Il signifie aussi « hutte, maison, demeure ». — Cf. Morduin, *kudo*; tchérémisse, *kuda*; finnois, *kota*; et peut-être saxon, *cot*; anglais, *cottage*.

Digitized by Google

pagode, l'astrologue, le *vétṭiyân'* (distributeur d'eau), l'écrivain, le vérificateur des monnaies, le *tôṭṭi* ou *talœyari* (sorte d'agent de police) et le *kuḍumiyân*. D'autres listes n'en comprennent que douze ; sur ces listes ne figurent ni l'astrologue, ni le vérificateur des monnaies, ni l'écrivain, ni le *kuḍumiyân'*, mais en revanche on y trouve le maître d'école et le chanteur public; cette opinion doit être la plus plausible et la plus acceptable. Quelques traditions, qui semblent moins dignes de foi, nomment au contraire dix-huit serviteurs d'aldée: le charpentier, le forgeron, le fondeur, le peintre, le potier, l'orfévre, le pâtre, les porteurs de palanquin, le barbier, les ouvriers laboureurs, le chanteur public (*pâṇa* ou *vâjn'a*, mot que les missionnaires apostoliques dans leur *Dictionnaire tamoul-français*, Pondichéry, 1855-1862, Tome II, p. 401, traduisent mal à propos par tailleur), le faiseur de guirlandes, le blanchisseur, le pêcheur, le *vétṭiyân'* et les trois espèces de marchands.

Si l'on se reporte à la liste des castes donnée plus haut, on verra que quelques-uns de ces serviteurs de l'aldée étaient paria (tôtti, véttiyân'); que d'autres appartenaient même à des catégories inférieures (cordonnier, blanchisseur, barbier). Il arrive fréquemment qu'un Indien, dans une discussion, traite son adversaire de « ambattâ » (barbier !); c'est une grosse injure, à laquelle l'adversaire répond invariablement par le mot « vannâ » (blanchisseur !); l'offense devient égale. Et cependant la langue tamoule est riche en expressions injurieuses, dont la plupart sont très-obscènes.

L'administration du village était confiée à un fonctionnaire, payé aussi en nature, appelé *Gramâdhika* (chef du village), assisté du *Grâmalakcha* (compteur du village). Un certain nombre d'aldées formaient un district gouverné par un *déçâdhika* (chef du pays) et un *déçalakcha* (compteur du pays). Il est vraisemblable que l'institution de ces quatre fonction-

Digitized by Google

naires est bien postérieure à l'organisation très-remarquable des aldées.

On faisait une récolte, et dans beaucoup d'endroits deux récoltes par an. Le *nellu* (riz vert) semé, puis extrait et repiqué, poussait si bien, toujours dans l'eau, dans ces terres fécondes ! Le premier chapitre de tous les poèmes épiques tamouls, chapitre indispensable qui traite de la description du pays où se passe l'action, décrit ordinairement en détail toutes les opérations de la culture. Nous citerons deux belles strophes que la croissance du *nellu* a inspirées à deux poètes tamouls :

« L'épi ineffable germe doucement; tel qu'un serpent vert » qui sortirait de terre, il naît, dresse la tête comme les petites » gens enrichis, puis mûrit et s'incline comme les hommes » qui ont acquis la science des livres qu'ils ont étudiés » (*Sindâmaṇi*, I, 53).

» L'épi naissant croît comme la pensée qui explique les » livres, après avoir été renfermé en soi comme l'est le sens » de ces livres pour les sages qui les étudient; il est fier » comme les savants qui n'ont pas la science entière; il s'é- » tend comme le commentaire des livres et se recourbe » comme les jeunes filles chastes » (*Tiruviḷœyâḍalpurâṇa*, I, 24).

Enfin, on le coupait (non pas ras du sol mais au-dessous de l'épi), on empilait en tas (meules) les épis que l'on répandait ensuite sur l'aire où on les faisait piétiner par les buffles. On en séparait ainsi la paille, et, après un vannage soigné, on emportait la récolte. La part du cultivateur était gardée pour les besoins de la famille et conservée dans les *tombœ*, sortes de greniers en cercles de terre séchée superposés en forme de meule. On fait encore ainsi de nos jours.

Mais la part des agriculteurs n'était pas toujours la plus forte. On sait que, suivant les doctrines indiennes, le roi était

Digitized by Google

l'unique propriétaire du sol ; les cultivateurs n'étaient presque que ses fermiers. Aussi, l'impôt, dans le sens moderne du mot, n'existait pas dans l'Inde. En réalité, le souverain abandonnait par faveur, par commisération ou comme rémunération de leur travail, une partie de la récolte aux détenteurs du sol qui avaient encore à payer d'autres redevances. Anciennement la part du monarque était d'un sixième ; un douzième était attribué aux brahmes et un trentième à la divinité locale. Dans les poèmes tamouls, au chapitre de la « description du pays », nous trouvons la mention de ces obligations. (Voyez notamment *Tiruvilœyâḍalpurâṇa*, ch. I, str. 28).

Les musulmans conservèrent cet usage et en abusèrent ; sous leur domination, la part du souverain s'éleva jusqu'à soixante et soixante-dix pour cent.

Le Gouvernement français, quand il se substitua à celui des râdjâs, conserva les habitudes anciennes. A Karikal, avant 1788, il restait aux détenteurs du sol, toutes redevances payées, 39 0/0 de la récolte et l'État prenait 35 0/0. Un règlement du 15 mai 1788 fixe la part du cultivateur à 42 0/0, attribue une part égale à l'État et détermine de la manière suivante les diverses redevances imposées :

1° 5 $\frac{7}{12}$ 0/0 aux ouvriers (droit de *kaḷavaḍi*) et à des serviteurs de l'aldée (forgeron, charpentier, véttiyân') (droits de *Sogandram* et *Kuruni*) ;

2° 4 $\frac{7}{12}$ 0/0 au *talœyâri* et aux autres serviteurs de l'aldée (droit de *maniyam*) ;

3° $\frac{2}{3}$ 0/0, pour œuvres pies chrétiennes ($\frac{1}{12}$ pour les fêtes de la Vierge, $\frac{1}{12}$ pour celles de saint François-Xavier, $\frac{1}{6}$ pour les pauvres chrétiens et $\frac{1}{3}$ pour les orphelins et les pauvres religieux) ;

4° $\frac{2}{3}$ 0/0, pour œuvres pies indiennes (pagodes de Ganêça, de Pérumâl, chaudries, bangalows, etc., etc.) ;

et 5° 3 $\frac{1}{2}$ 0/0, pour des frais particuliers (1 0/0, dédom-

Digitized by Google

magement aux terrains de moindre rapport; 2 0/0 aux pagodes; ½ 0/0 aux brahmes).

Le même règlement supprime définitivement les droits anciens de *kulipitchœ* (offrande aux pagodes) et de *périńkulipur'attoppu* (dernier jour de solde que les cultivateurs retenaient aux manœuvres).

Empressons-nous d'ajouter que tout ceci n'existe plus depuis longtemps. Et même, à Karikal, un décret impérial du 16 janvier 1854 a rendu définitivement propriétaires les détenteurs des terres, en les assujettissant à un impôt fixe.

Mais le mode de recrutement des travailleurs n'a pas changé. Ces travailleurs, appelés *panéals* (*paṇṇœyâl*, gens de la culture) à Karikal et *padials* (*paḍiyâl*, journaliers) à Pondichéry, sont engagés volontairement et payés en nature. Leur condition est très dure; ils sont comme assujettis à la glèbe. En fait, voici comment ils se recrutent. Un Indien a besoin d'une somme d'argent au-dessus de ses moyens pour une fête quelconque (mariage, cérémonie funèbre, etc.), car d'ordinaire il veut y mettre beaucoup de pompe. Il emprunte et s'il ne peut se libérer, faute de ressources ou d'amis et de parents complaisants, il engage son travail et celui de sa famille pour un temps proportionné à la dette, intérêt et capital réunis; il ne perçoit alors sur les récoltes que ce qui est strictement nécessaire à son existence et à celle de sa famille. Mais comme cet amortissement est presque toujours entrecoupé et retardé par de mauvaises récoltes, de nouveaux emprunts et autres incidents, la libération définitive est très-conditionnelle et très-rare. M. Gibelin, procureur général à Pondichéry, disait que c'était « une aliénation des services et » non de l'homme, volontaire sans déshonneur ».

A Mahé, rien de pareil n'existe. Les ouvriers qui cultivent le sol appartiennent à deux basses castes distinctes, les *char-*

Digitized by Google

» quoi as-tu créé les corbeaux? Après avoir créé les gens du » Nord aux cœurs hardis, pourquoi as-tu créé les singes? » Après avoir créé les marchands aux cœurs rusés, pourquoi » as-tu créé les voleurs? Après avoir créé les femmes dans » chaque bonne maison, pourquoi as-tu créé le dieu de la » mort? »

Rappelons encore les strophes suivantes, attribuées à Auvæ :

« Il n'y a que deux castes et non d'autres ; ceux qui, sui- » vant le droit chemin sans faillir à la justice, donnent sur la » terre, forment la haute caste; ceux qui ne donnent pas » forment la basse caste; c'est ainsi que le dit la vérité. » [*Nalvaji*, 2].

« Si l'on compare la gloire d'un roi et celle d'un savant » sans fautes, le savant l'emporte sur le roi ; le roi n'a de la » gloire que dans son pays ; le sage brille partout où il va » [*Vâkkuṇḍâm*, 26].

C'est dans ce dernier poème qu'on trouve les deux jolies pensées suivantes :

« De mêmes que les beaux cygnes vont sur les étangs où » sont de beaux lotus, les savants prennent plaisir avec les » savants. Les ignorants fréquentent les ignorants; le corbeau » se plaît sur les cadavres pourris » (str. 24).

« Même au moment de la mort, les sages protègent ceux » qui leur ont fait du mal : au moment même où les hommes » le coupent, l'arbre les couvre de son frais ombrage, vous » l'avez vu » (str. 30).

Après ces deux strophes, déjà étrangères à l'objet de ce travail, nous ne pouvons résister au désir de citer la suivante, du Râmâyana tamoul, qui nous revient à la mémoire :

« Mon cœur s'est rafraîchi à la pensée qu'aujourd'hui est » venue se réunir à moi la liane qu'a enfantée Djanaka, gardé » par de joyeux et grands éléphants ardents, attachés au

Digitized by Google

1
it — ∪ — am — a — ra.

2
3
4
5

6 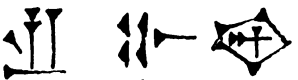
ru — bu — ∪

12
ar — ba — ∪

7 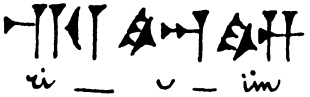
ri — ∪ — im

13
pi — ir — ∪ — u.

8 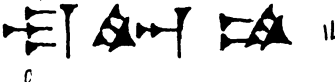
la — ∪ — am.

14
ru — ∪ — uh — u

9
Sab — ∪ — e.

10
śa — ba — ∪ — ai

11
ni — ∪

16
i — lu — bi — ∪ — id

15 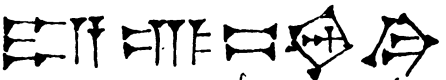
ya — u — bi — ∪ — id.

Digitized by Google

Digitized by Google

» poteau ; tu m'as donné une parole qui dit : celui qui a un » jeune frère, dans le vaste monde créé par le dieu des Vêdas » qui repose sur la fleur parfumée, ne doit craindre aucun » ennemi. »

Que conclurons-nous de cette étude sur l'état actuel de la société dans l'Inde méridionale? Le mot *caste* n'a plus, dans ces régions heureuses, son sens brahmanique ; à sa signification aristocratique et inflexible, une autre s'est substituée, plus admissible, plus raisonnable. Nous croyons, en effet, que la vraie, la seule origine des nombreuses divisions du sud de l'Inde doit être cherchée dans la profession, dans le lieu de naissance. Nous en aurions presque une preuve dans un fait connu de tous ceux qui ont habité l'Inde. Qu'un Européen débarque sur ces côtes privilégiées, il arrivera souvent que ses premiers domestiques, que les premiers Indiens qui le viendront voir, lui adresseront la question suivante : « Monsieur est de quelle caste en France? » Sans paraître embarrassé, répondez-leur, selon votre profession : « je suis de caste juge, de caste négociant, de caste militaire » ; ils seront pleinement satisfaits.

Quelle sera, sur cette société, l'influence exercée par la civilisation européenne qui tend à pénétrer dans toutes les parties du globe? Elle amènera l'Inde peu à peu, dans des temps plus ou moins éloignés, à l'état actuel de l'Europe. Mais alors nous aurons marché, et l'Inde aura encore à nous suivre, si, par une de ces révolutions radicales toujours possibles, et dont l'histoire offre de surprenants exemples, elle n'a repris les devants comme elle faisait vingt mille ans avant le siècle d'Auguste.

En attendant, notre tâche, à nous qui avons eu le bonheur de naître à cette époque de rénovation universelle, nous est clairement indiquée ; elle est difficile mais glorieuse. Nous devons unir nos efforts pour combattre tous les préjugés,

Digitized by Google

pour interrompre toutes les routines, pour détruire enfin toutes les superstitions du passé, en décrépitude dans l'Inde comme en Europe; nous devons faciliter la diffusion des lumières, dissiper des influences mortelles et préparer le monde à l'avénement prochain de la bonne nouvelle, celle qui ne veut d'autres apôtres que ces deux guides infaillibles : la science et la liberté.

Bayonne, le 24 février 1867.

JULIEN VINSON.

Voy. les autres articles, publiés par M. Vinson, dans la première série de la *Revue orientale*, notamment les suivants : *Instructions sur l'ethnographie dravidienne*, t. VI. p. 302. — *Introduction sur la philologie dravidienne, Etude sur l'auteur des Kur'al*, t. IX, p. 93. — *La grande épopée de l'Inde dravidienne*, La poésie tamoule, le Sindamanie, nouvelle série, t. I, p. 5. — (NOTE DE LA RÉDACTION.)

Digitized by Google

SUR

LA GÉOGRAPHIE ET L'HISTOIRE DE LA CORÉE.

Les sciences ont pris successivement possession de toutes les contrées de l'Orient, à la seule exception de la Corée. Cette péninsule, dont l'histoire remonte aux temps les plus reculés des annales asiatiques, et qui, de nos jours, compte, grâce à sa position stratégique de premier ordre, au nombre des contrées les plus importantes de l'extrême Orient; cette péninsule, dis-je, rigoureusement fermée à toutes les puissances maritimes de l'Occident, demeure à l'état d'énigme, dans une obscurité d'autant plus regrettable que de sa connaissance dépend, sans doute, la solution de plusieurs des grands problèmes ethnographiques de l'ancien monde. Quelques voyageurs ont bien visité les côtes de ce royaume [1]; on cite même quelques Européens qui ont vécu en captivité dans ses provinces intérieures [2]; mais les uns et les autres ne nous ont fourni sur son compte que des données vagues et insuffisantes. Les missionnaires chrétiens, répandus en foule dans les états avoisinants, ont bien aussi pénétré par

[1] Les plus célèbres sont Robert Broughton, Basil Hall, John Mac Leod et l'amiral Cécille.

[2] Voyez, à ce sujet, la notice que j'ai insérée dans la *Biographie générale* de MM. Didot frères sur Hendrik Hamel, de Gorcum, l'un des premiers Européens qui aient habité en Corée.

Digitized by Google

moments en Corée ; mais ils s'y sont trouvés dans des conditions peu propices aux travaux d'érudition. A peine leur approche était-elle signalée aux mandarins, que les côtes de la presqu'île étaient d'un bout à l'autre garnies de postes militaires, et que des feux sans cesse allumés de distance en distance annonçaient qu'on était en garde contre toute tentative de débarquement. Il fallait alors acheter à prix d'or les services de quelques bateliers indigènes qui consentaient, non sans de continuelles hésitations, à les recueillir sur de frêles barques, à l'aide desquelles, en profitant d'une nuit sombre et orageuse, ils parvenaient parfois à surprendre la vigilance des satellites indigènes. Abandonnés ainsi au gré du hasard, ils cherchaient dans les forêts et les marécages un refuge contre les poursuites des autorités locales ; et bien souvent il leur fallait passer des semaines et des mois avant d'oser s'avancer jusque dans les endroits habités. A diverses reprises cependant, on a annoncé des publications étendues qui promettaient d'éclaircir nos doutes au point de vue de la géographie et de la linguistique de la péninsule ; malheureusement ces promesses ne se sont pas réalisées, et nous en sommes encore réduits à aller demander aux auteurs orientaux des notions élémentaires pour remplir les lacunes déplorables causées par l'ignorance des choses coréennes dans le domaine des sciences naturelles et historiques.

Placés dans de telles conditions, il m'a semblé utile de recueillir aux sources originales que nous possédons quelques données géographiques et historiques sur cette région ignorée de l'Asie orientale. Ces données, tout insuffisantes qu'elles puissent être, me semblent de nature à servir avantageusement d'introduction à des recherches plus approfondies ; et, quand bien même des Européens mieux accueillis que leurs devanciers sur ce sol inhospitalier nous apporteraient un jour des renseignements plus circonstanciés, il ne serait pas

Digitized by Google

moins intéressant de les comparer avec les notions empruntées aux sources chinoises; car on n'ignore point que les faits recueillis par les voyageurs n'acquièrent le plus souvent de véritable force que lorsqu'ils sont contrôlés par les monuments de la littérature indigène. Or les Coréens ne possèdent très-probablement pas de littérature propre : c'est donc aux Chinois et aux Japonais, les seuls peuples qui ont entretenu avec eux des relations suivies depuis de longs siècles, qu'il faut demander les notions scientifiques qui nous intéressent.

Voici ce qu'il m'a paru plus utile d'extraire, au point de vue où je me suis placé, des ouvrages de ces deux peuples, dont il m'a été possible de prendre connaissance.

I. — *Géographie physique.*

La Corée, par sa situation géographique, par le caractère de ses habitants et par la langue qui s'y parle, forme une contrée essentiellement distincte de l'empire chinois, bien qu'elle y soit rattachée par de nombreux liens historiques et politiques. Ces liens, presque toujours contractés dans l'unique but de satisfaire l'orgueil des Fils du Ciel, n'ont cependant presque jamais été assez étroits pour qu'il ait pu s'opérer une sorte de fusion entre les habitants des deux pays. Aujourd'hui même, il n'est permis aux Coréens de commercer que deux fois par année avec les Chinois, à la cinquième et à la onzième lune, c'est-à-dire vers la fin de juin et de décembre; et encore ce commerce ne peut-il durer chaque semestre plus de dix jours. A l'époque fixée par les règlements, les marchands coréens, réunis en caravane, gagnent le nord de leur presqu'île et se rendent au petit village de *Foung-pien-men*, sur la frontière du Liao-toung, où les mandarins inscrivent ponctuellement leurs noms, afin de s'assurer qu'une fois la foire terminée chaque individu retournera bien exacte-

Digitized by Google

ment dans son pays. Dès que les dix jours sont expirés, les gardes des frontières ferment avec soin les issues, et toute tentative d'établir des rapports avec la Chine est sévèrement interdite [1]. La foire japonaise ne dure aussi que peu de jours et une seule fois par année. A part cela, la Corée demeure sans cesse renfermée dans un isolement absolu de tout le reste du monde.

Baignée au nord et à l'est par la mer du Japon, et au sud et à l'ouest par la mer Jaune, la Corée forme une grande presqu'île traversée dans toute sa longueur par une chaîne de montagnes qui en couronne l'extrémité et sépare le royaume du pays du Mandchoux [2]. Là s'élève le *Păik-tô-san* « le Mont à la blanche tête », dont on ne connaît pas très-exactement l'élévation, mais qui passe pour l'une des plus hautes montagnes de l'extrême Orient. Puis vient le *Tsyang-păik-san* « le Long Mont blanc », et à peu de distance le *Păik-san* « le Mont blanc » proprement dit, lequel, va en s'abaissant dans la direction de la mer du Japon, où il prend bientôt le nom de *Syŏ-păik-san* « le Petit Mont blanc ». Dans la direction du nord au sud, la chaîne des montagnes coréennes, que les cartes chinoises et japonaises nous font connaître sous un grand nombre de noms différents, suivant la latitude, ne paraît pas toutefois se prolonger sans d'assez fréquentes interrup-

---

[1] Voyez l'abbé Callery, dans la *Revue de l'Orient*, t. V, p. 278.

[2] Voyez la Carte jointe à cet article. Tous les noms géographiques y indiqués ont été donnés suivant la forme coréenne qu'il faudra tôt ou tard substituer à la forme chinoise que jusqu'à présent on avait été réduit à donner dans les atlas. L'orthographe de ces noms, soigneusement revue sur les textes coréens, présentera, je l'espère, toutes les garanties désirables d'exactitude. En dehors du territoire coréen, on a emprunté aux langues des pays figurés les noms géographiques qu'il a paru à propos de reproduire.

Digitized by Google

tions jusqu'aux côtes méridionales de la péninsule. Plusieurs fleuves semblent venir de fort loin dans la direction de l'est, et le tracé de leur cours, que donnent les indigènes, indique nécessairement des brisures dans le système orographique longitudinal de la Corée.

Parmi ces fleuves, les uns se jettent dans la mer du Japon, les autres dans la mer Jaune ou dans le détroit de Corée; mais il est à remarquer que les plus importants vont se déverser dans la mer Jaune, tandis que des cours d'eau, pour la plupart d'une médiocre importance et à peine nommés sur les cartes asiatiques, vont seuls se perdre dans la mer du Japon. On trouve cependant à la frontière nord-est un fleuve appelé *Tou-man-kang*, qui, suivant la Géographie impériale de la dynastie des Tsing [1], prend sa source au bas du mont *Tsyang-păik-san*, dont l'importance, tant au point de vue de la largeur qu'à celui de l'étendue navigable, paraît être réelle. — Un autre fleuve, le *Ap-lok-kang*, sert de frontière nord-ouest à la Corée qui se trouve ainsi séparée de la Chine par des rivières dont les gouvernements des deux pays ont su tirer parti pour empêcher les rapports trop fréquents de leurs sujets respectifs. Les sources de ces fleuves se rapprochent tellement, sur certaines cartes chinoises, que la péninsule coréenne n'y est plus attachée au continent que par un isthme en apparence fort étroit.

Les autres fleuves d'une certaine importance sont : le *Taï-tong-kang*, qui sert de limite septentrionale à la province de Hoang-haï et va se jeter dans la mer Jaune, en face des îles Halls; les anciens auteurs chinois le désignaient sous le nom de *Paï-choui*, et il était considéré, suivant le grand historiographe Sse-ma-Tsien, comme la frontière méridionale du Liao-toung, sous la dynastie des Tsin; — le *Han-kang*, qui

[1] *Taï-tsing-yih-toung-tchi*, liv. CCCCXXI, p. 22 v°.

Digitized by Google

passe à dix *li* au sud de la capitale, et dont la source est dans les monts *'O-taï-san;* — le *Păik-kang* ou Fleuve-Blanc, situé à la frontière nord de la province de Tsyoung-tsyœng, et qui se jette dans l'archipel de Corée; — le *Nag-tong-kang*, à l'embouchure duquel se trouve Pou-san [1], port de mer du canal de Corée, dans lequel les Japonais ont établi un comptoir, et l'une des villes les plus commerçantes de la péninsule.

Au territoire coréen se rattache la grande *île de Quelpaert*, qui ne compte pas moins de 42 milles de longueur sur une largeur d'environ 17 milles, et au sein de laquelle s'élèvent

---

[1] Ce port est cité, dans la Relation de Hendrik Hamel, comme possédant un magasin établi par les habitants de l'île japonaise *Tsou-sima*. Si nous en croyons un voyageur anglais, qui a fait récemment une tournée sur la côte occidentale de Corée, il s'y trouve, au dire des indigènes, environ 300 Japonais, qui, du reste, y demeurent placés sous la plus sévère surveillance et n'ont aucune faculté de voyager dans l'intérieur de la péninsule, soit dans l'intérêt de leur commerce, soit pour leur agrément. Ces Japonais, toujours suivant ces mêmes indigènes, seraient considérés comme des otages pour garantir le tribut que les Syô-gouns de Yédo doivent envoyer à leur roi. — Malgré l'obscurité qui règne encore sur la condition politique et les relations internationales des Etats de l'extrême Orient, il ne faut accorder qu'une médiocre confiance aux déclarations de ces Coréens. En opposition radicale avec eux, tous les Japonais lettrés avec lesquels je me suis trouvé en relation m'ont affirmé que leurs compatriotes ne se rendaient en Corée, d'ailleurs en très-petit nombre, qu'autant que cela paraissait utile à l'industrie de la pêche qu'ils professent sur les côtes de la péninsule ; que « le roi de Sinra (Corée), anciennement et pendant beaucoup d'années, envoyait le tribut à l'empereur du Japon, mais que JAMAIS celui-ci n'en avait offert au roi de Sinra. (En japonais : *Sin-ra kok-ô inisiyé-va Nippon kok-téï-yé ta-nen mits'ki-wo sonayétari; sikasi-nagara Nippon teï-wa kessité soré-wo Sin-ra ô-yé atayérou koto-nasi*). »

Digitized by Google

plusieurs montagnes, dont la principale a reçu des Européens le nom de *Mont Auckland*, et compte 1,996 mètres d'élévation au-dessus du niveau de la mer. Cette île est désignée, dans les géographies chinoises, sous le nom de *Tchin-to*, et dans les ouvrages japonais sous celui de *Tsin-ra;* les indigènes, suivant Klaproth, l'appellent *Sehesoure* (?), et ce fut sous le règne de *Tchœou Wen-wang*, roi de Păïk-tse, qu'ils entrèrent, pour la première fois, en relation avec la Corée continentale, où ils envoyèrent un tribut.

De nombreuses îles de moindre étendue environnent à l'est, et surtout au sud et à l'ouest, le royaume de Corée. Celles qui sont situées dans la partie sud et sur le détroit de Corée sont pour la plupart fort fertiles, entremêlées de rochers taillés à pic, et parfois réunies par des bancs accores, dont il est difficile pour les navigateurs de connaître l'existence, même lorsque la mer est calme. La plupart sont inhabitées, si ce n'est à certains moments de l'année, où quelques pêcheurs s'y rendent et y construisent de pauvres cabanes.

Les îles de la côte occidentale sont un peu plus importantes; trois groupes surtout méritent d'être signalés dans cette direction : les *îles Amherst*, vers la pointe sud-ouest de la péninsule; l'*Archipel de Corée*, où l'on distingue plusieurs petites villes ou villages et une île assez étendue désignée par les Européens sous le nom d'*île de Lindsey;* et les *îles de Hall*, un peu au-dessus du 38° de latitude Nord.

Enfin, dans la mer du Japon, il faut citer l'*île des Cerfs* (Louh-tao des géographes chinois), dans le golfe de Pierre-le-Grand; l'île de *Ma-rang*, dans la baie de Broughton, et une autre île (à laquelle les cartes asiatiques donnent le plus souvent de très-grandes dimensions, dont il est difficile d'admettre l'exactitude), où habite une population très-mêlée de Coréens et de Japonais, et qui porte le nom de *Ts'yœn-san-kouk*, « Royaume des milles montagnes ». Les Japonais

Digitized by Google

appellent cette dernière île *Take-sima* « l'île des Bambous ».

Aux renseignements qui précèdent, il ne sera peut-être pas inutile d'ajouter la liste des montagnes et des îles et îlots de la Corée, dont il est fait mention dans les ouvrages chinois parvenus à ma connaissance. Dans le but de faciliter les recherches, je donnerai cette liste dans l'ordre alphabétique européen, et suivant l'orthographe chinoise :

CHIN-SOUNG-CHAN, montagne située au nord de la ville de *Kaï-tching-fou*. Son nom provient du grand nombre de pins (*soung*) qui croissent sur son versant septentrional.

FOU-CHAN. Cette montagne est située sur le rivage en face de l'île japonaise de *Tsou-sima*.

FOU-YOUNG-CHAN « la montagne de la richesse et de l'utilité », ou suivant une autre orthographe « la montagne des mauves, est située en deça de la frontière de Houng-tchœou.»

HEH-CHAN « le mont noir » est situé au sud-est du *Peh-chan* « le mont blanc ». Ces deux montagnes se voient simultanément, car elles sont très-rapprochées l'une de l'autre. Le Heh-chan est habité jusque dans sa région la plus élevée.

HIÈN-CHAN-TAO, île située du côté de la frontière sud-ouest de *King-tchœou*, avec un bon port.

HIOUNG-HOA-CHAN « la montagne fleurie aux ours », au nord-est de la principauté de *Siouèn-tchœou*.

HO-CHANG-TAO « l'île des religieux (bouddhistes) » est formée de pierres entassées. Sa forêt est épaisse et sa vallée profonde. Au milieu de la montagne, dit la Relation insérée dans le *Tchi-pouh-tsoh-tsaï*, il y a beaucoup de tigres et de loups. Anciennement des hommes adonnés à l'étude du bouddhisme y avaient établi leur demeure. Les bêtes n'osaient pas les approcher. Aujourd'hui le couvent *Yeh-lao-sse* « le monastère des vieillards aux feuilles », en conserve les vestiges. C'est pourquoi les Coréens l'appellent « *l'île des religieux* ».

Digitized by Google

HOA-CHAN « le mont fleuri », au sud-est de la vallée de *Tou-chan-hièn*.

HOUNG-TCHOEOU-CHAN est une montagne qui s'élève au milieu de la mer, dans la direction du sud-ouest du département de *Tchoung-tchœou* et au sud-est de l'îlot *Tsze-yun-chen*. On y trouve de l'or.

KAÏ-MA-TA-CHAN, mont situé à l'ouest de *Ping-jang*.

KI-SIN-SIU « l'île du cœur de poule », située près de l'île *Niœou-sin-siu*.

KIANG-HOA-TAO « l'île à la fleur du fleuve », dans la mer de *Kaï-tchœou*.

KIN-TANG-CHAN « le mont de la salle dorée », au nord-ouest du district de *San-ho-hièn*, dans le département de *Hoang-tchœou*.

KIOEOU-TOEOU-CHAN « la montagne aux neufs têtes ». « En effet, dit la Relation de l'ambassade envoyée en Corée dans les années *Siouen-ho*, cette montagne a neuf pics qu'on aperçoit de loin. Bien qu'insuffisamment examinée, elle est d'un aspect agréable par suite des arbres et des plantes verdoyantes qui la recouvrent ».

KIU-TSI-TAO, île située près de la côte et à l'est de l'île *Tchuh-tao*. Il y a un bon port.

KIUH-YEN-CHAN « le mont aux précipices sinueux », à l'est de *Ting-youèn-chan*.

KIUN-CHAN-TAO « l'île des montagnes rassemblées », dans la mer de *Tsiouèn-tchœou*. « Cette montagne, dit le *Kao-li-tou-king*, a douze sommets qui se réunissent en circonférence de façon à ressembler à une place forte ».

KOU-CHEN-CHEN. Cet îlot est situé en face et à peu de distance de l'île *Tchuh-tao*. Elle est habitée et bien boisée.

KOUEÏ-CHEN, îlot situé au nord-est de l'île *Peh-i-tao*.

LAN-CHAN-TAO « l'île de la montagne obstruée », dans la mer située au sud de *Tsiouèn-tchœou*, se nomme aussi *Tièn-*

Digitized by Google

siên-tao « l'île des immortels du Ciel ». Sa montagne est haute et escarpée : on l'aperçoit de loin, s'élevant comme une muraille. Devant se trouvent deux rochers qui ressemblent à une tortue (*Kao-li-tou-king*).

LAN-SIOEOU-CHAN, montagne située à l'ouest de *Kaï-tchœou*.

LING-CHAN « la montagne des Esprits », au sud-ouest de *Siouèn-tchœou*.

LOU-YANG-CHAN, mont situé au nord-est de *Ping-jang*.

LOUNG-CHAN « le mont du Dragon », au sud-est de *Seoul* [1].

LOUNG-KOH-CHAN « le mont aux os de dragon », à l'est de la capitale de la principauté de *Loung-tchœou*.

MA-TAO « l'île aux chevaux », située du côté de la frontière de *Tsing-tchœou*. On lui a donné son nom à cause des haras célèbres qu'elle renferme. Elle est très-verdoyante et on y trouve une source d'eau douce. Ses abords sont dangereux à cause des rochers qui l'entourent.

MA-TOEOU-CHAN « le mont à la tête de cheval », à l'est de *Ling-tchœou*.

MA-YIH-CHAN, montagne située au sud-ouest de *Ping-jang*, résidence du prince *Tan*, que la tradition suppose avoir été le fondateur de la monarchie coréenne [2].

NIOEOU-SIN-SIU « l'île du cœur de bœuf », est située au milieu d'une petite mer. Elle a un pic qui ressemble à une tasse recouverte, et dont le centre est un peu pointu.

PAÏ-TAO « l'île disposée », située au sud de *Tsiouèn-tchœou*. Son nom entier est *Paï-to-chan* « la montagne où se trouve disposé un but », à cause de sa ressemblance à une cible pour tirer de l'arc.

PAÏ-TO-CHAN. Voyez PAÏ-TAO.

---

[1] Capitale actuelle de la Corée.

[2] Voy. sur ce prince et sa légende mes *Études asiatiques de géographie et d'histoire*.

Digitized by Google

PAO-CHAN. Voyez TIEN-PAO-CHAN.

PEH-CHAN. Cette montagne, située au sud de *Tsiouèn-tchœou*, est entourée de tous les côtés par la mer; elle est fort élevée. On la nomme également *Peh-choui-chan* « la montagne aux eaux blanches ». Il paraît y avoir deux montagnes de ce nom en Corée. (Voy. plus haut.)

PEH-CHOUI-CHAN. Voyez PEH-CHAN.

PEH-I-TAO « l'île des vêtements blancs », comprend trois montagnes réunies, sur le devant desquelles se trouve un petit rocher. Sur le versant l'accumulation des sapins et la verdure des scrophulaires lui donnent un aspect agréable. On appelle aussi cette île *Peh-tsia-chen* (*Kao-li-tou-king*).

PEH-TSIA-CHEN. Voyez PEH-I-TAO.

PEH-YOH-CHAN, montagne située au nord de la capitale et à la frontière du cercle (*tao*) royal de *Kieng-koui* ou de la Cour.

PING-HOU-TAO, île située au sud de *King-tchœou*.

POUH-SAH-CHEN[1] « l'îlot du Boddhisatwa », situé au sud de *Tsiouèn-tchœou*. Les Coréens disent que jadis il s'est produit des miracles à son sommet. C'est de là qu'est venu son nom (*Kao-li-tou-king*).

SIAO-TIEH-CHAN « le petit mont au fer », situé sur la rive orientale du *Yah-louh-kiang*.

SIAO-TSING-SIU « la petite île verte » a la même apparence que « la grande île verte », mais elle est petite et toute entourée de rochers.

SIAO-YOUEH-SIU. Voyez YOUEH-SIU.

TA-TSING-SIU « la grande île verte », située dans la mer de *Kouang-tchœou*, est ainsi appelée chez les Coréens, parce que vue de loin elle est boisée au point de ressembler au fard

[1] Voy. la notice que j'ai donné de cette curieuse Relation, dans le *Journal asiatique* de décembre 1866 (VI[e] série, t. VIII, p. 466).

Digitized by Google

(bleuâtre) avec lequel les dames chinoises se peignent la figure à l'endroit des sourcils. (*Kao-li-tou-king.*)

TA-YOUEH-SIU. Voyez *Youeh-siu.*

TANG-JIN-TAO « l'île des Chinois », dans la mer de *Tsing-tchœou.* « On ignore d'où lui vient son nom; elle est voisine de la montagne aux neufs têtes ». (*Kao-li-tou-king.*)

TAO-CHAN « la montagne-île », située au sud de la principauté de *Weï-chan.*

TIÈN-CHING-CHAN « le mont des Saints », au nord de *Yin-tchœou.*

TIEN-SIEN-TAO. Voyez LAN-CHAN-TAO.

TIEN-PAO-CHAN « le mont de la gemme céleste », à l'ouest du cercle royal de *Kieng-kouï* ou de la Cour. On l'appelle aussi du nom abrégé de *Pao-chan.*

TOUNG-YOUEN-CHAN, montagne aurifère située à l'est du *Houng-tchœou-chan.*

TCHANG-HOA-CHAN « la longue montagne fleurie », au sud-est de *Tieh-tchœou.*

TCHOUANG-NIU-TSIAO « le rocher des deux femmes », est situé dans la mer de *Tsing-tchœou.* « Il est très-grand, ce qui fait qu'il ne diffère point d'une île. Sur le devant, il y a une montagne qui, bien qu'elle ait des plantes et des arbres, n'est pas très-ombragée. Sur le derrière se trouve une autre montagne inégale et petite: au milieu, elle se divise et forme un passage; au bas il y a un rocher sombre. On ne peut pas y passer en barque ». (*Kao-li-tou-king.*)

TCHUH-TAO « l'île des bambous », située près du rivage au sud-ouest de la frontière de *King-tchœou.* Elle est habitée dans sa région supérieure.

TCHUN-TSAO-CHEN « l'îlot des plantes printanières » est situé au-delà de l'îlot *Koueï-chen.* Les matelots l'appellent *Weï-siu* « l'île extérieure ». Sur la hauteur il y a beaucoup de pins, de sapins, et autres arbres du même genre, ce qui lui donne un aspect très-verdoyant » (*Kao-li-tou-king*).

Digitized by Google

TSZE-YEN-TAO « l'île des hirondelles pourpres », dans la mer de *Kouang-tchœou*. « Au haut de cette montagne [1] se trouve une auberge appelée *King-youèn-ting*. Le peuple habite des chaumières en grand nombre. A l'est de cette montagne se trouve une île (*siu*), où l'on voit beaucoup d'hirondelles. C'est ce qui lui a fait donner le nom de *Tsze-yen-tao*. » (Relation de l'ambassade envoyée dans les années *Siouèn-ho*.)

TSIH-CHAN, montagne située à l'ouest de *Tchoung-tchœou*. Voyez TSIH-CHAN-TAO.

TSZE-YUN-CHEN « l'îlot des nuages pourpres », situé auprès du *Pouh-sah-chen*.

TSIH-CHAN-TAO, île située auprès de l'île *Hien-chan-tao*.

TSING-CHAN « le mont vert », au nord de la principauté de *Tien-'an-kiun*.

TSING-SIU. Voyez TA-TSING-SIU et SIAO-TSING-SIU.

WEÏ-CHAN, mont situé au sud-ouest de *Ping-jang*.

YAH-TSZE-CHEN est un îlot situé dans la mer au sud de *Tsing-tchœou*. On le nomme également *Yah-tsze-chen* (écrit avec d'autres caractères), à cause de sa ressemblance avec le chapeau-parasol que les Coréens désignent sous le nom de *yah*.

YOUEH-SIU « les îles de la lune ». « Ces îles sont au nombre de deux. La première, qui se nomme *Ta-youeh-siu* « la grande île de la lune », a la forme d'un croissant. Suivant d'anciennes traditions, il y avait au sommet, un monastère appelé *Yang-youèn-sse* « le couvent de la source qui nourrit ». — La seconde, appelée *Siao-youeh-siu* « la petite île

[1] Les géographes chinois désignent également sous le nom d'île ou de montagne, les terres élevées qui se trouvent entourées d'eau de tous côtés.

Digitized by Google

de la lune » se trouve en face de la montagne, de sorte qu'elle forme un détroit par lequel les petites barques peuvent passer » (*Kao-li-tou-king*).

YU-LING-CHAN, montagne au sud-est de la principauté de *Kouoh-tchœou*.

YUN-CHAN « le mont aux nuages », au sud-ouest de *Soh-tchœou*.

II. — *Géographie historique* [1].

TEMPS ANTÉRIEURS A NOTRE ÈRE.

A l'origine de la monarchie chinoise, la Corée ou *Tsyô-sen* formait un territoire en dehors des limites assignées par Yu-le-Grand à son empire.

— 403 à 222. La Corée devient une dépendance du royaume fondé par les *Yèn*, au nord de la province actuelle du Tchi-li.

Plus tard, un certain Weï-man se fait roi du *Tsyô-sen*, qui forme de nouveau un état distinct.

— 210 (Epoque de la dynastie chinoise des Tsin). — A cette époque, on trouve au nord-ouest de la presqu'île, le pays de Fou-yu; au nord-est, le pays de *Wou-tsiu**; à l'est, le territoire occupé par les tribus *Weï-me**, à l'ouest, le territoire des *Ma-han**, au sud-ouest, le *Pièn-han**, et au sud-est, le *Chin-han** ou *Sin-la*.

— 84 à 74. Réunion des principautés de *Lin-tun**, *Hiouen-tou** et de *Tchin-fan**

---

[1] On a placé dans ce paragraphe un astérique aux noms Coréens cités pour la première fois et qu'on a reproduits suivant l'orthographe chinoise; les autres sont figurés suivant la prononciation usitée chez les indigènes de la Péninsule.

Digitized by Google

— 31 (Époque d'Auguste). — Le *Liao-toung* comprend à cette époque l'ancien pays de *Fou-yu* et s'étend jusqu'au territoire des *Ma-han*,

— 57. *Heh-kiu-chi**, fondateur du royaume de Sin-ra, réside dans le pays de *Tch'ing-han** (province actuelle de *K'ing-chan*). A cette époque, ce royaume portait en chinois le nom de *Sse-lo** ou *Sse-lou**.

— 33. Une ambassade du pays de *Mimana** ou *Amana**, est envoyée avec des présents aux îles du Japon. Ce pays de Mimana faisait partie de la triarchie des *San-kan*, qui avait été établie en Corée. Le chef de cette ambassade nommé *Sonakasiké* fut retenu auprès de l'héritier présomptif du trône du Japon et lui enseigna les arts et les sciences de son pays.

— 27. Le fils du roi de *Sinra* se rend en ambassade au Japon et apporte des présents à la cour du mikado.

TEMPS POSTÉRIEURS A NOTRE ÈRE.

+ 12. Les Coréens sont battus par l'empereur de Chine, *Sin-mang*, et leur prince est déclaré déchu du trône.

+ 32. La royauté est rétablie en Corée par *Kouang-wou-ti*, empereur de Chine.

+ 49. Incursion des Coréens sur les frontières de la Chine.

+ 105. Nouvelles incursions des Coréens sur le territoire de *Liao-toung*.

+ 116 (Époque de Trajan). — La Corée est alors divisée en trois états, dont le plus étendu est celui de *Kao-kiu-li* au nord; les deux autres sont le royaume de *Païk-tse* au sud-ouest (ancien pays de *Pièn-han*) et le royaume de *Sin-ra* au sud-est (ou pays de *Chin-han*).

+ 120. Incursion des Coréens dans le pays de *Liao-toung*.

+ 169. *Pe-kou**, roi de Corée, ravage le *Liao-toung*. Ce

Digitized by Google

prince meurt, laissant deux fils, *Pa-ki** et *I-i-mo**. Ce dernier est élu roi par le peuple; mais Pa-ki réunit une troupe de partisans et fait la guerre à son frère I-i-mo.

+ 200. L'impératrice japonaise *Zin-kô* se rend dans le pays de *Sin-ra* dont elle défait les troupes. Le roi de ce pays est condamné à se reconnaître vassal et tributaire du Japon.

+ 209. *Pa-ki** est vaincu par *I-i-mo**.

+ 238. *Weï-koung**, fils d'*I-i-mo*, règne en Corée.

+ 242. Invasions des Coréens sur le territoire de Liao-toung.

+ 246. Les Coréens sont battus par les Chinois et font leur soumission.

+ 247. Les rois de *Païk-tse* et de *Sin-ra* envoient des ambassadeurs au Japon pour y offrir leur tribut.

+ 260. Les Japonais s'emparent d'une grande partie de la Corée dont ils occupent le sud et l'ouest. Une faible portion du *Kao-kiu-li* parvient seule à conserver son indépendance, ainsi que les territoires de *Fou-yu*, de *Wou-tsiu* au nord et le pays des barbares *Weï-mé* à l'est.

+ 276. Les rois de *Koraï*, de *Païk-tse*, de *Sin-ra* et de *Mimana* envoient leur tribut à la cour du Japon.

+ 283. Le pays de *Païk-tse* envoie comme tribut des couturières au Japon.

+ 284. Le pays de *Païk-tse* envoie comme tribut un beau cheval à la cour du Japon.

+ 285. Le lettré *O-nin*, du royaume de *Païk-tse*, se rend au Japon où il apporte le *Lun-yu* ou Livre des discussions philosophiques de Confucius et le *Tsièn-tse-wen* ou Livre classique élémentaire des Mille mots.

+ 297. Le royaume de *Koraï* envoie un ambassadeur au Japon.

+ 319. Mort de *Ye-fo-li**, l'un des princes souverains de la presqu'île coréenne.

Digitized by Google

+ 324. Le royaume de *Koraï* envoie des boucliers de fer en tribut au Japon.

+ 329. Le roi de *Sin-ra*, n'ayant pas apporté le tribut à la cour du Japon, celle-ci lui envoie un ambassadeur pour le réprimander.

A la fin de la dynastie des Han (e siècle de notre ère), un homme appelé *Kao**, originaire du pays de *Fou-yu*, s'empare de la Corée, à laquelle il donne le nom chinois de *Kao-li* ou *Kao-kiu-li*. C'est évidemment de là que vient le nom de la Corée, bien qu'on emploie pour l'écrire des signes qui cachent son étymologie [1].

+ 342. *Kao-tcho**, roi de *Kao-kiu-li*, est battu par *Mou-young-hoang**; mais son petit-fils reprend possession de ses états et établit sa capitale à *P'ing-jang** (autre nom de *Wang-hièn**, ancienne capitale des rois du *Tcho-sèn*). Il divise ses états en huit circonscriptions ou cercles (*tó*) :

Au milieu, province *King-ki**, ou royale.
A l'est, — *Kiang-youen**, pays des *Weï-meh*.
A l'ouest, — *Hoang-haï**, pays des anciens *Tchao-sièn* et des *Ma-han*.
Au sud, — *Tsiouen-lo**, pays des *Pièn-han*.
Au sud, — *K'ing-chang**, pays des *Chin-han*.
Au sud-ouest, — *Tchoung-ts'ing**, pays des *Ma-han*.
Au nord-est, — *Hiang-king**, pays primitif des *Kao-kiu-li*.
Au nord-ouest — *P'ing-ngan**, ancien pays de *Tchao-sièn*.

+ 365. Le roi de *Sin-ra* ayant négligé d'envoyer le tribut à la cour,

---

[1] *Kao-li* ou *Kao-kiu-li* signifiait à l'origine « Résidence de Kao » : plus tard, par un jeu de signes fort goûté des anciens Chinois, on a fait du premier un nom propre qui signifie « Haute élégance ».

Digitized by Google

+ 414. L'empereur du Japon étant tombé malade fait demander un médecin dans le pays de *Sin-ra*.

+ 420. *Kao-lien**, roi de Corée.

+ 430. *Kao-lien* envoie un tribut à l'empereur de Chine *Wen-ti*, de la dynastie des *Soung*.

+ 465. Des troupes viennent du Japon pour combattre celles du pays de *Sin-ra*.

+ 475. Le royaume de *Koraï* détruit celui de *Païk-tse*.

+ 477. Les princes de *Koraï* et de *Sin-ra* vont rendre hommage à la cour de Chine.

+ 493. Le Japon envoie des ambassadeurs au *Koraï* pour lui demander des artisans.

+ 494. *Kao-yun**, petit-fils de *Kao-lien*, roi de Corée, envoie le tribut à la cour des *Weï*, et est reconnu par eux.

+ 504. Le royaume de *Païk-tse* envoie le tribut à la cour du Japon (Cf. à la date 475).

+ 512. Une ambassade japonaise arrive dans le royaume de *Paik-tse*. Elle en revient avec des lettrés de ce pays et les livres sacrés de la Chine.

+ 526. *Kao-'an**, fils de *Kao-yun*, règne en Corée.

+ 543. Le *Païk-tse* offre à l'état de *Fou-nan* des objets précieux (litt. des richesses et des hommes).

+ 546. Le Japon fait présent au Païk-tse de beaux chevaux et de vaisseaux de guerre.

+ 548. *Kao-yen**, fils de *Kao-'an*, règne en Corée.

+ 550. *Kao-tching**, roi de Corée, envoie des présents à la cour chinoise des *Tsi*.

+ 551. Le Japon envoie mille mesures de froment au pays de *Païk-tse*.

+ 552. Le royaume de *Païk-tse* envoie les images et les livres sacrés du bouddhisme au Japon, après quoi une épidémie pestilentielle se déclare dans ce dernier pays.

+ 553. Le Païk-tse envoie au Japon des médecins, des sor-

Digitized by Google

ciers, des astronomes, des mathématiciens et d'autres lettrés.

+ 562. Le roi de *Sinra* détruit le royaume de *Mimana*.

+ 563. *Oho-dome-no Saké-hiko* va combattre le Koraï dont il défait les troupes.

+ 570. Une ambassade du *Koraï* arrive au Japon.

+ 580. Le Sinra envoie un tribut au Japon et sollicite la paix : il est refusé.

+ 582. Le Sinra envoie (de nouveau) un tribut au Japon et sollicite la paix : il est refusé.

+ 597. *Kao-tang**, fils de *Kao tching**, règne en Corée ; il reçoit l'investiture de l'empereur de Chine.

Cette même année, le roi de *Païk-tse* envoie son fils au Japon pour offrir le tribut.

+ 598. *Kao-youèn**, fils de *Kao-tang*, s'allie aux Tartares et envahit le pays de *Liao-toung*.

+ 602. Le roi de *Païk-tse* envoie en présent à la cour du Japon divers ouvrages chinois, notamment un traité d'astronomie et un calendrier.

+ 610. Les Etats de *Sinra* et de *Jinna* envoient le tribut au Japon.

+ 618. Le roi de *Koraï* envoie le tribut au Japon.

+ 623. Le Japon attaque le pays de *Sinra* et le soumet.

+ 653. Le *Païk-tse* et le *Sinra* envoient le tribut au Japon pour solliciter la paix.

+ 662. Les Chinois portent leurs armes contre le pays de *Païk-tse* qu'ils pacifient l'année suivante.

+ 663. Le Japon attaque le Sinra, mais il ne parvient pas à le soumettre.

A partir de cette époque les relations du Japon avec la Corée perdent considérablement de leur importance politique, et c'est à peine si nous voyons figurer ce dernier pays dans les tables chronologiques publiées au Nippon. On y trouve

Digitized by Google

bien mentionnée une ambassade du pays de *Tchôsen* qui vint apporter le tribut au Japon en 1607 et dont les vaisseaux relâchèrent à Nagasaki, quelques années seulement avant l'établissement des premières relations commerciales des Hollandais avec le Japon ; puis l'arrivée de plusieurs missions diplomatiques de la Corée dans les années 1624, 1636, 1643, 1682, 1711, 1719, 1748, 1764, 1811, ainsi que l'invasion du Tchôsen par les Chinois en 1637; mais l'aridité de ces mentions ne sert qu'à nous démontrer une fois de plus l'isolement à peu près absolu dans lequel s'est renfermé depuis ces derniers siècles le peuple et le gouvernement de la grande presqu'île de l'Asie orientale.

LÉON DE ROSNY.

Voy., sur la Corée, les mémoires suivants du même auteur : *Vocabulaire chinois-coréen-aïno*, expliqué en français et précédé d'une Introduction sur les écritures de la Chine, de la Corée et de Yéso (Extrait de la *Revue orientale et américaine*, 1861, tome VI); — *La presqu'île de Corée et son avenir* (dans le *Journal des économistes*, 2e série, 1859, t. XXII, p. 413). — *Aperçu de la langue coréenne*, Paris, Imprimerie impériale (Extrait du *Journal asiatique* de 1864).

Digitized by Google

Critique littéraire et Bibliographie.

1. *Mahomet; des sciences chez les Arabes,* par le docteur FAVROT, Paris, 1866, in-12.
2. *Lettres à M. le professeur A. Sédillot, sur la nomenclature médicale des Arabes,* par LE MÊME, Paris, 1868.
3. *De quelques étymologies arabes,* à propos du Dictionnaire de M. LITTRÉ, dans le journal : *Le Nain jaune,* du 24 novembre 1867 et du 11 février 1868.

L'illustre Etienne Quatremère, dans la préface du second volume de l'*Histoire des Mamlouks,* me remerciant d'avoir rendu un compte détaillé de son ouvrage, ajoutait : *je vous louerais davantage, si vous m'eussiez moins loué.* Je puis en dire autant à M. le docteur Favrot qui, dans les divers opuscules dont le titre se trouve en tête de cet article, s'appuyant sur mon enseignement et mes écrits, a montré une bienveillance rare pour son ancien professeur.

Le docteur Favrot, en étudiant l'*Histoire de la médecine* chez les Arabes, a été entraîné par une pente toute naturelle, à apprécier Mahomet comme l'ont fait M. Renan, M. Barthélemy St-Hilaire et moi-même ; faisant ensuite un pas plus en avant, il jette un regard rapide sur les travaux des Arabes, *qui ont été en tout nos maîtres,* et réfute la spirituelle boutade de notre collègue, M. Castaing, qui ne veut pas que les Sémites aient eu de véritables savants. M. Castaing juge les Arabes d'après les docteurs de la foi musulmane, qui ont eu leur *Syllabus ;* c'est comme si l'on appréciait notre société moderne sur les déclarations du Vatican que le procès de Galilée n'a pas converti. M. le docteur Favrot rétablit les faits sous leur véritable jour, et après avoir montré l'influence que la civilisation arabe a exercée sur les progrès de l'esprit

Digitized by Google

humain, au temps de la Renaissance en Europe, il suit avec un discernement remarquable les traces de cette influence dans la formation et l'histoire de la langue française.

Il serait, en effet, fort singulier que l'arabe eût été parlé du VIII^e^ au XV^e^ siècle de notre ère, dans la Péninsule Ibérique et dans tout le Midi de la France, sans avoir marqué son passage de traits ineffaçables; et si quelque chose doit étonner, c'est que nos lexicographes aient tenu si peu compte de l'élément oriental dans la recherche des étymologies; M. le docteur Favrot leur reproche cet oubli avec une haute raison, en signalant une multitude de mots empruntés, sans qu'on paraisse s'en être jamais douté, à la langue arabe; il en promet d'autres encore, et nous croyons, ainsi que lui, le sujet inépuisable.

Nous recommandons tout particulièrement au *Journal des chasseurs*, ce que dit M. le docteur Favrot de l'origine du mot : *chasse*; cassa *en provençal*, caza *en espagnol*, caccia *en italien*, etc. M. Littré fait venir CHASSER de *captare;* M. Philarète Charles, de *sagittare*. M. Narducci a parfaitement démontré que *cacoia* n'est autre chose que le verbe arabe *caschâ* كشا (poursuivre). M. le docteur Favrot nous apprend à son tour que *hallali* est arabe, et ne se compose pas des trois interjections *ha! la! li!;* que *curée* ne vient pas de *cuir*, mais bien de *kur*, كور (dévorer); il aurait pu ajouter à ces exemples le mot *fanfares*, et les chiens *tenus en laisse* de لز *laisz*, que Richardson traduit par *joining, squeezing together*.

Mais ce qui nous frappe le plus dans le travail de M. le docteur Favrot, c'est le soin avec lequel il relève les Arabes du reproche qui leur a été adressé par les Saumaise, les Freind, les Sprengel, etc., d'avoir travesti toutes sortes de noms; c'est nous qui avons estropié la plupart des mots, et M. le docteur Favrot trace un tableau édifiant des bévues de

Digitized by Google

nos érudits le plus en renom. Nous devons reconnaître cependant que les Européens n'ont pas été les seuls à accepter de fausses leçons. Les Persans en retranchant de tous les mots l'article arabe *al*, ont fait de قبّة الارض « *la coupole de la terre* » قبه ارض, et une mauvaise transcription du dhad final ض devenu ن sous la plume d'un copiste maladroit a donné naissance au mot ارين Aryn, coupole d'Aryn, dont les géographes se sont emparés. M. Dugat, dans une notice dont je ne saurais trop le remercier (*L'Orient, l'Algérie et les Colonies*, 1re année, 1866-1867, page 377), s'étonne de ce que Aryn est rentré avec tous les honneurs de la guerre dans la langue arabe; mais il y est rentré comme terme systématique indiquant le *lieu d'une proportion moyenne dans les choses*, un *point sur le globe à une distance égale des deux pôles;* c'est bien là ce qu'on entendait par la *coupole de la terre* située au point d'intersection du méridien central de Ptolémée avec l'équateur; seulement d'ignorants cosmographes ont inventé une ville d'*Aryn* et d'*Arym;* et on a même voulu identifier cette ville, d'invention moderne, avec Ougein, bien étonnée sans doute de se voir ainsi transportée au milieu de l'Océan, sur la ligne équinoxiale.

Il nous reste à prendre la défense de M. le docteur Favrot contre une critique mal fondée, relative au mot *épices* que M. le professeur Michel Bréal fait venir de *species*. Epices, *épiceries* dérivent de ebizēr ابزار (qu'on écrit souvent d'après Richardson افزار, *pot-herbe*, *roots*, *spiceries*, etc., *for seasoning meat*). C'est du radical : بزر que les Persans ont fait بازار bāzār, *marché*, que M. Littré considère à tort comme un mot arabe.

L.-Am. SÉDILLOT.

Digitized by Google

Grammar of the Burmese Language, by A. Judson. Rangoon (American Mission Press), 1866; in-8°.

Il existe depuis longtemps des grammaires de la langue birmane, mais la plupart étaient fort rares et d'une grande complication, ce qui faisait désirer une œuvre simple et claire, imprimée convenablement et à un prix modéré. Celle que nous annonçons aujourd'hui ne brille pas précisément par ces qualités. C'est une brochure de 48 pages in-8°, dont le prix est de plus de six francs, et qui se distingue par une obscurité de style qui n'a d'égale que la confusion des règles et des exemples.

M. Judson sait peut-être le birman, mais il est douteux qu'il ait songé sérieusement à l'enseigner aux autres avec sa brochure. Le système de l'écriture y est exposé sans ordre et sans critique; et les exceptions suivent les exceptions, sans que rien ne vienne en aide au lecteur au milieu de ce dévergondage alphabétique.

Le chapitre qui traite des accents ne nous parle pas de l'accentuation. La Grammaire birmane compte six classes de mots dans lesquels il embrouille notamment les adverbes et les conjonctions, ou plutôt il n'a pas l'air de se douter qu'il y ait des conjonctions. Dans cette phrase : « moi et mon fils » il voit deux noms et un adverbe (!). Il n'y a pas de cas dans la déclinaison birmane, ce qui n'empêche pas M. Judson de traiter longuement, dans sa petite brochure, du nominatif, du possessif (cas ?), du datif, de l'objectif, du causatif, du correctif, du locatif, etc. Sa notice sur le verbe birman est inférieure au reste du travail. En revanche, il y a un très-curieux chapitre sur les interjections, dont quelques-unes sont d'une longueur incroyable. S'il est vrai que les interjections soient les cris du cœur, les Birmans qui prononcent les interjections de M. Judson ont besoin d'un bien bon organe pour ne pas rendre l'âme chaque fois qu'ils les prononcent.

Charles de LABARTHE.

Digitized by Google

Le Japon : histoire et description; mœurs, coutumes et religion, par Ed. FRAISSINET, nouvelle édition avec une Introduction et un supplément par V. A. MALTE-BRUN. Paris (Arthus Bertrand, éditeur), 2 vol. in-12 avec carte.

Nous sommes en retard avec un livre dont nous aurions voulu parler plus tôt; cependant bien que notre humble appréciation ne soit plus nécessaire à son succès, nous avons cru devoir donner une esquisse de cet ouvrage, qui peint si bien l'histoire et les mœurs du Japon.

Appelé à prendre part aux travaux du savant Siebold, et plus tard rédacteur du *Moniteur des Indes Orientales et Occidentales*, M. Fraissinet s'est trouvé à même d'étudier le Japon d'après des documents authentiques; aussi s'est-il acquitté de sa tâche en écrivain judicieux et en bon ethnographe. Les mœurs, les superstitions, les préjugés et jusqu'aux costumes, en un mot, toute la physionomie du pays et de ses habitants y est décrite de manière à satisfaire complétement la curiosité du lecteur. L'auteur prouve d'abord en invoquant les écrivains anciens que le Japon n'a pas été connu des peuples de l'antiquité; puis il nous montre le Vénitien Marco Polo révélant l'existence du Japon, relate le voyage de ce grand explorateur à la fin du treizième siècle et regrette avec juste raison l'ingratitude de ses contemporains qui s'est même prolongée bien au delà de son existence. On y voit aussi comment l'indication de l'île de Zipangu (*Nippon*), dans le livre de Marco Polo, donna lieu plus tard à la découverte de l'Amérique par Christophe Colomb. Les chapitres suivants fournissent différentes opinions sur l'origine de la nation Japonaise tirées des traditions indigènes. L'histoire du Japon sous les *Mikado* et sous les *Syô-goun* est l'objet de deux chapitres qui indiquent comment l'autorité réelle passa des mains du Mikado dans celles du Syôgoun (alors premier ministre) qui l'a toujours conservée depuis dans ses

Digitized by Google

descendants. L'invasion du Japon par les troupes de l'empereur tartare-chinois Koublaï et la défaite des envahisseurs s'y trouve accompagnée de trois paragraphes textuels du livre de Marco Polo. On voit plus loin toutes les tentatives sans succès, répétées à différentes reprises par les empereurs Tartares-Mongols, dans le but de s'emparer du Japon.

Les chapitres qui traitent de la découverte du Japon par les Portugais et où sont racontées les aventures des Européens qui parvinrent les premiers dans ce pays vers le milieu du seizième siècle, et le chapitre consacré à la narration de Fernand Mendez Pinto, voyageur de 1543 à 1545, méritent d'être lus avec l'attention que comporte un pareil sujet.

L'établissement des Portugais, les premiers voyages des Espagnols et plus tard des Hollandais, leur séjour à *Fira-to* et à *Dé-sima* (que l'auteur écrit à tort *Détsima*), différents décrets relatifs à la surveillance et au séjour des Hollandais au Japon, leur séjour à Yédo et la présentation de leurs ambassadeurs à l'autocrate Japonais, ainsi que les premiers voyages des Anglais et des Américains au Japon, font bien connaître les mœurs et coutumes des habitants de ces contrées lointaines.

La relation du voyage du contre-amiral Cécille en 1847, de la captivité du capitaine Golownin montre la résistance systématique du gouvernement Japonais, aux propositions d'alliance qui lui furent faites à différentes reprises par les grandes puissances de l'Europe.

L'organisation politique et administrative du gouvernement Japonais, l'étendue et la division générale de l'empire, les religions en usage, le caractère, l'industrie et l'agriculture des Japonais sont exposés avec intérêt dans cet ouvrage; laissons d'ailleurs la parole à l'auteur lui-même qui nous montre quelle est la place de ce peuple dans l'échelle sociale : « Les Japonais sont extrêmement simples dans leur habillement,

Digitized by Google

également loin du faste brillant qu'étalent la plupart des nations asiatiques, par l'éclat de l'or et des bijoux dont elles se parent, que des décorations puériles des Africains. Le respect envers les supérieurs et les parents est un des premiers points de l'éducation. Les enfants y sont habitués forts jeunes, tout en étant élevés avec beaucoup de douceur; car on n'entend jamais ceux qui ont autorité sur eux les gronder, et il ne leur est imposé aucune punition corporelle. En tout se montrent la convenance et la civilité les plus rigoureuses. La langue des Japonais est grave, élégante et riche; elle surpasse sans contredit le grec et le latin, tant par l'abondance des mots que par la variété des expressions. Ils ont des termes différents selon la qualité des personnes à qui ils parlent, s'énonçant autrement avec un homme de qualité qu'avec celui qui ne l'est pas, avec un vieillard qu'avec un jeune homme, en public qu'en particulier. Le même mot qu'un prince emploie par politesse, est un terme de mépris dans la bouche d'un bourgeois. Il y en a même à l'usage des femmes qui signifient toute autre chose, prononcés par les hommes. Le travail manufacturier qui, parfois, crée la misère et la démoralisation en Europe, produit le bien-être et les bonnes mœurs au Japon. La raison en est simple. Ce peuple, tout en perfectionnant ses arts au plus haut degré, a conservé le *travail en famille*. Lorsque nous avons réuni nos ouvriers en fabrique, dans l'intérêt de la promptitude et du bon marché, nous avons trop perdu de vue tout ce qu'il y avait d'avantageux pour les enfants à travailler sous les yeux de leurs parents, et le lien que cet usage formait entre les parents eux-mêmes. Au Japon, nulle part on ne voit ces classes prolétaires si nécessiteuses, si ruinées de corps et d'âme, qui impriment sur les cités industrielles d'Europe le sceau de la misère et de l'abjection humaines. Il est vrai que l'on n'y trouve pas non plus ces princes de la fabrique rangeant des milliers d'hommes

Digitized by Google

sous leur sceptre d'or. Dans ce pays, le maître et l'ouvrier sont séparés par des convenances encore plus sévères qu'en Europe ; mais ils sont aussi bien plus étroitement unis par les liens d'une estime et d'une affection réciproques. »

Les événements qui se rattachent au séjour des Portugais au Japon et à la propagation de la religion chrétienne dans ce pays comprennent un grand nombre de faits puisés dans des écrivains Portugais pour la plupart témoins oculaires. Les derniers chapitres de l'ouvrage, qui traitent des relations du Japon avec les puissances occidentales, des traités successifs du Japon avec les États-Unis, la Russie, la Hollande, l'Angleterre et la France, de la première ambassade Japonaise en Europe et des événements qui en furent la suite, présentent un intérêt d'actualité qui n'échappera à personne. L'ouvrage est terminé par un appendice contenant le traité conclu à Yédo entre le Japon et la France, une description de la ville de Yédo extraite de la *Revue orientale* de M. Léon de Rosny, une Bibliographie Japonaise des ouvrages les plus récents, et enfin une carte du Japon dressée par M. V.-A. Malte-Brun d'après les plus récentes publications de l'Angleterre et de la Russie.

JULES SARAZIN.

Recueil de rapports sur les progrès des lettres et des sciences en France : Progrès des études relatives à l'Egypte et à l'Orient. Publié sous les auspices du Ministère de l'Instruction publique. Paris (Hachette et Cie, éditeurs), 1868, gr. in-8°.

Nos lecteurs connaissent sans doute l'existence de cette grande et importante collection de *Rapports* sur les progrès de la science française entreprise sur l'initiative éclairée de M. Duruy à l'occasion de la grande fête internationale de

Digitized by Google

l'Exposition universelle de 1867. Le volume qui vient de paraître, et que nous annonçons ici, rentre tout spécialement dans le cadre de cette *Revue*. Inutile de signaler l'intérêt qui s'attache à ce travail qui ne fait cependant pas oublier le célèbre *Rapport* de Dacier sur les progrès de l'érudition en France, rapport dont une édition mise au courant de la science actuelle a paru dernièrement à Paris, par les soins de notre savant collaborateur M. Sédillot, du Collége de France.

Le nouveau Rapport est précédé d'une Introduction rédigée tout à la fois avec clarté et brièveté, par M. Guigneaux, secrétaire-perpétuel de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Les notices spéciales qu'il renferme, composées par les orientalistes les plus compétents, sont répartis de la manière suivante aux diverses branches de l'Orientalisme : 1° Etudes égyptiennes, 2° E. cunéiformes, 3° E. sémitiques, 4° E. arabes et persanes, 5° E. arméniennes, 6° E. chinoises, tibétaines et mongoles, 7° E. du sanscrit, du zend, du pali et Grammaire comparée des langues.... indo-européennes.

Il ne rentre pas dans le cadre de cet article de discuter les opinions sur les hommes et sur les choses dont ce Rapport est naturellement rempli. Les nombreux intéressés ne manqueront pas de prendre la parole à son occasion, soit pour célébrer les éloges qui leur sont accordés, soit pour réclamer contre le rôle trop secondaire qu'on leur a décerné dans cette œuvre en quelque sorte officielle. Quant aux orientalistes malheureux qui n'y sont pas même cités, ils ne manqueront pas d'attaquer vivement un travail médiocre où ils sont restés inaperçus. C'est assez dire que le *Rapport* que nous annonçons est appelé à faire du bruit et du scandale dans le domaine de l'orientalisme.

Pour nous, qui sommes désintéressés dans toutes les *questions personnelles* qui y sont débattues, nous regrettons que

Digitized by Google

l'intérêt que présente ce travail soit amoindri par le silence gardé sur certaines branches importantes de l'Orientalisme qui ont fait de nos jours de remarquables progrès. C'est ainsi qu'on n'y trouve pas un mot du progrès des études dravidiennes auquel a tant contribué déjà notre compatriote M. Vinson; des études hindoustanies si développées en France sous la direction de notre illustre collaborateur M. Garcin de Tassy; des études océaniennes enrichies des beaux travaux de MM. Dulaurier, l'abbé Favre et Tugault; enfin des études siamoises, birmanes et cochinchinoises. Quant aux études japonaises, il nous semble qu'elles auraient pu être l'objet d'un examen plus étendu. Et nous nous demandons quelle triste mine ferait l'érudition française, s'il venait à passer par la tête de nos voisins d'Outre-Manche de publier à leur tour un *Rapport sur les progrès des études orientales en Angleterre?*

CH. DE LABARTHE.

Six months in India By MARY CARPENTER, London, 1868, 2 vol. in-12.

Miss Carpenter, de Bristol, fille du révérend Kant Carpenter, l'ami de Râm Mohan Râé, connue par plusieurs ouvrages estimés, de piété et de philanthropie chrétienne, conçut l'idée d'aller tout exprès dans l'Inde exciter le zèle des fonctionnaires du Gouvernement, et surtout des Indiens eux-mêmes en faveur de l'éducation des femmes. Elle partit à cet effet de Marseille le 5 septembre 1866, en compagnie d'une indienne, fille d'un hindou de Calcutta convertie au christianisme, d'une jeune israëlite de Bombay et d'un Hindou distingué nommé Ghose qui retournait dans l'Inde pour y remplir les fonctions de juge après avoir été reçu avocat à

Digitized by Google

Londres. Dès son arrivée à Bombay, l'intelligente voyageuse regretta vivement de ne pas savoir l'hindoustani qui lui aurait été, dit-elle (t. 1er, p. 23), utile dans toute l'Inde, dont il est la *langua franca :* mais elle avait heureusement avec elle des personnes qui le parlaient, et d'ailleurs bien des Indiens instruits comprennent et parlent actuellement l'anglais.

Sa première visite fut pour Surate, cette ville ancienne et célèbre chantée par le poète hindoustani Wali, mais dont il reste si peu de traces de la grandeur première. On l'appelle « la porte de la Mecque » parce que c'est de là que partent les pèlerins musulmans. De Surate, Miss Carpenter alla à Ahmadabad, la capitale du Guzarate, riche en beaux monuments musulmans, où elle eut l'avantage inappréciable de recevoir l'hospitalité dans la famille du juge hindou Ghose, qui avait été son compagnon de voyage, ce qui lui permit d'étudier dans l'intimité les mœurs indiennes et la prépara à la tâche qu'elle s'était imposée. Là elle visita tous les établissements qui pouvaient l'intéresser : le palais de justice, la prison, une école de filles tenue non par des maîtresses, mais par des maîtres où elle trouva rangées, sur des bancs, environ cinquante enfants de dix à onze ans plus chargées de bijoux que de vêtements, auxquelles elle distribua des *images*. De là elle alla visiter l'école supérieure des garçons, où on prépare pour les degrés universitaires les jeunes Indiens qui recherchent des emplois du Gouvernement. Un autre jour elle visita l'Ecole normale qui est dirigée par Mahiputram Rupram, intelligent et savant brahmane qui vint en Europe il y a quelques années, et qui honora un jour mon cours de sa présence. Elle alla voir aussi le tombeau de Schâh'Alam et un temple jaïn. Dans cette même ville, elle visita plusieurs dames indigènes et reçut leur visite ; elle assista à des dîners et à des soirées des dames du pays, et elle put acquérir ainsi une complète instruction ethnographique indienne. Je vois

Digitized by Google

avec plaisir qu'elle a remarqué, comme je l'ai fait il y a longtemps dans mon Mémoire sur la religion musulmane dans l'Inde, combien le contact avec l'hindouisme a altéré le pur et sévère monothéisme musulman.

Revenue à Bombay, notre voyageuse s'empressa de visiter la pension de jeunes filles tenue sous les auspices des missionnaires par une dame anglaise fort respectable animée d'un amour tout-à-fait évangélique pour les enfants placées sous sa direction. Là ce sont des femmes qui sont chargées de l'enseignement, à l'exception du pandit qui apprend, en présence d'une sous-maîtresse, la grammaire aux élèves, (la plupart orphelines) hindoues, arméniennes, *eurasiennes*, etc., plusieurs de quinze à seize ans, destinées à être mariées à des Indiens convertis.

A Pouna, l'enthousiaste voyageuse visita les Ecoles de garçons et de filles, qu'elle trouva bien tenues. Elle observa aussi que les jeunes garçons indiens sont plus dociles que les européens. Ils étaient assis par terre nus jusqu'à la ceinture (ce qui choqua l'excellente voyageuse), écrivant avec le *calam*, dont on s'est servi en Europe jusqu'au huitième siècle, époque où il fut remplacé par la plume d'oie qui a cédé, depuis quelques années, une partie de son privilége à la plume métallique. L'externat des Missions est très-fréquenté, mais le directeur avoua à Miss Carpenter que les parents y envoyaient leurs enfants pour leur faire recevoir de l'instruction à bon marché, et non pour les convertir au christianisme.

La visite à Pouna de notre voyageuse ne se borna pas aux Ecoles, elle alla voir dans les environs un temple de Parvati, montée sur un éléphant, chose nouvelle et d'abord peu rassurante pour elle, mais qu'elle finit par trouver très-confortable. Là elle vit des brahmanes comptant des monceaux de roupies qu'ils avaient reçues en présent, et elle en cite un qui offrit de se faire chrétien pour obtenir un emploi du Gou-

Digitized by Google

vernement ; mais il ne faut pas aller dans l'Inde pour entendre parler de conversions aussi peu édifiantes. Heureusement, elle fut témoin d'une conversion qui lui parut sincère : celle d'une *âgah* fort intelligente qui fut baptisée le dimanche suivant à la suite du service divin célébré à la chapelle des Missions dans la langue du pays.

A son retour à Bombay, notre voyageuse dîna *à l'anglaise* chez Manockji Cursetji, spirituel parvi qui a visité plusieurs fois Paris, et qui, à son récent voyage, a été obligé de subir une opération douloureuse habilement exécutée par le Dr Nélaton. Ce personnage, à moitié européen, qui parle et écrit admirablement l'anglais, est un des plus grands promoteurs de l'avancement social des Indiens et surtout de l'éducation des femmes. Miss Carpenter obtint de lui de précieux renseignements.

A Madras, l'intelligente voyageuse visita entre autres une Ecole musulmane située dans le quartier généralement habité par les sectateurs de l'*Islâm*. Là les élèves apprennent grammaticalement l'hindoustani, qui est avant tout la langue des Musulmans, et ils apprennent aussi l'anglais, si nécessaire actuellement dans l'Inde, mais qui excite la défiance des bons Musulmans qui craignent que ce ne soit un acheminement au christianisme.

Dans cette même ville, Miss Carpenter obtint d'un certain nombre d'indigènes instruits de demander au Gouvernement la création d'une Ecole normale pour former des institutrices. A Madras, elle fut aussi en rapport avec des membres du *Véda Samaj*. « La Société des Védas » dont j'ai parlé plusieurs fois dans mes discours d'ouverture, association qui professe, disent les Sociétaires, la vraie doctrine des Védas, c'est-à-dire le pur monothéisme, et qui exige des adeptes une déclaration de principes conformes à cette doctrine, déclaration que j'ai fait connaître (Disc. de 1867, p. 4) et que

Digitized by Google

Miss Carpenter donne *in extenso*, p. 157 de son premier volume. Cette Dame assista à une réunion de ces réformés hindous qui, par politesse pour elle, commencèrent leur séance par la récitation en anglais d'une prière extraite d'un ouvrage de l'éminente visiteuse, en en retranchant ce qui avait le cachet chrétien.

De Madras, Miss Carpenter alla à Calcutta où elle trouva le même mouvement de réforme religieuse hindoue, mais qui y existe depuis l'illustre Râm Mohan Râé, qui en fut le premier auteur. On lui indiqua ce que je pourrais appeler la chapelle de ces réformés, qui s'y réunissent le mercredi, jour spécialement consacré au culte divin chez les Hindous. Le chef actuel du mouvement est le Babu Keschab Chandar Sen, dont j'ai eu l'occasion de mensionner le remarquable discours prononcé l'an passé à Lahore, et avec qui notre voyageuse fit connaissance. Elle vit par elle-même, dans la capitale de l'Inde anglaise, les bons effets de l'éducation privée donnés dans les *zanânas ;* mais, comme Mgr Dupanloup, elle préfère pour les jeunes filles la fréquentation des Ecoles publiques, qui a d'ailleurs dans l'Inde l'avantage d'élargir un peu plus les idées de ces jeunes filles en les mettant hors des murs dans lesquels elles sont renfermées. A Calcutta, elle visita aussi avec un vif intérêt les établissements des Missionnaires, et elle rend hommage au zèle déployé depuis vingt-cinq ans par mon ami le Révérend James Long, dont le nom est vénéré par les Indiens qui le considèrent comme un martyr de leur cause, à propos des désagréments qu'il éprouva lorsqu'il prit la défense du parti faible dans la question des indigotiers. Ce digne missionnaire a visité plusieurs fois Paris, et il est allé en pèlerinage à Port-Royal tremper ses mains dans la source réputée miraculeuse de la Mère Angélique Arnaud, dont il a emporté avec lui le portrait. Ce fut avec M. Long que notre voyageuse alla visiter les envi-

Digitized by Google

rons de Calcutta si peu connus des Européens qui y habitent. Elle vit là une école de village hindou où les enfants, assis par terre, écrivaient sur des olles ou feuilles de palmier des caractères bengalis au moyen d'un petit bâton trempé dans une sorte d'encre noire. M. Long les interrogea dans la langue provinciale du Bengale dont il s'est spécialement occupé, et ils répondirent à ses questions d'une manière satisfaisante : c'est lui qui fournit des maîtres à ces écoles de campagne et qui les inspecte.

Revenue à Calcutta, Miss Carpenter continua ses visites instructives pour elle et utiles pour autrui. Le comité qui s'était formé pour représenter au Bengale le « Social science association » de la Grande-Bretagne, tint chez elle une séance. Le premier volume des Mémoires de cette Association, la plupart écrits par des indigènes, a déjà paru et fait présager d'excellents résultats.

Il serait trop long de suivre partout l'intelligente voyageuse, qu'il nous suffise de savoir qu'elle reprit le chemin de Bombay, sa ville indienne de prédilection, pour s'en retourner de là en Europe. Cette dernière fois elle vit tout ce qu'il lui restait à examiner, et elle visita surtout tous les établissements qui offraient de l'intérêt pour l'objet spécial qu'elle avait en vue, c'est-à-dire l'éducation des femmes et l'amélioration de leur état social.

Je ne parlerai pas des fêtes hindoues dont elle fut témoin, de ses nouvelles excursions à Eléphanta et ailleurs, de sa visite à une princesse indienne, etc., mais je mentionnerai plutôt la séance d'inauguration à laquelle elle assiste du « Bombay Social Science Association » branche comme celle de Calcutta de la grande association pour la science sociale de la Grande-Bretagne et de l'Amérique.

Les observations que Miss Carpenter a ajoutées à son récit et qui n'occupent pas moins des quatre cinquièmes du second

Digitized by Google

volume, sont toujours judicieuses et très-instructives pour celui qui veut connaître l'Inde sans y aller. Elle y passe tour à tour en revue d'abord le mouvement religieux, puis la position sociale des femmes, les mœurs et les usages des habitants, l'éducation générale, tout ce qui a été fait pour le bien-être commun et tout ce qui reste à faire. Les deux volumes, tant les pérégrinations que les remarques, font apprécier l'Inde anglaise comme elle doit l'être. Je les ai lus, je puis le dire, avec le plus grand intérêt, et je n'hésite pas à en recommander la lecture, persuadé qu'on ne contredira pas mon jugement.

GARCIN DE TASSY, de l'Institut.

Nouvelles et mélanges.

NOTE SUR LE PEUPLE LAO ET SON ÉCRITURE.

Les *Lao*, qui ne se distinguent guère des *Karieng* qu'en ce qu'ils s'agglomèrent et habitent des villes et des villages, tandis que ces derniers réduits à la vie de famille n'habitent guère que les bois, seraient en partie, du moins, originaires du Pégou et de l'Assam. Ils paraissent avoir constitué le fonds aborigène de la population du pays, avant que la double invasion *Thaï* et *Kambodjienne* soit venue les refouler dans leurs montagnes. Ce fait de l'unité de la race peut se conclure de l'unité de la langue, car tous les dialectes parlés depuis les rives du Brahmapoutra jusqu'à l'embouchure du Mê-nam ne sont que des dialectes d'une langue commune, ressemblant à celle des Siamois, lesquels en soumettant le pays auraient subi l'influence du langage de ses habitants. Ces peuples d'un teint plus clair que les Siamois, n'ont conservé aucune trace du bridement des yeux mongols, et beaucoup d'individus de cette race, pourraient passer pour beaux, et rappellent le

Digitized by Google

type caucasien. Les femmes y ont la poitrine bien développée, les seins magnifiques, car chez ces peuples de mœurs pures, ou les susceptibilités de la pudeur sont inconnues, les femmes vont nues jusqu'à la ceinture et la chasteté est de règle. Quoique pauvres, les Lao sont bons et hospitaliers; et dans les villages trop dépourvus, tous les habitants se réunissent et se cotisent pour nourrir et héberger le voyageur. Quoique le Bouddhisme débarqué au Pégou, paraît d'abord s'être réfugié dans les montagnes du Lao, où il recruta ses premiers sectaires qui descendirent ensuite le cours des grands fleuves pour conquérir à leur tour par la parole les envahisseurs armés de la patrie, la foi religieuse ne se conserva pas aussi vive, chez les différentes parties de la population Lao. La partie qui habite à l'Orient, et qui ayant renoncé à la pratique du tatouage est connue sous le nom de *ventres blancs*, est peu attachée au Bouddhisme, tandis que celle qui habite à l'Occident et qui ayant conservé cette pratique en a reçu le nom de *ventres noirs*, est remarquable par sa piété, à tel point qu'un homme qui n'a pas été talapoin, est flétri du nom d'homme *crû*, non éduqué, non mûri, et ne peut que difficilement trouver à se marier.

L'alphabet dont nous donnons la représentation sur la planche ci-jointe et qui manque dans tous les recueils d'écritures que nous connaissons, date de l'époque de l'introduction du Bouddhisme, car il renferme tous les sons *sanscrits* que le pali a conservés tout en en modifiant la prononciation laquelle a été s'adoucissant sans cesse à mesure qu'elle est descendue des régions montagneuses pour s'étendre dans les plaines. Etudié à fond dans l'origine et les mutations ultérieures de ses signes, cet alphabet peut éclairer l'histoire de l'écriture et aider à la solution de plusieurs questions linguistiques des plus importantes.

CH. DE LABARTHE.

Digitized by Google

OUVRAGES EN PRÉPARATION.

MARCEL. — Dictionnaire français-arabe. 4e éd. revue et augmentée (sous presse).

CHODZKO. — Grammaire comparée des langues slaves (sous presse).

VINSON. — Catalogue raisonné des ms. tamouls et télougou de la Bibliothèque impériale (sous presse).

FAVRE (l'abbé). — Chrestomathie javanaise, avec Dictionnaire.

MÉNANT. — Grammaire assyrienne (sous presse).

ROSNY (Léon DE). - *Hiaô-King*, texte, traduction et commentaire perpétuel.

Nouvelles du Turkestan. — La mission dirigée par le lieutenant-colonel d'état-major Schaufus, qui a accompagné l'envoyé kokand à son départ de Taschkent, a été bien reçue par le Khan; les présents du gouverneur-général ont été bien accueillis, et le Khan a promis que désormais nos négociants jouiraient dans le Kokand des mêmes droits que les négociants kokands sur le territoire russe. Le pays étant tranquille, on a rappelé les colonnes mobiles de Khodjint, de Djuzak, d'Oura-Tubé et de Jani-Kourgane; ces mouvements de troupes ont obligé les brigands à abandonner nos possessions. Les rapports venus des différents districts constatent que les populations ont bien accueilli les commissions d'organisation. On espère que les ulémas renonceront à leur droit d'infliger des peines corporelles, et n'entraveront pas les travaux de l'administration. Toutes les réclamations des indigènes sont admises, par esprit de justice d'abord, et ensuite pour ôter tout prétexte à l'opposition sourde dont les Asiates sont coutumiers. *(Corresp. russe.)*

Mythologie comparée. — Dans la dernière séance de sa section de Linguistique, la Société d'Ethnographie, sur la proposition de M. Lenormant, a décidé qu'une discussion générale serait ouverte sur les *Tendances excessives et dangereuses de la mythologie comparée*, à sa prochaine séance. MM. les Membres de l'Athénée oriental seront invités à y prendre part.

L'un des gérants : CH. DE LABARTHE.

Nancy, imprimerie de ve RAYBOIS, rue du faubourg Stanislas, 3.

Digitized by Google

Alphabet Gao.

Digitized by Google

Digitized by Google

9e Année. JANVIER-JUIN 1868. No. 1 (N° 145.)

CHRONIQUE
DE LA
REVUE ORIENTALE

Paraissant tous les mois.

Abonnement à la Revue (livraisons de Mémoires et Chroniques) : un volume ; Paris : 12 fr. 50. — Départements : 13 fr. — Etranger : 15 fr. — Tout ce qui concerne la rédaction doit être adressé au directeur. — Les abonnements se font chez Maisonneuve et Cie, 15, quai Voltaire, à Paris. — L'administration ne répond pas des manuscrits non insérés. — Les lettres, papiers, etc., non affranchis, seront refusés.

Paris, le 15 juin 1868.

En reprenant la publication de ses Chroniques mensuelles, l'administration de la *Revue orientale* répond aux nombreuses demandes qui lui ont été adressées par ses lecteurs. La régularité est en effet une condition nécessaire à tout organe de la presse qui tient à ne pas rester absolument étranger aux événements de son ressort.

L'expérience de près de dix années nous ayant démontré l'impossibilité de concilier les intérêts des mémoires d'érudition, qui veulent être imprimés lentement avec toutes les garanties possibles d'exactitude, et les articles d'actualité qui exigent une prompte publication et une publicité étendue, nous a fortifié dans notre détermination.

La *Revue orientale* perdrait en grande partie sa raison d'être si, uniquement adonnée à la culture des choses lointaines et archaïques, elle négligeait les questions pendantes sous ses yeux dans le domaine de l'orientalisme. D'un autre côté, elle amoindrirait son importance scientifique, si réduite aux débats du moment, elle renonçait à la publication des grands travaux d'érudition qui doivent être sa véritable base. Grâce au système de publication que nous adoptons aujourd'hui, elle donnera, nous l'espérons, ample satisfaction à tous les besoins, à toutes les aspirations légitimes.

Digitized by Google

Par ses Chroniques mensuelles, en quelque sorte sous la forme d'un journal, elle fournira aux orientalistes un organe qui leur manquait pour la discussion et la défense de leurs intérêts. Par ses livraisons de mémoires, où ne seront admis que des travaux originaux, elle apportera son contingent à l'œuvre si utile et si intéressante de l'érudition orientale.

Quant aux engagements pris envers nos abonnés, ils seront scrupuleusement tenus : nos souscripteurs, moyennant leur souscription de 25 francs pour Paris, de 26 fr. pour les départements, ou de 30 fr. pour l'étranger (sans distinction de pays), recevront deux volumes in-8° formant un ensemble de 800 pages au moins, avec cartes, gravures sur bois, planches, etc. Nous nous réservons seulement le soin de décider, suivant la nature et l'importance des travaux qui nous seront fournis, la proportion relative des feuilles consacrées à l'impression des Mémoires et à celle des Chroniques.

Enfin, l'administration de la *Revue orientale* a fait préparer une liste générale des orientalistes connus de toutes les parties du monde, dans le but de faire une distribution considérable de chaque numéro de ses Chroniques. De la sorte notre recueil sera sans contredit le plus grand organe de publicité qui ait jamais existé jusqu'à ce jour dans le domaine de l'orientalisme.

L'un des gérants : CHARLES DE LABARTHE.

Actes officiels et Documents divers.

25 MARS. — ARRÊTÉ MINISTÉRIEL.

Sociétés savantes. — Une médaille d'or est décernée à M. le capitaine JOUAN, pour ses études sur l'histoire naturelle de la Nouvelle-Calédonie, de la Cochinchine et du Japon.

24 MAI. — DÉCRET IMPÉRIAL.

Ecole des langues orientales. — La chaire d'arabe littéral, instituée à l'Ecole impériale des langues orientales vivantes, est et demeure supprimée.

24 MAI. — DÉCRET IMPÉRIAL.

Ecole des langues orientales. — M. L. DE ROSNY, chargé d'un cours

Digitized by Google

complémentaire de japonais près l'Ecole impériale et spéciale des langues orientales vivantes, est nommé professeur de la chaire de japonais, instituée par décret du même jour.

29 MAI. — ARRÊTÉ MINISTÉRIEL.

Missions scientifiques. — M. STEPHAN, astronome-adjoint à l'Observatoire impérial, est chargé de la direction d'une mission scientifique ayant pour objet l'observation de l'éclipse totale de soleil du 18 août 1868, sur la côte du golfe de Siam, et, subsidiairement, la détermination de la longitude et de la latitude de Saïgon, ainsi que l'étude de diverses questions d'astronomie et de spectroscopie dans cette contrée.

Paris, le 25 juin 1868.

LES COURS COMPLÉMENTAIRES DE LANGUES ORIENTALES.

L'enseignement supérieur, chez un grand peuple qui prétend marcher à l'avant-garde du progrès, doit comprendre toutes les branches des connaissances humaines ; toutes les spécialités doivent y être représentées, et les études les moins cultivées ont tout au moins le même droit que les autres à la protection du gouvernement. L'enseignement des langues orientales notamment pourrait être considérablement étendu, et la France en tirerait non-seulement la gloire qu'elle aime et qui fait sa grandeur en Europe, mais encore la satisfaction de ses nombreux intérêts positifs et matériels.

Cependant les cours de langues orientales, jusque dans ces dernières années, étaient loin de répondre par leur nombre et surtout par leur variété aux besoins de l'érudition, de la science, de la politique et du commerce de notre pays. Il a fallu la haute initiative et l'activité éclairée du ministre actuel de l'Instruction publique pour ouvrir, dans cette direction, de nouvelles voies, et pour faire entrevoir, dans un avenir très-prochain, l'existence à Paris de cours pour toutes les langues importantes du monde. Les cours complémentaires, sorte d'enseignement supérieur libre, que M. Duruy aura eu le mé-

Digitized by Google

rite de créer en France, ouvrent la carrière à tous les talents, à tous les activités. Le premier de ces cours, établi à l'Ecole des langues orientales, a été consacré au *japonais*, langue d'une importance de premier ordre et qui est aujourd'hui enseignée dans un cours définitivement institué par décret impérial. Ensuite est venu un cours d'*arabe algérien*, confié à un éminent académicien, M. de Slane; un cours de *tibétain*, fondé par le zèle de M. Foucaux et continué par M. Féer qui y a joint un cours de *mongol* et un cours de *bouddhisme*. Le système des cours complémentaires, inauguré ainsi à l'Ecole des langues orientales, a été imité au Collége de France, mais jusqu'à présent la linguistique de l'Asie n'y a pas participé. En revanche, il s'est formé à côté de la Sorbonne (dans les salles de la rue Gerson), tout un ensemble de cours libres, dont plusieurs ont déjà marqué honorablement leur place dans le haut enseignement de la capitale du monde civilisé. Le premier de ces cours a été ouvert par notre savant collaborateur M. Eichhoff, qui y enseigne la *philologie comparée* et particulièrement celle des langues européennes dans leurs rapports avec le sanscrit. Ensuite est venu un cours d'*hébreu* confié à M. Emmanuel Latouche, deux fois présenté par le Collége de France pour occuper la chaire de langues sémitiques de ce grand établissement. Puis M. Grimblot, ancien consul de France à Ceylan et en Birmanie a été autorisé à y faire un cours de *pâli* qui a eu à son début un certain retentissement. Enfin M. Hauvette-Besnault, de l'Ecole normale, y a ouvert un cours de *sanscrit*.

On le voit, toutes les langues importantes des pays extra-européens peuvent de la sorte trouver une chaire pour y être professées dignement; et il faut espérer que bientôt la plupart d'entr'elles auront, dans les cours complémentaires, de savants représentants. C'est ainsi qu'il serait fort à désirer de voir s'ouvrir à l'ECOLE DES LANGUES ORIENTALES un cours

Digitized by Google

de *siamois*, langue importante pour le commerce avec un pays ouvert aux négociants européens et placé à la porte de notre colonie de la Basse-Cochinchine; un cours d'*annamite* devenu nécessaire par suite de l'acquisition de cette belle colonie; un cours de *tamoul*, langue de notre établissement de Pondichéry, et l'une des plus curieuses de l'Asie par son originalité et par la littérature qu'elle a produite; un cours de *birman*, voire même un cours de *coréen* qui faciliterait les rapports que nous ne pouvons tarder à engager avec la grande presqu'île de l'extrême Orient; un cours de *berbère*, enfin, dont on a peine à comprendre l'absence, quand on songe au nombre considérable de Touaregs placés sous notre domination algérienne.

Dans les cours complémentaires du Collége de France, il serait bien désirable de voir figurer un cours de *zend*, langue sacrée de la religion de Zoroastre, un cours des langues dans lesquelles sont écrites les *inscriptions cunéïformes*, un cours de *singhalais*, langue très-précieuse pour l'étude du bouddhisme, un cours de *copte*, idiome qui sert de base au déchiffrement des textes de l'ancienne Egypte, un cours d'*éthiopien*, etc.

A l'établissement que le public a déjà nommé Petite Sorbonne, on pourrait ouvrir utilement quelques-uns des cours mentionnés ci-dessus et qui font encore défaut à l'orientalisme parisien. Il serait excellent aussi d'y autoriser des professeurs à traiter des diverses familles de langues asiatiques ou africaines qui ne sont pas encore cultivées et qui fourniraient certainement, si elles étaient bien étudiées, de précieux secours pour arriver à la connaissance désormais utile, je dirais volontiers nécessaire, de *toutes les langues* du globe. On se demande ainsi pourquoi un cours de *langues américaines* n'existerait pas dans ce nouvel établissement ou parmi les cours annexes du Collége de France.

Digitized by Google

On le voit : de nombreuses et brillantes carrières sont ouvertes aux orientalistes laborieux, à ceux surtout qui se sentiront le courage de défricher des terres nouvelles, de découvrir à l'érudition européenne des mondes littéraires peu ou point connus. Nous ne doutons pas qu'à ceux-là la haute bienveillance du Ministre de l'Instruction publique ne soit assurée, et que le public éclairé n'applaudisse à tous ces nobles efforts pour étendre le domaine de nos connaissances dans les deux continents.

Au contraire, nous ne saurions le plus souvent nous intéresser à l'ouverture de cours destinés à enseigner des langues déjà plusieurs fois enseignées à Paris, et nous regretterons les encouragements du gouvernement lorsqu'ils n'auront d'autre but que de satisfaire des individualités, et non les légitimes espérances de la science et du public.

Il faut bien le reconnaître : malgré leur intérêt, malgré leur utilité, les cours de langues orientales ne se distinguent jamais par le nombre de leurs auditeurs. Or il y a à Paris :

Quatre cours d'arabe : un au Collége de France, deux à l'Ecole des langues orientales, un à l'Ecole des Jeunes de Langues.

Et ce qui est plus étonnant, *cinq cours de sanscrit :* un au Collége de France, un à la Bibliothèque impériale, un à la Petite Sorbonne, un chez un professeur de l'Ecole des langues orientales, un chez un autre orientaliste, sans compter les deux cours de grammaire comparée où l'on fait plus ou moins du sanscrit.

Or combien y a-t-il de personnes sérieuses qui s'occupent de sanscrit à Paris, et combien y en aurait-il de *sérieuses* s'il n'y avait qu'un seul cours de cette langue ? Chacun sait à quoi s'en tenir à cet égard. Il y a encore quelques élèves en sanscrit qui n'ont pas de chaire ; ne feraient-ils pas bien de tourner leurs vues vers une des langues que nous avons

Digitized by Google

mentionnées plus haut, et pour l'étude de laquelle la connaissance de l'idiome sacré de l'Inde serait une excellente préparation.

Nous avons dit notre opinion en toute sincérité, et sans autre mobile que la gloire et l'intérêt scientifique de notre pays. Nous espérons n'avoir blessé aucune susceptibilité, n'avoir attenté à aucun intérêt respectable. Nous espérons plus; car nos observations auront peut-être pour effet d'ouvrir des carrières à des savants dignes de participer activement à la grande œuvre de l'orientalisme moderne et qui pourraient consumer leur existence dans l'obscurité, si l'excellente idée des cours complémentaires, due à M. Duruy, ne leur fournissait les moyens de mettre en lumière leur savoir et leur intelligence.

CHARLES DE LABARTHE.

Critique littéraire et Bibliographie.

Une année de voyage dans l'Arabie centrale, par WILLIAM GIFFORD PALGRAVE. Ouvrage traduit de l'anglais, par EMILE JONVEAUX, Paris, (Hachette et Cie, éditeurs); un volume in-8° avec une carte et 4 plans.

L'Arabie est une des contrées les moins connues de l'Asie : la partie centrale surtout était jusque dans ces derniers temps une véritable énigme pour nous. C'est pour déchiffrer cette énigme, pour combler ce vide si regrettable dans nos connaissances ethnographiques, que M. Palgrave a entrepris, aux frais de l'empereur des Français, le voyage d'exploration dont le récit, rédigé primitivement en anglais, a rencontré dans la personne de M. Jonveaux, un excellent interprète.

M. Palgrave parle l'arabe avec assez de facilité pour lui donner même le titre de langue maternelle. Il a pu de la

Digitized by Google

sorte parcourir les régions les moins connues, pénétrer dans les intérieurs les plus privés sans éveiller les soupçons des indigènes ; et son titre de médecin de Syrie, sous lequel il voyageait, avait en outre l'avantage de lui ouvrir toutes les portes, de le laisser pénétrer jusqu'au sein des familles, et là d'y examiner tout à son aise.

Si l'on jette les yeux sur les cartes de nos atlas, nous y voyons l'Arabie se distinguer par de larges espaces blancs où le mot désert dissimule assez mal l'ignorance de nos géographes. M. Palgrave s'impatientait de voir toujours et partout ces larges espaces blancs, et, aujourd'hui qu'il a contribué à en remplir la plus grande partie, il s'écrie, avec un légitime orgueil, que *les deux tiers* de l'Arabie se composent de terrains cultivés, tandis qu'un tiers seulement, est abandonné comme stérile et inhabitable. Et, ce qu'il y a de plus intéressant, c'est que la partie centrale, celle qu'avant lui nous connaissions le moins, est justement la partie habitable et salubre par excellence. La végétation y est magnifique, le climat relativement tempéré ; les villes, dont quelques-unes sont de grande étendue, et les villages, qui y fourmillent, sont ornés de jardins charmants, avec de frais ruisseaux, de verts pâturages, de bons chevaux et d'assez jolies femmes.

De frais ruisseaux, bien mieux, des rivières, des fleuves, dans cette Arabie à laquelle nos géographes refusaient impertinemment tous ces avantages hydrographiques ! Et, qui plus est, des fleuves comme on n'en rencontre pas ailleurs. Figurez-vous un fleuve, plus large que le Rhin, qui sort des sables et va se jeter dans un océan de sable, un fleuve qui paraît et disparaît comme par enchantement, et vous avez une idée du Roumma que vous décrit M. Palgrave.

La partie ethnographique de la relation du savant voyageur anglais est encore plus intéressante. Deux groupes de population se partagent l'Arabie : les Bédouins ou Arabes no-

Digitized by Google

mades, et les Arabes sédentaires. Malheureusement pour nos poëtes et nos romanciers, le portrait que fait des premiers surtout, M. Palgrave nous force à rompre en visière avec bien des idées *reçues*. Il est fort difficile de trouver une race aussi profondément dégradée que l'Arabe nomade.

L'Arabe des villes au contraire vaut largement la plupart des autres populations asiatiques que l'auteur a fréquentées, — ce qui ne veut pas dire qu'il vaille grand chose. Ajoutez à cela que l'Arabe, suivant l'excellente autorité de notre voyageur, loin d'être enthousiaste dans sa foi religieuse, comme on le croit à tort, est plutôt un sceptique paresseux, ou un libre penseur de bas étage.

Conclusion de M. Palgrave : Il n'y a rien à attendre de la race arabe, *même de ses représentants les plus élevés*, tant que le Coran et la Mekke n'auront pas *disparu* de l'Arabie.

Notre conclusion à nous : Il serait bien à souhaiter qu'on laissât enfin de côté les vieux préjugés que nos conteurs nous ont transmis au sujet des Arabes, et qu'en nous guidant sur des livres aussi honnêtes et aussi remarquables que celui de M. Palgrave, nous prissions résolument vis à vis des fanatiques sectateurs de Mahomet, l'attitude qu'il convient de garder en face de races essentiellement rebelles au progrès et à la civilisation. — J. M.

Notes on Chinese Literature : with Introductory Remarks on the progressive advancement of the art; and a list of Translations from the Chinese into various European languages. By A. Wylie. Shanghae, American Presbyterian Mission Press (London, Trübner and C°); 1867, in-4° de xxviii — 260 pp.

L'ouvrage qui porte ce titre et dont quelques exemplaires viennent d'arriver en Europe, est une de ces publications éminemment utiles qu'on devrait entreprendre pour chaque branche de l'orientalisme, et qui, en faisant connaître les tra-

Digitized by Google

vaux déjà publiés, doit avoir nécessairement pour résultat d'en provoquer de nouveaux. En effet, rien n'est plus désirable pour le progrès d'une branche spéciale de l'érudition que l'indication des sources où les savants peuvent recourir et la mention des documents dont ils peuvent enrichir la science par leurs recherches et par leurs traductions.

La littérature chinoise est sans contredit la plus riche et la plus variée de toutes les littératures de l'Orient. Le nombre des sinologues, bien que peu considérable, même aujourd'hui, serait cependant suffisant pour nous en faire connaître et apprécier les monuments les plus intéressants, si leurs études étaient toujours dirigées sur les ouvrages indigènes les plus dignes de l'attention de la science européenne. Malheureusement, il n'en est pas toujours ainsi, et nous voyons un regrettable hasard consumer des existences laborieuses dans des entreprises sinologiques d'une importance tout-à-fait secondaire. Il serait facile de citer plus d'un sinologue capable de traduire des auteurs d'élite, qui a passé sa vie à analyser péniblement des livres d'une valeur secondaire et souvent même du plus médiocre mérite. Le nouvel ouvrage de M. Wylie doit avoir pour effet d'appeler l'attention des orientalistes sur les véritables chefs-d'œuvre littéraires de la Chine; et il faut espérer que les sinologues qui l'auront étudié comme il le mérite, préfèreront traduire désormais quelques-uns des nombreux ouvrages de maîtres qu'il fait connaître, plutôt que de passer leur temps à nous donner de mauvais romans ou d'insipides comédies plus ou moins agréablement travesties à l'européenne.

La sinologie a sur la plupart des branches de l'orientalisme un avantage incontestable : elle possède une vaste bibliographie indigène qui, sans comprendre toutes les œuvres de valeur de la littérature chinoise, nous en fait connaître néanmoins un nombre considérable, et des meilleurs, avec tous

Digitized by Google

les renseignements historiques et critiques qu'on est en droit de désirer. Je veux parler du catalogue de la fameuse bibliothèque de l'empereur Kièn-loung, intitulé *Kin-ting-sse-k'ou-tsiouèn-chou-kien-ming-mouh-louh*, et dont il existe une édition abrégée sous le titre de : *Kin-ting-sse-k'ou-tsiouen-chou-tsoung-mouh*. Ces deux catalogues se trouvent à la Bibliothèque impériale de Paris, mais il n'en existe pas de traduction. Les difficultés du style bibliographique chinois, et l'absence d'index analytiques, tels que nous les comprenons en Europe, en rendent l'usage pénible et partant peu fréquent. La traduction de l'abrégé même rendrait un véritable service aux orientalistes, mais il est douteux qu'elle soit entreprise de sitôt.

M. Wylie, agent de la Société biblique en Chine et l'un des sinologues qui honorent le plus l'Angleterre, a donc rendu un véritable service aux orientalistes en publiant sa savante bibliographie chinoise, puisée en partie dans le Catalogue de la Bibliothèque de Kièn-loung que nous avons cité tout à l'heure, et en l'enrichissant, pour la littérature moderne et vulgaire évincée de ce catalogue, d'une foule de documents auxquels sa longue résidence en Chine lui a permis de recourir.

Ajoutons enfin que cet ouvrage, auquel M. Wylie a donné le titre trop modeste de Notes sur la littérature chinoise, n'est pas seulement un livre de mentions bibliographiques avec d'excellents index, mais encore une sorte de cours de littérature qui se lit d'un bout à l'autre avec un véritable plaisir, et qui nous fait connaître d'une manière attrayante une foule de détails sur la marche de la civilisation chinoise au travers des siècles, qu'on irait chercher vainement ailleurs.

LÉON DE ROSNY.

Digitized by Google

Journal d'un Baleinier. Voyages en Océanie, par le Dr THIERCELIN, Paris (Hachette et Cie, éditeurs, 79, boulev. St-Germain), 1866. 2 vol. in-8°.

Voici deux volumes bien remplis qui joignent à un style facile et à l'attrait des récits, l'avantage de soulever d'importantes questions ainsi que d'instruire en amusant. Observateur circonspect de la nature comme de l'homme, le docteur nous initie à la constitution des mers *Océaniennes*, que le travail continu des madrépores et des volcans a couvertes d'innombrables îles qui tracent la limite d'un troisième continent en voie d'éclosion, du *Continent Antarctique*, qui paraît manquer à l'équilibre du globe, et dont la Mélanésie, la Nouvelle-Zélande, prêtes à se relier par une suite d'îlots et d'archipels au pôle Sud, représentent les premières et les plus anciennes assises. La nouveauté de ces Terres, et en même temps leur ancienneté relative, est prouvée par leur faune et par leur flore. Là vient le coco que le flot conduit, qui se sème tout seul, lequel, devant suffire à l'homme en l'absence de toute autre plante, peut l'abriter, le nourrir, étancher sa soif, le vêtir, et, par son huile, l'oindre et l'éclairer au besoin. Là, dans ces régions si poissonneuses sont des bancs de tortues, des vols d'oiseaux pêcheurs de plusieurs milles d'étendue, qui viennent, comme des nuées, déposer sur le sable leur manne fécondante, et des myriades d'œufs, capables de nourrir des peuplades entières, en attendant que la végétation puisse leur offrir les éléments d'un régime plus sédentaire. Enfin, la Nouvelle-Zélande, où la colonisation marche à pas de géant, nous offre le squelette et les œufs de ces races d'oiseaux gigantesques si récemment éteintes (s'il n'en existe encore), des *dinornis* (moa), des *palapterix*, etc., qui nous rappellent un état de choses et des époques géologiques que nos vieux pays ont dépassés depuis longtemps.

Comme l'ouvrage est plus spécialement consacré à la

Digitized by Google

pêche, dont M. THIERCELIN, dans notre intérêt maritime, voudrait relever chez nous le goût et la splendeur, il nous décrit les différentes espèces de cétacées, la manière de les prendre, les détails intéressants ou tragiques qui se rapportent à cette pêche dangereuse, considérée jusqu'ici comme une véritable école de marine, et surtout les nouveaux instruments de mort si sûrs et si rapides que le génie moderne vient d'inventer. Reste à savoir si ces moyens, qui peuvent enrichir quelques ports, sont d'une sage économie pour l'avenir du monde, car déjà la baleine est d'une rareté extrême. On n'a pas seulement exploité, on a massacré, détruit, emportant le germe avec la récolte, et toute cette intéressante famille d'animaux, *nettoyeurs* des mers, est menacée d'une destruction complète. Mais il y a plus, on sait que les mers de fugus et de sargasses occupent le centre de chacun des grands circuits ou *gulf-stream* qui divisent en cantons et probablement aussi en *bassins futurs* d'émersion continentale, la surface de chaque océan. Or, l'homme, avide et inconséquent, a détruit les légions de lamantins, qui, paissant les végétaux de ces mers, en prévenaient la putréfaction. Ce point est très-important pour l'hygiène et pour la police du globe, car on attribue à cette cause puissante d'insalubrité les fléaux les plus dévastateurs, et notamment la fièvre jaune, qui désole les côtes et les îles du golfe du Mexique. Pour cette question et pour bien d'autres, ce livre, dont nous rendons compte un peu tard, mais avec toute la justice qu'il mérite, sera un fonds précieux de documents certains que pourront consulter les géographes, les naturalistes et les ethnographes.

CHARLES DE LABARTHE.

Digitized by Google

Collection d'éditions savantes des principaux classiques grecs et latins, publiée par la librairie L. Hachette et Cie, 77, boulevard St-Germain; format grand in-8°.

ΣΟΦΟΚΛΕΟΥΣ ΤΡΑΤΩΙΔΙΑΙ. *Les tragédies de Sophocle.* Texte grec, publié d'après les travaux les plus récents de la philologie, avec un commentaire critique et explicatif, une Introduction et une Notice, par Ed. Tournier, Paris, 1868; gr. in-8° de xxxii—484 pages.

La maison Hachette, à qui toutes les branches de la science doivent de si nombreuses et de si utiles publications, a voulu entreprendre pour les principaux auteurs de la Grèce et de Rome une collection de textes accompagnés de notes critiques et philologiques, conçue sur un plan digne de l'érudition française. L'édition des tragédies de Sophocle que nous annonçons aujourd'hui est le premier ouvrage grec de cette collection, et l'on ne peut que souhaiter aux volumes qui viendront à sa suite une correction typographique égale, et un système d'annotation tout à la fois aussi sobre et aussi savant.

L'auteur, M. Tournier, s'est d'abord demandé s'il devait considérer avec M. Dindorf, comme ayant seul la valeur d'un original le manuscrit de Sophocle conservé à la Laurentienne de Florence (n° $\frac{\text{XXXII}}{9}$), et s'il ne devait pas recourir, lorsque le sens du texte paraissait y gagner quelque chose, aux autres manuscrits anciens que l'on possède du grand tragique grec. Après avoir discuté avec soin cette délicate question, M. Tournier a cru devoir adopter résolument la méthode de M. Dindorf, et s'y maintenir avec une constance dont ce dernier n'a pas craint parfois de se départir lui-même. Il est évident que la critique pourra s'exercer longtemps encore sur l'œuvre de Sophocle, et que plus d'un vers pourra être l'objet de corrections ultérieures. Quoi qu'il en soit la nouvelle édition sera accueillie par les hellénistes et prendra une place distinguée dans toutes les bibliothèques des philologues et des amis de la littérature classique.

Digitized by Google

Ajoutons, en terminant, que la librairie Hachette se propose de publier successivement les auteurs suivants, dont elle a confié la révision à toute une pléiade de savants français : M. Pierron a été chargé de l'*Iliade*, MM. Ch. Aubert, Noël, Emile Chasles, Ponsot du *Cicéron*, M. Mouginot du *Cornelius Nepos*, M. Jacob du *Tacite*, M. de Parnajon du *Phèdre*.

Nous tiendrons nos lecteurs au courant des progrès de cette vaste et belle entreprise philologique. — J. O.

Recueil de Rapports sur les progrès des lettres et des sciences en France. — Exposé des progrès de l'archéologie, par Alfred Maury, de l'Institut. Paris, Imprimerie impériale (Hachette et Cie, éditeurs) ; 1 vol. in-8° de 119 pages.

Voilà encore un volume de ce recueil de Rapports publiés sous les auspices du Ministère de l'Instruction publique. On nous l'envoie : nous devons l'annoncer puisque l'archéologie est dans notre domaine, bien qu'en lisant ce travail, on pourrait ne pas s'en douter. L'auteur est un savant de premier ordre, un de ces esprits encyclopédistes aujourd'hui bien rares en France ; mais c'est un homme trop occupé par des travaux originaux pour pouvoir accomplir convenablement des entreprises aussi secondaires que celle dont il s'est chargé en cette circonstance. On voit qu'il était maître du sujet, mais qu'il n'avait pas le temps de l'exposer. Loin de nous donner un tableau quelque peu complet des innombrables découvertes archéologiques qui ont signalé notre époque, il nous parle en connaisseur il est vrai, mais en homme préoccupé de tout autre chose, de quelques mémoires, de quelques publications qui se trouvaient sans doute sur sa table au moment où on est venu l'importuner en lui demandant un Rapport sur les progrès de l'archéologie. La préface même de M. Maury, qui ne forme que quelques lignes, n'a évidemment pas été terminée, et la table des matières a été tout à fait oubliée,

Digitized by Google

ainsi que tout ce qui concerne l'archéologie des pays germaniques, scandinaves et slaves, sémitiques et égyptiens, persans et indiens, chinois, japonais et indo-chinois, océaniens, africains et américains, pour ne pas donner ici la liste de presque tous les pays du monde et pour imiter la brièveté du savant rapporteur.

Blâmerons-nous M. Maury! Bien loin de là, nous le féliciterons de n'avoir pas perdu plus de temps à une entreprise mort-née et qui ne laissera que de regrettables traces dans l'histoire de l'érudition française contemporaine. — J. O.

Nouvelles et mélanges.

Société himalayenne. — Une nouvelle société savante vient d'être fondée sous ce titre, à Lahore. Elle publiera mensuellement *The Himalayan Society's Journal.*

Institut de Benarès. — Il existe sous ce titre, dans la ville sacrée des Hindous, une société savante composée surtout d'érudits indigènes. Le premier volume de ses *Transactions* qui vient d'arriver en France renferme une importante série de mémoires en sanscrit, en anglais et en ourdou.

Journaux indiens. — Nous recommandons à l'attention de nos lecteurs adonnés aux études indiennes le journal mensuel le *Pandit* « काशीविद्यासुधानिधि », consacré à la littérature sanscrite, et le *Commentateur hindou* « प्रत्न कम्र नन्दिनी », destiné à la publication et à la discussion des anciens textes de l'Inde.

— M. Moïse Schwab vient d'être attaché pour les langues étrangères et orientales au département des imprimés de la Bibliothèque impériale, par arrêté ministériel en date du 26 mai.

— Le tome II des *Comptes rendus des séances de la Société d'Ethnographie*, renfermant les nombreux mémoires présentés à cette Société en 1861, est en vente aux bureaux de la Société, 47, quai des Augustins.

L'un des gérants : CH. DE LABARTHE.

Nancy, imprimerie de ve Raybois, rue du faubourg Stanislas, 3.

Digitized by Google

9e Année. JUILLET 1868. No. 2 (N° 6.)

CHRONIQUE
DE LA
REVUE ORIENTALE

Paraissant tous les mois.

Abonnement à la Chronique seule: un an; Paris: 3 fr. — Départements; 3 fr. 50. — Etranger: 5 fr. — Les abonnements se font chez Maisonneuve et Cie, 15, quai Voltaire, à Paris. — L'administration, 47, quai des Augustins, ne répond pas des manuscrits non insérés. — Les lettres, papiers, etc., non affranchis, seront refusés. — Les articles non signés sont rédigés par le Comité de rédaction.

Paris, le 16 juillet 1868.

Le premier numéro de notre Chronique a obtenu un véritable succès; et, à tous égards, il a dépassé nos modestes espérances. La correspondance qu'il nous a valu a été trop considérable pour que nous ayons pu répondre à toutes les lettres qui nous ont été adressées, mais nous avons pris des mesures pour qu'à l'avenir ce côté très-utile de notre œuvre ne soit pas négligé. En outre, nous sommes heureux d'annoncer à nos lecteurs que des articles aussi variés qu'intéressants nous sont déjà arrivés, et que d'autres, dû à nos premiers orientalistes, nous ont également été promis.

Enfin, pour satisfaire aux demandes qui nous sont faites de toutes parts, nous recevrons désormais des abonnements pour la *Chronique seule*, au prix très-modéré de 3 FRANCS PAR AN pour Paris, 4 fr. pour la province, et 5 fr. pour l'étranger.

Le défaut de place nous oblige à renoncer à l'insertion de faits curieux que nous avions réunis pour ce Bulletin, et nous devons nous borner à dire ici que déjà nos vœux exprimés dans le précédent numéro ont reçu un commencement de satisfaction, un nouveau cours consacré à la langue tamoule venant d'être assuré aux orientalistes par la haute initiative de notre éminent ministre de l'instruction publique, M. Duruy.

Digitized by Google

Actes officiels et Documents divers.

19 JUIN 1868. — ARRÊTÉ MINISTÉRIEL.

École des langues orientales. — M. SANDOU est autorisé à faire un cours de langue tamoule à l'École impériale des langues orientales vivantes, pendant l'année scolaire 1868-69.

M. PAUTHIER ET LES SCIENCES DES ANCIENS CHINOIS.

En lisant dans le *Journal asiatique* de septembre 1867 [1], une critique à l'adresse de M. le professeur Wéber, de Berlin, partisan des *origines indiennes*, et de J.-B. Biot, plaidant pour la Chine *qu'il ne connaissait que très-imparfaitement et de seconde main*, on pouvait s'attendre à voir se renouveler l'histoire de ces deux laboureurs qui se disputaient la possession d'un champ n'appartenant, en réalité, ni à l'un ni à l'autre.

Mais pas du tout; l'auteur de l'article, M. Pauthier, laissant de côté cette question, et peu soucieux du service que J.-B. Biot a rendu à la Chine, en lui créant *une astronomie* qui n'a jamais existé que dans son imagination, le gourmande vertement ainsi que M. Wéber, pour avoir considéré comme apocryphes, les textes chinois antérieurs à l'incendie des *livres d'astronomie, de philosophie et d'histoire*, ordonné l'an 213 avant J.-C., par l'empereur Tsin-Chi-Hoang-Ti.

M. Pauthier a parfaitement raison, lorsqu'il soutient que tous les exemplaires ou toutes les copies des ouvrages proscrits, n'ont pas été détruits; que cinq ans plus tard, en 208, le gouvernement chinois les faisait rechercher; qu'un inventaire en a été dressé au premier siècle avant notre ère, et

[1] P. 197 : *Mémoire sur l'antiquité de l'histoire et de la civilisation chinoises, d'après les écrivains et les monuments indigènes*, par M. Pauthier.

Digitized by Google

que cet inventaire existe dans les œuvres de l'historien Pan-Kou, publiées en 1642 et en 1739 de J.-C. [1].

Nous-même, dans l'appréciation que nous avons donnée de la *prétendue astronomie chinoise*, nous disions il y a plus de quinze ans [2], que les écrits et les connaissances scientifiques d'un peuple ne pouvaient être anéantis d'un seul coup; qu'on détruirait aujourd'hui les œuvres des Copernic, des Képler et de tant d'autres maîtres, que les brillants résultats de leur génie, conservés par la tradition, ne s'effaceraient jamais de la mémoire des hommes, et qu'il ne fallait pas attacher à l'édit de Tsin-Chi-Hoang-Ti plus d'importance qu'il n'en méritait. Cette opinion, partagée d'ailleurs par M. d'Hervey-Saint-Denys [3], ne saurait soulever d'objection sérieuse.

Il s'agit donc uniquement de savoir s'il existait en 213 avant J.-C., chez les Chinois une science astronomique et certaines connaissances généralement répandues dans la nation. Ici nous nous séparons complétement de M. Pauthier qui voit dans l'inventaire conservé par Pan-Kou « une véri-» table statistique bibliographique de l'une des plus grandes » et des plus anciennes civilisations du monde, à l'époque » même où les civilisations européennes font commencer la » leur. » Aucune nation au monde, ajoute-t-il, ne pourrait, » *pour la même époque*, présenter un pareil bilan [4]. »

Sur ce point, la Grèce et Rome, ce semble, n'ont rien à envier à la Chine; les documents mêmes, dont M. Pauthier fait usage, nous montrent un peuple fort ignorant, livré aux superstitions les plus grossières, incapable de s'élever jusqu'aux sciences spéculatives.

---

[1] *Journal asiatique*, p. 232.

[2] *Matériaux pour servir à l'histoire comparée des mathématiques chez les Grecs et les Orientaux*, etc., t. II, p. 566.

[3] *Poésies de l'époque des Thang*, préface, page XXIV.

[4] *Journal asiatique, id.*, p. 232.

Digitized by Google

« Les Chinois, dit-il, se sont occupés de bonne heure du » calendrier [1]; ils ont déterminé l'ordre des quatre saisons; » ils ont partagé exactement les limites et la durée des tsieh » ou des 24 divisions lunaires d'une année (qu'il ne faut pas » confondre avec les mansions de la lune); ils indiquent les » conjonctions des planètes afin de reconnaître les effets du » froid et de la chaleur, de la destruction et de la vie,... les » troubles et les calamités qu'elles suscitent, les joies, les » satisfactions du bonheur qu'elles procurent...

» Les sages rois doivent tenir la main à ce que les calculs » du calendrier soient toujours exactement établis afin de dé- » terminer les tendances des « trois grands pouvoirs dirigeants » du ciel » et les couleurs des vêtements [2].

» Les constellations [3] exercent une influence fatale sur les » événements malheureux; si l'on n'en pénètre pas *les secrets* » les plus profonds, on ne peut en faire aucun usage. »

« Cette contemplation des astres brillants sert à blâmer les » fautes commises dans le gouvernement; si leur forme n'est » pas brillante, c'est que les rois ne veulent pas se prêter à » écouter favorablement les avis de leurs conseillers, etc., » etc. »

Peut-on dire, après un semblable exposé [4] : « Y a-t-il au monde une *science* plus importante, qui exige plus de génie que celle de l'établissement du calendrier. »

« Une certaine école, affirme ailleurs M. Pauthier [5] (celle » des deux principes figurés par le soleil et la lune), enseigne » à se conformer aux signes manifestés par le ciel lumineux; » à calculer les mouvements du soleil, de la lune, *des étoiles*, » des constellations *zodiacales*, à communiquer *avec déférence* aux populations l'état des saisons; à tirer de ces

---

[1] *Journal asiatique*, p. 310. — [2] *Id.*, p. 311. — [3] *Id.*, p. 310. — [4] *Id.*, p. 311. — [5] *Id.*, p. 283.

Digitized by Google

» principes des déductions sur ce qu'il faut éviter et craindre, » etc., répudiant, abandonnant les affaires des hommes pour » se livrer tout entier à celles des esprits et des génies. »

Enfin M. Pauthier nous apprend [1] que « l'étude du ciel ou » l'astronomie a pour objet.... de consigner l'*influence* heu- » reuse ou malheureuse des astres, et de les représenter par » des figures *pour la bonne administration du Gouverne-* » *ment.* »

Ajoutez à cela que « pour apprécier les événements [2], il » faut consulter *l'herbe à mille feuilles;* que si l'on a des » doutes sur une affaire importante, on doit interroger *la* » *tortue* [3]. Il y a un traité tout spécial pour obtenir la pluie » ou pour la faire cesser [4]. »

De plus, on nous dit que « la physique a pour base les » deux premiers principes mâle et femelle de la lumière et » de l'obscurité, auxquels les cinq éléments sont subordonnés » et sur lesquels les Chinois discutent depuis cinq mille » ans [5]. »

Si le tableau que nous trace Pan-Kou des connaissances de son temps est exact, il faut avouer que l'*incendie des livres*, faisant disparaître tout à coup *une science admirable*, due aux anciens Chinois, n'était pas trop mal inventé.

Cependant M. Pauthier, non content d'admettre les assertions de Pan-Kou, s'étonne de ce que « les nombreux tra- » vaux sur l'histoire, la chronologie et l'astronomie chinoises » des missionnaires Parennin, Mailla, Gaubil et Amiot [6], » n'aient point porté la conviction dans l'esprit des érudits » qui traitent des anciens peuples et de la place que ces » mêmes peuples doivent occuper dans l'histoire ».

Il y a de très-bonnes raisons pour cela : nous avons pris

---

[1] *Journal asiatique*, p. 309. — [2] *Id.*, p. 316. — [3] *Id.*, p. 317. — [4] *Id.*, p. 320. — [5] *Id.*, p. 314. — [6] *Id.*, p. 198.

Digitized by Google

connaissance de ces travaux, et nous n'imiterons pas Voltaire qui disait, après avoir compulsé les écrits des Pères de l'Eglise : « je les ai lus, mais ils me le paieront » ; nous nous contenterons de reconnaître que Delambre n'avait pas tort, lorsqu'il affirmait qu'avant l'arrivée de nos missionnaires, *l'astronomie n'était pas encore née à la Chine* [1].

Il n'est point nécessaire, en effet, de savoir le chinois, pour juger du progrès des sciences dans *le Céleste-Empire*; nos missionnaires nous ont donné à ce sujet les renseignements les plus complets et les plus précieux; et c'est après les avoir étudiés avec soin que nous sommes arrivé à cette conclusion : « que tout ce qui a un caractère scientifique chez les Chinois [2], leur a été importé du dehors.

En ce qui concerne *l'astronomie* proprement dite, les preuves abondent :

Comment a-t-on pu croire qu'un peuple qui transportait dans le ciel le gouvernement tout entier du pays, l'empereur, son héritier présomptif, ses femmes, ses enfants, les grands dignitaires, etc., etc.; qui s'attachait à identifier avec certaines étoiles les royaumes, les provinces, les villes, etc., avec l'idée bien arrêtée que les actions des princes *modifiaient* les mouvements célestes; comment a-t-on pu croire, dis-je, qu'un tel peuple s'élèverait à la hauteur d'une science spéculative.

Toute la partie astronomique des anciens livres se réduit à la détermination de deux solstices et à l'indication d'une prétendue éclipse; il ne faut pas être bien savant pour constater que le soleil ne se couche pas tous les jours au même point du ciel et pour distinguer le solstice d'hiver du solstice d'été; les empereurs Fohi et Yao ont donc pu régler le calendrier

[1] *Matériaux pour servir à l'histoire comparée des sciences mathématiques*, etc., t. II, p. 564. — [2] *Id.*, p. 605 et 648.

Digitized by Google

en se servant d'une observation de solstice, faite par les astronomes Hi et Ho; seulement on n'est pas d'accord sur l'identification des noms d'étoiles qu'ils ont indiqués avec les nôtres; ce qui est plus singulier c'est que deux cents ans plus tard, en 2155 avant J.-C. on nous montre les astronomes Hi et Ho (sans doute les descendants des premiers), qui s'étaient trompés dans la prédiction d'une éclipse, attaqués à main armée et punis de mort [1]. Gaubil ajoute que Hi et Ho étaient des princes puissants qui s'étaient fortifiés dans leurs terres; aussi tout porte à croire qu'il s'agissait, en cette circonstance, bien plutôt de *l'éclipse* de l'autorité impériale que d'une *éclipse* de soleil.

Quant au solstice de 1110 qui se rattache au règne de Tcheou-Kong, il n'en a été question que douze siècles plus tard; personne ne croit qu'il ait été réellement déterminé, pas plus que l'ombre du gnomon, évaluée à un pied cinq pouces au premier siècle de notre ère et dont Laplace s'est servi comme d'une observation faite en 1111 avant J.-C. [2].

Ce que l'on a dit des *étoiles polaires*, de Tien-y, l'*unité du ciel*, de Tay-y, *la grande unité*, n'a pas de fondement plus solide; on identifiait le souverain avec le pôle, on distribuait autour de lui les dignitaires de l'Empire; jamais les Chinois n'ont songé à mettre dans leurs calculs la moindre intention scientifique; cela est si vrai qu'ils ne se sont jamais douté de la *précession des équinoxes*, ni même, qui le croirait, *de l'obliquité de l'écliptique;* ils n'ont jamais su prévoir une éclipse. M. Pauthier reproche à M. Legge [3] d'avoir fixé l'année 776 comme la plus ancienne date qu'on puisse admettre avec quelque certitude; mais il faut remarquer que la liste d'éclipses qu'on fait remonter à 776 avant J.-C. se rap-

[1] *Mat., id.*, p. 572. — [2] *Id.*, p. 580.
[3] *Journal asiatique*, p. 199.

Digitized by Google

porte d'une manière trop évidente à *la première olympiade*, pour qu'on ne lui suppose pas une origine grecque [1].

Notez que l'indication de météores, d'éclipses et de comètes dans les annales chinoises, comme nous en trouvons dans nos chroniqueurs du moyen-âge, n'impliquerait en aucune manière l'existence d'une science quelconque. D'ailleurs dans quel but aurait-on mentionné un phénomène céleste que l'on considérait comme une calamité publique : « à la vue du so-» leil éclipsé, dit Gaubil [2], les mandarins allaient au palais » avec l'arc et la flèche ; on battait du tambour pour empê-» cher le dragon de dévorer l'astre du jour ; on offrait des » pièces de soie à l'honneur de *l'esprit;* l'empereur et les » grands observaient un jeûne, etc. » Est-il possible de prostituer le nom d'*astronomie*, à des pratiques aussi insensées.

Mais, dira-t-on, on ne peut nier cependant qu'on ne trouve çà et là des indices d'une science réelle. Je n'en disconviens pas ; mais j'y vois tout simplement une importation étrangère ; de même que les Indiens traduisaient en *slokas*, tout ce que les Grecs et plus tard les Arabes leur apprenaient de nouveau [3] ; de même les Chinois ne se gênaient guères pour insérer dans leur *Encyclopédie* tout ce que les étrangers leur faisaient connaître d'intéressant ; c'est ainsi qu'on a pu croire qu'ils avaient découvert, avant nous, deux des satellites de Jupiter, d'après une planche fabriquée dans ces derniers temps.

Laissons donc aux Chinois comme aux Indiens certains arts pratiques dans lesquels ils ont excellé, et ne leur demandons pas autre chose ; les sciences ont été pour eux lettres closes, et Freret [4] lui-même a reconnu que de temps en temps les étrangers étaient venus les instruire ?

[1] *Mat.*, t. II, p. 635. — [2] *Id.*, *Mat.*, t. II, p. 592.

[3] *Bulletin de la Société de Géographie*, décembre 1851, page 426 : Rapport de M. Sedillot sur l'ouvrage de M. Reinaud, etc.

[4] *Matériaux*, etc., déjà cités, tome II, p. 605.

Digitized by Google

L'influence grecque s'est fait sentir dans tout l'Orient, à la suite des conquêtes d'Alexandre, et la Chine en a eu sa large part; cette influence s'est continuée pendant toute la durée de l'Ecole d'Alexandrie, non-seulement sous le règne des Ptolémée, mais sous la domination romaine jusqu'à la fermeture des Ecoles d'Athènes et la dispersion des Nestoriens. Il n'est pas nécessaire de rechercher dans les auteurs contemporains grecs et latins des traces certaines des rapports de l'Orient et de l'Occident, ni de se convaincre avec Juvénal[1] qu'on s'occupait beaucoup de son temps de ce qui se passait à la Chine; les écrivains du Céleste-Empire nous fournissent à cet égard des documents irréfutables.

N'oublions pas, d'ailleurs, que durant cette longue période, les Chinois s'étaient avancés jusqu'à la mer Caspienne; que les gens de Cashgar, de Samarcande, de la Perse, de l'Arabie et des *pays situés entre la mer Caspienne et la Méditerranée*, venaient constamment faire le commerce à la Chine; au premier siècle de notre ère[2], des officiers chinois visitaient les contrées soumises aux Romains, et en l'an 164 de Jésus-Christ, Marc-Aurèle envoyait une ambassade en Chine; plus tard lorsque le nestorien Olopen y fonde un nouvel établissement, la Transoxiane reconnait encore les lois de l'empereur chinois.

De ces relations multipliées, que résulte-t-il : la transmission dans l'extrême Orient des idées et des travaux de l'Ecole grecque. Nous retrouvons, dans les traités d'astronomie chinois : 1° *L'ennéadécaétéride* de Meton, ou le *Cycle de 19 ans*, qu'on fait remonter à deux ou trois cents millions d'années[3] pour donner au monde une antiquité fabuleuse, à la manière des Indiens;

---

[1] *Sat.* VI. Hæc eadem novit quid toto fiat in orbe,
Quid Seres, quid Thraces agant...

[2] *Mat.* p. 607. — [3] *Id.*, p. 613.

Digitized by Google

2° La correction de Calippe ou période de 76 ans, avec l'intervalle d'un siècle qui sépare les deux observateurs Grecs;

3° L'exeligme de Geminus, triple du Saros chaldéen [1];

4° Le zodiaque grec, l'obliquité de l'écliptique, la précession, etc.;

5° Une table d'éclipses remontant à la première Olympiade.

Mais les Chinois ne paraissent pas avoir tiré grand profit de ces connaissances nouvelles; du septième au treizième siècle, on les voit adopter des règles défectueuses, rapporter des observations inexactes, des solstices faux, des équinoxes mal placés [2]; ils ne savent pas calculer une éclipse, et en inventant de longues périodes, en se servant de nombres mystiques, les *koua*, le *hotou*, le *lochou*, etc., ils essayent vainement de dissimuler les erreurs dont la cause leur échappe [3]; sous la dynastie des Song, de 960 à 1278, seize réformes du calendrier ne produisent aucun résultat satisfaisant [4].

L'invasion mongole ramène quelques éclairs brillants; Kublaï-khan achève en 1279 la conquête de la Chine; déjà son frère Houlagou a mis fin, 21 ans auparavant (1258), au khalifat de Bagdad; ami des sciences, il s'est entouré des derniers représentants de l'école Arabe; par ses ordres, le célèbre Nassir-eddin Thousi a fondé l'observatoire de Méragah; il envoie à son frère Kublaï d'habiles astronomes; Gemal-eddin est à leur tête; sous ses auspices, Co-Cheouking publie de nouvelles Tables calquées sur celles d'Ebn-Jounis et de Nassir-eddin, et de même que l'on retrouve dans les livres de l'Inde les dénominations grecques et arabes conservées ou légèrement modifiées; les écrits chinois nous offrent des transformations semblables, soit pour l'indication des instru-

[1] *Mat.*, p. 620. — [2] *Id.*, p. 630. — [3] *Id.*, p. 600, 602, etc. — [4] *Id.*, p. 634. — [5] *Id.*, p. 638.

Digitized by Google

ments, soit pour les mois de l'année persane, soit pour les noms d'hommes, etc.[1]

Co-Chequking n'a pas de successeurs, et ses Tables dominent en Chine jusqu'à l'arrivée de nos missionnaires; ceux-ci, par un étrange abus des mots, nous signalent l'existence, dans le Céleste-Empire, d'un tribunal *de mathématiques;* or les Chinois n'ont jamais su ce que c'était que les mathématiques; ils n'étaient point allés au-delà du triangle rectiligne rectangle[2], lorsque les astronomes arabes leur apportèrent les premières notions de la trigonométrie sphérique; on leur attribue beaucoup de découvertes qui n'ont pas de base plus solide, *la boussole*, dont ils n'avaient jamais fait d'application à la marine, une sphère armillaire remontant à une haute antiquité et représentée par le caractère *Heng*; mais, disent nos missionnaires, cette interprétation peut avoir été faite après coup, à l'occasion d'un instrument de cette sorte qu'on avait devant les yeux[3].

Si à la Chine, comme dans l'Inde, il y avait eu véritablement une science astronomique, on en aurait trouvé des traces d'une toute autre nature; or ce qu'on a tiré des annales du Céleste-Empire se borne à des traditions confuses, à des textes d'une origine suspecte, à des interpolations évidentes. Les emprunts faits aux trois grandes Écoles Grecque, Arabe, Européenne, ne peuvent être révoqués en doute.

L'Orient moderne a été tributaire de l'Occident; sur ce point, la question est parfaitement résolue.

SÉDILLOT.

---

[1] *Mat.*, p. 641 et le *Bulletin de la Société de Géographie*, décembre 1851, p. 426.

[2] *Id.*, p. 629, 646.

[3] *Id.*, p. 579, 587.

Digitized by Google

Critique littéraire et Bibliographie.

Funérailles et Sépultures. — Histoire des Inhumations chez les peuples anciens et modernes, par le docteur FAVROT. — Paris, 1868 (A. Lacroix, Verboeckoven et Cie, éditeurs).

Par ses publications antérieures, l'auteur est déjà connu comme orientaliste et comme médecin philosophe. Son œuvre actuelle élucide deux faces de la même question. Sous la première, toute ethnographique : l'*Histoire des Funérailles*, il tend à éclairer la partie la plus importante de l'éthique générale, à montrer les variations que ses pratiques ont subies aux différents âges, d'après les ressources environnantes (la nature conservatrice du sol, l'abondance du bois, etc.), et selon les idées religieuses ou le degré de civilisation des peuples. — Sous la seconde face, à la fois de médecine prophylactique et légale, d'hygiène publique, de bonne administration, il cherche à nous garantir des *inhumations précipitées*, ce qui est d'un interêt majeur pour chacun de nous.

L'incertitude tant de fois reconnue des signes de la mort, les drames d'outre-tombe incessamment révélés par la destruction des anciens cimetières, qui n'ont pas été pour *tous* le champ du repos, enfin les exemples de personnes enterrées vivantes dont retentissent si souvent les organes de la publicité, ont tellement ému les populations et les gouvernements, que déjà une partie de l'Europe a adopté l'usage des *longs délais* et des *salles mortuaires*, dans lesquelles on devrait essayer la *faradisation* et tous les moyens possibles de rappel à la vie. M. le docteur Favrot propose à ce sujet une série de mesures fort sages, à laquelle on ne peut qu'applaudir. Il y a en médecine des exemples de sommeils ainsi que de léthargies prolongés pendant plusieurs jours, plusieurs mois, plusieurs années même, avec ou sans intermittences.

Digitized by Google

Supposez un patient, votre père, votre épouse peut-être, dans l'un de ces cas. Avec le système suivi de nos jours il pourra être enterré sans scrupule, et soit qu'il se réveille dans son sépulcre, soit qu'il y retrouve la faculté de se mouvoir, après avoir tout entendu et assisté *sciemment* à son service et à ses funérailles, jugez de l'horreur de sa position : asphyxié, transi, en proie à la terreur, au désespoir, à la folie; abandonné de tous, oublié des siens, ne sachant pas même s'il a l'œil de Dieu pour témoin, il devra se déchirer de ses propres mains et expirer sous la puissance de son étreinte et de ses efforts. Ces scènes sont inénarrables..... Quoi donc, la mort, ce seuil du tribunal suprême, qui doit être sur terre, sinon le commencement de la justice, au moins le tranquille oubli des peines éprouvées, ne serait chez nous, peuples chrétiens, que le déni de la charité, et la sépulture dont on nous honore deviendrait un enfer anticipé et le plus affreux des homicides!!! Non, non, le progrès de nos connaissances nous épargnera cette méprise en nous sauvant d'un sort aussi déplorable, et le docteur Favrot a fait œuvre pieuse, autant que savante, en s'occupant du terrible problème que soulève notre dernière heure.

Pour ne pas clore ces lignes sur ces considérations trop sinistres, remarquons que la partie historique du livre, dans laquelle l'auteur divise les peuples selon leur climat et leur idéal religieux : en ceux qui n'incinéraient, ni n'ensevelissaient leurs morts; en ceux qui les brûlaient et en ceux qui les enterraient, prouve, selon nous, que dans tous les temps, et sur toute la terre, on a toujours été frappé des dangers que nous venons de signaler. A part la reconnaissance, les hommages, le culte que l'on prodiguait aux *mânes*, aux amis, aux parents, aux ancêtres, les cérémonies des funérailles nous semblent avoir eu surtout pour objet de surseoir, le plus longtemps possible, à un acte qui pouvait être irrépa-

Digitized by Google

rable et de provoquer l'emploi de tous les moyens propres à laisser reparaître ou à ranimer le dernier souffle de l'existence. La longue conservation des cadavres dans la maison mortuaire (les Koréens les gardent ainsi dans des cabanes faites exprès jusqu'aux grandes funérailles *équinoxiales* de printemps et d'automne), leur lavage, leur purification, leur habillement, leur exposition publique à visage découvert, et jusqu'au jugement des morts, remplissaient admirablement ce but. Ce qui achèverait du reste de prouver cette touchante intention des anciens, ce sont les mets funéraires déposés dans les cimetières, la pièce de monnaie mise sous la langue du défunt, ainsi que les insignes de sa qualité et ses armes, que l'on plaçait à ses côtés. En cas de réveil, il aurait pu dès lors pourvoir à ses besoins, se faire reconnaître et se défendre.

Ces pratiques prouvent aussi que l'antiquité et les sauvages eux-mêmes ont toujours cru à l'immortalité de l'âme, et qu'ils ne cessèrent d'espérer l'indestructibilité corporelle et le retour possible pour leurs sages et pour leurs héros.

Inutile de rappeler ici les traditions et les espérances sans bornes qui se rapportent à ces croyances : la longue vie des patriarches, le songe d'Épiménide (27 à 150 ans), le retour attendu de la famille d'Ali et de l'empereur Barberousse, la recherche persistante du breuvage d'immortalité dans le Céleste Empire, etc., etc. ; mais il est bon de faire remarquer que sous chaque dicton, que sous chaque préjugé populaire se cache une vérité jadis pure, qu'il faut, comme un diamant, débarrasser de sa gangue pour la voir apparaître en tout son éclat. — CHARLES DE LABARTHE.

Exposé des éléments de la Grammaire assyrienne, par JOACHIM MÉNANT. Paris, imprimé par ordre de S. M. l'Empereur à l'Imprimerie impériale, 1868 ; gr. in-8° (Dépôt chez Maisonneuve et Cie, 15, quai Voltaire).

L'assyriologie est une science encore nouvelle, et bien qu'il

Digitized by Google

y ait des sceptiques qui persistent à ne pas croire à la solidité de ses bases, il est incontestable qu'elle acquiert de jour en jour davantage la confiance du monde savant. Le plus ardent et le plus radical de ses antagonistes, M. Schœbel, paraît avoir renoncé lui-même à sa doctrine suivant laquelle tout était faux dans les principes d'interprétation de l'écriture et de la langue de l'Assyrie, de Babylone et de Ninive. Cet heureux résultat pour une des branches les plus curieuses de l'érudition moderne, est dû surtout en France au zèle de M. Ménant, qui s'est donné la tâche de populariser en quelque sorte les découvertes de MM. Rawlinson, Oppert, Hincks, de Saulcy, etc., etc. La parfaite lucidité de style qui caractérise le savant d'Évreux était, il faut le reconnaître, bien nécessaire pour donner à tous, les moyens d'étudier et de discuter les travaux des savants qui viennent d'être cités, et aux autres orientalistes qui ont contribué, dans une mesure plus ou moins large, à restituer à l'histoire les documents écrits de l'antique civilisation assyrienne.

Après nous avoir donné, sous le titre de « *Les Écritures cunéiformes* », un résumé des plus instructifs de tous les travaux entrepris pour déchiffrer les caractères en formes de clous des trois systèmes, M. Ménant nous livre aujourd'hui une Grammaire étendue qui permettra au plus grand nombre de s'adonner aux recherches si intéressantes qui font l'objet spécial de ses investigations; et il nous annonce, comme devant paraître prochainement dans le Recueil des *Mémoires* présentés par divers savants à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, le *Syllabaire assyrien* tout entier et un exposé des éléments du système phonétique de l'écriture anarienne.

Il ne faudrait pas croire cependant que ces ouvrages de vulgarisation fussent les seuls que M. Ménant se sente le courage d'entreprendre dans la carrière périlleuse où il s'est lancé avec tant de constance et de dévouement. M. Ménant a déjà montré, par des travaux essentiellement originaux, qu'il était capable de participer aussi à la découverte de la *terra incognita* de la région mésopotamienne, et ses traductions de la

Digitized by Google

grande inscription des salles du palais de Khorsabad, des textes épigraphiques d'Hammourabi, etc., prouvent qu'il possède une aptitude toute particulière pour ce genre de recherches. Ancien élève de M. Oppert, le maître se plaît à reconnaître aujourd'hui un égal dans son élève, dont il a maintes fois approuvé la méthode et les résultats acquis.

Il ne rentre pas dans le cadre de ces notices de discuter les innombrables questions de philologie sémitique que renferme la nouvelle grammaire de M. Ménant; mais il nous semble regrettable que le savant archéologue n'ait pas cru devoir exposer, à propos de l'écriture assyrienne, la question si intéressante de l'origine des caractères cunéiformes que M. Oppert attribue aux peuples finnois, tandis que M. Eichhoff et, à ce qu'il paraît, plusieurs autres orientalistes anglais, en font honneur à la nation phénicienne.

M. Ménant s'attache dans tout son livre à nous montrer le caractère tout à fait sémitique de la langue assyrienne, et il nous cite, dès le début, à l'appui de cette thèse, les idéogrammes dont la lecture a été établie par la comparaison de textes où les mêmes passages sont donnés tantôt en signes figuratifs, tantôt en signes phonétiques. Nous y voyons de la sorte des mots dont la parenté avec l'hébreu est apparente au premier coup-d'œil : *ilou* « Dieu » (אֱלֹהַ hébreu : *eloh*); — *irṣit* « terre » (אֶרֶץ, h. *eres*); — *abou* « père » (אָב, h. *abou*); — *oummou* « mère » (אֵם, h. *em*); — *sami* (שָׁמַיִם, h. *chamaïm*), etc. — Il arrive de la sorte à cette conclusion : « L'assyrien est sémitique, par son vocabulaire, par sa gram- » maire, par la structure de sa phrase; mais il y a plus, il » est sémitique par sa vie tout entière, qui s'est développée » avec cette unité et cette immutabilité dont on a voulu faire » le caractère propre aux langues de cette famille. Il faut » donc reconnaître que les Assyriens, Sémites d'origine, ont » parlé une langue sémitique et nous ont laissé de nombreux » monuments. »

L'un des gérants : CH. DE LABARTHE.

Nancy, imprimerie de Ve Raybois, rue du faubourg Stanislas, 3.

Digitized by Google

9e Année. Août 1868. No. 3 (N° 7.)

CHRONIQUE
DE LA
REVUE ORIENTALE

Paraissant tous les mois.

Abonnement à la Chronique seule: un an; Paris: 3 fr. — Départements; 3 fr. 50. — Etranger : 4 fr. — Les abonnements se font chez Maisonneuve et Cie, 15, quai Voltaire, à Paris. — L'administration, 47, quai des Augustins, ne répond pas des manuscrits non insérés. — Les lettres, papiers, etc., non affranchis, seront refusés. — Les articles non signés sont rédigés par le Comité de rédaction.

Les personnes qui reçoivent cette *Chronique* à titre d'essai, et qui voudraient s'y abonner, sont priées d'envoyer la somme de 3 fr. pour Paris, de 3 fr. 50 pour la province ou de 4 fr. pour l'étranger, en *timbres-poste*, à MM. Maisonneuve et Cie, éditeurs, 15, quai Voltaire, à Paris; ou à Londres, à MM. Trübner and Co, 60, Pater noster Row.

ENCORE LES COURS COMPLÉMENTAIRES.

Paris, le 23 août 1868

Notre article sur les cours complémentaires de langues orientales, comme nous pouvions nous y attendre, nous a valu de nombreuses observations. Nous essaierons de tenir compte des bonnes, attendant une autre occasion pour discuter les médiocres et les mauvaises.

Une vérité qui a frappé tous les esprits justes et désintéressés, c'est la nécessité d'ouvrir par ces sortes de cours de nouvelles voies à l'orientalisme et aux nombreux intérêts qui en dépendent, et non de donner des traitements et des places à tous les orientalistes qui n'en ont pas. Créer des doublures de l'enseignement officiellement *constitué*, c'est non-seulement augmenter inutilement les charges de notre modeste

Digitized by Google

budget de l'instruction publique ; c'est encore affaiblir notre haut enseignement en éloignant une partie des bons élèves des cours des maîtres reconnus et admirés par la science européenne. Une demi-douzaine de cours d'arabe et de sanscrit, à Paris, n'augmentera pas le nombre des arabisants et des sanscritistes sérieux ; mais elle augmentera sans aucun doute le nombre des médiocrités qui élèvent la voix pour réclamer des secours en faveur de leurs connaissances imparfaitement acquises.

Est-ce à dire cependant que, dans notre pays, où l'initiative individuelle se passe difficilement de l'appui du gouvernement, il n'y aura pas d'avenir dans l'enseignement pour ceux qui, redoutant l'étude de langues nouvelles et non encore enseignées, se voueront sérieusement à l'étude des idiomes déjà représentés dans nos Ecoles supérieures. Nullement, mais alors ce n'est pas à Paris qu'ils doivent ambitionner la faveur de répandre publiquement les résultats de leurs études. Plusieurs villes de province sont déjà très-bien préparées pour l'étude des langues orientales, et l'ouverture de cours complémentaires à Nancy, à Rennes, à Strasbourg, à Montpellier, à Marseille et ailleurs, serait une œuvre aussi utile que mémorable.

A ceux qui ambitionnent l'honneur de monter dans les chaires du haut enseignement, à Paris, nous dirons : Appliquez-vous ardemment à étudier des langues non encore professées ; imitez MM. Dulaurier, Foucaux, de Rosny, Grimblot, Feer, Sandou, et autres, qui ont successivement ouvert à la juste curiosité de notre jeunesse studieuse de nouvelles voies à parcourir dans le domaine de l'orientalisme. L'orientalisme vous offre une vaste carrière, où tous les hommes de mérite, tous les talents originaux peuvent trouver d'heureuses issues. Le cours de *tamoul* récemment institué parmi les cours complémentaires de langues orientales, prouve que

Digitized by Google

nous ne nous trompions pas quand nous disions, dans notre numéro de juin dernier, que la haute bienveillance du Ministre de l'Instruction publique était acquise à tous les candidats de mérite qui voudraient élargir le cadre beaucoup trop restreint de notre enseignement asiatique.

L'Ecole impériale et spéciale des langues orientales est un établissement glorieux pour la France, que toutes les grandes nations de l'Europe nous envient. Mais il faut qu'il se maintienne au niveau du progrès universel et qu'il grandisse comme toutes les institutions du même genre, sous peine d'être absorbé ou anéanti.

Cette idée est en ce moment acceptée. Nos relations sans cesse étendues avec l'Orient lui donnent droit à toutes les sympathies, à toutes les protections. Les cours complémentaires sont en ce moment l'objet d'autorisations faciles à obtenir : il n'en sera pas longtemps ainsi. Les intérêts de notre pays demandent l'ouverture de cours de COCHINCHINOIS, de BERBÈRE, de SIAMOIS, et subsidiairement des idiomes du *Bengale*, du *Gouzzerat*, de l'*Assam*, de la *Birmanie*, de l'*Afghanistan*, de la *Corée*, etc. Tous nos vœux sont pour que des orientalistes versés dans ces langues montent bientôt dans les chaires de l'Ecole des langues orientales, pour nous en enseigner les principes, la pratique et la littérature.

L'ouverture d'un cours de tamoul que nous ambitionnions dans notre numéro de juin dernier, nous est désormais assurée par un arrêté ministériel. Nous aurions aimé à voir le *télinga*, langue sœur du tamoul, joint au même enseignement, qu'il doit évidemment compléter. Nous avons foi dans les ressources de l'orientalisme français, et nous sommes convaincus que nos espérances seront prochainement satisfaites.

Digitized by Google

Actes officiels et Documents divers.

14 AOUT. — DÉCRET IMPÉRIAL.

Légion d'honneur. — Sur la proposition du ministre d'État, est promu au grade de *commandeur*, M. le vicomte DE ROUGÉ, conseiller d'État, professeur de philologie et d'archéologie égyptienne au Collége de France, officier du 14 août 1862.

14 AOUT. — DÉCRETS IMPÉRIAUX.

Légion d'honneur. — Sur la proposition du ministre de la Maison de l'Empereur et des Beaux-Arts, a été nommé *chevalier*, M. DEVERIA, conservateur-adjoint au Musée du Louvre. Services exceptionnels.

Sur la proposition du ministre de l'Instruction publique, ont été nommés :

Au grade de *chevalier :* MM. BENLOEW (Louis), professeur à la Faculté des Lettres de Dijon. 25 ans de service.

UBICINI, mission en Orient.

PAUTHIER, sinologue : publications importantes sur la Chine, éditeur du voyage de Marco-Polo en Asie.

15 AOUT. — DÉCRET IMPÉRIAL.

Légion d'honneur. — Sur la proposition du ministre des affaires étrangères, ont été promus ou nommés :

Au grade de *commandeur :* MM. le comte DE GOBINEAU, ancien ministre de France en Perse.

BOTTA, consul général de France à Tripoli de Barbarie.

Au grade de *chevalier :* MM. TROPLONG, consul de France à Singapour.

ASTIMA, commissaire du Gouvernement, receveur des postes à Constantinople.

LEVISTAL, docteur ès-sciences, sous-directeur du collége de Galata-Séraï, à Constantinople.

Revue de la Presse.

Nous croyons utile de faire connaître à nos lecteurs, soit par de simples mentions, soit par des reproductions partielles ou intégrales, les articles publiés sur l'orientalisme dans les divers organes de la presse, articles qui ont pu échapper à leur attention. Il serait sans doute regrettable de propager les attaques si souvent injustes dont le journalisme se fait l'écho contre les orientalistes, mais il serait encore plus regrettable que l'existence de ces articles fût ignorée seulement de ceux-là seuls qu'ils concernent. D'ailleurs notre publicité, la plus grande qui existe en France pour les études orientales, est insignifiante à côté de celle des grands journaux quotidiens, et nous sommes convaincus que la dignité de notre mission exige que nous ne laissions rien passer inaperçu, et que nous puissions répondre à toutes les critiques qui pourraient nous être adressées.

Le *Figaro* du 15 juillet renferme un long article sur la si-

Digitized by Google

tuation actuelle de l'Ecole des langues orientales et sur ce malheureux *Rapport* dont on parlera encore longtemps sans en faire de grands éloges. Nous nous bornerons à reproduire ce qui concerne l'Ecole :

« Le public sait à peine qu'il existe à Paris une Ecole des langues orientales, reléguée dans une des cours de la Bibliothèque impériale. La presse a déjà retenti des justes plaintes adressées à l'administration de M. Taschereau, qui réduit les malheureux professeurs à faire leurs leçons dans une petite salle basse, donnant sur la rue Vivienne, et troublée par le bruit incessant des voitures.

» Cependant, cette école, fondée en 1795 par la Convention, dans l'intérêt de la politique et du commerce, est une des gloires de la France ; elle a été la pépinière des orientalistes les plus illustres de ce siècle, et l'Europe nous l'envie.

» Il n'existe pas, en effet, dans aucune contrée du monde une institution plus libérale. Les jeunes hommes de tous les pays, désireux de s'instruire, trouvent dans cette école un enseignement gratuit et des maîtres habiles ; mais il est malheureusement vrai que depuis la mort de Silvestre de Sacy et d'Amédée Jaubert, elle est restée dans une obscurité relative dont M. Duruy tente enfin de la faire sortir.

» M. le ministre de l'Instruction publique s'est donc occupé de la réorganisation de l'Ecole des langues orientales. Le projet a déjà reçu l'approbation de l'Empereur.

» Il s'agissait, en premier lieu, de trouver à l'Ecole un local convenable, approprié à ses besoins ; on a frappé à toutes les portes ; l'Etat et la Ville sont restés sourds ; le ministre ne s'en est pas montré moins ardent pour le développement de l'institution elle-même. Par son initiative, une nouvelle chaire de japonais a été créée ; des cours de tibétain et de mongol, d'arabe algérien, de tamoul ont été autorisés.

GEORGES MAILLARD.

Digitized by Google

Le même journal, dans son numéro du 20 juillet, revient à la charge contre le fameux *Rapport*, à l'occasion d'une lettre anonyme dont l'écriture n'a pas paru déguisée, et qui a été adressée au *Figaro* à l'occasion de ses récentes attaques. Voici un extrait de l'article en question, et ceux de nos lecteurs qui voudront prendre connaissance de sa rédaction complète pourront se reporter au numéro du journal lui-même.

« J'ai trouvé hier, par grand hasard, au milieu d'un monceau d'autres (le public ne saura jamais ce qu'il y a au monde de gens à qui l'*anonymat*, cette lâcheté, ne répugne aucunement !), j'ai trouvé, dis-je, cette lettre anonyme. Elle était destinée au panier, à coup sûr, comme toutes ses pareilles, mais puisqu'elle me concerne, il me plaît, pour une fois, de la sauver de cette fin commune et de l'admettre à l'honneur de l'impression. Elle est adressée au rédacteur en chef du *Figaro*. — GEORGES MAILLARD.

» Monsieur, La note que votre collaborateur, M. G. Maillard a publiée dans le *Figaro* de ce soir (15 juillet), relativement au rapport (officiel) sur les études orientales, renferme une inexactitude grave que vous tiendrez sans doute à honneur de rectifier, au moins par un mot.

Sans doute ce rapport laisse *énormément* à désirer et, par certaines de ses tendances, mérite *toutes les sévérités de la critique;* mais c'est bien à tort que M. Maillard met à ce propos en question la compétence du très-savant et très-honorable secrétaire de l'Académie des inscriptions. M. Guigniaut n'est pas l'auteur de ce travail : il a simplement écrit une préface générale en tête de rapports particuliers qui lui ont été remis par des savants très-spéciaux (MM. de Rougé, Stan. Julien, Reinaud, de Sauley, Dulaurier, etc.), mais parmi lesquels deux (St. J. et R.) étaient beaucoup trop enclins à faire valoir leurs travaux au détriment de ceux qui poursui-

Digitized by Google

vaient les mêmes études. Si M. Guigniaut n'a pas osé prendre sur lui de refuser *des rapports indignes de voir le jour*, au moins faut-il lui rendre cette justice que certains passages de sa préface montrent clairement qu'il n'entendait en aucune façon prendre la responsabilité des éloges audacieux que les rapporteurs en question se décernaient à eux-mêmes (1). Agréez, Monsieur le rédacteur, l'expression des sentiments dévoués d'un de vos lecteurs. — P. M. »

Le même *Rapport* a été l'objet d'un article de M. Mohl, dans le dernier numéro du *Journal asiatique* (février-mars 1868), article exclusivement dirigé contre M. Stanislas Julien : « Je me serais contenté d'appeler sur ce volume l'attention des savants, sans faire de remarques ; mais, à mon très-sincère regret, je suis obligé de dire quelques mots des premières pages du Rapport sur la littérature chinoise, parce que le mérite de mon ancien maître, Abel Rémusat, n'y est pas apprécié comme il devrait l'être. » M. Mohl reproche également à M. Stanislas Julien de n'avoir pas parlé des travaux de M. Pauthier sur l'histoire de la littérature de la Chine.

ENCORE LE RAPPORT SUR LES ETUDES ORIENTALES.

M. Schoebel nous prie d'insérer la lettre suivante, qu'il a adressée à M. Guigniaut, secrétaire-perpétuel de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

Paris, le 8 juillet 1868.

Monsieur le Secrétaire perpétuel,

La récente lecture des rapports académiques sur les *Progrès des études relatives à l'Orient* m'a appris que, malgré

---

(1) La préface de M. Guigniaut, p. VI, porte ce qui suit : « Le savant M. de Slane m'a aidé à revoir et à compléter le rapport posthume de M. Reinaud. »

Digitized by Google

l'insuccès bien constaté de la vieille méthode grecque que le génie même de Platon n'a pas pu faire aboutir, il se trouve toujours encore des gens d'esprit qui essayent de la renouveler. Ainsi voilà un homme dont les travaux dans le domaine de la critique indienne et sémitique ont été remarqués par Ewald, qui cependant ne prodigue pas ses éloges ; par le duc de Luynes, par Carl Rosenkranz et par Friedlænder ; par MM. Munk, Egger et Régnier ; par l'Oratoire de Paris et par l'Académie elle-même ; qui est cité d'une manière particulièrement distinguée, dans des livres d'histoire, dans de graves recueils philosophiques, théologiques et philologiques, et, comme s'il était une autorité scientifique, dans une thèse soutenue à l'université de Naples, en 1859 ; — et cet homme est passé sous le silence le plus complet, tout comme s'il n'existait pas, dans les Rapports susnommés. J'ose dire, Monsieur, qu'un procédé pareil ne fait pas honneur à l'intelligence de ceux qui ont cru pouvoir se le permettre ; ils devaient savoir que le silence de Platon, de Louis de Bavière, et du *Conversations Lexikon* de Brockhaus, n'a pas réussi à supprimer les noms d'Aristote, de Luther et de Ch. Lenormant. Il n'est toutefois pas inutile de protester contre la reprise d'une pratique qui, pour être platonique, n'en est pas moins *grecque*. En effet, il y a là, pour tous les savants en général, un intérêt incontestable, et il faut avoir le courage de le défendre contre l'esprit de coterie.

Agréez, etc. SCHOEBEL.

A Monsieur le Directeur de la *Revue orientale.*

Monsieur le Directeur, permettez-moi de vous remercier de l'excellent article que M. Ch. de Labarthe a publié sur mon *Histoire des inhumations*, dans la *Chronique de la Revue orientale* de juillet 1868 ; il était impossible de faire ressortir plus parfaitement le double but que je m'étais proposé. Mais en me considérant comme *orientaliste* et comme *médecin*

Digitized by Google

philosophe, M. Ch. de Labarthe me fait, en vérité, trop d'honneur ; *médecin philosophe*, passe encore, mais *orientaliste!* je n'ai que le mérite d'avoir puisé dans les ouvrages de maîtres illustres et vénérés quelques indications qui se rapportaient à l'histoire des sciences, c'est-à-dire, aux études de toute ma vie. J'ai signalé, il est vrai, de nombreux *desiderata* dans le beau dictionnaire de M. Littré qui ne s'est pas assez inspiré, au milieu de ses recherches, de l'influence exercée par l'invasion et le long séjour des Arabes dans nos provinces du Midi, sur la formation du français actuel (1) ; à ce titre j'aurais même pu réclamer une modeste place dans le fameux rapport de M. Guignaut *sur le progrès des études orientales;* mais je n'ai pas le droit de me plaindre, puisque l'auteur de cet exposé oublie, avec ou sans intention, ainsi que l'a si bien fait sentir M. Ch. de Labarthe dans la *Revue orientale* du 25 juillet (2), des hommes aussi éminents par leur savoir que par leur notoriété scientifique.

Il faut avouer que le Ministre de l'Instruction publique, M. Duruy, qui avait eu l'heureuse idée de publier, en 1866, le complément des rapports célèbres de Chénier, Dacier, Delambre, etc., dus à l'initiative de Napoléon Ier, a été très-mal servi par certains collaborateurs de son choix. Déjà MM. Francis Millnard (3) et Ferragus (4) ont fait justice du rapport de M. de Sacy, lequel s'était borné à tracer *la marche et les progrès* (sic) *de la littérature* en France, depuis 25 ans, au lieu de remonter jusqu'en 1810. Le programme de ce tableau si intéressant, se trouvait cependant dans les récentes publications de l'éditeur, E. Ducrocq (5).

---

(1) Voy. nos lettres à M. le Professeur Sédillot *sur la nomenclature médicale des Arabes*, et notre notice *sur Mahomet*, 1866.

(2) 2e série, tome 1er, page 182 et suiv.

(3) *Figaro* du 21 avril 1868.

(4) *Figaro* du 30 avril.

(5) *Tableau de la littérature*, par Chénier, et *Tableau de l'Erudition française*, par Dacier, continués jusqu'en 1866. 2 vol. in-8o.

Digitized by Google

On a remarqué, dans la préface de M. de Sacy, la substitution à la *République des lettres* que nous avions appris à respecter, d'un *Empire des lettres*, très-peuplé à coup sûr, mais peu fécond en écrivains de génie.

C'est bien autre chose quand on examine le travail des collaborateurs de M. Guigniaut. M. Georges Maillard a justement critiqué l'Introduction de cet académicien, qui a passé sous silence : 1° les services rendus par l'Ecole des langues orientales vivantes dans la première moitié de ce siècle; 2° *cette grande Ecole scientifique* de Bagdad qui a, on le sait, éclairé le monde pendant tout le temps écoulé entre l'*Ecole d'Alexandrie* et l'*Ecole moderne*; 3° l'enseignement de l'*Hindoustani*, qui depuis 40 ans a élevé la France au niveau de l'Angleterre dans cette branche si importante des études indiennes; 4° Les travaux relatifs au Malais et au Javanais pour lesquels nous étions restés tributaires de la Hollande, etc (1).

M. Ch. de Labarthe a eu mille fois raison d'imprimer dans la *Revue orientale* du 25 avril (p. 183) : « Les orientalistes » malheureux qui ne sont pas même cités dans le rapport de » M. Guigniaut, ne manqueront pas d'attaquer vivement un » travail où ils sont restés inaperçus; c'est assez dire qu'il est » appelé à faire du bruit et du scandale dans le domaine de » l'orientalisme. »

Je m'arrête ici, car je ne veux pas abuser de l'hospitalité que je vous prie, M. le Directeur, de vouloir bien m'accorder.

Agréez, etc.

Dr Favrot.

Nous apprenons que quelques personnes ont cru reconnaître dans les initiales J. M., qui figurent dans notre numéro

(1) Chronique de la *Revue orientale*, et *Bulletino di Bibliographia e* di storia delle scienze matematiche e fisiche; publicate da B. Boncompagni, Roma, 1868.

Digitized by Google

de juin dernier, le nom de M. Jules Mohl. Nous nous empressons de rectifier leur erreur, ces initiales étant celles de M. *Jean Marc*, attaché à la rédaction de la *Revue orientale*.

Critique littéraire et Bibliographie.

Old Deccan days ; or Hindoo fairy legends current in southern India, collected from oral tradition by M. Frere. London, John Murray, 1868. In-12, xxv-331 p. p.

Voici un charmant petit livre qui nous arrive de l'Inde en passant par l'Angleterre. C'est un recueil de contes de fées, dans lequel, au milieu de personnages de fantaisie, on retrouve des noms familiers aux lecteurs des légendes indiennes, tels que ceux de Rama, Lakchmana, Vikrama, etc.

Singulier pays que l'Inde, qui semble garder encore plus d'une surprise aux Européens qui, depuis que la littérature sanskrite est cultivée avec succès en Europe, sont assez portés à croire que l'Hindousthan n'a pas grand'chose à leur apprendre.

Il suffira pourtant de traduire les lignes suivantes de l'introduction du volume dont nous parlons, pour montrer qu'il y a encore, dans l'Inde, de curieux détails à étudier en dehors de sa littérature classique.

« Même parmi ceux qui ont vécu plusieurs années dans « l'Inde et fait quelques recherches sur le culte extérieur de » ses habitants, il en est peu qui se doutent combien la croyance » populaire des plus basses classes se rapporte peu à celle des » brahmanes, et combien elle diffère entre les diverses pro- » vinces et les diverses classes de la même province.

» Dans le voisinage de Pouna, où le brahmanisme semble » si orthodoxe et si puissant, il suffit d'un peu d'attention pour » s'apercevoir que les objets favoris du culte populaire n'ap- » partiennent pas au Panthéon brahmanique. Aucune divinité

Digitized by Google

» orthodoxe hindoue n'est aussi populaire dans le Deccan de » Pouna que le sage déifié Vithoba..... Partout où sont éta- » blies quelques tribus de bergers, Byroba, le dieu des ber- » gers, ou Koundoba, leur héros déifié, prend la place de » toute autre idole populaire... »

« Quoique le but de ce recueil de légendes soit simplement » d'amuser, on pourra trouver dans les traditions populaires » qu'il contient plus d'un détail intéressant pour l'ethnographie » et l'histoire des superstitions... »

Le livre publié par M. Frere est remarquable par le soin avec lequel il est imprimé et orné de vignettes dans le texte. Quatre estampes en couleur, imitant des aquarelles, achèvent d'en faire un des plus jolis spécimens de la typographie anglaise.

P. E. Foucaux,
professeur de sanskrit au Collége de France.

Grammatica hebraica, auctore Edw. Slaughter. S. J., diligenter emendata, variis accessionibus locupletata a Vic. F. Castellini, et curante J. J. L. Bargès. Parisiis, apud bibliopolas Maisonneuve et Socios, 1867; in-8° de 128 pp.

Sous ce titre, M. l'abbé Bargès, professeur de langues sémitiques à la Faculté de théologie de Paris et l'un de nos orientalistes les plus distingués, a fait paraître à la librairie de MM. Maisonneuve et Comp^e^, une nouvelle édition de la grammaire hébraïque de Slaughter, dans l'intérêt des commençants. On aurait tort de chercher dans ce petit volume un ouvrage d'érudition proprement dite, où les origines des mots et des formes grammaticales soient exposées et discutées; mais on y trouve un manuel très-commode, en général assez clair, pour commencer l'étude de la belle langue de notre premier code religieux. L'auteur a placé en tête du volume et après l'alphabet de vingt-deux lettres, un long exemple de texte hébraïque, avec les points-voyelles, la transcription européenne et la traduction latine interlinéaires, dans le but d'exercer les élèves à la lecture. Dans le cours de l'ouvrage,

Digitized by Google

il a renoncé, comme la plupart des auteurs de grammaires sémitiques, à figurer la prononciation des mots en lettres de notre alphabet, ce qui est un défaut évident, tout ce qui peut simplifier l'usage d'un livre de ce genre devant être recherché avec soin par les savants chargés de l'enseignement des langues asiatiques. Cette absence de transcription est surtout regrettable dans les tableaux destinés à faire connaître les différentes transformations du thème trilitère des verbes. Ces défauts sont toutefois d'une importance tout à fait secondaire, et n'empêcheront pas le nouveau livre d'être accueilli par les nouveaux hébraïsants, ainsi que par toutes les personnes qui font des collections de grammaires et de dictionnaires dans l'intérêt des études de linguistique et de philologie comparées.

Explorations dans l'Afrique australe et dans le Bassin du Zambèse, depuis 1840 *jusqu'à* 1864, par David et Charles Livingstone, ouvrage traduit par Mme Henriette Loreau. (Hachette et Cie, éditeurs) Paris, 1868; un volume in-8°.

On sent aujourd'hui plus que jamais le besoin de connaître le globe que nous habitons : L'industrie déborde, le commerce manque de débouchés, la prédication religieuse a soif d'adeptes, et la science de la nature et de l'homme cherche partout des observations pour poser des questions nouvelles ou résoudre les problèmes déjà soulevés.

L'ouvrage que nous annonçons a pour but de satisaire à une partie de ces tendances. Jamais explorations ne furent mieux conduites, ni livre publié en temps plus opportun.

Parmi les découvertes géographiques de notre siècle, celles relatives à l'Afrique qui ont déjà dévoré la vie de tant de savants et de voyageurs, sont de beaucoup les plus importantes. Elles sont aussi les plus curieuses et révèlent les faits les plus inattendus et les plus utiles à connaître : Une antiquité, un sol géologique étranger à la mer et presque tout déposé par les eaux terrestres, des mers, des lacs intérieurs se communiquant souvent les uns les autres (leur niveau monte ou baisse, se joint ou se sépare, selon les pluies ou la séche-

Digitized by Google

resse), des cours d'eau, des fleuves puissants vivifiant des forêts vierges, des paysages dont le *regard des anges eût été ravi*, et qui semblent combinés pour les besoins du commerce dans un pays où les routes n'existent pas. Des végétaux inconnus nourrissant une faune magistrale et des *bestiaux* nombreux, et au milieu de tout cela, l'homme dans sa bonté native, religieux, hospitalier, mais ayant horreur des blancs que la *traite* lui fait regarder comme des ogres ou des démons. Puis des mœurs parfois singulières, des coutumes opposées animant ce tableau de leurs mille contrastes.

Le trait le plus remarquable et auquel le Dr *Livingstone* attache sa plus grande gloire, est d'avoir reconnu que l'Afrique australe, occupée jadis par un grand lac, est un plateau humide, une espèce de chapeau relevé par ses bords, dont l'élévation est moins grande que celle des montagnes dont ce continent est flanqué. Si l'Afrique du Nord a la même forme, il en résulte que l'âge *mesoroïque* aurait vu *deux îles* occupées chacune par un lac et séparées entr'elles par la *mer* du Sahara, à la place du continent dont nous conjecturons ici la forme générale.

L'Afrique est le plus *ancien continent*, et cependant l'homme y serait *plus moderne* que partout ailleurs, car on n'y découvre nulles traces de l'âge de pierre qui caractérise l'homme *blanc* dans nos contrées. Y aurait-il là une confirmation du fait biblique de l'ultériorité de la race nègre figuré par *Noé* et par *Cham*?

Nous conseillons la lecture de ce livre à tous ceux qui aiment à s'instruire ou que le mouvement du commerce et de la politique astreint à ne pas ignorer des découvertes qui auront, et très-prochainement peut-être, une influence décisive sur la civilisation, car jusqu'ici, la meilleure partie de l'Afrique n'était qu'un mythe, et c'est réellement la moitié d'un continent qui s'ajoute au reste du monde. Les esprits méditatifs, et ceux qui aiment à prendre la nature sur le fait, trouveront à se satisfaire dans plus d'une page de ce volume. Si vous voulez savoir comment sentent les peuples neufs, considérez les tribus de *Londas*, qui ne mangent jamais leurs

Digitized by Google

animaux domestiques. Si vous voulez les imiter quelque peu, lisez le récit de la chasse faite à une mère éléphant et à son petit, vous serez guéri, je l'espère, d'une manie déplorable qui menace de dépeupler la terre de ses races les plus utiles et les plus nobles. CHARLES DE LABARTHE.

Nouvelles et mélanges.

LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE de Paris a tenu, le 9 juillet dernier, sa 46e séance publique annuelle, sous la présidence de M. Mohl. M. Renan, secrétaire, y a lu pour la première fois le *Rapport annuel* sur les progrès des études orientales. Aucune élection nouvelle n'a été faite dans cette réunion.

LE COLLÉGE DE FRANCE, ayant obtenu du Ministre de l'Instruction publique l'autorisation verbale de se réunir à l'effet de discuter sur les intérêts de cet établissement, a tenu plusieurs conférences, à la suite desquelles une pétition, nous dit-on, a été adressée à S. Exc. M. Duruy, à l'effet d'obtenir la révision du règlement qui régit actuellement le Collége, et le retour à ses anciennes institutions. Le but de cette révision est surtout d'obtenir le droit de ne plus faire qu'*une seule présentation*, au lieu de deux, pour les chaires déclarées vacantes, la double présentation ayant pour effet d'obliger le Collége à présenter parfois des médiocrités scientifiques, et par suite d'affaiblir la valeur de ce haut établissement. Si nous sommes bien informés, la pétition a été signée par tous les professeurs.

L'ECOLE DES LANGUES ORIENTALES est toujours en quête d'un logement, la salle de la Bibliothèque impériale, où on lui donne l'hospitalité avec une bonne grâce qui n'a rien d'exagéré, ne pouvant plus répondre à ses besoins. Plusieurs projets sont à l'étude. Espérons que l'un d'eux finira par aboutir à un résultat positif.

QUESTIONS A L'ÉTUDE. — Nous prions les personnes qui auraient étudié les deux questions suivantes, de vouloir bien nous communiquer le résumé de leurs observations pour un travail que nous nous proposons d'insérer prochainement dans cette *Chronique :*

1° Que pourrait-on organiser en ce moment pour la propagation des études orientales en province, et quelle application pourrait-on faire de suite des idées émises à ce sujet par

Digitized by Google

M. le baron G. de Dumast, de l'Institut, dans sa brochure bien connue : *L'Orientalisme rendu classique ?*

2° Que pourrait-on faire pour améliorer la condition de la typographie orientale en France, et notamment à l'Imprimerie impériale de Paris ?

MANUSCRITS PALIS. — Les monuments originaux de la littérature pâli, idiome ancien et sacré, dans lequel ont été composés et écrits les livres des bouddhistes, sont des plus rares en Europe. On ne cite guère que la Bibliothèque impériale de Paris et la Bibliothèque royale de Copenhague, comme possédant un ensemble de manuscrits en cette langue. Cette extrême rareté s'explique par la répugnance des prêtres bouddhistes à confier à des Européens ou à leur laisser copier les livres contenant l'exposé de leurs dogmes et de leurs croyances.

Il y a deux ans, la Bibliothèque impériale avait déjà réalisé l'acquisition d'une série de manuscrits de cette nature, d'une haute importance, tant par la valeur des ouvrages qu'ils renferment que par le nombre des volumes. Une lacune regrettable qui y restait cependant à signaler vient d'être comblée de la manière la plus heureuse. La grande collection bouddhiste (*Tripitaka* « la triple corbeille », recueil des livres sacrés du bouddhisme) n'y était représentée que par quelques ouvrages détachés. Mgr Bigandet, évêque de Rangoun, en Barmanie, comprenant l'intérêt qu'aurait pour l'érudition la connaissance de ces ouvrages, a obtenu du roi de Barmanie l'hommage à l'empereur des Français d'un exemplaire complet de cette collection, composée de 28 volumes écrits à la pointe, en caractères birmans, sur ôles ou feuilles de palmier, superbes volumes aux marges dorées et renfermés entre des planchettes de bois indigène également dorées ou ornées de peintures. Il y est joint un exemplaire du *Kamavacca*, écrit en anciens caractères pâlis, dont chaque feuille est entourée de figures et d'ornements tracés en rouge sur fond d'or. L'empereur, dans son auguste sollicitude pour la Bibliothèque impériale, a daigné lui faire remettre ce magnifique présent, estimant que la place de ces précieux manuscrits était toute marquée à côté des volumes du même genre et de la même littérature qui existaient déjà, en bon nombre, dans ce grand établissement scientifique.

L'un des gérants : CH. DE LABARTHE.

Nancy, imprimerie de ve RAYBOIS, rue du faubourg Stanislas, 3.

Digitized by Google

9e Année. SEPTEMBRE 1868. (N° 8.) — N° 4.

CHRONIQUE

DE LA

REVUE ORIENTALE

Paraissant tous les mois.

Abonnement à la Chronique seule: un an; Paris 3 fr. — Départements; 3 fr. 50. — Etranger: 4 fr. — Les abonnements se font chez Maisonneuve et Cie, 15, quai Voltaire, à Paris. — L'administration, 47, quai des Augustins, ne répond pas des manuscrits non insérés. — Les lettres, papiers, etc., non affranchis, seront refusés. — Les articles non signés sont rédigés par le Comité de rédaction.

Paris, le 12 septembre 1868.

Dans cette période de l'année où tout le monde cherche hors des grands centres quelques semaines de repos et de bon air, les orientalistes, comme les autres, quittent avec plaisir la capitale. Les uns vont demander à la campagne et aux villes d'eaux quelques courtes distractions, les autres se rendent à l'étranger pour visiter les musées et les bibliothèques qui peuvent leur fournir de nouveaux éléments d'études. Aussi les publications nouvelles et les entreprises de toute nature subissent-elles un retard momentané.

Le seul événement qui ait quelque importance pour les orientalistes est la création de l'*Ecole des hautes études*, à la formation de laquelle l'Ecole spéciale des langues orientales est appelée à prendre part. L'importance de cette institution, due au zèle infatigable de notre éminent ministre de l'Instruction publique, M. Duruy, nous a engagé à publier dans ce numéro les décrets et règlements y relatifs, notre intention étant de mettre constamment sous les yeux des orientalistes les documents et les faits de toute nature qui peuvent contribuer au succès de leur carrière et de leurs utiles publications.

Actes officiels et Documents divers.

DÉCRET IMPÉRIAL

relatif à la création d'une École pratique des hautes études.

Art. 1er. Il est fondé à Paris, auprès des établissements

Digitized by Google

scientifiques qui relèvent du ministère de l'Instruction publique, une *École pratique des hautes études*, ayant pour but de placer, à côté de l'enseignement théorique, les exercices qui peuvent le fortifier et l'étendre.

Art. 2. Cette école est divisée en quatre sections :

1° Mathématiques ;

2° Physique et chimie ;

3° Histoire naturelle et physiologie ;

4° Sciences historiques et philologiques.

Les professeurs ou les savants, chargés de diriger les travaux des élèves, prennent, dans la seconde et la troisième section, le titre de directeurs des laboratoires, dans la première et la quatrième, celui de directeurs d'études.

Des avantages analogues à ceux qui sont faits aux directeurs de laboratoires de recherches, par le décret en date de ce jour sur les laboratoires, peuvent être attribués, dans la même forme, aux directeurs d'études.

Art. 3. Il n'est exigé aucune condition d'âge, de grade ou de nationalité pour l'admission à l'école pratique ; mais les candidats sont soumis à un stage.

Admis provisoirement sur l'avis du directeur, qui les accepte, leur situation est régularisée après une épreuve de trois mois au plus, sur le rapport de ce directeur et l'avis de la commission permanente mentionnée à l'article 9.

L'admission est prononcée par le ministre.

Un élève peut appartenir à plusieurs sections.

Art. 4. La jouissance des avantages que confère l'inscription à l'école pratique ne peut pas dépasser trois ans.

Les élèves de l'école pratique sont admis : aux leçons normales faites par les professeurs dans leurs cours publics, aux conférences particulières faites, soit par les professeurs eux-mêmes, soit par des répétiteurs, et aux travaux des laboratoires d'enseignement.

Digitized by Google

Ils sont tenus : 1° de fournir des travaux écrits sur des sujets déterminés et des analyses d'ouvrages de science ou d'érudition publiés en France ou à l'étranger; 2° d'effectuer sur des sujets déterminés des recherches dans les bibliothèques et les musées, et d'en produire les résultats par écrit.

Les élèves de la section d'histoire naturelle et de physiologie prennent part aux excursions scientifiques dirigées par les professeurs; ceux des sections de mathématique, de physique et de chimie, aux visites des usines renommées par leur outillage mécanique ou par leurs procédés de fabrication.

Art. 5. Une indemnité annuelle peut être accordée par le ministre, après avis du conseil supérieur, à des élèves de l'*École pratique des hautes études.*

Art. 6. Les élèves de l'école pratique des hautes études qui l'ont mérité par leurs travaux peuvent, par décision spéciale, prise sur l'avis du conseil supérieur de l'École, être dispensés des épreuves de la licence pour se présenter au doctorat.

Art. 7. Des élèves sortants de l'École normale supérieure et des agrégés de l'enseignement public peuvent être désignés par le ministre, pour être attachés exclusivement, pendant deux ans, en qualité de préparateurs auxiliaires ou de répétiteurs, à une des sections de l'école pratique des hautes études.

Durant ces deux années, les premiers jouissent des avantages assurés aux élèves de l'École normale supérieure et d'une indemnité de 1,200 francs, les seconds, d'une indemnité de 2,000 francs.

Art. 8. Des missions scientifiques à l'étranger sont confiées, par le ministre de l'Instruction publique, à des répétiteurs ou à des élèves de l'École pratique des hautes études.

Art. 9. Les élèves de chacune des sections de l'École pra-

Digitized by Google

tique sont placés sous le patronage d'une commission permanente de cinq membres, nommés pour trois ans par le ministre de l'Instruction publique, et choisis parmi les directeurs de laboratoires et d'études.

Ces commissions prennent les mesures nécessaires pour obtenir l'entrée des élèves dans les laboratoires de recherches ou dans les autres lieux d'études où elles jugent utile de les placer.

Elles donnent, quand il y a lieu, leur avis sur la publication, avec le concours ou aux frais de l'Etat, des travaux effectués par les élèves.

Elles proposent en faveur des élèves, après les avoir soumis à un examen spécial, en tenant compte des travaux qu'ils ont publiés ou produits, les indemnités, les dispenses et les missions mentionnées aux articles 5, 6 et 8. Le ministre prononce, après avis du conseil supérieur institué par l'article 10 du présent décret.

Les directeurs des laboratoires dans lesquels les élèves de l'École sont reçus siégent dans la commission avec voix délibérative toutes les fois qu'il s'agit de questions intéressant leur laboratoire.

Les directeurs des laboratoires et d'études rendent annuellement compte par un rapport écrit des travaux accomplis sous leur direction et des titres acquis par chaque élève. Ces rapports sont soumis par la commission au ministre pour être transmis au conseil supérieur.

Art. 10. Le Conseil supérieur de l'école est formé des secrétaires-perpétuels de l'Académie des sciences et de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, des administrateurs du Collége de France, des directeurs du Muséum, de l'Observatoire, de l'Ecole normale, des Archives de l'Empire et de l'Ecole des Chartes, de l'administrateur général de la Bibliothèque impériale, des conservateurs du Musée des anti-

Digitized by Google

ques, des doyens des Facultés des sciences, des lettres et de médecine, et des quatre commissions instituées par l'article 9.

Le conseil donne son avis sur les matières suivantes :

1° Subventions pour la création et le développement des laboratoires de recherches ;

2° Indemnités à allouer aux directeurs des laboratoires de recherches ou aux directeurs d'études dépendant de l'école pratique ;

3° Indemnités à allouer aux élèves les plus méritants de l'École pratique ou à ceux des laboratoires particuliers ;

4° Dispense du grade de licencié à accorder aux élèves de l'École qui aspirent au doctorat ès-lettres et ès-sciences ;

5° Missions scientifiques à l'étranger, prévues par l'article 8 ;

6° Désignation des élèves sortants qui peuvent être, à raison de leur aptitude, chargés de cours dans l'enseignement secondaire, ou être employés comme préparateurs dans l'enseignement supérieur, comme aides-naturalistes au Muséum, aides-astronomes à l'Observatoire impérial, bibliothécaires, etc.

Le conseil peut être appelé à donner son avis sur les questions générales concernant l'École pratique des hautes études.

Il se réunit, sur la convocation du ministre, au moins deux fois par an, au commencement et à la fin de chaque année scolaire.

Art. 11. Sur la proposition du directeur de laboratoire ou d'études auprès duquel ils ont pris part aux travaux de l'École, et après avis de la commission permanente, les candidats au doctorat peuvent être autorisés, par le ministre, à préparer leur thèse de docteur dans les locaux de l'école.

Art. 12. Les directeurs des laboratoires ou d'études peu-

Digitized by Google

vent donner des certificats d'études à leurs élèves. Ces certificats sont délivrés, au nom de l'École, par la commission permanente.

Art. 13. Tous les ans, après examen des rapports des directeurs de laboratoire et d'études, sur l'avis de la commission permanente et le conseil supérieur entendu, le ministre donne des missions aux élèves, leur accorde des médailles, des mentions, des subventions ou des récompenses spéciales.

Art. 14. Il est pourvu par des règlements intérieurs, préparés par les commissions permanentes, aux dispositions particulières à chacune des sections de l'École pratique.

Art. 15. Par décision du ministre, rendue après avis du conseil supérieur, l'École pratique des hautes études peut comprendre des annexes instituées auprès des établissements scientifiques des départements. Les directeurs de laboratoires ou d'études et leurs élèves jouissent dans ce cas des avantages énumérés au présent décret.

Fait à Plombières, le 31 juillet 1868.

NAPOLÉON.

Par l'Empereur :

Le Ministre de l'Instruction publique,

V. DURUY.

Le registre d'inscription pour l'École pratique des hautes études est ouvert à partir de ce jour au secrétariat de l'Académie, à la Sorbonne.

ARRÊTÉ MINISTÉRIEL.

Règlements intérieurs annexés au décret relatif à l'Ecole pratique des hautes études. — Section des sciences historiques et philologiques.

Art. 1er. La section des sciences historiques et philologiques est destinée à fournir à la pratique des principales branches de l'his-

Digitized by Google

toire et de la philologie dont l'enseignement ne fait pas partie du programme universitaire et n'est pas non plus compris dans celui de l'Ecole des Chartes, à savoir :

1° *La mythologie et l'histoire de l'art ancien dans leurs divers rapports avec les monuments architectoniques et figurés ;*

2° *L'épigraphie grecque et latine ;*

3° *La paléographie grecque et la paléographie latine, étudiées en vue de la restitution des textes défectueux et de l'appréciation des manuscrits des auteurs anciens ;*

4° *La philologie comparée dans ses rapports, soit avec les langues classiques, soit avec les langues anciennes ou vivantes des diverses contrées du globe ;*

5° *Les langues anciennes de l'Orient (hébreu, égyptien, arabe littéral, arménien, sanscrit, etc.) et les langues encore en usage dans les diverses parties de l'Asie, étudiées au point de vue philologique ;*

6° *L'histoire politique, morale et économique des différentes nations, fondée sur l'étude et la recherche des documents inédits, la critique de ceux qui sont déjà connus et les données de la géographie ou de la statistique.*

Art. 2. Tout élève qui se présente à la section des sciences historiques doit subir l'examen prescrit par l'article 3 du décret portant création de l'Ecole pratique des hautes études. Cet examen sera passé devant l'un des membres du comité de surveillance de la section des sciences historiques, assisté de deux autres examinateurs pris soit dans l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, soit dans l'Académie des Sciences morales et politiques, soit parmi les professeurs de la Faculté des lettres ou de la Faculté de droit de Paris, soit parmi ceux du Collége de France, de l'Ecole des Chartes, de l'Ecole des langues orientales vivantes. Ces deux examinateurs seront nommés par le Ministre, sur la présentation du comité.

Art. 3. Celui qui se présente à la section des sciences historiques fait connaître, un mois à l'avance, en s'inscrivant parmi les candidats, le genre d'études auquel il entend se consacrer. S'il est déclaré admissible, il est inscrit, pour l'ordre d'études qu'il a choisi, sur les registres matricules de l'Ecole, et reçoit une carte nominative indiquant sa qualité.

Art. 4. Le candidat admis devra se présenter devant le Conseil supérieur de l'Ecole : les membres du Comité de surveillance de la section des sciences historiques, après en avoir conféré, lui traceront le plan d'études qu'il doit adopter et lui fourniront toutes les indications propres à l'éclairer sur les travaux auxquels il sera astreint.

Digitized by Google

Art. 5. Les études de la section des sciences historiques et philologiques consistent spécialement :

1° Dans l'audition des cours des différents établissements de haut enseignement indiqués à l'élève, et auxquels sa carte lui donnera droit d'assister, lors même que ces cours ne seraient pas publics. L'élève devra rédiger des analyses de ces cours et les remettre au professeur, dont il recevra les observations et les conseils ;

2° Dans la visite réitérée des musées et collections d'antiquités où l'élève entreprendra, à son choix, des études et recueillera des notes qu'il soumettra, soit au comité de surveillance, soit au professeur désigné par le comité.

3° Dans l'exploration des bibliothèques, où l'élève entreprendra, à son choix, soit des transcriptions et des collations de manuscrits, soit des travaux bibliographiques, soit des recherches sur un sujet spécial d'histoire politique, littéraire ou philosophique ;

4° Dans des exercices et des travaux de philologie comparée, entrepris sur l'ensemble des documents que l'on possède pour une langue ou une famille de langues, d'après les indications du comité de surveillance ou du professeur désigné par ce comité ;

5° Dans des explorations faites à l'étranger, spécialement en Allemagne et en Italie, en vue de visiter les musées, d'étudier les inscriptions, les manuscrits des bibliothèques, les archives, et de suivre les cours des plus éminents professeurs dans l'ordre d'études auquel l'élève s'est consacré ;

6° Enfin, dans des études spéciales et des exercices privés sur des sujets que l'élève adoptera, après s'en être entendu avec le comité de surveillance.

Art. 6. L'élève remet, tous les trois mois, au comité de surveillance, après qu'il les a achevés, les travaux par lui accomplis et l'état de ceux qu'il n'a point encore achevés. Lorsqu'il est à l'étranger, il adresse au comité, à la fin de chaque trimestre, un rapport succinct sur le point où il en est de ses études et l'ordre de ses occupations.

Art. 7. Ces travaux et ces rapports sont examinés par le comité, qui consulte au besoin quelques-unes des personnes placées dans les catégories entre lesquelles peuvent être choisis les examinateurs. Il est pris, en conséquence, des notes qui serviront d'éléments d'appréciation pour juger de la valeur de l'élève à son examen de sortie.

Art. 8. L'examen de sortie, qui donne lieu à la délivrance du diplôme, est passé devant l'un des membres du comité de surveillance, assisté de trois examinateurs nommés par le Ministre, sur la proposition de ce comité, dans les catégories ci-dessus indiquées.

Art. 9. Les élèves sont placés sous la surveillance du président

Digitized by Google

de l'Ecole, qui, s'il a des raisons graves de se plaindre de la conduite de l'un d'eux ou de son travail, d'après les rapports à lui adressés, peut proposer son exclusion au Ministre, après avoir pris l'avis du comité de surveillance.

Art. 10. Les obligations sont les mêmes pour les élèves pensionnaires et pour les élèves libres.

Art. 11. Les élèves pensionnaires ou libres envoyés en mission à l'étranger devront, à leur retour, produire des attestations en bonne forme, soit des professeurs dont ils auront suivi les cours, soit des conservateurs des dépôts scientifiques ou musées qu'ils auront visités et étudiés.

Art. 12. Nul élève ne pourra être envoyé en mission à l'étranger, s'il ne justifie de la connaissance pratique suffisante de la langue du pays où il est envoyé.

Art. 13. Nul ne sera admis dans la catégorie des élèves qui se destinent aux études de philologie comparée, s'il ne justifie de la connaissance de la langue allemande dans son examen d'entrée à l'école.

Académies et Sociétés savantes.

Vendredi, 14 août, a eu lieu la séance publique annuelle des cinq Académies, présidée par M. L. Renier, président de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, assisté de MM. Villemain, Delaunay, Lehmann et Renouard, délégués des Académies française, des sciences, des beaux-arts et des sciences morales et politiques, et de M. Guigniaut, secrétaire perpétuel de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, secrétaire actuel du bureau de l'Institut.

L'Institut a pris connaissance des décisions de la commission pour le Prix de linguistique fondé par M. de Volney.

La commission avait annoncé, pour le concours de 1868, qu'elle accorderait un prix consistant en une médaille d'or de la valeur de 1,200 fr. à l'ouvrage de PHILOLOGIE COMPARÉE qui lui en paraîtraient le plus digne parmi ceux qui lui seraient adressés.

Treize ouvrages imprimés ou manuscrits ont été envoyés au concours.

Digitized by Google

I. 1° *Gesammelte Abhandlungen*; 1 vol. in-8, 1866;

2° *Beitræge zur Baktrischen Lexikographie*, par M. Paul de Lagarde; 1 vol. in-8, 1868.

II. *Du langage. — Essai sur la nature et l'étude des mots et des langues*, par M. Alb. Terrien-Poncel; 1 vol. in-8, 1867.

III. *Langue musicale universelle*, inventée par François Sudre; 1 vol. in-12, 1867.

IV. *Origines du patois de la Tarentaise* (ancienne Kentrovie), par M. l'abbé G. Pont (manuscrit).

V. *Wœrterbuch der indogermanischen Grundsprache in ihrem Bestande vor der Vœlkertrennung*, par M. F. C. Auguste Fick; 1 vol. in-8, 1868.

VI. *Choix d'expressions latines avec notes explicatives pour l'intelligence des auteurs latins*, par M. H. Battifol; 1 vol. in-8, 1867.

VII. *Grammatik der altbaktrischen Sprache, nebst einem Anhange über den Gâthâdialekt*, par M. Friedr. Spiegel; 1 vol. in-8, 1867.

VIII. 1° *The functions of* Si *and* Qui, *with special reference to German theories;* 1 vol. in-8, 1862;

2° *The true theory of the subjunctive or the logic of the latin language;* 1 vol. in-8, 1864;

3° *The true theory of the Greeks negative* Mή; 1 vol. in-8, 1866;

4° *The subjunctive of the Greeks and Latins;* 1 vol. in-8, 1867, par M. Gavin Hamilton.

IX. *Abrégé de Grammaire annamite*, par M. P. J. B. Truong-Vinh-Ki; 1 vol. in-8, 1867.

X. *Exposé des éléments de la grammaire assyrienne*, par M. Ménant; 1 vol. in-8, 1868.

XI. *Histoire naturelle du langage. — Physiologie du langage phonétique. — Physiologie du langage graphique*, par M. Adolphe Dassier; 2 vol. in-12, 1868.

Digitized by Google

XII. 1° *De pluralium linguæ arabicæ et æthiopicæ formarum omnis generis origine et indole, Commentatio*, etc.; br. in-8, 1867;

2° *Essai sur les formes des pluriels arabes;* br. in-8, 1867;

3° *Quelques observations sur l'antiquité de la déclinaison dans les langues sémitiques;* br. in-8, 1868, par M. Hartwig Derenbourg.

XIII. *Eléments de philologie, ou Histoire comparée des langues*, par M. J. Simonet; 1 vol. in-32, 1866.

La commission, à l'unanimité, décerne le prix à l'ouvrage intitulé : *Grammatik der altbaktrischen Sprache nebst einem Anhange über den Gâthâdialekt,* von Friedr. Spiegel. Leipzig, 1867, in-8.

La commission annonce qu'elle accordera, pour le concours de 1869, une médaille d'or de la valeur de 1,200 fr. à l'ouvrage de PHILOLOGIE COMPARÉE qui lui en paraîtra le plus digne parmi ceux qui lui seront adressés.

D'après les termes du testament de M. Volney, sont exclus du concours les ouvrages sur la langue française et son dictionnaire.

Les mémoires manuscrits et les ouvrages imprimés, pourvu qu'ils aient été publiés depuis le 1er janvier 1868, seront admis au concours. Ils ne seront reçus que jusqu'au 1er avril 1869. Ce terme est de rigueur. Ils devront être adressés, francs de port, au secrétariat de l'Institut avant le terme prescrit.

Les concurrents sont prévenus que l'on ne rendra aucun des ouvrages qui auront été envoyés au concours; mais les auteurs auront la liberté d'en faire prendre des copies, s'ils en ont besoin.

L'Académie a décidé, par délibération du 24 juillet, que sa séance publique de 1868 serait remise au mois de novembre, à un jour qui sera fixé ultérieurement. Elle a cru qu'il était nécessaire, pour la satisfaction et l'utilité des concurrents, de

Digitized by Google

faire connaître d'avance les jugements des concours qui seront proclamés et les sujets de prix qui seront proposés de nouveau ou pour la première fois, dans la séance publique, ainsi qu'il suit :

L'Académie avait proposé en 1866, pour sujet du prix ordinaire à décerner en 1868, la question suivante ;

De la lutte entre la philosophie et la théologie des Arabes au temps de Gazzali, et de l'influence que cette lutte a exercée sur l'une et sur l'autre.

Un seul mémoire a été déposé pour ce concours.

Le prix n'a pas été décerné.

L'Académie, désirant provoquer de nouvelles études sur cet intéressant sujet, proroge le concours, et, pour plus de clarté, elle modifie les termes de la question (voy. page LXI).

PRIX FONDÉ PAR M. BORDIN.

L'Académie avait successivent prorogé, jusqu'à 1868, le terme du concours ouvert en 1864 sur cette question :

Faire l'analyse critique et philologique des inscriptions himyarites connues jusqu'à ce jour.

Aucun mémoire n'a été déposé.

Le terme du concours est prorogé de nouveau.

SUJETS PROPOSÉS POUR LE CONCOURS DE 1869 ET 1870.

PRIX ORDINAIRE DE L'ACADÉMIE.

L'Académie rappelle également, pour sujet du prix à décerner en 1869, la question qui suit :

Faire connaître l'économie politique de l'Egypte sous les Lagides, depuis la fondation d'Alexandrie jusqu'à la conquête romaine. Rechercher l'état de la population, de l'agriculture, du commerce et de l'industrie ; exposer l'organisation administrative du pays ; montrer ce que les rois grecs ont conservé des anciennes lois de l'Egypte et ce qu'ils ont introduit des institutions de la Grèce et de la Macédoine.

Digitized by Google

Elle proroge au 31 décembre 1870 le terme du concours relatif à *la philosophie des Arabes au temps de Gazzali*, et elle modifie de la manière suivante les termes de la question :

Faire l'histoire de la lutte entre les écoles philosophiques et les écoles théologiques sous les Abbassides ; montrer cette lutte commençant dès les premiers temps de l'islamisme avec les Moazélites, se continuant entre les Ascharites et les philosophes, et se terminant par la victoire complète de la théologie musulmane. Exposer les méthodes dont se servaient les deux écoles et la manière dont les théologiens ont emprunté les procédés de leurs adversaires. Montrer l'influence que le soufisme a exercée à plusieurs reprises sur ces luttes; mettre en lumière les circonstances principales qui ont pu contribuer à la ruine de la philosophie dans le khalifat d'Orient.

PRIX FONDÉ PAR M. BORDIN.

Enfin, l'Académie propose pour sujet de prix à décerner en 1870, cette question nouvelle :

Étude des chiffres, des comptes et des calculs, des poids et des mesures, chez les anciens Égyptiens.

Le mémoire devrait comprendre :

1° L'étude comparative des chiffres, dans les diverses écritures hiéroglyphique, hiératique et phonétique;

2° L'exposition des méthodes suivies pour les comptes et particulièrement pour la comptabilité publique, et l'étude des calculs de divers genres contenus dans les monuments;

3° La détermination de la valeur des poids et mesures, et l'étude des procédés d'arpentage et de calcul des surfaces.

On appelle spécialement l'attention sur les renseignements fournis par les nombreux calculs reproduits sur les murailles d'Edfou, sur les registres de comptabilité publique conservés dans les divers musées, et en général sur les papyrus et les ostraca contenant des calculs.

Chacun de ces prix est de la valeur de *trois mille francs*.

Digitized by Google

Critique littéraire et Bibliographie.

Souvenirs de Hué (Cochinchine), par Michel du'c Chaigneau. Paris, Imprimerie impériale, 1867; in-8° de xii-274 pp.

L'auteur de ce joli volume est fils de J.-B. Chaigneau, l'un des courageux Français qui se rendirent en Cochinchine, sur l'invitation de Pigneaux de Behaine, évêque d'Adran, pour rétablir sur le trône *Ghia loung*, roi légitime de l'Annam, et qui, par leur admirable résolution et leur dévouement, réparèrent les fautes politiques que les désordres du marquis de Conway firent à cette époque commettre à la France dans les pays de l'Asie orientale. Il ne faudrait pas s'attendre à trouver dans l'ouvrage de ces données précises et basées sur des documents indigènes qui caractérisent les travaux d'érudition proprement dite ; mais il faut y voir une narration écrite avec simplicité, intéressante d'un bout à l'autre, instructive et d'une véracité non douteuse. M. Chaigneau fils est né en Cochinchine et y est resté jusqu'à l'âge de seize ans : il se plaît à raconter tous ses souvenirs et à nous dépeindre les scènes de mœurs les plus originales des habitants de sa première patrie. Ses appréciations historiques sur l'empereur Ghia-loung et sur les hommes qui ont contribué avec son père à la restauration de la dynastie des *Nguyên* dans l'Annam, méritent également d'être lues avec attention, et elles seront citées plus d'une fois par ceux qui écriront les annales de cette importante période de notre histoire transmaritime. Il est curieux de rapprocher ces appréciations des documents originaux insérés en 1862 par M. Léon de Rosny, sur la même époque historique, dans le *Tableau de la Cochinchine*, publié sous les auspices de la Société d'Ethnographie de Paris.

Ajoutons que le nouveau volume de M. Chaigneau est orné de trois planches dont l'une représente l'habitation très-pittoresque que le père de l'auteur, en sa qualité de grand mandarin cochinchinois, dut acquérir dans les environs de Hué, et où il demeura avec son fils jusqu'à son premier départ pour la France, vers la fin de 1819. — C. L.

Nouvelles et mélanges.

Chronologie assyrienne. — M. Oppert vient de faire un nouveau voyage en Angleterre, qui lui a valu des découvertes

Digitized by Google

chronologiques de la plus haute importance. Il se trouve, dans les inscriptions cunéiformes, des listes d'archontes annuels nommés éponymes, comparables aux consuls de Rome, aux achontes éponymes d'Athènes, ou aux prêtesses de Junon à Argos, qui donnaient leur nom à l'année. De même, en Assyrie, cet honneur était accordé à des fonctionnaires publics désignés suivant un certain ordre. — Une table du Musée britannique donne la liste de ces archontes, et à leurs noms se trouve jointe l'indication des faits les plus mémorables de l'année, expéditions vers tel ou tel pays, fêtes religieuses, etc. Trois fois on y trouve inscrit un mot qui signifie *peste* ou *épidémie*. Mais ce qui a une toute autre importance, c'est la mention, avec la date de la 11e année du roi *Assur-Edil-El*, mois de *siwan* (mai-juin), d'une éclipse solaire. Le colonel Rawlinson a fixé cette éclipse au 15 juin de l'an 763 avant J.-C., ce qu'il n'est pas possible d'accorder avec la chronologie biblique. — Or, il résulte des nouvelles recherches de M. Oppert, que la date de cette éclipse doit être définitivement fixée au 13 juin 809 (av. J.-C.) Cette détermination est de la plus haute importance pour la chronologie biblique, car, d'après les inscriptions cunéiformes, la mort de l'impie Achab tombe 78 ans avant cette époque ; et comme la date de la mort d'Achab fixe également celle de Salomon, l'illustre orientaliste aura fixé la date d'un événement qui est jusqu'ici la plus ancienne date précisée. La mort de Salomon est donc fixée avec rigueur à l'an 996 avant notre ère.

M. Oppert, qui veut bien nous permettre de donner à nos lecteurs la primeur de sa belle découverte, nous prie d'annoncer en même temps que c'est par erreur que quelques personnes ont cru qu'il était l'auteur des articles insérés aux pages XV et XVI de notre numéro de juin dernier.

ASTROLABE PERSAN. — M. Sédillot vient de publier dans les *Annales de l'observatoire*, la traduction des inscriptions et l'explication détaillée d'un astrolabe persan offert à l'Empereur par S. Exc. Hassan Ali-khan, ambassadeur de Perse à Paris. M. Sédillot, grâce aux longues études spéciales qu'il a entrepris sur les sciences des orientalistes, a été la seule personne à Paris qut ait pu fournir l'interprétation de ce précieux monument.

— M. CALFA a l'honneur d'informer les orientalistes qu'il va mettre prochainement sous presse son *Dictionnaire fran-*

Digitized by Google

çais-arménien, lequel comprendra tous les mots techniques et scientifiques qui manquent dans tous les dictionnaires publiés jusqu'à ce jour.

— Nous apprenons avec plaisir que M. Stanislas Julien, dont on imprime à Vienne une grande *Grammaire chinoise*, va mettre très-prochainement sous presse la traduction d'une série de mémoires sur *Les Arts industriels de la Chine*.

— Le journal *Les Nationalités*, de Bruxelles, renferme dans son dernier numéro un long article de M. Gustave Delondre contre les opinions émises par M. Castaing dans la *Revue orientale* au sujet de « La Linguistique et la Science du langage. »

Le voyageur Vansleb. — Le *Moniteur* du 30 août annonce la publication d'une intéressante notice sur le voyageur Jean Michel Vansleb, mort le 12 juin 1679, écrite par M. Pougeois, curé de Bouron, près Fontainebleau, et imprimée sous les auspices de l'Empereur.

Jean Michel Vansleb et non Wansleb, comme le porte *la Relation de son voyage* en Egypte (Paris, 1677), avait été chargé par le ministre Colbert d'une mission scientifique (1672 et 1673) sur les bords du Nil, et il avait rapporté 334 manuscrits arabes, turcs et persans qui sont venus enrichir la bibliothèque du roi ; au nombre de ces manuscrits se trouvait celui d'Aboul-Wefa, possédé autrefois par Schah-Rokh, père d'Oloug-Beg, et qui a donné lieu à cette longue polémique entre MM. A. Sédillot et J.-B. Biot, dont l'Académie a retenti pendant 20 ans et dont l'illustre mathématicien, M. Chasles, a dit le dernier mot [1]. — C'est dans la relation de Vansleb (page 412) qu'il est question du fameux temple de Dendera qui, selon Makrizi, avait autant de fenêtres que l'année a de jours, de sorte que le soleil jetait successivement ses rayons par chacune des fenêtres ; c'était une interprétation assez ingénieuse du zodiaque de Dendera sur lequel J.-B. Biot a déployé une imagination en délire, si souvent réprimée par Letronne.

---

[1]) *Comptes rendus des séances de l'Académie des Sciences*, 12 mai 1862 et 10 février 1868.

L'un des gérants : CH. DE LABARTHE.

Nancy, imprimerie de Ve Raybois, rue du faubourg Stanislas, 3.

Digitized by Google

9e Année. OCTOBRE 1868. N° 5.

REVUE ORIENTALE

JOURNAL DES ORIENTALISTES.

Paraissant tous les mois.

Abonnement : un an ; Paris 3 fr. — Départements ; 3 fr. 50. — Etranger 4 fr. — Les abonnements se font chez Maisonneuve et Cie, 15, quai Voltaire, à Paris. — L'administration, 47, quai des Augusins, ne répond pas des manuscrits non insérés. — Les lettres, papiers, etc., non affranchis, seront refusés. — Les articles non signés sont rédigés par le Comité de rédaction.

L'ENSEIGNEMENT DE L'ORIENTALISME

SUR DIVERS POINTS DE LA FRANCE.

Dans son numéro d'août 1868 (page XLVII), la *Revue orientale* posait cette question :

« Que pourrait-on organiser pour la propagation des études orientales en province ? » — Il ne s'agirait, ce nous semble, que de s'en tenir aux idées émises dans le Mémoire, trois fois réimprimé : l'*Orientalisme rendu classique*, par M. le baron Guerrier de Dumast. Que désire-t-on de plus et de mieux? Que ferait-on de moins, sans tomber dans le vide?

Voilà près de dix ans qu'il nous paraît utile de répéter au commencement de chacun de nos ouvrages, « que beaucoup de Français aujourd'hui veulent enfin étudier l'Orient; que l'Etat et l'Eglise y sont intéressés plus que personne; qu'il devient nécessaire d'en connaître les idiômes, les ressources, les habitudes, les croyances religieuses, les formes sociales, en un mot la civilisation; que, pour l'Inde, par exemple, les professeurs commencent à comprendre qu'à la suite d'une foule d'essais chimériques, il faut chercher dans le sanscrit presque seul les origines de nos langues, tant anciennes que modernes; que les historiens entrevoient là tout un monde à découvrir, monde à peine signalé, dont les idées ont exercé

Digitized by Google

pourtant une grande influence sur l'Occident ; que les philosophes sentent déjà qu'il convient, pour échapper à la routine des vieilles Ecoles, de remonter aux sources fécondes où l'Inde a puisé ; que les artistes, s'ils ont effleuré le *Levant*, n'ont encore osé rien demander au véritable Orient, mais qu'aussitôt qu'ils l'auront abordé, ils y verront s'ouvrir une mine inépuisable de sujets nouveaux pour la peinture et pour la poésie. »

Science, politique, industrie, tout exige que nous fassions de l'orientalisme l'objet d'une préoccupation sérieuse, et que nous regagnions sur ce terrain l'espace considérable que nous avons perdu par notre faute. Autrefois nous y régnions en maîtres, ou du moins nous y tenions la première place; il importe à notre honneur, à notre influence, de reconquérir le haut rang que nous y possédions jadis : et le seul moyen pour nous de ne pas rester à jamais en arrière, c'est de vouloir énergiquement, efficacement, nous mettre en tête de la colonne des écrivains et des professeurs laborieux que l'Europe voit se livrer à cette étude.

Or, nous n'arriverons à reprendre l'avance sur les maîtres qui nous précèdent aujourd'hui dans la carrière, au delà du Rhin et de la Manche, que par la création de *chaires exceptionnelles, généreusement établies près des Facultés de quelques villes spéciales.*

Ces Cours complémentaires, appliqués à l'enseignement supérieur, seront des chaires exceptionnelles, si le Ministre veut bien en choisir les professeurs parmi les hommes dont les travaux *auront donné le plus de gages à l'Orientalisme*, quand même aucun grade, aucun titre, aucun insigne ne rattacherait ces vélites à la hiérarchie universitaire, quand même ils seraient étrangers. Ne laissons pas encore une fois les Anglais nous ravir quelque sanscritiste allemand, qui nous aurait d'abord offert ses services. Lorsque l'Orient

Digitized by Google

tout entier fera partie du programme de l'instruction publique en France, il sera temps de s'adresser aux docteurs nationaux, à cette Ecole normale d'où sortent des maîtres d'un goût si pur et d'une méthode si savante ; mais, tant que l'orientalisme passera pour une curiosité spéculative, pour un luxe de philologie, prenons *où nous pourrons les trouver* ceux qui sauront nous convaincre que ce superflu devient l'indispensable nécessaire.

Il faut que cet enseignement, ajoutais-je, soit établi d'une façon généreuse et large, brillante et solide : — Un cours public et deux conférences, par semaine ; le cours, à l'usage des érudits, des lettrés, des artistes, des gens du monde ; les conférences, dans l'intérêt des véritables étudiants. Un homme d'esprit, finement original et plaisamment excentrique, nous disait l'an dernier : « Quand vous aurez d'aventure rencontré des professeurs et que vous les rétribuerez honorablement, vous devrez aussi chercher des élèves et les payer — ». Fallût-il recourir aux moyens bizarres que signale notre aimable railleur, eh bien ! son hypothèse est loin de nous déconcerter. Nous répondrions hardiment : Pourquoi pas ? Où serait le mal, si l'on apercevait devant chacune de ces chaires une petite phalange de jeunes gens studieux, d'une franche vocation et d'une aptitude éprouvée, à qui l'Etat allouerait des indemnités annuelles pour qu'ils fissent de l'orientalisme leur avenir et la gloire de leur pays ? N'est-ce point ainsi que cela se pratique à l'égard de nos Ecoles de Rome et d'Athènes ? N'avons-nous pas entendu naguère, dans une séance publique de l'Académie de Stanislas, une assemblée d'élite applaudir au vœu que formait l'orateur, de voir le Gouvernement créer à ses frais une Ecole d'orientalisme en plein Orient, au sein même de la vieille Asie ? Et ne savons-nous pas que les Universités de la Grande-Bretagne ont leurs *boursiers*, qui non-seulement ne versent rien au trésor, mais qui reçoivent tous les ans, en

Digitized by Google

guise de pension scientifique ou littéraire, de traitement ou du moins d'encouragement, le prix de leur brave obstination à poursuivre les études les plus abstraites et les moins applicables en apparence ? Ce sont des *soldats,* allant de bataille en bataille à la conquête de la lumière : on les paie ; quoi de plus juste ?

Ces tribunes ne peuvent être dressées, disais-je enfin, que près des Facultés et dans quelques villes spéciales. Multiplier de pareils cours, ne point leur assigner comme centres les foyers universitaires, en doter trop de chefs-lieux, ce serait les affaiblir en groupant de bien rares élèves autour de beaucoup de maîtres dont l'autorité serait sans force et la voix sans écho. Les divisions rectorales, telles qu'elles existent aujourd'hui, montrent suffisamment où doit être le siége de chacun de ces professorats, qui, placés sous les yeux des hauts fonctionnaires de l'enseignement classique, seraient tenus en respect, non moins qu'en éveil, par ce voisinage, bienveillant mais à bon droit sévère.

Quant au programme des matières qu'il conviendrait d'importer ici plutôt que là, nous pensons qu'il faudrait consulter les goûts et les besoins des différentes zônes de la France, comme aussi les titres dont chaque cité ne manquerait pas de se prévaloir. Il serait facile de reconnaître, par exemple, que si nos contrées méridionales réclament des chaires d'Arabe, le soin de propager la langue et la littérature sanscrites appartient à Nancy, où depuis un demi-siècle environ se comprend l'importance et se prépare le succès du grave sujet qui nous occupe.

Au reste, ce que nous avons de mieux à faire à ce propos, c'est de confier nos espérances à la sollicitude active et pénétrante du Ministre qui préside aux destinées de l'instruction publique.

L. Leupol.

Digitized by Google

N. B. — Le défaut de place ne nous permet pas d'engager aujourd'hui la discussion au sujet des idées émises par notre savant correspondant; mais nous espérons, dans notre prochain numéro, trouver la place nécessaire pour exposer à nos lecteurs en quoi nous sommes d'accord et en quoi nous différons d'opinion avec les fondateurs (M. le baron P. G. de Dumast, correspondant de l'Institut; M. Emile Burnouf, directeur de l'Ecole d'Athènes; M. L. Leupol, membre de l'Académie de Stanislas) de l'Ecole orientale qui est une des gloires les plus solides de la ville de Nancy. (*Note de la Rédaction.*)

Actes officiels et Documents divers.

28 SEPTEMBRE. — ARRÊTÉ MINISTÉRIEL.

Ecole pratique des hautes études. — Le Conseil de l'Ecole est convoqué pour le 3 novembre. Sont nommés membres de la Commission des sciences historiques et physologiques qui n'y siégent pas de droit : MM. MAURY, LÉON RENIER, DE ROUGÉ, WADDINGTON, membres de l'Institut; et BRÉAL, professeur au collége de France.

Les décrets du 31 juillet 1868 concernant les laboratoires et l'Ecole pratique des hautes études sont en pleine voie d'exécution. Pour l'Ecole, 157 inscriptions, chiffre qui dépasse toutes les prévisions, ont été prises. Elles se répartissent de la manière suivante :

Mathématiques	15
Physique et chimie	51
Histoire naturelle et physiologie	47
Histoire et philologie	44

Parmi les candidats inscrits, se trouvent des agrégés et des docteurs; quelques-uns abandonnent même des positions acquises ou reviennent de l'étranger pour se faire admettre à l'Ecole nouvelle. Plusieurs inscriptions sont prises par des étrangers. Dès le milieu de novembre, à l'époque ordinaire de l'ouverture des cours d'enseignement supérieur, les travaux commenceront dans les quatre sections de l'Ecole pratique des hautes études.

Il serait bien à désirer qu'on songeât enfin au berbère; nos gouvernants semblent ignorer que l'empereur Napoléon III compte en Afrique trois ou quatre millions de sujets qui parlent cette langue; M. Hanoteau, dans son remarquable ou-

Digitized by Google

vrage sur la grammaire *Tamachek*[1], nous a donné en 1860, une excellente carte des parties de l'Algérie où le berbère est encore en usage ; on s'était déjà préoccupé, il y a vingt-cinq ans, de cette intéressante question ; M. Amédée Jaubert, digne successeur de Silvestre de Sacy, avait rédigé un rapport très-favorable sur l'importance et l'opportunité d'un enseignement de la langue berbère, et le 30 novembre 1842, M. Delaporte, ancien consul, était autorisé à professer un cours de berbère à l'Ecole des langues orientales vivantes; le 19 janvier 1843, M. Delaporte publiait *un spécimen de la langue berbère*, pour aider à l'intelligence de ses explications, la même année la création d'une chaire de berbère était demandée aux chambres ; mais M. Villemain était ministre, il venait de se faire recevoir de l'Académie des Inscriptions où il présidait cette petite coterie universitaire (si bien définie dans le *Figaro* du 15 juillet 1868) *qui a toujours vu d'un œil jaloux et dédaigneux les études orientales ;* il n'était pas alors l'ami de M. Dufaure, qui s'était associé aux idées de M. Amédée Jaubert ; il profita de l'occasion pour leur jouer un tour de sa façon, et au lieu de se joindre à leur désir et d'appuyer un très-bon discours de M. Estancelin (*Moniteur* du 16 juin 1843, page 1523), par une de ses gentillesses qui lui sont familières, il défendit ainsi devant MM. les députés la chaire de berbère : « *J'avais proposé la création de deux chaires* » *nouvelles de langues orientales, une de berbère, l'autre de* » *chinois vulgaire ; cette dernière a été consentie, et ayant* » *obtenu sur deux chaires, une chaire, je n'insisterai pas* » *davantage.* » Et la chambre de rire. Il n'a plus été question du berbère.

[1] Langue des Touarek, fraction de la grande famille berbère.

Digitized by Google

L'ÉCOLE TEUTONIQUE.

Nous voterons des remerciments à M. Duruy, si l'Ecole des Hautes Etudes fait surgir de notre sol fécond une pléiade de savants ; notre reconnaissance n'aura pas de bornes, si cette institution délivre la science d'une tutelle plus incommode que celle des Grecs et des Romains ne le fut pour la littérature. Tu m'as compris, ami lecteur, il sagit de ce qu'on appelle désormais l'Ecole teutonique : *Timeo Danaos.*

Les Allemands de la vraie Allemagne (*Vaterland*) ont des mérites signalés : alambiqueurs de quintessences, analystes de fétus, chercheurs impitoyables, ils déterrent les questions le plus profondément enfouies, et savent découvrir de nouveaux points de vue au milieu des brouillards : leurs ouvrages n'ont ni tête ni queue, et c'est ce qui en fait le charme : ils fourmillent d'imprévu, et les habiles en tirent profit. Ce sont des aigles de haute-volée, comparés à ce qu'ils ont produit chez nous.

Les Teutons français n'aspirent pas à bouleverser le monde des idées ; ils n'ont ni systèmes inconnus, ni méthodes nouvelles ; comme le lis des champs, ils ne tissent ni ne filent, et leur subsistance est assurée : *deus hæc otia fecit*, et le dieu Bopp, autre Wischnou, en est bientôt à sa trente-troisième incarnation. Ils sont organisés, non sans intelligence, et il y a les maîtres, les officiers et les servants ou sergents d'armes ; les maîtres compilent, les officiers compilent et imitent, les sergents compilent, imitent et disent des sottises aux adversaires ; entre soi, on se fait des compliments.

Si, mû par une téméraire curiosité, tu oses jeter un profane regard dans l'intérieur de cette officine te voilà aussitôt signalé : *cave canem !* Tandis que le paysage te paraît muet, les abois passent la frontière et traversent les mers, et le poste

Digitized by Google

prend les armes : ordinairement on garde une prudente réserve; s'il y a combat, voici comment on procède.

Bopp, Max-Müller sont des noms de géants devant lesquels il faut tomber en admiration, sans attendre qu'ils soient passés à l'état fossile. Si tu ne penses pas comme eux, on ne te ménagera pas les injures, on t'accablera de coq-à-l'âne, on te répondra de travers, c'est habile; on ne te répondra pas du tout, c'est plus commode. Les citations seront tronquées, défigurées, abruties; elles s'arrêteront juste au point où elles mettent en péril la cause teutonique, où elles amusent le lecteur. Il semble qu'en se faisant Allemand, on craigne de conserver quelque chose de français : on déteste la littérature et l'esprit chez les autres, et l'on croit passer pour savant en mettant hors cours cette monnaie ; on n'en est pas plus logique et on brouille tout ; désordre de l'exposition, expressions confuses, fausses attributions, rien n'y manque de ce qui doit dérouter l'attention : on serait plus teuton que les Allemands eux-mêmes, si l'on avait le bon sens et la science allemande.

Un échantillon du genre inséré dans une publication qui s'appelle je crois, *Revue des Nationalités*, a pour objet la réfutation de l'étude dont la *Revue orientale* a donné le commencement sous le titre de *La Linguistique et la Science du Langage*. L'essai n'est pas heureux : si les méchantes intentions y sont à l'état latent, elles n'apparaissent pas, faute d'issue ; on compare les noms propres, au lieu de comparer les idées, ce qui équivaut à l'aveu d'un défaut d'esprit critique ; on a pour devise désordre et confusion ; l'observation qui devrait toucher celui-ci tombe sur celui-là, le trouble des idées descend jusques aux mots, et les pavés qu'on lance d'une indiscrète main se trompent de route : Je n'ai pas inventé le terme d'*Ecole teutonique*, ni celui de *gloussement des Hottentots ;* M. Renan ne professe pas le mépris des langues sémitiques ; tout cela est le fait de M. Max-Müller ou des siens.

Digitized by Google

J'avais revendiqué comme notoirement sémitique le mot *din* que Max-Müller prend pour âryen. On me condamne : *magister dixit ;* on veut bien m'accorder que *din* se trouve une seule fois dans le Coran, car on ignore que *din* est le terme qui signifie jugement et religion, qu'il émaille les pages de la Bible et du Coran, qu'il entre dans la composition de cinquante noms propres (Dinah, Daniel, Médine, Aladin, Fakardin, Nouradin, Saladin, etc.) et qu'on ne saurait trouver de mot plus sémitique et moins âryen.

Qui nous délivrera des Teutons, de leurs parasites, de leurs adorateurs et de leurs séides ? Qui rendra à la science la dignité, l'esprit et le rang qu'elle doit avoir chez nous? Que notre éminent Ministre de l'Instruction publique fasse cela ; il ne lui faudra pas d'autre titre à l'admiration de la postérité.

A. CASTAING.

Revue de la Presse.

On lit dans le *Compte-rendu des séances de l'Académie des Sciences*, du 31 août 1868, page 506 :

« M. Chasles, présente à l'Académie de la part de M. Le » prince Boncompagni, le n° du mois de mai du *Bulletin de* » *bibliographie et d'histoire des sciences mathémathiques et* » *physiques*... On y trouve sous forme de lettre une notice de » M. Sédillot, sur l'astronomie et les mathématiques, chez les » Chinois, dont le savant orientaliste pense qu'on a exagéré » parfois l'originalité et l'étendue. — D'autres articles » qu'on lira avec intérêt se rapportent à des ouvrages publiés » récemment. »

Ce recueil fait le plus grand honneur à M. Le prince Boncompagni, dont le monde érudit connaît les importants travaux; le numéro de février renfermait une dissertation de M. Steinschneider, sur *Aven Natan*, et une dernière lettre de

Digitized by Google

M. Sédillot sur la *détermination* de la *variation*[1]. Dans le cahier de juillet 1868, on remarque une communication du même auteur sur *l'Ecole de Bagdad, et les travaux scientifiques de Arabes*, qui est une nouvelle protestation contre le fameux rapport de M. Guigniaut[2]. Ainsi se trouve justifiée la prédiction de M. Ch. de Labarthe[3], et M. Guigniaut regrettera d'avoir publié sans examen des notes éparses rédigées, à ce qu'il paraît, par d'autres mains que les siennes.

En Allemagne, on s'étonne à bon droit qu'un homme aussi célèbre que M. S. Julien doive faire imprimer à Vienne la *Grammaire chinoise* et d'autres œuvres sur la même langue qu'il a composées à Paris. On se demande que font donc les presses de l'Imprimerie impériale? Sans doute qu'elles se préparent à éditer la *Grammaire* et le *Dictionnaire pâli* de M. Grimblot, qui a sacrifié la plus belle partie de son existence et presque toute sa fortune pour l'avancement de l'étude des langues savantes de la presqu'île transgangétique. La presqu'île trangangétique a une civilisation un peu différente de celle de Djamboudvipa et à ce titre elle mérite une étude particulière.

G. Delondre. (*Revue des nationalités*, de Bruxelles.)

AVIS IMPORTANT.

Par suite d'une combinaison nouvelle, la présente chronique paraîtra désormais sous le titre de *Revue orientale*, *Journal des orientalistes*. Rien n'est changé d'ailleurs dans le mode de sa publication et dans le personnel de sa rédaction.

Quant au volume de mémoires dont deux livraisons ont été

---

[1] Voyez la chronique de la *Revue orientale*, juillet 1868, pag. XVIII, où cette thèse a été soutenue.

[2] *Id.* septembre 1868, pag. LXIV. *Id.* août 1868, p. XXXVIII, et suiv.

[3] *Id.* août 1868, p. XLII.

Digitized by Google

publiées, il sera continué sous le titre de *Mémoires de la Société d'Ethnographie* et les abonnements continueront à être reçus au prix de 12 fr. 50 c. par volume en cours de publication. L'époque d'apparition de ses livraisons est indéterminée, et le renouvellement des abonnements n'aura lieu qu'après l'achèvement de chaque volume.

Nouvelles et mélanges.

L'Institut royal pour les langues et l'ethnographie des Indes néerlandaises, poursuit, sous l'habile direction de son président M. le chevalier I. P. Cornets de Groot, membre du Conseil d'Etat, etc., etc., le cours de ses importantes et utiles publications; son dernier Bulletin contient le récit d'un pèlerinage de Singapore à La Mecque, traduit par M. Klinkert et d'intéressantes communications de MM. Bleeker, Engelmann, etc. — M. de Rosenberg, qui en 1865 nous a donné un travail si complet sur Gorontalo, nous fait connaître dans un nouvel opuscule (J. Nijhoffs, 1867) Arou, Goram, et les îles voisines, avec tous les développements désirables. Nous devons signaler aussi l'ouvrage de M. J. A. Van der Chijs de Batavia, sur les relations politiques des Pays-Bas avec le Japon (F. Muller, 1867). — On trouve dans le Bulletin de l'*Institut Royal*, des renseignements très-exacts sur la philologie, l'ethnographie, l'histoire et la géographie de l'archipel indien, des vocabulaires qui nous initient aux dialectes usités dans ces contrées, des textes malais et javanais, en un mot tout ce qui peut contribuer à nous éclairer sur la situation de l'Asie Orientale. — Parmi les hommes qui honorent leur pays par leur zèle et leurs travaux nous devons citer encore : MM. T. Roorda, Van der Tuuk, de Hollander, les docteurs Veth, Pijnappel, Dozy, Keyzer, Buddingh, Vreede, Mulder, Niemann, Sarphati, Schlegel, Swaving, Vrolik, Van Deventer,

Digitized by Google

Robidé van der Aa, Millard, Van Limburg Brouwer, etc., et leurs nombreux collaborateurs dans les deux Indes.

A. SÉDILLOT.

Critique littéraire et Bibliographie.

Histoire des orientalistes de l'Europe du XII^e^ au XIX^e^ siècle, précédé d'une esquisse historique des études orientales, par GUSTAVE DUGAT. Tome 1^er^. Paris (Maisonneuve et Cie), 1868; in-12.

L'orientalisme depuis le commencement du XIX^e^ siècle surtout, a fait en Europe les plus remarquables progrès, et le jour n'est pas éloigné où tous les grands monuments de la littérature asiatique nous seront connus par des traductions et par de savants commentaires. Déjà la foule des ouvrages consacrés à l'antique foyer de la civilisation est si considérable qu'il faudrait toute une grande bibliothèque spéciale pour les contenir et les grouper. Le moment est donc venu d'entreprendre les travaux de bibliographie qui permettront à chacun de connaître toutes les sources de renseignement où il lui est possible de recourir, et l'*Histoire des orientalistes* devient une œuvre incontestablement utile et opportune. L'auteur, M. Gustave Dugat, était peut-être mieux préparé que personne pour entreprendre une pareille tâche : tâche difficile autant que neuve, puisqu'en faisant connaître les travaux des maîtres de l'orientalisme, il accepte le devoir de déterminer leur place dans l'échelle des connaissances humaines, de les classer et dans une certaine mesure de les analyser et de les critiquer. Il faut regretter toutefois que les conditions matérielles de son œuvre, si l'on peut s'exprimer ainsi, l'aient forcé à renoncer à tout ordre, à toute méthode. M. Dugat n'a évidemment pas trouvé d'éditeur pour supporter les charges de sa publication, et il a dû composer le volume qu'il nous

Digitized by Google

présente aujourd'hui avec une série de notices détachées, sans doute extraites d'un recueil périodique et tirées à part. C'est ainsi qu'au lieu de commencer à nous faire connaître l'histoire de la vie des premiers orientalistes, comme son titre permettrait de le croire, il aborde tout d'abord la série du XIX^e^ siècle, et nous donne les notices d'orientalistes pour la plupart vivants. S'il avait encore abordé une branche particulière de nos études et nous en eût fait connaître tous les représentants distingués : mais rien de cela, rien de ce qui puisse ressembler à un ordre quelconque : MM. Kosegarten, Kowalewski, Amari, G. de Dumast, Charmoy, G. Weil, Noël des Vergers, Holmboë, Dorn, Veth, Sédillot, Wilson, Tornberg, Kazem-bey, Reinaud, ont seuls l'avantage de composer ce premier volume, et rien ne peut faire prévoir ce que renfermera le second.

Nous ignorons si le succès répondra aux espérances de l'auteur et à nos vœux ; mais s'il n'y répond pas, ce sera à la forme désordonnée du livre qu'il faudra seulement s'en prendre, et non au mérite de M. Dugat qui montre par une très-intéressante préface combien il serait capable d'écrire une bonne *Histoire des orientalistes*. Qu'un éditeur intelligent lui vienne en aide, et nul doute pour nous que son livre n'obtienne un véritable et légitime succès.

Outlines of Indian Philology, with a map shewing the distribution of Indian languages, by *John Beames*, M. R. A. S. Second edition. London (Trübner and C°) ; 1868 ; petit in-8°. = 5 sh.

La première édition de ce joli petit volume, bien qu'elle ait passé inaperçue en France, n'en a pas moins été épuisée, et l'auteur nous en donne aujourd'hui une réimpression corrigée et « considérablement augmentée. » On ne peut voir dans ce travail une œuvre réellement originale, bien qu'il renferme plus d'un fait curieux qu'on chercherait difficilement ailleurs : c'est une compilation des meilleurs écrits publiés sur

Digitized by Google

la matière, compilation enrichie des observations recueillies par M. Beames, pendant son séjour en Orient.

Les questions traitées dans ce petit livre sont surtout les suivantes : classification des langues, distribution des idiomes indiens, degrés de développement de langues, caractères des familles de langues, dialectes, instructions relatives à l'observation d'un dialecte nouveau pour la science. A ces questions, l'auteur a joint, comme appendice à son travail : 1° une liste des numérales dans la plupart des langues indiennes ; 2° les pronoms personnels dans les principaux dialectes touraniens ; 3° des extraits d'informations relatives aux langues de l'Assam.

La carte de géographie linguistique de l'Inde qui accompagne le volume, et les types orientaux de toutes sortes qui émaillent le texte, achèvent d'en faire un charmant petit manuel que tous les linguistiques voudront avoir dans leur bibliothèque, d'autant plus que le prix en est assez modéré.

Voyage dans le sud-ouest de l'Afrique ou récit d'explorations faites en 1861 *et* 1862, *depuis la baie Valfich jusqu'aux chutes Victoria*, par Thomas Baines, traduites et annotées par T. Belin-de-Launay. Paris, (Hachette et Cie, éditeurs) 1868 ; un vol. in-8° avec une carte.

Ce livre confirme la réalité des découvertes faites par le docteur *Livingstone*, et les complète en partie. Il prouve une fois de plus, les connaissances qu'avaient seuls les Portugais, de la topographie et de l'ethnographie de ces régions. Sous ce rapport, il intéresse la géographie africaine dont il consolide la marche, chancelante il y a quelques années. Il fait plus, encore il prévient les explorateurs des difficultés qu'ils auront à vaincre et des précautions qu'ils devront prendre, soit par l'effet du climat et des sites, soit par l'action même de l'homme, assez imprévoyant, pour avoir détruit par des chasses dévastatrices, des faunes presques entières et chassé les populations de pays qu'ils habitaient, en les cultivant et les améliorant. A part les regrets, nous pourrions dire l'indignation,

Digitized by Google

que nous inspirent ces abus qui tendent à tourner en mal les œuvres naturellement salutaires du Créateur — on sait que la pluspart des déserts et des steppes sont le résultat de déprédations analogues —, nous ferons remarquer que les détails donnés par Thomas Baines, sont un vrai service rendu à la science, car de même que toute question bien posée est à moitié résolue, de même aussi tout projet dont le plan et les circontances peuvent être calculés ou prévus, est à moitié réussi.

Nous regrettons seulement que beaucoup de remplissage et de détails inutiles surchargent ses pages qui ne devraient être remplies que d'observations. Quand donc les voyageurs, plus physiciens, plus naturalistes ou plus philosophes, consentiront-ils à moins nous occuper de leurs faits et gestes, de leur coucher, de leur cuisine, chose que nous lisons du pouce ou que nous oublions instantanément, pour nous parler plus dignement de la science qu'ils aiment et qui seule, conservera leur souvenir? CHARLES DE LABARTHE.

Il a paru l'an dernier, à Bombay, un volume in-8° avec ce titre : *Catalogue of native publications in the Bombay Presidency up to 31st December 1864*, etc.

Nous avons aujourd'hui sous les yeux une publication du même genre, mais sous une autre forme et qui parait tous les trimestres.

En voici le titre : 1° *Catalogue of Books printed in the Bombay Presidency during the quarter ending 30 September 1867.* — 7 pages petit in-f°. — 2° Ib. — *during the Quarter ending 31 December 1867.* 9 pages petit in-f°.

Ces pages contiennent 16 colonnes : 1° titre de l'ouvrage; 2° langue dans laquelle il est écrit; 3° le nom de l'auteur; 4° le sujet du livre; 5° le lieu de sa publication; 6° nom de l'imprimeur; 7° la date; 8° le nombre des pages; 9° le format; 10° la 1re ou 2e édition, etc.; 11° le nombre d'exemplaires; 12° si le livre est imprimé ou lithographié; 13° le prix; 14° le nom et la résidence du propriétaire, — et s'il y a des réserves; 15° si le livre est enregistré ou non.

PH. ED. F-X.

Digitized by Google

On nous prie d'annoncer l'apparition, le 30 octobre prochain, de deux nouveaux ouvrages de M. Léon de Rosny. — Le premier est intitulé : *Traité de l'éducation des Vers à soie au Japon*, traduit pour la première fois du japonais, et publié par ordre de Son Exc. le Ministre de l'Agriculture. Il en paraîtra deux éditions à quelques jours d'intervalle : la première, imprimée à l'Imprimerie impériale avec des textes et de nombreuses planches tirées en couleur, ne sera pas mise dans le commerce ; la seconde est une édition populaire qui a été imprimée à Nancy. — Le second ouvrage, sous le titre de *Variétés orientales, historiques, géographiques, scientifiques, bibliographiques et littéraires,* est un recueil de mémoires et d'articles extraits de divers revues périodiques, et soigneusement corrigés et augmentés. Le succès obtenu par les *Etudes asiatiques* du même auteur, a motivé la publication de ce recueil qui renferme plusieurs morceaux importants d'histoire et de littérature orientales.

Nous rendrons compte de ces deux ouvrages que nous nous bornons aujourd'hui à annoncer à nos lecteurs ; ils seront publiés par la librairie de Maisonneuve et Cie, 15, quai Voltaire, à Paris, et se trouveront chez Trübner And Co, 60, Paternoster Row, à Londres. C. L.

LE TOUR DU MONDE, *Nouveau journal des voyages.* — Sommaire de la 457e livraison. — TEXTE : Le Pandjab et le Cachemir, par M. Guillaume Lejean. 1868. (Texte et dessins inédits.) — Onze DESSINS de H. Clerget, Émile Bayard, Gilbert et E. Thérond. — Bureaux à la librairie L. HACHETTE et Cie, boulevard Saint-Germain, 77, à Paris.

— La Société d'Ethnographie vient de mettre en vente le tome II des *Comptes-rendus* de ses séances, qui renferme de nombreux mémoires inédits, des planches, etc. Il est tiré à petit nombre. Prix, broché : 6 francs. — Bureau : 15, rue Lacépède, à Paris.

— ON DEMANDE à acquérir le volume IV de la 6e série du *Journal asiatique.* Adresser les offres à M. G. L., *au bureau de la Société d'Ethnographie, 47, quai des Augustins.*

L'un des gérants : CH. DE LABARTHE.

Nancy, imprimerie de Ve RAYBOIS, rue du faubourg Stanislas, 3.

Digitized by Google

9e Année. NOVEMBRE 1868. N° 6.

REVUE ORIENTALE

JOURNAL DES ORIENTALISTES.

Paraissant tous les mois.

Abonnement : un an ; Paris: 3 fr. — Départements; 3 fr. 50. — Etranger : 4 fr. — Les abonnements se font chez Maisonneuve et Cie, 15, quai Voltaire, à Paris. — L'administration, 47, quai des Augustins, ne répond pas des manuscrits non insérés. — Les lettres, papiers, etc., non affranchis, seront refusés. — Les articles non signés sont rédigés par le Comité de rédaction.

LE COURS DE LANGUE SLAVE AU COLLÉGE DE FRANCE.

Article posthume et inédit de MICKIEWICZ.

Le programme des cours du Collége de France pour le premier semestre de l'année scolaire 1868-1869 porte, conformément à la décision des chambres :

Langues et littératures d'origine slave.

Ainsi se trouve clos le débat soulevé à propos d'un singulier substitué au pluriel.

Nous avons la bonne fortune d'offrir à nos lecteurs une lettre inédite d'Adam Mickiewicz; M. le professeur Sédillot à qui elle était adressée, a bien voulu nous la communiquer; elle jette une vive lumière sur la question des origines slaves :

MONSIEUR,

J'aurais voulu conserver le dessin du petit tableau pour en comparer plus tard l'inscription avec les monuments paléographiques slaves qui se trouvent à la Bibliothèque royale. Pour le moment, je n'ai pas le temps de m'occuper de ce travail. Je regrette de n'avoir pas pu retrouver dans mes papiers le manuscrit d'une de mes leçons de l'année dernière

Digitized by Google

où j'ai traité ex-professo la question des deux alphabets. Je me bornerai à répondre à quelques-unes de vos demandes.

Ce que j'appelle dans ma notice *le slave d'Eglise* est une *langue morte*. Elle est pour tous les Slaves du rite oriental, pour les catholiques, aussi bien que pour les schismatiques, ce qu'est le latin pour les Églises de l'Occident. Elle n'a pas d'autres monuments littéraires que *les traductions de la Bible, quelques homélies, des livres de prières* et *quelques chroniques*. Pendant longtemps on a cru, que *le slave d'Eglise,* était le père des deux grandes langues, *polono-bohême* et *moscovito-russe* (serbo-russe et vendo-polonaise) et de tous les dialectes qui en découlent. Il y eut même des savants, comme Mrazowitch (auteur d'une grammaire slave) et ses disciples, tellement amoureux de ce vieux slave, qu'ils rejetaient toutes les littératures modernes slaves, comme entachées de corruption, et voulaient ramener le polonais, le russe et le bohême à leurs formes prétendues primitives, ce qui serait autant que de vouloir obliger les littérateurs français, de n'écrire qu'en latin. D'ailleurs, on a prouvé dernièrement que *le slave d'Eglise* n'est lui-même qu'un dialecte, du nombre de ceux que l'on appelle *pannoniens*. Comme le christianisme pénétra d'abord dans ces contrées, il se servit du dialecte de ces peuplades et s'introduisit dans les Églises orientales de la Pologne et de la Russie. Pour l'impression des Saintes-Écritures et des livres de piété, le clergé schismatique emploie les caractères cyrilliques. On croit que cet alphabet a été inventé par saint Cyrille, l'apôtre des Slaves mort à Rome vers la fin du IX^e^ siècle (868?). La tradition populaire attribue l'invention des caractères *glagolitiques* à saint Jérôme, né en Dalmatie. L'origine slave de ce célèbre docteur de l'Église vient d'être prouvée dans un livre italien du chanoine *Cappor* publié à Rome l'an 1830. Cependant les philosophes slaves s'obstinaient longtemps à soutenir, en dé-

Digitized by Google

pit de la tradition populaire, l'antiquité du cyrillique; ils commencent maintenant à s'apercevoir de leur erreur, surtout depuis la découverte du célèbre manuscrit connu sous le nom de *Glagolita closianus* et publié par le savant Copitar (Vienne, 1836).

Quoi qu'il en soit, il est impossible de fixer la date précise de l'invention des deux alphabets; je crois qu'ils proviennent l'un et l'autre d'une source commune, d'un alphabet, plus ancien, en usage chez les Slaves païens. On trouve quelques éléments de cet alphabet dans des inscriptions lapidaires et métalliques antérieures à l'introduction du christianisme. Les caractères primitifs slaves paraissent avoir eu des rapports avec les *rhunes* du Nord. Les écrivains chrétiens en changèrent les formes d'après le type grec ou romain, et ajoutèrent des lettres qui y manquaient. Après la séparation définitive des deux Églises, chacune d'elles prit un alphabet différent et le conserva pour son usage. Les langues vivantes adoptèrent d'autres caractères. Les Slaves écrivent et impriment actuellement leurs livres, les uns en caractères latins, les autres en *lettres russes modernes* créées et introduites par Pierre-le-Grand.

J'ajoute quelques dates. Le plus ancien monument cyrillique, l'*Evangile d'Ostromir,* est de 1056. Le *Codex closianus* glagolitique est également du XI^e^ siècle. Le célèbre manuscrit de Reims, est aussi glagolitique; un Polonais, M. Jastrzevbski, qui l'a examiné et expliqué, le croit très-ancien, mais il n'a pu en fixer la date. Le premier ouvrage slave fut imprimé en lettres glagoliques en 1483 en Pologne. La plus ancienne impression cyrillitique date de 1491, publiée également en Pologne.

Comme vous paraissez, Monsieur, prendre quelque intérêt à cette question, en cas que vous voudriez l'approfondir, je dois vous prévenir, qu'il ne faut consulter qu'avec précaution

Digitized by Google

les ouvrages que les savants industriels publient *sur les Slaves* à Paris. Ils ont pour système de suivre, même dans les questions philologiques, l'opinion des auteurs russes, qu'ils supposent, souvent à tort, être celle du gouvernement russe. Or ce gouvernement est le seul qui encourage et récompense les études slaves.

Agréez, Monsieur, l'assurance de mes sentiments les plus distingués.

ADAM MICKIEWICZ,

chargé du cours de littératures slaves au Collége de France.

Paris, ce 20 janvier 1842. Rue d'Amsterdam, 1.

En 1843, Celakowski, professeur de langues slaves à Breslau, dressa l'arbre généalogique de ces langues ou dialectes, publié par feu Safarik, à Prague en 1853.

Le professeur Miklozich, à Vienne, donna en 1856 les grammaires du paléo-slave, néo-slave, bulgare, serbe, petit-russien, russe, tchèque, polonais, haut-serbe et bas-serbe, en tout neuf grammaires.

Le célèbre auteur de la grammaire lithuanienne, Auguste Schleicher, promet une nouvelle *Grammaire des langues slaves comparées.*

Enfin M. A. Chodzko, qui occupe dignement la chaire d'Adam Mickiewicz au Collége de France, imprime actuellement une *Grammaire paléo-slave* en français.

AVIS IMPORTANT.

La *Revue orientale* paraît RÉGULIÈREMENT dans le courant de chaque mois, à la date la plus avantageuse pour fournir aux orientalistes, dans leur nouveauté, les renseignements qui les concernent. C'est ainsi que nous avons choisi, cette fois, la fin du mois, afin de leur fournir les renseignements qui les intéressent sur l'ouverture du cours de langues orientales qui aura lieu la semaine prochaine.

Digitized by Google

Ceux de nos souscripteurs qui éprouveraient quelque irrégularité dans le service de ce journal sont INSTAMMENT PRIÉS d'en prévenir sans délai M. DE LABARTHE, administrateur-gérant, 47, quai des Augustins.

Les personnes qui reçoivent de temps à autre quelques numéros à titre d'essai, et qui voudraient s'abonner, sont priées d'envoyer en timbres-postes la somme de *trois francs*, à MM. *Maisonneuve et C^ie^*, éditeurs, 15, quai Voltaire à Paris.

Actes officiels et Documents divers.

Le *Moniteur* du 16 novembre courant renferme en tête de sa partie officielle un Rapport présenté à l'Empereur par S. Exc. le Ministre de l'Instruction publique, sur l'*Enseignement supérieur*. Nous en extrayons le paragraphe qui concerne les études orientales :

Réorganisation de l'Ecole des langues orientales vivantes. — On peut rattacher à cet ordre d'études, mais pour des intérêts très-différents, un projet de réforme qui s'appliquerait *à une de nos plus vieilles institutions*. LE COMMERCE ET LA DIPLOMATIE DEMANDENT que l'Administration organise le plus tôt possible, sur des bases nouvelles, l'*Ecole des langues orientales vivantes*.

Cette Ecole, fondée par un décret de l'an III, devait enseigner « les idiomes d'une utilité reconnue pour la politique et le commerce. » C'était l'idée de Colbert agrandie. Avec le temps, on perdit de vue ce but essentiel; les études d'érudition prirent le pas sur les études pratiques; plusieurs chaires firent double emploi avec les chaires savantes du Collége de France, et l'Ecole resta sans élèves préparés à servir le pays dans ses échanges ou dans ses négociations avec l'Asie.

Cependant, nos relations politiques et commerciales s'accroissent tous les jours jusque dans l'extrême Orient. Un monde nouveau nous est ouvert, avec ses populations surabondantes et industrieuses, douées des aptitudes les plus diverses, mais séparées les unes des autres par des différences d'origine, de culte, de langue, d'habitudes. Pour pénétrer dans un tel milieu, pour connaître les mœurs, les besoins de ces peuples, pour fonder sûrement la fortune de nos échanges, il ne suffit pas de posséder la langue des érudits qui s'enseigne au Collége de France, il faut acquérir l'i-

Digitized by Google

diome pratique des contrats et des transactions qui doit se donner à l'Ecole des langues orientales vivantes.

Le ministère des affaires étrangères, nos grandes compagnies, nos négociants ont besoin d'interprètes et d'agents assez nombreux et habiles pour que les intérêts de la France puissent être confiés partout à des mains françaises. LES CHAMBRES DE COMMERCE, voyant l'Angleterre, l'Autriche, l'Italie et la Russie faire de grands efforts pour établir ou fortifier chez elles l'étude de ces idiomes, INSISTENT pour que notre école soit ramenée à son caractère originel : en même temps nos savants demandent qu'on leur traduise les livres de ces pays qui ont tant de secrets à nous livrer sur l'histoire générale des races, des langues et des sociétés humaines.

IL Y A DONC URGENCE A RÉORGANISER EN LA COMPLÉTANT, l'Ecole spéciale des langues orientales vivantes, de manière à former des interprètes et à mettre les jeunes négociants français à même de s'établir en Orient ou de s'y créer des relations.

Un projet rédigé dans cet esprit est pendant au Conseil d'État. Mais il entraînera une augmentation de dépense annuelle de 60,000 fr., et ne saurait d'ailleurs être exécuté qu'après que l'ECOLE AURA PU REMPLACER LA SALLE ÉTROITE ET SOMBRE QUE LA BIBLIOTHÈQUE IMPÉRIALE LUI ABANDONNE A REGRET par un établissement où elle serait chez elle, avec ses livres, ses manuscrits et ses élèves. *Cette éventualité dépend de la reconstruction du lycée Louis-le-Grand,* et le Corps législatif n'a *pas encore* ratifié la convention passée à cet effet entre la ville de Paris et l'Administration de l'instruction publique.

Avec l'Ecole des langues orientales vivantes ainsi reconstituée, avec le Collége de France où les idiomes savants sont l'objet de travaux assidus, avec la section de philologie de l'Ecole des hautes études qui va reprendre, au point de vue grammatical et philosophique, toutes les questions relatives à l'étude du langage, on aurait le moyen de rendre une vitalité plus forte à cette branche de la science qui languit chez nous, tandis qu'elle prospère ailleurs.

Les résultats attendus valent la peine d'un grand effort; car ces études ne sont pas seulement un noble exercice de l'esprit; en portant, avec la certitude des procédés scientifiques, quelques rayons de lumière au milieu des ténèbres qui couvrent les premiers âges du monde, elles nous ont déjà fait retrouver plus d'une page perdue des annales de l'humanité; elles ont expliqué la filiation des peuples, l'état social et intellectuel de races disparues et, par là, elles ont éclairé l'histoire originelle des philosophies et des religions.

La philologie est pour l'histoire primitive des idées ce que la paléontologie est pour l'ancienne histoire du monde.

Digitized by Google

Académies et Sociétés savantes.

PRIX MIS AU CONCOURS
PAR LA SOCIÉTÉ D'ETHNOGRAPHIE.

Prix Jomard.

La Société décernera à sa séance générale de février 1870, une médaille d'or de 200 francs, au meilleur mémoire qui lui aura été adressé sur le sujet suivant :

Etude ethnographique, anthropologique et linguistique sur les populations dravidiennes.

Les concurrents devront faire connaitre les caractères les plus essentiels de la civilisation dravidienne aux diverses époques, et dresser la carte ethnographique des territoires occupés par les populations qu'ils sont appelés à étudier.

Prix offert par M. Léon de Rosny.

La Société décernera à sa séance publique de février 1869, une médaille de vermeil à l'auteur du meilleur Mémoire Ethnographique sur une des populations de l'Asie orientale, qui lui aura été adressé avant le 31 décembre 1868.

Prix Nestor et Viquesnel, fondé par M. Duchinski.

La Société d'Ethnographie décernera à sa séance publique de février 1870, une médaille d'argent et une médaille de bronze, s'il y a lieu, aux auteurs des meilleurs mémoires sur la question suivante :

Présenter les formules d'enseignement de l'histoire ancienne et moderne des peuples parlant les langues slaves.

Ces formules ont pour but de remplacer celles qui sont erronées et que l'on rencontre encore souvent dans les livres destinés à la jeunesse.

Digitized by Google

Les concurrents limiteront leur travail:

1° Aux questions soulevées dans le chapitre XXI de la circulaire ministérielle publiée avec le décret impérial du 24 septembre 1863 concernant le slavisme;

2° Aux autres points établis par le chroniqueur Nestor et ses continuateurs, et éclaircis par les critiques modernes notamment par Schafarik, Lelewel, MM. Pagodine, Kaveline, Viquesnel, etc.

Les formules doivent être très-courtes, de façon à pouvoir se graver facilement dans la mémoire.

Les éclaircissements critiques par lesquels les concurrents légitimeront chacunes des formules recommandées par eux, devront être écrits séparément des formules elles-mêmes, et distingués, par des caractères spéciaux. Il est très-utile que dans la classification des peuples en question, on prenne en considération la place que ces peuples occupent, tant entre eux que parmi les autres peuples de l'Europe en raison de la topographie, des caractères de civilisation, des traditions historiques et des influences des éléments voisins.

CONDITIONS GÉNÉRALES DES CONCOURS.

Les mémoires présentés au concours de la Société doivent être adressés franco à son secrétariat, 47, Quai des Augustins. Ils devront être rigoureusement inédits, et les auteurs ne devront faire connaître leur nom, sous peine d'exclusion, avant que la Commission des prix ait prononcé son jugement. Ils inscriront en conséquence sur le titre de leur Mémoire une épigraphe qu'ils reproduiront sur une enveloppe cachetée, à l'intérieur de laquelle seront mentionnés leur nom et leur adresse.

Les langues dans lesquelles les mémoires des concurrents pourront être rédigés sont: le latin, le français, l'anglais, l'italien et l'espagnol.

Digitized by Google

Le jugement de la Commission des Prix sera rendu sur le rapport d'un jury mixte, composé de trois membres de la Société et de trois savants étrangers appelés à examiner les mémoires des concurrents.

Dans le cas où aucun des mémoires adressés à l'un des concours ne répondrait complétement à la question posée par la Société, la Commission pourra si ces mémoires présentent d'ailleurs un mérite réel, décerner des médailles de vermeil, d'argent et de bronze pour les récompenses.

La Société ne rend point les manuscrits soumis à ses concours, mais des copies pourront en être faites aux frais des concurrents. Elle se réserve en outre le droit de publier les mémoires qui auront été l'objet de récompenses ; et dans ce cas CENT EXEMPLAIRES tirés à part seront mis à la disposition de leurs auteurs.

N. B. — Une souscription est ouverte au bureau de la Société d'Ethnographie, tant pour élever le montant des prix déjà mis au concours, que pour la fondation de nouveaux prix.

Critique littéraire et Bibliographie.

Geschichte der biblischen Literatur und des Jüdisch-hellenistischen Schriftthums (Histoire de la littérature biblique, etc.), par le docteur Julius FURST, t. I (Bernard Tauchnitz, Leipzig, 1868, in-8°).

Le savant professeur de l'Université de Leipzig est connu par son activité féconde et la multiplicité de ses œuvres qui font encore plus d'honneur à la facilité de sa plume qu'à son talent réel ; la solidité de sa science n'a plus besoin d'être mise à l'épreuve. Et voilà pourtant qu'il reprend un vieux sujet en sous-œuvre, en se plaçant de bon gré à la remorque

Digitized by Google

d'une centaine d'écrivains, d'érudits et de docteurs des plus allemands, pour se livrer — la lance à la main — à une étude critique et historique des livres saints.

Il déclare dans sa *Préface* (p. VII) qu'il lui a été pénible de choisir dans les nombreux travaux de la littérature exégétique amoncelés depuis des siècles, « pour en reproduire à nouveau le sommaire » ; on le croirait à moins, et l'on se demande si c'est sérieusement, ou en plaisantant, que l'auteur termine cette préface en disant : « la clarté et la vérité, c'est la vie. » Pourquoi alors ne pas en mettre dans ses écrits ? *Sic vos non vobis.*

Que nos lecteurs n'aillent pas s'imaginer, d'après cette présentation faite à la légère, que le présent ouvrage ou son auteur ne soient pas sérieux, ou bien encore que nous ayons pris d'avance le parti de le malmener quand même. On se tromperait fort ; ce serait bien mal juger, d'un même coup, la critique et l'œuvre dont il est question ici.

Son but, nous l'avons dit, est une analyse littéraire de l'Ecriture Sainte ; le premier volume comprend l'examen du Pentateuque et de Josué au point de vue de leur rédaction originale, des documents primitifs qu'ils contiennent, des fragments qui surgissent subitement au milieu d'une littérature postérieure, des morceaux de poésie ou odes détachées qu'on y rencontre. Toutes ces particularités sont pour le savant compilateur autant d'indices révélateurs sur l'époque approximative de leur composition, de leur naissance pour ainsi dire spontanée. Au milieu de ces nombreuses remarques, de nature complexe et variée, on remarque avec plaisir un paragraphe complétement scientifique qu'on dirait perdu dans l'introduction. Dans cette partie primordiale du livre, consacrée à l'appréciation de l'hébreu primitif, tel qu'il a dû être parlé au temps des patriarches, quelques pages sont consacrées à la détermination des branches de souche hé-

Digitized by Google

braïque et à leur langage d'après l'ethnographie sémitique. Ne faut-il pas plutôt renverser la proposition, tellement les deux questions se tiennent? La philologie donne-t-elle la main à l'ethnographie pour la guider? Ou n'est-ce pas l'inverse, si l'on envisage en détail les tables généalogiques de la Genèse?

Le sujet mériterait d'être traité au long, et il n'est pas indigne, comme on voit, de l'attention de nos lecteurs.

Moïse Schwab.

Voyages autour du monde de Mme Ida Pfeiffer, *abrégés par* M. Belin de Launay sur la traduction de M. W. de Suckau, et accompagnés d'une carte (Hachette et Cie, éditeurs). Paris, 1868, un volume in-12.

Ceux qui aiment le courage et les récits véridiques liront avec le plus grand intérêt les voyages de Mme *Ida Pfeiffer*

A côté d'un exemple notoire qui prouve tout ce que pourrait exécuter de grand et de sérieux un sexe réputé faible parce que nous ne le voyons agir que dans la vie privée où sa mission est la modestie et la tendresse, ils verront un tableau des mœurs et de l'état des peuples tracé, sans système préconçu, par la tolérance et par le bon sens. Sous ce dernier rapport, l'histoire est en partie à refaire — c'est là la tâche actuelle de la critique — et toutes nos sciences morales et politiques devront subir une transformation adéquate, qui prouvera que dans tous les pays et à toutes les époques — l'homme est semblable à l'homme — mais seulement qu'il se manifeste, lui et ses institutions, sous des formes équivalentes et aussi variées que le sont les conditions de son climat et de son régime de vivre. Il y aura donc, en fin de compte, une seule éthique, comme un seul droit, comme une seule philosophie, et c'est de l'unité même de ces principes qu'ont

Digitized by Google

dû ressortir les variétés nationales, ou de races ou d'écoles, sous la double influence d'une nature et d'une société, ou d'une société et d'intelligences — nous voulons dire de conditions telluriques et de génies — qui se suppléaient et se complétaient, au besoin, les uns par les autres.

Une vérité capitale ressort aussi pour nous des pérégrinations de notre héroïne, c'est que l'ensemble du genre humain offre en ses divers degrés de civilisation de peuple à peuple, en ses différentes classes chez un même peuple, toute la série des états successifs, des œuvres et des coutumes, que le temps a dû produire graduellement chez chaque nation en particulier, en supposant qu'on restitue l'histoire de cette nation depuis son origine.

Un livre qui, sans faire de philosophie tend à amener de telles conclusions, est riche de faits bien observés. Il a l'éloquence de sa simplicité même. Et ce n'est pas un petit service que M^me^ Pfeiffer aura rendu à la science et à son sexe, que de débarrasser la *littérature du voyage* de son allure romanesque et de ses inutilités. Elle aura combattu de plus — des vues fausses, des préjugés barbares qui ont divisé trop longtemps les membres sympathiques, quoique séparés par l'espace, de la grande famille humaine... Nous ne saurions trop remercier l'auteur du progrès, qu'en ce sens, il aura fait faire à la raison publique.

CHARLES DE LABARTHE.

DOCUMENTS DE BIBLIOGRAPHIE ORIENTALE.

Nous publierons désormais sous ce titre une série de listes bibliographiques se rapportant à chacune des branches de la science orientale, et en particulier à chacune des questions qui s'y rattachent. Ces listes, nous l'espérons, fourniront des indications utiles aux orientalistes qui auront à étudier tel ou tel problème du domaine de l'orientalisme.

Digitized by Google

I. — HISTOIRE NATURELLE — AGRICULTURE — INDUSTRIE.

Artificia hominum, miranda naturæ in Sinâ et Europâ, ubi eximia quæ à mortalium profecta sunt industriâ sive architectura spectetur, sive politia, et singularia quæ sol uterque in visceribus terræ, aquarum varietate, radicum virtute, florum amoenitate, montium portentis unquam produxit, compendiosè proponuntur, conferuntur. *Francof. ad Mœn.*, Fickwirth, 1655; in-8° (RARE).

BANQUERI (Jos.-Ant.). — Libro de agricultura. Su autor Abu Zacaria Iahia Aben Mohammed Ben Ahmed Ebn-el-Awam. Traducido al castellano y anatado. *Madrid*, Imp. roy., 1802; 2 vol. in-f°.

BOYM (Michael). — Flora sinensis, fructus floresque porrigens..., à M. B., Soc. Jes. *Viennæ*, 1658; petit in-folio (RARE).

CHÉZY (A.-L.). — Extraits du Livre des merveilles de la nature et des singularités des choses créées, par Mohammed ben Mohammed Kazwini. *Paris*, Imp. imp., 1805; in-8°.

CLÉMENT-MULLET. — Recherches sur l'histoire naturelle chez les Arabes. *Paris*, Impr. imp., 1856; in-8°.

— De la culture du mûrier chez les Anciens, et particulièrement chez les Arabes. *Caen*, 1854; in-12.

— Sur les noms des céréales chez les Anciens, et en particulier chez les Arabes. *S. l. n. d.* (*Paris*, Impr. imp., 1865); in-8°.

EICHWALD (Eduard). — Introductio in historiam naturalem Caspii maris. *Casani*, typis Univ. Cœs., 1824; in-8°.

ENTRECOLLE et CIBOT (Les PP.). — Arts, métiers et cultures de la Chine. Papier de bambou. *Paris*, 1815; in-18, fig.

HAMEL. — Ueber Cochenille am Ararat. *St-Pétersbourg*, Impr. de l'Acad., 1833; in-4°.

HEDDE (Isidore). — *Kang-tchi-tou*. Description de l'agriculture et du tissage en Chine. *Paris*, 1850; in-8°.

HEDDE (Isidore). — *Wan-voe-kiaï*. Description méthodique des produits divers recueillis dans un voyage en Chine.

Digitized by Google

Saint-Etienne, 1848 ; gr. in-8°, fig. (une planche tissée en soie).

Hervey-Saint-Denys (le m^is^ d'). — Recherches sur l'agriculture et l'horticulture des Chinois, et sur les végétaux, les animaux et les procédés agricoles que l'on pourrait introduire avec avantage dans l'Europe occidentale et le nord de l'Afrique ; suivies d'une Analyse de la grande Encyclopédie *chœou-chi-toung-kao*. *Paris*, 1850 ; in-8°.

Houssaye (J.-G.). — Monographie du thé. *Paris*, 1843 ; in-8°, 18 grav.

Icones plantarum spontè Chinâ nascentium, è Bibliotheca Braamianâ excerptæ. *London*, Bohte, 1821 ; gr. in-fol.

Incarville (le P. d'). — Arts, métiers et cultures de la Chine. — Art du vernis. *Paris*, 1814 ; in-18.

Langlès. — Recherches sur la découverte de l'essence de rose. *Paris*, Impr. imp., 1804 ; in-18.

Millin (A. L.). — Minéralogie homérique, ou Essai sur les minéraux dont il est fait mention dans les poëmes d'Homère. 2^e^ édit. *Paris*, Wassermann, 1816 ; in-8°.

Moon (A.). — A Catalogue of the indigenous and exotic Plants growing in Ceylon, in the English and Cinghalese languages. *Colombo*, 1824 ; in-4°.

Raineri (Ant.). — Fior di pensieri sulle pietre preziose di Ahmed Teifascite, opera stampata nel sus originale arabo, colla traduzione italiana appresso, e diverse note. *Firenze*, Typ. orient. Medic.-Laurenziana, 1818 ; in-4°.

Ravius (Seb. Fulcon.). — Specimen arabicum continens descriptionem et excerpta libri Achmedis Teifaschii De Gemmis et Lapidibus pretiosis. *Traj. ad. Rhen.*, 1784 ; in-4°.

Rosny (Léon de). — Notice sur le thuya de Barbarie (Callitris quadrivalvis), et sur quelques autres arbres de l'Afrique boréale. *Paris*, Rouvier, 1856 ; in-8°, pl.

Rosny (Léon de). — L'opuntia ou Cactus raquette d'Algérie. *Paris*, Rouvier, 1857 ; in-8°.

— Etudes d'agriculture algérienne. *Paris*, Challamel, 1858 ; in-12.

Roxburg (W.). — Flora indica, or Descriptions of Indian

Digitized by Google

plants; edited by W. Carey. *Serampore*, Mission Press, 1820; gr. in-8°.

TENNANT (W.). — Indian recreations; consisting chiefly of strictures on the Domestic and Rural Economy of the Mahomedans and Hindoos. *London*, Longman, 1804; 3 vol. in-8°, fig.

Nouvelles et mélanges.

COURS DE LANGUES ORIENTALES. — La nouvelle année scolaire offrira au public un nombre de cours de langues orientales supérieur à celui des années précédentes. Voici la liste de ceux qui s'ouvriront à partir du 7 décembre prochain :

ECOLE DES LANGUES ORIENTALES. — *Arabe :* M. Caussin de Perceval, professeur. — *Persan :* M. Schefer, prof. — *Turc :* M. Barbier de Maynard, prof. — *Arménien :* M. Dulaurier, prof. — *Grec moderne :* M. Brunet de Presle, prof. — *Hindoustani :* M. Garcin de Tassy, prof. — *Chinois moderne :* M. Stanislas Julien, chargé de cours. *Malay* et *Javanais :* M. l'abbé Favre, prof. — *Japonais :* M. Léon de Rosny, prof.

Cours autorisés : Arabe algérien : M. de Slave. — *Tibétain* et *Mongol :* M. Feer. — *Tamoul :* M. Sândou Udayar. — *Conférence préparatoire :* M. Emm. Latouche. — DE 8 A 9 HEURES DU MATIN, *leçons d'escrime* (fleuret, canne et bâton) dans la grande salle des cours.

COLLÉGE DE FRANCE. *Archéologie égyptienne :* M. de Rougé, prof. — *Arabe :* M. Defréméry, suppléant. — *Persan :* M. Mohl, prof. — *Turc :* M. Pavet de Courseille, prof. — *Chinois* et *Mandchou :* M. Stan. Julien, prof. — *Sanscrit :* M. Foucaux, prof. — *Slave :* M, Chodzko, chargé du cours. — *Zend :* M. Bréal, prof.

SORBONNE. — *Hébreu :* M. l'abbé Bargès.

PETITE SORBONNE (cours autorisés). — *Hébreu :* M. Latouche. — *Sanscrit :* M. Stanvette-Besnault. — *Pâli :* M .Grimblot. — *Russe :* M. Léger.

BIBLIOTHÈQUE IMPÉRIALE (cours autorisé). — *Sanscrit :* M. Oppert.

INSTITUT. — M. *Vincent*, Membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, est mort le 26 novembre 1868. Dès le 28, on annonçait, pour occuper son fauteuil, plusieurs candidatures parmi lesquelles on nous cite : MM. Defréméry, d'Hervey Saint-Denys et Oppert, orientalistes; M. François

Digitized by Google

Lenormant, archéologue, et MM. Huilard-Bréholles et Poirson, historiens.

Les travaux de la Société caucasienne du télégraphe anglo-indien sont déjà commencés; la construction des bâtiments destinés aux stations, aux dépôts du matériel et aux employés marchera rapidement, car tous les terrains nécessaires sont achetés et les matériaux sont sur place. M. Simons, ingénieur, a fixé le tracé de la ligne qui ira de Soukhoum à Tiflis en passant par Orpiri. On attend à Soukhoum l'arrivée de l'*Alabama*, chargé de matériel télégraphique. (*Correspondance russe.*)

Nécrologie. — M. *de Montigny* est mort le 14 septembre 1868; et M. l'abbé Favre, professeur à l'Ecole impériale et spéciale des langues orientales vivantes a prononcé sur sa tombe un discours qui rappelle de longs et importants services.

Né en 1805, Louis-Charles-Nicolas-Maximillien de Montigny, après avoir été officier d'ordonnance du général Fabvier, accompagnait en 1843 M. de Lagrenée, chargé d'une mission dans *le Céleste Empire*. En 1855 il négociait en qualité de plénipotentiaire un traité de commerce avec le roi de Siam qui l'honorait de la plus entière confiance et lui permettait, par une dérogation aux anciens usages, de paraître debout devant lui.

Après avoir contribué à la fondation de nos établissements en Cochinchine, il retournait dans l'Empire chinois avec le titre de Consul général et se voyait forcé par une maladie cruelle de rentrer en France, où il devait trouver la fin de ses souffrances.

Commandeur de la Légion d'honneur, Grand officier de l'ordre de l'Eléphant blanc de Siam et de Saint Grégoire-le-Grand, M. de Montigny avait obtenu en 1854 une médaille et en 1866, *le prix d'Orléans*, de la Société de Géographie; en 1855 des médailles de la Société centrale d'Agriculture et de la Société d'Horticulture; en 1860 et en 1861 des médailles de la Société d'Acclimatation.

Aussi, comme le dit très-bien en terminant M. l'abbé Favre, l'Empereur a perdu en lui un serviteur fidèle, la France un citoyen utile, la Science un propagateur zélé, les Missions un défenseur intrépide, et ceux qui l'ont connu, un ami sincère.

L'un des gérants : CH. DE LABARTHE.

Nancy, imprimerie de Ve Raybois, rue du faubourg Stanislas, 3.

Digitized by Google

9e Année. DÉCEMBRE 1868. N° 7.

REVUE ORIENTALE

JOURNAL DES ORIENTALISTES.

Paraissant tous les mois.

Abonnement : un an ; Paris 3 fr. — Départements ; 3 fr. 50. — Etranger : 4 fr. — Les abonnements se font chez Maisonneuve et Cie, 15, quai Voltaire, à Paris. — L'administration, 47, quai des Augustins, ne répond pas des manuscrits non insérés. — Les lettres, papiers, etc., non affranchis, seront refusés. — Les articles non signés sont rédigés par le Comité de rédaction.

Par arrêté du 15 décembre courant :

S. Exc. le Ministre de l'Instruction publique vient de mettre à la disposition de l'Ecole impériale et spéciale des Langues orientales vivantes, une partie des bâtiments du collége impérial de France, aujourd'hui inoccupée. Cette cession est faite expressément à titre provisoire et en attendant l'installation définitive de l'Ecole dans les bâtiments du lycée Louis-le-Grand, reconstruit.

Les cours ouvriront le lundi, 7 janvier, dans le nouveau local. L'abondance des matières ne nous permet pas d'entrer dans de plus amples détails à ce sujet.

Paris, le 24 décembre 1868.

RÉOUVERTURE DES COURS DE LANGUES ORIENTALES.

I. *Ecole des langues orientales.*

C'est lundi, 7 décembre dernier qu'a eu lieu la réouverture des Cours de l'École impériale des langues orientales.

Comme les années précédentes, quelques-uns des professeurs de cet établissement ont donné à leur première leçon une certaine solennité et l'ont convertie en une sorte de con-

Digitized by Google

férence sur l'ensemble de l'enseignement dont ils sont respectivement chargés.

Jusque-là, rien de mieux et nous approuvons fort ces messieurs d'avoir pris cette résolution ; toutefois, qu'il nous soit permis une observation, cette leçon préparatoire qu'ils ont jugé utile, que nous croyons indispensable, n'a-t-elle pas pour but d'intéresser les élèves à l'étude qu'ils entreprennent, de leur donner des idées générales sur les mœurs et les idées des peuples dont ils veulent apprendre la langue ; et de longs résumés bibliographiques, quelques généralités littéraires, remplissent-ils réellement ce but ?

Nous ne le croyons pas. Cette leçon d'ouverture devrait, selon nous, renseigner les élèves sur la situation géographique du pays, sur les mœurs, les coutumes, la religion et l'histoire des peuples qui l'habitent. Que le professeur joigne à cela un aperçu sur la méthode qu'il suivra pour l'enseignement de la langue, et dès lors les étudiants, encouragés au travail par cette initiation préalable, pourront supporter sans trop de dégoût les aridités d'une étude nouvelle pour eux.

Ainsi n'ont point pensé MM. Garcin de Tassy et Feer.

La leçon d'ouverture de M. Garcin de Tassy a été consacrée à la lecture d'un long et substantiel travail bibliographique dans lequel le savant professeur d'hindoustani passe en revue tout ce qui a été écrit dans l'Inde et sur l'Inde depuis quelques années. Ce vaste résumé de l'indianisme que rehaussent de brillants aperçus sur le mouvement littéraire et philosophique des populations de langue hindoustanie, sera certainement apprécié à sa véritable valeur par le monde savant ; mais répondait-il, dans la circonstance, à un besoin ? peut-il déterminer les débutants à braver, pour arriver à la connaissance de la langue hindoustanie, les difficultés qui entourent les commencements ? on n'oserait l'affirmer.

M. Feer a suivi les mêmes errements que son savant col-

Digitized by Google

lègue ; lui, aussi, il s'est enfermé dans les limites d'un compte rendu des publications les plus récentes relatives au Tibet et à la Mongolie, des mœurs, de la religion, de la situation morale et économique des pays qui s'étendent au nord du Cachemyr et de l'Himalaya, rien. Cette fois encore nous n'avons qu'une aride analyse de quelques travaux d'érudition, et, si le jeune professeur de tibétain cite en passant le voyage fait récemment par deux Hindous à Lhassa et dans le Ladak, il se garde bien de s'apesantir sur ces intéressantes excursions.

Un professeur qui inaugurait à l'Ecole le cours récemment autorisé de langue tamoule, M. Sandou Udayar, nous a semblé au contraire tenter une véritable révolution dans l'Orientalisme.

Indien de naissance, ardent, causeur facile, ennemi des vieux procédés classiques, il s'est lancé hardiment dans l'arène.

Sa séance d'ouverture avait été annoncée par de nombreux journaux et une foule de curieux encombraient les salles de l'Ecole. M. Sandou Udayar n'a pas parlé moins d'une heure et demie, et sa lecture, émaillée d'anecdotes bizarres et amusantes, a soulevé à plusieurs reprises les applaudissements du public tandis que plusieurs thèses nouvelles, qui s'attaquent aux bases mêmes de l'Indianisme tel qu'il est compris jusqu'à présent par tous les savants de l'Europe, soulevaient les critiques des orientalistes.

Nous parlerons en temps utile de M. Oppert qui n'ouvrira son cours que le 28 décembre courant, et de M. Léon de Rosny qui a été chargé par M. le Ministre de l'Instruction publique de joindre à son cours de japonais une conférence hebdomadaire dans laquelle il initiera ses élèves aux mœurs et aux coutumes du Japon. GASTON DE TAYAC.

II. — *Le Collége de France.*

M. Bréal a ouvert le 7 de ce mois son cours de grammaire comparée au Collége de France. Entouré d'un auditoire

Digitized by Google

nombreux et sympathique le professeur embrassant l'ensemble de son sujet commence par faire remarquer que les lois phonétiques, les comparaisons de lexiques ou de grammaires ne renferment pas toute la science, et que le moment n'est pas éloigné où les phénomènes de la syntaxe comparative devront à leur tour préoccuper les linguistes, et étendre d'autant le champ de nos connaissances. Rapprochant ensuite le développement des langues de celui des nations, il les identifie par une image et nous constaterons comme lui que les mots représentent les individualités et les personnages dans cette histoire psychologique où chaque patois, chaque dialecte est une épave du passé et recèle une parcelle du génie national.

Loin de se renfermer comme d'autres l'ont voulu faire dans un système exclusif que le progrès ne saurait admettre, et dont l'expansion scientifique a toujours et partout brisé les entraves, il admet que la grammaire générale et philosophique, puisse venir en aide à la méthode allemande des comparaisons qu'il désigne par le mot très-juste de *Méthode historique*. Bien qu'à notre avis ces deux méthodes dont la première s'occupe plutôt du *fonds* et la seconde de l'*étoffe* du langage, soient loin d'avoir donné tout ce qu'elles sont capables de fournir, nous pensons comme M. Bréal, que leurs travaux parallèles en signalant réciproquement les lapsus de chacune, pourront servir à les perfectionner l'une et l'autre.

Puissent-elles, bien ménagées et bien conduites, concourir à poser dans toute son étendue et sous sa double face *physiologique* et *idéale* — caractère de toutes les questions qui concernent l'homme — le *problème général du langage*, que l'on n'a guère envisagé jusqu'ici que partiellement et dans ses aspects les plus extérieurs.

M. Foucaux, professeur de sanscrit, explique cette année la

Digitized by Google

Bhagavad-gîtâ, célèbre traité théologique qui fait partie du *Mahâbhârata*, et le *Lalita-vistara*, biographie du Bouddha Çâkya-Mouni. La première leçon d'ouverture a été consacrée à une analyse rapide de la *Bhagavad-gîtâ* et à montrer combien, à l'époque où ce poëme fut composé, les doctrines qu'il contient avaient déjà dévié du système primitif des Vêdas, ce qui explique comment un grand nombre de sectes modernes prennent encore la Bhagavad-gîtâ pour autorité principale.

Il est à remarquer que le poëme brahmanique, se rapproche tellement des doctrines bouddhiques, dans certains passages, qu'on pourrait croire qu'ils sont écrits par un disciple de Bouddha. C'est pour cette raison que le professeur a choisi deux textes appartenant à des sectes différentes, afin de montrer, à l'occasion, en quoi se ressemblent et diffèrent leurs doctrines.

III. — *La Petite Sorbonne.*

M. Eichoff a ouvert à la petite Sorbonne son cours de *philologie comparée*. Pour que ce titre réponde à la matière du cours et à la méthode que suit le professeur, il faut entendre le mot *philologie* dans son sens le plus large : étude du verbe, de la littérature des différents peuples. En effet après nous avoir fait le tableau grammatical des langues de la branche âryenne, M. Eichoff examine les productions de la langue-mère qu'il analyse dans leur ensemble et dans leurs détails, et qu'il compare aux ouvrages analogues des langues européennes dérivées. Plein de goût et d'élévation, le professeur s'est montré comme toujours l'interprète fidèle et inspiré des chefs-d'œuvre qu'il a entrepris de nous faire connaître et apprécier.

« La poésie, a dit le professeur, est en effet l'image des émotions les plus nobles et les plus vraies. Si la prière est la respiration de l'âme, la poésie en est la mélodie. Elle prête

Digitized by Google

des ailes à la pensée; elle l'élève vers cet idéal qui n'est pas, comme on a voulu le dire, un rêve, une illusion, mais l'élan spontané des facultés qui vivent cachées au fond des cœurs sous l'étreinte des forces matérielles. Etincelle divine qui doit survivre à la destruction de ces obstacles, et qui s'élance d'avance vers les régions plus hautes qui sont sa véritable patrie! »

CHARLES DE LABARTHE.

Actes officiels et Documents divers.

Le *Moniteur* du 13 décembre dernier contient l'annonce de l'entrée en fonctions de la *section d'histoire et de philologie,* à l'Ecole pratique des hautes études. Soixante-quatre candidats ont été l'objet d'un examen très-sévère. Vingt-huit ont été admis comme élèves, à titre provisoire, jusqu'à l'accomplissement du stage de trois mois prescrit par le décret du 31 juillet.

La section d'*histoire et de philologie* comprend les six subdivisions suivantes : *Histoire.* — Directeur, M. ALFRED MAURY, de l'Institut — Répétiteurs, MM. Monod et Rambaud. — *Philologie et archéologie égyptiennes.* — Directeur, M. DE ROUGÉ, de l'institut. — *Philologie et archéologie grecques.* — Directeur, M. WADDINGTON, de l'Institut. — Répétiteur, M. Tournier, le récent éditeur de Sophocle. — *Epigraphie et antiquités romaines.* — Directeur, M. LÉON RENIER, de l'Institut. — Répétiteur, M. MOREL, docteur ès lettres. — *Philologie latine.* — Directeur, M. BOISSIER, professeur au Collége de France. — Répétiteur, M. Morel. — *Philologie comparée.* — Directeur, M. BÉRAL, professeur au Collége de France. — Répétiteurs, pour le sanscrit, M. Hauvette-Besnault et M. Bergaigne; pour les langues sémitiques, M. Guyard; pour les langues romanes, M. Gaston Paris.

Une salle de lectures et de conférences à l'usage des élèves de cette section de l'école sera ouverte à la bibliothèque de la Sorbonne, tous les jours, de dix heures à trois.

NOUVEAUX COURS. — On nous assure que M. JOACHIM MÉNANT vient d'être autorisé à ouvrir, à la petite Sorbonne, un cours libre sur les *Inscriptions cunéiformes,* et M. JULES OPPERT, un cours sur le même sujet, à la Bibliothèque impériale, dans la salle abandonnée par l'Ecole des langues orientales.

Digitized by Google

UN EXEMPLE A SUIVRE.

On lit dans le *Moniteur :* l'ancien collége des Chinois, agrandi et amélioré, vient d'être inauguré à Naples sous le nom de *Collége asiatique.* Cette institution fut fondée le siècle dernier par Matteo Ripa, Napolitain. En revenant du Céleste-Empire, où il avait demeuré pendant treize ans, Ripa créa ce collége dans le but de recueillir les jeunes Chinois, de les instruire et d'en faire des missionnaires.

Le gouvernement, tout en respectant la volonté du fondateur, a voulu élargir les limites de cette institution. Ce collége, à présent, doit non-seulement accueillir les enfants qui viennent de la Chine ou de l'Inde, mais il doit avoir aussi une école laïque destinée à initier la jeunesse *à la connaissance du monde asiatico-oriental,* à FORMER DES HOMMES PRATIQUES, des interprètes, des commerçants, en un mot, des voyageurs capables d'observer utilement les contrées qu'ils visiteront, en recueillant toutes les notes qui peuvent intéresser la science, le commerce et l'industrie, et *en se rendant utiles* aux naturels de ces pays en les instruisant sur les secrets de nos principales inventions et découvertes.

Voici le programme des matières que l'on enseignera : l'histoire de l'Asie orientale ancienne et moderne, la géographie et spécialement tout ce qui aura rapport à l'Asie, les mathématiques pures, la topographie, l'astronomie élémentaire, la mécanique pratique, la physique, l'histoire naturelle.

Quant aux langues, on étudiera le chinois, le mongol, le persan, l'indoustani, le bengali, le russe et l'anglais.

Voilà donc l'Italie qui comprend avant nous qu'une école pour être *d'une utilité reconnue pour la politique et pour le commerce,* comme l'annonce chaque année l'affiche de l'Ecole spéciale des langues orientales de Paris, ne doit pas se borner à enseigner la grammaire de quelques idiomes antiques; et

Digitized by Google

que POUR FORMER LES HOMMES PRATIQUES *dont nous avons besoin en Orient*, il est nécessaire de leur donner un enseignement plus large, comprenant non-seulement l'histoire et l'ethnographie des pays au milieu desquels il est appelé à résider, mais encore certaines notions de science spécialement adaptées aux idées, à la civilisation, aux usages qu'ils devront rencontrer en Orient. L'expérience démontre chaque jour que de nombreux élèves de l'Ecoles des langues orientales manquent des connaissances scientifiques les plus élémentaires et que la plupart d'entre eux seraient fort embarrassés pour se faire des idées justes sur les mesures et les monnaies orientales et surtout pour les comparer avec les nôtres. Des cours d'anglais et de russe, langues très-usitées en Orient, ne seraient pas moins bien placés à l'Ecole des langues orientales qu'un grand ministre parait décidé à vouloir régénérer entièrement.

La création d'un cours de bengali, langue de notre colonie de Chandernagor, serait aussi un moyen utile de rattacher à l'Ecole des langues orientales vivantes, un savant distingué, M. Oppert, qui concourt avec tant de succès à exhumer de leurs ruines les civilisations disparues.

CHARLES DE LABARTHE.

L'ENSEIGNEMENT DE L'ORIENTALISME EN PROVINCE

Nous avons promis, dans notre dernier numéro, de discuter les idées que notre savant correspondant de Nancy, M. le professeur Leupol, nous a communiquées au sujet de la question que nous avons posée au mois d'août dernier : « Que » pourrait-on organiser pour la propagation des études orien- » tales en Europe? » Nous tenons notre engagement en suivant pas à pas notre excellent collaborateur.

Nous lui ferons observer d'abord qu'en omettant la moitié de notre question, il laisse supposer qu'il n'y a rien à faire

Digitized by Google

qu'à s'en tenir au célèbre mémoire de M. le baron G. de Dumast intitulé : l'*Orientalisme rendu classique*. Cette moitié omise portait sur l'application qu'on pourrait FAIRE TOUT DE SUITE des idées émises dans l'important mémoire que nous venons de citer.

Or ce que nous demandons ce n'est pas ce qu'on devra faire quand on pourra, mais CE QU'IL FAUT FAIRE IMMÉDIATEMENT, PARCE QU'ON PEUT LE FAIRE IMMÉDIATEMENT.

La question de l'utilité, de la nécessité de l'enseignement de l'orientalisme dans les Facultés de provinces convenablement préparées, n'est plus une question pour nous : elle est résolue pour quiconque a des yeux et veut voir, a des oreilles et veut entendre, a du bon sens et veut s'en servir. Tout le monde reconnaît que le niveau des études tend à baisser en France et qu'il faut s'occuper sans retard de le relever. Or ce n'est qu'en ouvrant un champ d'étude propre à faire surgir des idées nouvelles, des idées que n'étouffe point dans leur germe le cadre trop étroit des littératures classiques, qu'on pourra arriver à ce résultat.

M. Duruy n'est pas un ministre ordinaire, et les vieux préjugés n'ont pas assez d'empire sur lui pour l'empêcher de soutenir cette vérité essentielle à notre époque, à savoir qu'il faut pour faire naître ou se développer les esprits originaux qui sont la gloire d'un siècle, un champ vaste à explorer, un champ où la pensée, ne trouvant point de limites formalistes, puisse prendre en toute liberté son essor, et aborder résolument l'étude de l'esprit humain sous tous les aspects que l'universalité de nos relations avec les différents points du globe nous permet aujourd'hui d'examiner de la façon la plus étendue. Tous les actes de l'administration de notre éminent ministre sont la preuve évidente de notre affirmation.

Or ce n'est pas en refusant à la province ce qu'on donne en profusion à la capitale qu'on pourra arriver à ces résultats

Digitized by Google

nécessaires. *Mais il faut de l'argent* pour créer de nouveaux cours, et, avec cette objection on nous écrase, ou ce qui est pis, on nous oublie.

Eh bien! cette objection n'est pas sérieuse. Nous allons le démontrer.

Une idée éminemment féconde, et que M. Duruy aura eu l'honneur de réaliser, est la création des *cours complémentaires*. Par le moyen de ces chaires provisoires, le gouvernement, la science et le public sont à même de juger de la valeur des jeunes gens qui veulent se lancer dans la voie glorieuse mais difficile du haut enseignement. Ces cours augmentent chaque année dans une proportion dont il y a tout lieu de se féliciter, et ils ont déjà pris chez nous le caractère d'une institution. Le budget en est fort peu affecté, car les modestes indemnités données aux professeurs complémentaires qui se distinguent le plus, ne sauraient peser d'une manière périlleuse sur les ressources du département de l'Instruction publique, et elles suffisent pour soutenir les jeunes professeurs débutant qui n'ignorent pas que la France est une trop grande nation pour ne pas assurer leur avenir, le jour où ils auront prouvé leur supériorité réelle et la valeur incontestable de leurs travaux dans le *haut enseignement*.

Qu'on fasse donc dans quelques villes de province, à Nancy et à Marseille avant tout, ce qu'on fait si utilement à Paris. Mais qu'une idée d'ensemble préside à toutes ces créations.

Il existe, au moins de nom, une ECOLE ANNEXE DE LANGUES ORIENTALES à Marseille; qu'on lui donne la vie, en lui accordant de suite quatre à cinq cours complémentaires : *arabe*, *berbère*, *turc*, *cochinchinois*, *malay*, par exemple.

Qu'on établisse une autre Ecole annexe à Nancy, où l'on enseignerait dans des cours complémentaires : le *sanscrit*, l'*hébreu*, le *chinois*, le *persan*, l'ancien *égyptien*, par exemple.

Cela pourra suffire pour le moment, et l'idée fera seule

Digitized by Google

son chemin. La création définitive d'un cours dans chacune de ces deux Ecoles annexes serait une garantie de force et de durée pour l'institution nouvelle.

Maintenant sera-t-on embarrassé pour le personnel d'enseignement de ces langues. Qu'on n'en croie rien, et il ne sera pas nécessaire pour cela d'aller chercher en Allemagne, ni en Angleterre, *les hommes de talent qu'on prétend qui nous manquent :*

Un Mécène aisément fait naître des Virgile.

Nous avons sous la main *plus d'orientalistes distingués qu'il n'en faut* pour remplir dignement la tâche qu'il n'y a qu'à leur confier.

Or, nous sommes convaincus que, sous cette forme, la question de l'*Orientalisme rendu classique* peut être immédiatement résolue, et nous ne sommes pas moins convaincus de l'accueil que rencontreront près de l'illustre chef de l'Instruction publique en France ceux qui prendraient l'initiative de cette institution en demandant immédiatement à ouvrir de tels cours complémentaires.

Le ministre qui nous gouverne, en continuant ainsi de nous aider de sa puissante initiative, est et sera dans l'histoire un nouveau Colbert, et le Colbert du XIX^e^ siècle !

CHARLES DE LABARTHE.

Critique littéraire et Bibliographie.

DE QUELQUES PUBLICATIONS NOUVELLES.

M. l'abbé Pougeois, dont nous avons parlé à propos de Vansleb [1], vient de combler une importante lacune dans les annales des peuples orientaux en publiant l'histoire complète

[1] *Revue orientale* de septembre 1868, page LXIV.

Digitized by Google

de l'*Abyssinie*, depuis les temps les plus anciens jusqu'à la mort de Théodoros [1].

« *Je suis heureux*, a dit M. le Cardinal Donnet en acceptant » la dédicace de cet ouvrage, *de voir des ecclésiastiques* » *trouver le temps de lire, de méditer et d'écrire sans négli-* » *ger aucune des fonctions de leur ministère.* »

Paroles sages et vraiment libérales, bien éloignées de cet esprit étroit et tracassier de notre Université, alors qu'elle était gouvernée par les Villemain et les Cousin, par les Fortoul et les Rouland, dont les persécutions atteignaient tout *professeur de collége* qui cherchait à joindre à ses études classiques, des connaissances plus étendues, plus relevées, ou dont les réglementations insensées n'avaient d'autre but que d'étouffer l'intelligence des maîtres et des élèves.

Les temps sont bien changés, dit-on; nous applaudissons de grand cœur à cette heureuse révolution et nous félicitons M. l'abbé Pougeois d'avoir trouvé dans ses chefs de justes appréciateurs de ses efforts et un bienveillant appui.

On ne saurait, en effet, s'élever avec trop de sévérité, contre cette tendance à déprécier les œuvres d'autrui et à donner le pas à la critique, même superficielle, sur la science véritable. Voyez M. Clément Mullet, qui a consumé une partie de sa vie à traduire *le Traité d'agriculture* d'Ibn-al-Awam; il n'a recueilli de tant de travail que des reproches sans fondement mais bien faits pour décourager les plus hardis; M. Clément Mullet n'a répondu à ces traits malveillants qu'en nous donnant *un Traité de la minéralogie des Arabes* [2], d'après les excellents traités de Teifaschi, de Baïlok,

[1] *L'Abyssinie*, son histoire naturelle, politique et religieuse depuis les temps les plus anciens jusqu'à la chute de Théodoros, par M. l'abbé A. Pougeois, curé de Bourron; 1868. — Voyez aussi sur la conquête de l'Arabie au VI^e^ siècle, par les Abyssins, notre *Histoire des Arabes*, pag. 27 et suiv., et notre *Traité du calendrier arabe*, p. 341 du tome II du *Manuel de chronologie universelle*.

[2] *Essai sur la minéralogie arabe*, par M. Clément Mullet; 1868.

Digitized by Google

de Kaswini, de Luka ben Sérapion, etc., dans une série d'articles imprimés au *Journal asiatique;* mais nous cherchons vainement, sur le titre de ce recueil, le nom de cet estimable orientaliste.

M. Garçin de Tassy vient à son tour de publier un plaidoyer éloquent en faveur de la langue hindoustani[1] qu'il professe depuis plus de 40 ans avec un rare succès, à l'Ecole des langues orientales vivantes et qui est en ce moment l'objet des attaques les plus injustes. Le savant académicien n'a qu'un tort, suivant nous, c'est de céder à l'engoûment du jour et de paraître croire à l'existence des anciens Aryas, qui auraient inventé le sanscrit (*sanctum scriptum*, le bien formé) et le pracrit devenu plus tard l'hindi. — Et le *tamoul*, cette langue primitive de l'Inde, et le pâli, qu'en fera-t-on?

SÉDILLOT.

L'ORIENTALISME ET LES LIVRES D'ÉTRENNE.

Orientalisme et *livres d'étrenne* sont des mots qui ont l'air de hurler de se trouver ainsi associés. Au fond cependant il n'en est rien ; et le savant qui a vieilli dans l'étude des textes asiatiques, aussi bien que le jeune homme qui a résolu de faire de la connaissance de l'Orient le point de départ de sa carrière, ne sont jamais insensibles à l'idée d'ajouter un livre nouveau sur les rayons de sa bibliothèque. On nous saura donc gré d'énumérer ici quelques-uns des livres qui sont le plus utiles aux orientalistes, et qui peuvent former de jolis cadeaux de jour de l'an.

La librairie Hachette, grâce à ses ressources considérables, nous fournit un charmant choix d'ouvrages qui réunissent au mérite d'une érudition solide, l'avantage, inappréciable en pareille circonstance, du luxe et des illustrations sérieuses.

[1] *Les auteurs hindoustanis et leurs ouvrages*, d'après les biographies originales, par M. Garçin de Tassy, *seconde édition*, 1868.

Digitized by Google

Parmi les ouvrages nouveaux de cet éditeur, nous citerons la *Grammaire comparée des langues européennes*, ouvrage fondamental de Bopp, traduit en français par M. Bréal, et publié à l'imprimerie impériale ; le *Tour du Monde*, précieux recueil périodique de voyages, orné des plus splendides gravures ; le *Guide du voyageur en Orient*, avec de nombreux plans et une foule de renseignements précieux ; les *Voyages* de Palgrave dans l'*Arabie centrale*, de Livingstone dans l'*Afrique australe*, de Speke aux *Sources du Nil*, de Burton aux *grands lacs de l'Afrique orientale*, de Vambéry dans l'*Asie centrale ;* la *Collection d'éditions savantes* des classiques Grecs ; et une vaste série de charmants volumes ornés de nombreuses planches ; au prix de 2 fr. chacun, compris dans la Bibliothèque des merveilles et dans les autres collections à bon marché de la même librairie.

ECOLE SCIENTIFIQUE DE BAGDAD.

On lit dans le compte rendu des séances de l'Académie des Sciences du 30 novembre 1868, pag. 1110.

M. Chasles fait hommage à l'Académie, *de la part de* M. LE PRINCE BONCOMPAGNI de la livraison de juillet du *Bulletin de Bibliographie* et d'histoire des sciences *mathématiques et physiques*, laquelle contient une lettre de M. L. Am. Sédillot sur l'*Ecole de Bagdad et les travaux scientifiques des Arabes.*

« Au sujet de cette lettre, dit M. Chasles, je rappellerai que les travaux astronomiques des Arabes qui renferment de véritables découvertes, indépendamment de déterminations astronomiques plus exactes que celles des Grecs, ont été d'un grand secours pour les astronomes des premiers temps de notre siècle notamment pour Laplace, dans son œuvre de la *mécanique céleste*, et principalement dans sa théorie de la lune. Aussi le Bureau des Longitudes avait-il éprouvé le besoin, en 1816, d'affecter une des quatre places d'astronomes adjoints, *à l'histoire de l'astronomie chez les Orientaux.*

Digitized by Google

Cette place fut occupée par Jean-Jacques Sédillot dont les recherches ont été si utiles à ses collègues, comme on le voit dans les *analyses annuelles des travaux de l'Académie* et dans l'*histoire de l'astronomie au moyen-âge*, de Delambre. Depuis, cette branche de connaissances représentée dans le Bureau des Longitudes en a été écartée à la mort de Sédillot[1]. Cependant il semble qu'elle devait être utile, tout au moins comme offrant un encouragement, une perspective qui devait porter quelques jeunes savants, à réunir les deux genres de connaissances différentes, les mathémathiques et la langue arabe, que nécessite l'exploration des travaux scientifiques des Arabes, où il peut y avoir à découvrir encore, indépendamment de quelques progrès dus aux Arabes eux-mêmes, des traces et des emprunts de la science grecque et hindoue. Les travaux de M. L. Am. Sédillot, comme ceux du très-regretté M. Woepcke en offrent des preuves nombreuses. Ne serait-il pas fâcheux, si quelque question d'histoire scientifique surgissait, que la France, peut-être, seule ne pût s'y associer; l'Académie, j'ose l'espérer, daignera excuser cette digression que suggère l'intérêt de la science. »

Sans doute il resterait M. Chasles lui-même et M. L. Am. Sédillot; mais après eux?.....

Nouvelles et mélanges.

— L'Union centrale des beaux-arts appliqués à l'industrie organise pour sa prochaine exposition de 1869 un musée oriental rétrospectif et contemporain.

— On annonce que l'on publiera sous peu la relation du voyage de la *Magenta* dans les eaux du Japon; cette publication promet d'être des plus intéressantes. (*Regno d'Italia.*)

[1] Par suite de la rivalité de son fils, L. Am. Sédillot et de M. Libri, alors dans l'éclat de sa fortune. R.

Digitized by Google

INSTRUCTION PUBLIQUE AU CAUCASE.

Le 24 novembre courant, S. M. l'Empereur a daigné sanctionner le nouveau Réglement sur les boursiers du Caucase, dans les établissements supérieurs et spéciaux d'éducation, approuvé par le Conseil de l'empire, d'après les propositions présentées au comité du Caucase par S. A. I. le lieutenant de l'Empereur, dans cette contrée. Le nombre de ces boursiers est ainsi fixé : aux universités de St-Pétersbourg, 5 pour la Faculté des langues orientales ; de Moscou, 40 (dont 5 à la Faculté philologique, 15 à celle de médecine et le reste dans les autres Facultés) ; de Kharxow, 5 ; de la Nouvelle-Russie, 10 ; à l'institut historico-philologique, 5 ; à l'école de droit, 8 ; à l'institut des ingénieurs des voies de communication, 4 ; à celui des ingénieurs des mines, 4 ; à l'école des constructeurs, 3 ; à l'Académie agronomique et forestière de Pétrovsxy, 5 ; à l'institut technologique, 4 ; à l'institut Constantin d'arpentage, 8 ; à l'institut Lazarew, 15 ; à l'école technologique de Moscou, 8 ; et à l'école d'horticulture d'Oumane, 4. *(Correspondance russe.)*

EN VENTE à la librairie Maisonneuve et Cie, 15, Quai Voltaire, à Paris : *Spécimen des Purânas*, texte, transcription, traduction et commentaire des principaux passages du Brahmâvœvarta purana, par L. Leupol ; in-8°, prix : 2 fr.

Variétés orientales, historiques, géographiques, scientifiques, bibliographiques et littéraires, par Léon de Rosny. 1 vol. in-8°, papier de Hollande, planches. LES DERNIERS EXEMPLAIRES sont en vente. Prix : 10 francs.

WANTED. On demande à acquérir les numéros suivants du *Journal asiatique* de Paris, 6e série, numéros d'août à décembre 1864. — Adresser les offres au bureau de la *Revue orientale*, 47, Quai des Augustins, Paris.

L'un des gérants : CH. DE LABARTHE.

Nancy, imprimerie de Ve Raybois, rue du faubourg Stanislas, 3.

Digitized by Google

10e Année. JANVIER 1869. N° 8.

REVUE ORIENTALE

JOURNAL DES ORIENTALISTES.

Paraissant tous les mois.

Abonnement : un an ; Paris : 3 fr. — Départements ; 3 fr. 50. — Etranger : 4 fr. — Les abonnements se font chez Maisonneuve et Cie, 15, quai Voltaire, à Paris. — L'administration, 47, quai des Augustins, ne répond pas des manuscrits non insérés. — Les lettres, papiers, etc., non affranchis, seront refusés. — Les articles non signés sont rédigés par le Comité de rédaction.

Nancy, le 19 janvier 1869.

Actes officiels et Documents divers.

28 DÉCEMBRE. — ARRÊTÉ MINISTÉRIEL.

Titres honorifiques. — Est nommé officier de l'Instruction publique, M. BRESNIER, professeur d'arabe, à Alger (31 ans de services).

21 DÉCEMBRE. — DÉCRET IMPÉRIAL.

Augmentation de traitements. — Le traitement fixe des professeurs de la Faculté de Droit de Paris est porté de 5,400 à 5,900 fr., à partir du 1er janvier 1869.

Revue de la Presse.

A tout Seigneur tout honneur ! Nous commencerons donc par le *Journal officiel* nouveau-né. Or, comme la partie littéraire dudit journal, doit avoir elle-même un caractère au moins semi-officiel, nous sommes bien aise de rapporter à nos lecteurs, comment on envisage en haut lieu les progrès de nos études archéologiques. Voici comment parle l'organe du gouvernement :

« Depuis une vingtaine d'années les recherches d'érudition

Digitized by Google

ont pris un immense développement. De grands résultats, la lecture *très-probable* des inscriptions cunéiformes assyriennes, la lecture PLUS CERTAINE des hiéroglyphes égyptiens, la découverte d'une architecture et d'une langue ignorées » (il en existe encore quelques-unes dans ce cas) « dans les forêts vierges du Mexique et au Yucatan sont venus couronner ces recherches. »

On s'attend généralement à un *communiqué* de M. Oppert.

— Le *Sémaphore de Marseille* vient de publier sur l'Ecole des langues orientales de Paris un long article dont il refuse de faire connaître l'auteur. Cet article d'une bienveillance qui n'a rien d'excessif, malgré quelques graves erreurs, a été évidemment rédigé par un orientaliste très au courant des questions d'enseignement.

L'auteur commence par critiquer la multiplicité des chaires, instituées pour une seule et même langue, notamment les trois chaires d'arabe (il y en quatre aujourd'hui, sans parler de l'Ecole des jeunes de langues). « Que produit tout ce luxe d'enseignement? Rien que des sinécures pour les professeurs qui ne se montrent pas ennemis du cumul. Et cependant ON DEMANDE PARTOUT DES INTERPRÈTES, et les Chambres de Commerce offrent de contribuer aux frais que nécessiteront les réformes réclamés.... » « L'Ecole des jeunes de langues se compose de *trois* professeurs et de *deux* boursiers. L'année dernière, il n'y avait que deux élèves orientalistes; et les professeurs touchent chacun, m'a-t-on dit, 4000 fr. par an! et l'on n'ose pas démolir cette vieille machine! »

L'auteur anonyme, on le voit, fait semblant d'ignorer que l'Ecole des langues orientales a produit une partie des plus grands orientalistes de la France et de l'Europe, et que, pour ce qui concerne l'Ecole des jeunes de langue, un projet est à l'étude pour suppression.

Digitized by Google

« M. de Moustier, ajoute le *Sémaphore*, dans son opposition aux réformes projetées est soutenu par les professeurs même de l'Ecole; ces messieurs qui, apparemment se trouvent bien dans leur fromage, ne veulent pas que l'on apporte le plus petit changement à leur programme; il semble que les chaires aient été créées pour eux et non pour le public. Il faut pourtant que cette comédie finisse; il faut *que l'Ecole soit réorganisée* — ou supprimée. »

Vous n'y allez pas de main morte, M. l'anonyme; et je crois que vous faites jouer aux professeurs de l'Ecole un rôle ridicule qui n'a jamais été le leur. N'aurait-il jamais été le vôtre?

« Eh! mon Dieu, nous savons bien que les cours ne sont pas suivis, et c'est pour cela que nous disons : RÉFORMEZ ou SUPPRIMEZ. Mais pourquoi les professeurs n'ont-ils pas d'élèves? Ils n'en n'ont pas: 1° *Parce que les cours sont mals faits;* 2° *Parce que les études ne sont pas encouragées.* »

Vous croyez savoir bien, M. l'anonyme, et vous savez mal, car presque tous les cours sont suivis, et celui de tamoul, par exemple, compte un nombre d'auditeurs qu'on n'aurait jamais osé prévoir. Dire que les cours sont mal faits, c'est une grossièreté gratuite dont je vous laisse tout l'honneur. Plusieurs cours, celui de M. Caussin de Perceval, par exemple, sont irréprochables. Et je crois que vous devez le savoir. Sur le deuxième chef vous avez deux fois raison.

Quant au cours de langue hottentote, que vous citez, il est probable que vous seul l'avez suivi, car personne ici n'en avait encore entendu parler.

« Comment en effet, procèdent les professeurs? Ils prennent un texte, et, sans s'inquiéter de savoir si, parmi les auditeurs, il y a des commençants, ils l'expliquent avec une telle rapidité que l'on a pas le temps de prendre des notes. » Vraiment ? « Quelquefois le professeur reste des mois entiers,

Digitized by Google

sans faire son cours, et, il ne se fait jamais suppléer. » Si l'on appelait cela une calomnie, que diriez-vous, s'il vous plaît. »

Viennent plusieurs observations pleines de justesse : l'article établit comment il serait très-facile d'obtenir des élèves sérieux, en leur assurant en cas de succès, une position honorable, et cela sans causer aucune charge onéreuse pour l'Etat. Ensuite l'auteur établit avec raison l'avantage qu'il y aurait à décentraliser l'enseignement des langues orientales et à créer en province, des chaires dont le caractère serait essentiellement pratique. C'est ce que nous avons soutenu dans notre dernier numéro.

Quant à décider que l'Ecole ne devra pas former de savants, et ne devra s'attacher qu'à faire des interprètes, c'est là un rôle que les professeurs de Paris n'accepteront très-vraisemblablement pas. Le passé de l'Ecole et les titres de gloire qui y sont attachés, rendent une telle transformation impossible. *Pour arriver à ce résultat*, il n'y aurait QU'UN MOYEN, ce serait de supprimer l'Ecole, et de créer un nouvel établissement, sauf à envoyer les professeurs supprimés finir leurs jours au Collége de France. L'un d'eux, et des plus illustres, avec une franchise qui l'honore, a, dit-on déclaré qu'il était incapable de faire un cours de ce genre. On peut tout concilier, nous en sommes convaincus, et les intérêts du commerce et ceux de la science à laquelle l'Ecole a appartenu jusqu'à ce jour. Au lieu de demander, comme vous, M. l'anonyme, qu'on enlève l'Ecole à la tutelle de l'Institut, demandez donc, avec persévérance qu'on donne des encouragements aux élèves; et la province et Paris vous fourniront bientôt autant d'interprètes que vous en désirerez.

D'ailleurs ce que vous demandez avec raison ne tardera pas à être fait, et M. Duruy s'intéresse trop vivement à l'Ecole des langues orientales pour que vous ayez longtemps à attendre les réformes désirables. Mais n'allez pas lui deman-

Digitized by Google

der de rabaisser aux yeux de l'Europe une institution qui est une des gloires de la France, et qui pour éviter un mal reconnu pourrait bien arriver à tomber dans un pire.

— Le *Temps* du 5 janvier publie un article de M. Frédéric Lock pour discuter la question de savoir si le transfèrement de l'Ecole des langues orientales, dans les bâtiments du Collége de France ne violait pas la *loi* qui a institué l'Ecole. Le *Temps* paraît ignorer que beaucoup de *lois* de la Convention n'avaient qu'un caractère *d'arrêté* purement administratif, et que la question du déménagement de l'Ecole ne saurait en avoir un autre.

CHARLES DE LABARTHE.

LA LANGUE BENGALIE.

La langue bengalie qui appartient au groupe des idiômes indo-européens, est une des langues les plus importantes de l'Inde au point de vue de la littérature et surtout du commerce avec ces contrées. C'est la langue indigène de Calcutta, la plus grande cité industrielle de l'Hindoustan et de Chandernagor, la seule *colonie française* dans le Bengale. Parlée par plusieurs millions d'indigènes qui ne comprennent pas d'autre idiôme, et qui forment la population de la région la plus importante pour la politique dans ces parages, elle est enseignée dans des chaires récemment crées en Angleterre et en Italie: elle ne l'est point encore en France.

M. Oppert qui est l'homme le plus capable d'enseigner cette langue parmi nous, a entrepris son étude il y a de longues années sur le conseil d'Eugène Burnouf, son maître et son ami, et il a composé à cette époque un *Dictionnaire* demeuré inédit jusqu'à ce jour.

Digitized by Google

Critique littéraire et Bibliographie.

La justice de Dieu. Introduction à l'histoire des Judéo-chrétiens, par Hippolyte Rodrigues, 1869.

L'abbé Michaud appréciant dans le *Correspondant* du 25 janvier dernier, les écrits de M. H. Rodrigues, arrivait à cette conclusion: « *que le mouvement libéral qui s'était manifesté dans le judaïsme depuis quelque temps, conduirait les Israélites à se convertir au catholicisme.* »

M. H. Rodrigues est bien loin d'être du même avis; le livre qu'il publie aujourd'hui, est une protestation éloquente contre cette hypothèse qui ne lui paraît nullement justifiée. — Reprenant l'histoire de *l'idée de la justice de Dieu*, doctrine toute biblique développée par Moyse et par les docteurs du second temple et qu'on retrouve *dans l'enseignement de Jésus*, il nous montre saint Paul faisant scission avec les défenseurs de *cette idée*, pour fonder l'Eglise catholique qui réalise, sous Constantin et ses successeurs, l'alliance du trône et de l'autel, et se réserve d'établir la suprématie de l'autel sur le trône ou la monarchie universelle avec la suprématie pontificale, jusqu'au moment où Wiclef, Jean Huss, Luther, Mélancthon, Servet et Calvin donnent le signal de la réforme et impriment une nouvelle impulsion au *sentiment religieux*, instrument de moralisation et de progrès.

Il ne sera pas sans intérêt de voir comment M. Renan, qui prépare une histoire de saint Paul, aura envisagé les questions que M. H. Rodrigues traite avec une lucidité parfaite; les conclusions de ce dernier ne sont pas favorables au catholicisme; il croit que le judaïsme, le christianisme et le mahométisme viendront se fondre dans une religion commune, *la religion intérieure*, s'appuyant sur le mérite des bonnes œuvres et sur la justice immuable de Dieu.

Digitized by Google

Nous sera-t-il permis de joindre une légère critique de détail à cet exposé sommaire du remarquable écrit de M. H. Rodrigues; dans la comparaison qu'il établit, page 82, entre *la lumière* et *la vérité*, il rappelle la prodigieuse distance des étoiles *fixes* et le temps considérable que la lumière de *ces planètes* met à parvenir jusqu'à nous. *Le silence éternel de ces espaces infinis m'effraye*, disait Pascal qui admettait, quoiqu'on ait affirmé le contraire, le mouvement de la terre; suivant lui : *l'univers est une sphère dont le centre est partout et la circonférence nulle part;* mais il faut bien reconnaître qu'il n'y a plus dans la science astronomique d'étoiles *fixes* et que le nom de *planètes* n'appartient qu'à ces *astres errants* que les soleils entraînent dans leur orbe elliptique, et qui ne brillent que d'un éclat emprunté. SÉDILLOT.

Die Märchen des Siddhi-Kür (Kalmükischer Texte) herausgegeben von B. Jülg (5 Rthlr., 18 fr.). — Kalmükische Mârchen, die Märchen des Siddhi-Kür, aus dem Kalmükischen übersetzt von B. Jülg. Leipzig (24 Ngr.); in-4°.

Mongolishe Märchen-Sammlung. Die neun Märchen des Siddhi-Kür, und die Geschichte des Ardschi-Bordschi Chan, herausgegeben von Bernhard Jülg, 5 Rthlr. — (Traduction allemande également publiée à part au prix de 1 Reichsthaler, 4 fr.). Innsbruck, in-8°.

Après avoir publié, il y a deux ans, une série de contes kalmuks dans un volume qui contenait le texte, une traduction allemande, et un vocabulaire des mots du texte accompagné d'explications grammaticales, M. Jülg, professeur à l'université d'Innsbruck, nous donne un volume de contes mongols qui se rattache à ce premier ouvrage. Il se divise en deux parties bien distinctes : la première fait suite aux contes kalmuks, c'est-à-dire, aux récits de Siddhi-kür. Siddhi-kür est un personnage fantastique, génie des cimetières, découvert par un roi indien sur les indications du célèbre docteur Boud-

Digitized by Google

dhiste Nâgardjouna, et qui saisi, par le roi à plusieurs reprises, lui échappe toujours, mais non sans lui avoir fait chaque fois un récit instructif. L'ensemble de ces récits forme le recueil dont il s'agit. Le texte kalmuk publié par M. Jülg, nous donne *treize* de ces récits; il est incomplet; car la collection entière en comprend dix autres que M. Jülg a retrouvés depuis, sauf un seul, le seizième qui fait défaut, dans un manuscrit mongol, le seul connu actuellement. C'est d'après ce manuscrit unique que l'auteur a publié son texte et sa traduction nous donnant ainsi la série presque complète du Siddhi-kür, à savoir : les treize premiers récits dans le texte kalmuk, les neuf derniers dans le texte mongol.

La deuxième partie du volume mongol de M. Jülg est l'histoire d'Ardji-Bordji-Khan ; il serait plus juste de dire l'histoire de Vikramaditya. Voici en effet le cadre de ce nouveau recueil de contes. Un puissant roi de l'Inde, Bôga-Râdjà, dont les mongols ont fait Ardji-Bordji, ayant découvert, d'après certains indices extraordinaires, le trône du grand monarque Vikramâditya; tente à plusieurs reprises de s'y asseoir. Chaque fois une des figures qui ornent le trône prend la parole pour lui rappeler la justice de Vikramâditya, les graves devoirs imposés à celui qui prétend lui succéder, et appuie sa mercuriale d'un récit emprunté à la légende même de Vikramâditya ; ce qui forme une série de trente-deux contes, dont M. Jülg nous donne comme pour le Siddhi-kür le texte mongol avec la traduction en allemand. Le texte établi d'après trois manuscrits que le savant professeur avait à sa disposition est nécessairement plus pur et plus facile, que celui du Siddhi-kür lequel se ressent un peu de l'exiguité des ressources que l'auteur avait eues pour son travail. Des notes soignées font connaître les variantes ou élucident certaines difficultés du texte et rendent compte de certaines corrections que l'auteur a dû faire. Quant à la

Digitized by Google

traduction, elle se distingue par une scrupuleuse fidélité ; ce qui ne l'empêche pas d'être agréable et facile.

Tous ces contes sont d'origine indienne ; le Siddhi-kür est la reproduction du Vêtâlapantchavinçat (ses vingt-cinq récits du génie des cimetières) ; l'histoire d'Ardji-Bordji, celle du Vikramadityatcharita (vie de Vikramâditya) : il existe un troisième recueil indien, le *Çoukasaptati* (les 70 récits d'un perroquet), dont le texte mongol n'est pas connu, mais existe peut-être ; du moins un des contes de ce recueil s'est glissé dans l'histoire d'Ardji-Bordji. Ce n'est pas d'aujourd'hui que l'attention du monde savant a été appelée sur ces récits et sur leur transmission d'un peuple à un autre. Dès le commencement du siècle, Bergmann avait fait connaître les treize premiers récits du Siddhi-kür ; dans ces derniers temps on s'en est beaucoup occupé : un russe, M. Golstunski, a publié une édition lithographiée du texte kalmuk de ces treize récits. MM. Benfey et Schiefner ont signalé les rapports des deux collections mongoles avec les recueils sanskrits correspondants : Le savant lama mongol Galsang-Gomboïeff donna une traduction russe de l'Ardji-Bordji, reproduite en allemand par M. Benfey ; il avait même fait une traduction du Siddhi-kür. Nous ne connaissons pas directement ces travaux estimables, sans doute, mais insuffisants et dans tous les cas incomplets ; ainsi la traduction du lama serait très-libre, et ne mériterait que le titre de paraphrase ; il lui manque d'ailleurs cette justification que le texte seul peut fournir. En nous faisant connaître ces contes par une traduction fidèle avant tout, et en faisant imprimer le texte complet des deux recueils, ce qui permet de contrôler sa traduction, M. Jülg a rendu un véritable service à la philologie et aux lettres ; on peut dire qu'il nous donne au complet et sous leur forme authentique, des productions littéraires, que plusieurs tentatives isolées et successives n'avaient réussi à nous

Digitized by Google

faire connaître que par fragments et d'une manière insuffisante.

Cette publication, accuse un progrès sérieux des études mongoles ; nous voyons qu'elles sortent de la Russie, où elles étaient restées jusqu'à présent, pour ainsi dire, captives, et la publication de M. Jülg a provoqué la création d'un corps complet de caractère mongols à Innsbruck : jusqu'à ce jour on ne pouvait imprimer le mongol qu'à Saint-Pétersbourg et à Kazan. Un autre intérêt s'attache aux ouvrages de M. Jülg, c'est celui qui est relatif aux contes populaires, à leur origine et à leur transmission de bouche en bouche. Ces contes mongols donnent lieu à quelques rapprochements piquants : M. Jülg lui-même avait publié par avance l'un d'entre eux comme spécimen, mettant en regard un épisode du célèbre poëme de Gottfried de Strasbourg, Tristan et Isold, épisode qui offre avec le récit mongol d'étonnantes analogies. M. Jülg croit que le récit du mongol pourrait être considéré comme un emprunt fait aux Mongols; avis discutable, qui a été discuté, mais qui soulève d'intéressantes questions, et montre que ces récits de l'Asie centrale nous touchent de plus près que nous l'aurions cru au premier abord. Le livre de M. Jülg ne s'adresse donc pas uniquement aux orientalistes; le grand public est admis à y prendre sa part d'instruction. C'est en vue de ce cercle plus étendu de lecteurs que M. Jülg a publié séparément la traduction allemande contenue dans ses deux volumes. Ainsi, les amateurs de contes populaires peuvent s'égayer et s'instruire en lisant cette traduction, tandis que les philologues, ont en outre un texte soigneusement étudié; de manière à pouvoir la contrôler et en vérifier l'exatitude, ou s'exercer dans la langue mongole et surtout dans le dialecte kalmuk assez peu étudié jusqu'à présent. C'est un grand avantage pour celui qui se livre à ces travaux ardus d'avoir l'occasion d'unir l'intérêt des philologues et des savants avec l'intérêt bien constaté des simples lettrés et des gens du monde.

LÉON FEER.

Digitized by Google

Essai sur la minéralogie arabe (pierres précieuses), par CLÉMENT-MULLET. Paris, Imprimerie Imp., in-8°.

M. Clément-Mullet a dès longtemps entrepris de faire connaître la science pratique des Arabes. Déjà, l'on connaît son *Livre de l'Agriculture* traduit d'Ibn-al-awam : J'ai rendu compte, dans la *Revue orientale*, de cette publication qui est une sorte d'encyclopédie agricole, de maison rustique du monde musulman à son époque la plus florissante.

Aujourd'hui, ce n'est point d'une traduction qu'il s'agit, mais bien d'une étude critique, didactique et comparée. Le titre va plus loin que l'œuvre elle-même, et, s'il est, en effet, ici, question de minéralogie, c'est seulement de la partie la plus brillante de la science, de celle qui touche aux pierres précieuses ; le joaillier y est aussi interressé que le minéralogiste, mais c'est au philologue que revient la meilleure part. M. Clément-Mullet a pris pour principal guide le scheick Abou-Abdallah Ahmed-ben-Youssouf Teifaschi auteur d'un fameux ouvrage intitulé : *Le livre perlé et lumineux sur la propriété des gemmes et des pierres royales*, écrit au milieu du XIII^e^ siècle.

Si je ne craignais de réveiller les objurgations puériles que m'a values mon étude précédente sur le *Livre de l'Agriculture*, je répéterais ici que, lorsqu'il s'agit des Arabes, science ne signifie ni synthèse, ni méthode, ni théorie, ni déduction, mais seulement amas d'observations empiriques et compilation. Teifaschi commence par la description des perles qu'il sait très-bien être un produit organisé et il continue par les produits inorganiques, en suivant l'ordre non pas de leur composition, de leur densité, de leur résistance, de leurs propriétés naturelles, mais du prix que les pierreries obtenaient alors sur les marchés, en sorte que les coryndops passent avant les diamants ; ou de la nuance, qui lui fait confondre le rubis, la spinelle, l'hyacinthe et le grenat ; et ainsi de suite.

Digitized by Google

M. Clément-Mullet qui sait à quoi s'en tenir sur la méthode scientifique des arabes, s'est livré aux plus rudes efforts pour ramener à la classification moderne les indications de Teifaschi, basées souvent sur la simple apparence : comparant, avec beaucoup de sagacité, et de patience, les données de son auteur avec celles de plusieurs orientaux tels que Ibn-Ishaq, Mohammed-el-Katib, Avicenne, Qabadjâqi, avec Théophraste et Pline, et enfin avec les modernes, il a obtenu le degré de méthode et de clarté qui est conciliable avec ce genre de travail. Contrairemeut à ce que l'on pourrait supposer, cette étude, quoique très-érudite et tout hérissée de citations, n'est nullement aride, et il semble qu'elle emprunte aux objets dont elle traite une partie de leur merveilleux éclat. A la fin, un appendice, consacré à la valeur vénale des pierreries, qui n'était pas au moyen-âge ce qu'elle est de nos jours, a une certaine importance économique. En somme, l'ouvrage est de ceux qu'un orientaliste est exposé chaque jour à consulter avec fruit et satisfaction. ALPH. CASTAING.

DOCUMENTS DE BIBLIOGRAPHIE ORIENTALE.

Le Boudhisme chinois.

BEAL (Rev. S.), chapelain R. N. — Vajra-chhedika, the « Kin-kong-king » or Diamond Sutra; translated from the chinese (In *Journ. of the Roy. Asiatic Society*, new series, vol I); in-8°.

Une traduction du même ouvage est annoncée par M. Pauthier.

— The Pâramitâ-hridaya-sûtra, or, in chinese, « Mo-ho-po-ye-po-lo-mih-to-sin-king, » i-e., the Great Pâramitâ Heart Sûtra. Translated from the chinese (même *Journal*, vol. I); in-8°.

Digitized by Google

EDKINS (Rev. J.). — A buddhist shastra, translated from the chinese: with an analysis and notes (In *Journal of the Shanghai Literary Society*, 1858;) in-8°.

JULIEN (Stanislas). — Histoire de la vie de Hiouen-thsang et de ses voyages dans l'Inde depuis l'an 629 jusqu'en 645 par Hoeï-li et Yen-thsong. *Paris*, 1853; in-8°.

— Mémoires sur les contrées occidentales, traduits du sanskrit en chinois en l'an 648 par Hiouen-thsang et du chinois en français en 1857, par Stan. Jul. *Paris*, 1857; 2 vol. in-8°.

LAIDLAY (J. W.). — The Pilgrimages of Fa-hian; from the french edition of the Foe-koue-ki of MM. Rémusat, Klaproth and Landresse. With additionnal notes and illustrations. *Calcutta*, 1848; in-8°.

NEUMANN. — The cathechism of the Shamans; or the laws and regulations of the Priesthood of Buddha in China, translated from the chinese original, with notes and illustrations. *London*, 1831; in-8°.

RÉMUSAT (Abel). — Foe-koue-ki ou relation des royaumes bouddhiques: voyage dans la Tartarie, dans l'Afghanistan et dans l'Inde exécuté à la fin du IV^e^ siècle par Chy Fa-hian. Traduit du chinois par A. R. *Paris*, 1836; in-4°.

ROSNY (Léon de). — Le livre des bienfaits secrets, traduit sur le texte chinois. *Paris*, 1856; in-8°.

Ce livre renferme un spécimen de la doctrine mixte, bouddhisme et taosséïsme, qui est la plus répandue en Chine.

— La parabole de l'enfant égaré, et sa version chinoise (In *Variétés orientales*); 1868, in-8°, avec pl.

— Hiouen-ts'ang, moine bouddhiste. Sa vie, ses pèlerinages (In *Variétés orientales*); 1868, in-8°.

SCHOTT (W.). — Von Buddhaismus in China und Mittel-Asien. *Berlin*, 1846; in-4°.

Digitized by Google

Nouvelles et mélanges.

J.-B. BIOT ET LA VARIATION.

La question de la découverte de *la Variation* ou troisième inégalité lunaire par l'astronome arabe Aboûl-Wéfâ acquiert chaque jour une clarté nouvelle, et la *mala fides*, reprochée à J.-B. Biot en maintes circonstances, apparaît cette fois avec une entière évidence.

Non-seulement il est avéré, malgré les dénégations de ce savant et celles de M. Munk, que les termes *trine* et *sextile* étaient encore employés au XVII^e^ siècle, pour désigner les *octants*; — mais Aboûl-Wéfâ, que tous deux voulaient faire passer pour un compilateur ignorant, se trouve avoir été une des lumières les plus brillantes de l'École de Bagdad, *un géomètre célèbre, un professeur éminent*, et le jugement que nous en avons porté nous-même [1], accepté par les Humboldt et les Arago, a été hautement confirmé par feu Woepcke [2] et par M. Chasles [3] dont les derniers écrits ont clos le débat de la manière la plus péremptoire.

On a vu dans la *Revue orientale* de septembre 1868, p. LXIV, que M. Pougeois, curé de Bourron, préparait une notice justificative sur le voyageur Vansleb (*Wansleben*) auquel nous devons l'*Almageste* d'Aboûl-Wéfâ ; M. Pougeois compte parmi ses paroissiens un érudit, M. Pierre Lachèze qui, a contrôlé, dit-il, tous les systèmes que la science astronomique a fait éclore et *qui a une opinion toute faite sur les inégalités*

[1] Voy. nos *Matériaux pour servir à l'histoire comparée des mathématiques chez les Grecs et les Orientaux*, T. 1^er^, p. 101, 224, 228 et suiv.

[2] *Journal Asiatique*, V^e^ série, tome V, p. 218-256 et p. 309-359, 1855.

[3] *Exposé des méthodes en géométrie*; — Sédillot, *Hist. des Arabes*, p. 368; — Chasles, *Lettre à M. Sédillot*, p. 12.

Digitized by Google

lunaires, notamment sur la VARIATION *constatée par Aboûl-Wéfâ et par Tycho-Brahé.* Il s'est attaché à expliquer dans une note que nous transmet M. Pougeois, pourquoi elle est de 45′ environ selon le premier, et pour le second de 40′30 réduite plus tard à 36′6 ; il y établit que les phases de la lune ou son illumination par le soleil, ne correspondent pas à l'inclinaison de son orbite ; que la *Variation* lunaire peut donc différer suivant les moments où on l'observe, quoique l'observation ait lieu dans les mêmes phases, et que de là provient la différence des *Coëfficients* adoptés par Aboûl-Wefâ et Tycho-Brahé.

Nous remercions MM. Pougeois et Lachèze de leur intéressante communication. SÉDILLOT.

— M. Léon Feer reprendra son *cours de sańskrit à domicile*, le 26 janvier prochain. Ce cours, strictement élémentaire, se compose de deux leçons par semaine; l'une, d'exposition grammaticale, aura lieu le mardi, de quatre heures et demie à cinq heures et demie; l'autre, d'explication de texte, le samedi à la même heure. On peut à volonté suivre les deux séries de leçons ou n'en suivre qu'une seule. Le cours ne devant durer que cinq mois (jusqu'à la fin de juin). Le prix sera de cinquante francs pour une seule série de leçons, et de quatre-vingts francs pour les deux : il doit être payé d'avance (après la première leçon à laquelle on pourra assister gratuitement). Les personnes qui auraient l'intention de profiter de ce cours sont priées d'en prévenir M. Feer, soit par lettre, soit plutôt en venant le voir. On le trouve chez lui tous les matins avant midi, et surtout de onze heures à midi, rue Monsieur-le-Prince, 25.

— Sociétés savantes. La *Correspondance russe* annonce que l'Empereur de Russie a fait don en toute propriété, à la Société archéologique de Moscou, de l'Hôtel des courriers, dépendant du ministère de la justice, à la condition de ne modifier en rien le caractère architectural de l'édifice, qui est un monument remarquable de l'art du seizième siècle. — On lit dans la même correspondance, qu'il a été établi à Pékin une agence spéciale pour l'expédition des dépêches russes chinoises.

Digitized by Google

Dernières nouvelles.

Paris, le 15 janvier 1869.

Un arrêté ministériel en date du 14 décembre 1868 transfère au Collége de France, le *cours de sanscrit élémentaire* fait jusqu'à ce jour à la Bibliothèque impériale par M. le professeur Jules Oppert.

VARIÉTÉS ORIENTALES historiques, géographiques, scientifiques, bibliographiques et littéraires, par *Léon de Rosny*, Paris, 1868; un beau volume in-8°, papier de Hollande, avec planches. LES DERNIERS EXEMPLAIRES sont en vente à la librairie orientale de Maisonneuve et Cie, 15, quai Voltaire, à Paris. — Cet ouvrage renferme les articles suivants :

I. L'Orient. Coup d'œil panoramique. — II. Le Lao. Notice historique. — III. Le Turkestan et la traite des Blancs. — IV. Ghia-loung et les Français en Cochinchine (1779-1820). — V. Le Thuya de Barbarie (Citrus des Anciens). — VI. Le Kambodje. Notice historique. — VII. L'Hitopadésa ou l'Apologue dans l'Inde. — VIII. Notice ethnographique de l'Encyclopédie japonaise *Wakan-san-saï-dzou-yé*. — IX. De la porcelaine en Chine, au Japon et dans les contrées voisines. — X. Engelbert Kæmpfer, sa vie, ses écrits, ses voyages. — XI. La littérature des Siamois. — XII. L'expédition en Chine et au Japon du baron Gros et de lord Elgin (1857-58). — XIII. La franc-maçonnerie chez les Chinois. — XIV. La parabole bouddhique de l'Enfant égaré. — XV. Hendrick Hamel et sa captivité en Corée. — XVI. Les livres élémentaires des écoles chinoises. — XVII. Le Tao-sséisme. — XVIII. La bibliothèque tamoule de M. Ariel, de Pondichéry. — XIX. Un livre d'Abd-el-Kader. — XX. Meng-tsze, philosophe chinois du quatrième siècle avant notre ère. — XXI. Hiouen-tsang, moine bouddhiste, sa vie, ses pèlerinages. — XXII. Kang-hi, empereur mandchou. — XXIII Kien-loung, empereur mandchou. — XXIV. Les documents japonais des bibliothèques de Londres et d'Oxford. — XXV. La géographie physique et historique de la Corée. — XXVI. La Tunisie, étude ethnographique et historique. — Planches.

L'un des gérants : CH. DE LABARTHE.

Nancy, imprimerie de ve Raybois, rue du faubourg Stanislas, 3.

Digitized by Google

10e Année. FÉVRIER 1869. N° 9.

REVUE ORIENTALE

JOURNAL DES ORIENTALISTES.

Paraissant tous les mois.

Abonnement : un an ; Paris : 3 fr. — Départements ; 3 fr. 50. — Etranger : 4 fr. — Les abonnements se font chez Maisonneuve et Cie, 15, quai Voltaire, à Paris. — L'administration, 47, quai des Augustins, ne répond pas des manuscrits non insérés. — Les lettres, papiers, etc., non affranchis, seront refusés. — Les articles non signés sont rédigés par le Comité de rédaction.

Nancy, le 23 février 1869.

Nous publions plus loin la partie de l'*Exposé de la situation de l'Empire* qui intéresse les orientalistes, espérant que nos lecteurs nous sauront gré de réunir ainsi, dans notre recueil, tous les documents officiels et autres qui concernent leurs travaux et leur carrière.

L'Ecole spéciale des langues orientales est aujourd'hui à peu près complétement installée, et grâce au zèle infatigable de son président M. Schefer et de son secrétaire M. Sédillot, ses salles d'études s'ornent d'une foule de curiosités qui en feront bientôt un véritable musée de l'Orient. La bibliothèque de l'Ecole, où se trouvait déjà une précieuse collection de livres utiles et parfois même fort rares, s'est enrichie en quelques semaines de nouvelles acquisitions et de nombreux dons. Enfin, il est une innovation dont on ne saurait trop louer ses administrateurs, et qui consiste à mettre une salle d'étude à la disposition des élèves qui, en dehors des heures de cours, peuvent profiter de la bibliothèque de l'Ecole pour le progrès de leurs études.

La Société asiatique, nous assure-t-on, vient enfin d'obtenir pour sa bibliothèque et pour ses archives une salle attenante à celles de la collection Cousin à la Sorbonne. Bien

Digitized by Google

que nous regrettions que cette Société ne possède point, comme son émule de Londres, un local indépendant, il y a sans doute là une amélioration dont on doive la féliciter.

L'Athénée oriental a procédé au renouvellement de son bureau, à la tête duquel elle a placé M. Foucaux, le savant indianiste du Collége de France. On sait que cette Société s'est donné la mission de propager et de vulgariser les études orientales que la Société asiatique envisage surtout au point de vue archéologique et philologique. Deux remarquables fascicules de *mémoires* publiés par cette Société justifient déjà la devise qu'elle a inscrite au frontispice de ses travaux : *Sol oriens discutit umbras*. A côté de ces livraisons de mémoires l'Athénée a fait paraître la *Grammaire comparée des langues indo-européennes* de M. Eichhoff et un volume de mélanges, intitulé *Variétés orientales*, par M. de Rosny.

On annonce le départ du Japon pour l'Europe d'une ambassade extraordinaire de S. M. le mikado, qui serait accompagnée par notre savant compatriote, M. le comte Charles de Montblanc.

Actes officiels et Documents divers.

EXPOSÉ DE LA SITUATION DE L'EMPIRE.

Nous croyons devoir extraire de cet important document officiel les passages suivants qui sont de nature à intéresser nos lecteurs :

Augmentation des traitements. — Le traitement maximum des professeurs de la Faculté de Droit de Paris est porté à partir du 1er janvier 1869 de 12,000 fr. à 12,500 fr., chiffre auquel a été élevé depuis longtemps le traitement maximum dans les Facultés des Lettres et des Sciences de Paris.

Améliorations matérielles et installation ou développement des exercices pratiques pour les divers ordres d'enseignement supérieur. — L'Ecole des langues orientales vivantes qui, à la Bibliothèque impériale, ne pouvait donner à son enseignement le développement et l'organisation nouvelle que les intérêts de notre

Digitized by Google

commerce réclament, a été transférée dans une partie des bâtiments du Collége de France, où elle attendra une installation définitive.

Créations de nouvelles chaires. — Un décret du 24 mai 1868 a créé, à l'Ecole des langues orientales vivantes, une chaire de japonais pour répondre au développement de nos rapports commerciaux avec cet empire.

Enseignement libre. — L'Administration ne peut augmenter sans cesse le nombre des chaires, ni multiplier indéfiniment les traitements. Mais elle croit de son devoir de favoriser, en dehors de l'enseignement officiel, toutes les manifestations de la pensée dans l'ordre des études supérieures. C'est dans ce but que de nouveaux amphithéâtres viennent d'être élevés rue Gerson, auprès de la Sorbonne; déjà vingt-quatre cours y sont établis.

Ces cours n'engagent ni les finances de l'Etat, puisque leur caractère essentiel est d'être faits gratuitement, ni la responsabilité de l'Administration, puisqu'elle n'en nomme pas les professeurs et qu'elle ne leur impose aucun programme; mais ils mettent dans l'enseignement supérieur une variété qui sera sans doute salutaire, car la vérité dans les sciences naît souvent de la contradiction des idées et de la diversité des méthodes.

Progrès des sciences et des lettres. — Si l'*Exposé de la situation de l'Empire* est l'histoire annuelle de tous les ministères, il semble que, pour l'administration de l'Instruction publique, cette histoire ne devrait pas se borner au récit des actes officiels : il faudrait qu'elle donnât encore une brève indication des publications et découvertes qui ont attiré l'attention, au moins de celles qui sont dues à des membres de l'Université ou des corps savants qui s'y rattachent.

La science de Champollion s'est enrichie de publications importantes.

M. Dévéria a ajouté un glossaire à son savant mémoire sur le papyrus judiciaire de Turin.

On doit à M. Maspero la traduction, avec commentaire, de trois textes considérables : une longue inscription historique, sortie des fouilles d'Abydos; une stèle éthiopienne, provenant des fouilles de *Gebel-Barkal*, et l'hymne antique au dieu du Nil, conservé dans les papyrus du British Museum.

M. Chabas a donné la traduction d'un autre papyrus de Turin, et M. Lefébure celle des *Hymnes au soleil* contenues dans le xv^e^ chapitre du *Rituel funéraire*. Les jeunes savants ont d'ailleurs entre les mains des moyens nouveaux qui leur seront précieux pour triompher des premières difficultés. M. Brugsch a terminé, cette année, l'immense entreprise de son *Dictionnaire égyptien*, qui

Digitized by Google

peut donner une première idée des richesses accumulées par l'école de Champollion. M. DE ROUGÉ a, de son côté, continué la publication de la *Grammaire égyptienne* par un deuxième fascicule contenant l'explication des articles, noms, pronoms, chiffres et noms de nombre. L'origine des chiffres paraît recevoir des lumières nouvelles par la publication des types cursifs les plus anciens qui peuvent expliquer la formation des figures spéciales consacrées aux chiffres hiératiques.

Dans les fouilles qu'il a si bien dirigées, M. MARIETTE a trouvé un trésor d'inscriptions qui vont être publiées. Les deux premiers volumes contiennent le résultat de l'exploration du *Gebel-Barkal* et d'*Abydos*, dont les inscriptions font connaître l'histoire de Ramsès II et les invasions que la vallée du Nil a subies pendant le siècle qui précéda Psammetichus. M. de Rougé avait déjà interprété le plus ancien de ces monuments, sur lequel était consignée l'histoire de la conquête de Memphis par les Ethiopiens. Les nouveaux textes expliqués par MM. Mariette et Maspero montrent que ces expéditions victorieuses furent renouvelées sous d'autres rois d'Ethiopie.

En même temps, M. OPPERT trouvait par l'étude des inscriptions cunéiformes de *Sennachérib* et d'*Assarhaddon* la concordance chronologique avec les événements racontés par les monuments d'Abydos et de Gebel-Barkal, de sorte que l'histoire de l'ancienne Egypte était, à vingt-cinq siècles de distance, éclairée alternativement par des documents que l'érudition française est allé chercher et interpréter au bord du Tigre et au fond de la Nubie.

Parmi les récentes publications consacrées à l'histoire et à la mythologie égyptiennes, il faut encore citer : les Mémoires de M. CHABAS sur l'invasion des pasteurs et le dieu Horus; de M. HUSSON sur le personnage appelé *Bès* par les inscriptions; de MM. MASPERO et LEFÉBURE sur les textes antiques d'où la science fait sortir peu à peu les croyances élevées que le peuple égyptien voilait sous tant de symboles; la thèse doctorale de M. VOLLOT sur Manéthon; enfin les extraits qui ont été publiés du cours d'archéologie égyptienne fait par M. de Rougé au collége de France, et où se trouvent, entre autres documents inédits, la première partie d'un poëme, devenu célèbre dans la science, sur la *campagne de Ramsès-Sésostris en Syrie*. Le début, qui manquait dans le papyrus Sallier, a été récemment retrouvé par M. de Rougé sur un nouveau papyrus du Louvre et sur les murailles de Louqsor et de Karnak.

Les inscriptions cunéiformes de la vallée du Tigre sont aussi l'objet d'efforts persévérants pour retrouver une civilisation disparue tout entière, à l'exception de ce qui en subsiste dans les ré-

Digitized by Google

cits d'Hérodote. Un mémoire de M. Oppert sur la chronologie assyrienne a fixé l'attention de l'Académie des inscriptions.

M. Mohl, membre de l'Institut, a publié le texte du grand ouvrage de Lajard sur le *Culte de Mithra*, dont les planches seules avaient paru il y a quarante ans.

M. Bréal, professeur au collége de France, a publié la traduction d'un ouvrage classique en allemand pour la philologie générale : *la Grammaire comparée des langues indo-européennes* de Bopp, et M. Baudry, bibliothécaire à la bibliothèque de l'Arsenal, le premier volume d'une *Grammaire comparée des langues classiques*.

1er janvier 1869. — Arrêté ministériel.

Bibliothèque impériale. — M. Derenbourg, orientaliste, surnuméraire du département des manuscrits est nommé employé de 3e classe.

17 janvier 1869. — Arrêté ministériel.

Ecole des langues orientales. — M. Léon Feer est autorisé à faire, à l'Ecole des langues orientales vivantes, pendant l'année classique 1868-1869, un cours de thibétain et de mongol.

26 janvier 1869. — Arrêté ministériel.

— M. de Slane est autorisé à faire à l'Ecole des langues orientales vivantes, pendant l'année classique 1868-1869, un cours d'arabe algérien.

Revue de la Presse.

Le *Journal officiel* du 18 janvier 1869 contient le complément du rapport de M. Jacques Siegfried sur les relations commerciales de l'Inde anglaise, de la Cochinchine et du Japon avec l'Europe. Jusqu'en 1859 les Hollandais n'avaient le droit de trafiquer que dans la petite colonie de Décima. Nos négociants ont été admis, d'abord dans les trois ports de Nangasaki, de Yokohama et de Hakodadé; puis on y a ajouté, le 1er janvier 1868, Hingo et Osacca; enfin Yédo et Neegata le seront prochainement, selon la tournure que prendra la guerre civile qui désole en ce moment le Japon.

Digitized by Google

M. Jacques Siegfried termine son rapport par d'importantes considérations sur les meilleurs moyens à employer pour que le commerce français arrive à occuper le rang qui lui revient dans l'extrême Orient. Il insiste principalement sur cette idée que l'instruction qu'on donne à la jeunesse française n'est pas en rapport avec les besoins modernes ; que *nous négligeons trop l'étude des langues étrangères* et ne formons pas assez de gens pratiques. — S.

— Certains journaux continuent à s'occuper des études orientales avec une bienveillance modérée et une ignorance peu croyable. Nous avons pris l'engagement de reproduire au moins partiellement, et de discuter les articles sérieux ; mais nous n'avons ni le temps ni le goût de nous occuper des plaisanteries grossières qu'on nous adresse ; qu'il nous suffise de dire à l'*Impartial du Rhin* et aux journaux qui ont reproduit son anecdote contre le cours de chinois de M. Stanislas Julien, que cette anecdote et les paroles qu'on prête à M. Bazin sont de pure invention.

Critique littéraire et Bibliographie.

La Bible dans l'Inde. — Vie de Iezeus Christna, par Louis Jacolliot, Paris, 1869 ; in-8°.

On pourrait croire en lisant le titre qui précède, qu'il s'agit d'une traduction de la Bible en Hindousthani, en Bengali, ou toute autre langue moderne de l'Inde, mais ce n'est pas à cela que l'auteur a songé ; il a voulu retrouver dans les livres des Brahmanes toutes les traditions de la Bible et de l'Evangile. Le sujet, on le voit, vaut la peine d'être étudié avec soin, et dans le petit espace qui nous est accordé ici, nous allons examiner quelques-uns des passages les plus remarquables du livre pour en discuter la valeur.

Digitized by Google

L'ouvrage de M. Jacolliot est daté de Chandernagor où sans doute il a été composé, car au ton lyrique et inspiré qui domine dans ses pages on sent que l'auteur a écrit sous l'influence d'une nature puissante, dans un pays aimé du soleil, au milieu d'une végétation gigantesque et d'animaux proportionnés à cette végétation. Nous retrouvons dans le livre de M. Jacolliot quelques-unes des erreurs que nous avons déjà signalées dans le livre d'un ancien magistrat de Pondichéry, M. Bohan, qui lui-même avait copié M. Gibelin, autre magistrat dans la même ville.

Ces Messieurs semblent croire qu'il est absolument nécessaire d'habiter l'Inde pour étudier ses antiquités ce qui fait dire à celui qui vient le dernier :

« Toutes les connaissances acquises en Europe ne servent « de rien pour approfondir l'Inde ancienne », en rayant ainsi d'un trait de plume l'autorité de Burnouf, de Lassen, de Weber, de Müller, de Goldstücker et de bien d'autres que l'on a la naïveté d'écouter en Europe.

On s'aperçoit bien vite, en lisant M. Jacolliot, qu'il est complétement étranger aux progrès des études européennes sur la grammaire comparée. Il en est encore à regarder la langue sanskrite comme la mère du grec et du latin, tandis qu'il est avéré aujourd'hui qu'elle en est, tout au plus, la sœur aînée.

Aussi, quand il vient après MM. Gibelin et Bohan nous dire que les mots sanskrits *Adima* et *Hêva*, sont les mêmes que ceux d'Adam et d'Eve, on se demande qu'elle valeur a ce système de comparaison, surtout quand les noms hébreux n'ont pas la signification de « premier homme » et de « qui complète la vie » qu'il attribue avec si peu de raison aux deux mots sanskrits.

M. Jacolliot insiste beaucoup sur la tradition du déluge qui se trouve dans quelques livres sanskrits, et il en con-

Digitized by Google

clut que la Bible a copié ces livres. Ce n'est pas l'opinion de Eug. Burnouf ; il est vrai qu'il n'a pas été dans l'Inde.

« L'idée du déluge de Vâivasvata est primitivement étran-» gère à l'Inde. C'est à cette conclusion que me conduit » inévitablement le témoignage direct du récit interprété » d'après les données que fournit l'étude du système in-» dien.... » (*Bhâgavata purâna*, préface du t. III, p. LI.)

Dans son enthousiasme pour les « sublimes enseignements » des Vêdas » sur lesquels il revient à chaque instant, M. Jacolliot s'écrie (p. 7) : « Vieille terre de l'Inde, berceau » du genre humain, salut !..... oh ! comme je voudrais que » ton passé put être plus tard.... notre avenir ! »

Retourner seulement de quelques mille ans en arrière ! Les hommes de progrès ne manqueront pas d'applaudir.

L'espace nous manquant pour examiner tous les rapprochements entre les légendes indiennes et les récits de la Bible, prenons immédiatement la partie capitale du livre, celle où l'auteur identifie le Christ au dieu Krichna, et la vierge Marie à Dêvaki, mère du dernier, et selon lui *vierge* elle-même.

M. Jacolliot veut que le nom de Krichna (qu'il écrit à tort *Christna*) signifie *sacré*. Dans quel dictionnaire a-t-il trouvé cette interprétation d'un mot d'origine douteuse, qu'on traduit toujours par *noir*.

Quant à la virginité de la mère de Krichna, les livres indiens n'en parlent pas. Ils disent seulement qu'elle était l'une des 14 épouses du roi Vasoudêva [1] et qu'elle en était à *sa 8e conception* dans la personne de Krichna [2].

---

[1] *Harivansa*, trad. franç. de Langlois, t. I, p. 162.

[2] Voici le texte sanskrit du *Vichnou pourâna* :

वसुदेवस्य या पत्नी देवकी देवतोपमा ।
तस्यायमष्टमो गर्भो मत्क्लेशो भवितासुराः ॥

(*Ed. de Bombay*, livre V, sl. 63).

Digitized by Google

Pour prouver à M. Jacolliot qu'il a été mal informé et qu'il a eu tort de ne pas consulter les textes sanskrits, nous allons raconter la naissance de Krichna d'après le *Vichnou Pourâna;* c'est une autorité qu'il ne récusera pas.

Brahma et les dieux se plaignent à Vichnou des Asouras leurs ennemis qui oppriment la terre qu'ils font trembler en ébranlant les montagnes jusque dans leurs fondements. Vichnou arrache alors deux de ses cheveux, l'un noir et l'autre blanc, en disant : ces deux cheveux descendront sur la terre et la délivreront du fardeau qui l'accable. Ce cheveu noir se personnifiera dans la 8e conception de Dêvaki femme de Vasoudêva, semblable à une déesse.

Nârada informe alors le tyran Kansa que le cheveu de Vichnou, sous la forme de Krichna, sera le 8e enfant de Dêvaki. En conséquence, Kansa se fait apporter chacun de ces enfants aussitôt sa naissance, et il en écrase successivement six sur une pierre. Le texte dit que ces six enfants étaient les fils d'un démon, introduits dans le sein de Dêvaki pendant son sommeil, et par l'ordre de Vichnu lui-même.

Krichna échappe à la mort par un assez joli tour de passe-passe, qui consiste à le transporter, quelque temps avant sa naissance, du sein de sa mère dans celui d'une autre femme [1].

Sérieusement, en quoi cette incarnation et cette naissance de Krichna ressemblent-elles à celles du Christ ?

Quant au massacre des innocents qui se trouve aussi dans les poëmes Indous, il diffère de celui de l'Evangile en ce que le tyran indien veut qu'on fasse un choix et donne ses ordres pour cela : « Qu'on recherche activement tous les petits enfants qui peuvent se trouver sur la terre et que tout jeune garçon *qui aura les signes d'une vigueur plus qu'ordinaire* soit massacré sans remords. » (Ib. p. 504).

[1] *Vichnou Pourâna*, trad. de Wilson (4°), p. 497-498.

Digitized by Google

M. Jacolliot trouve bien des choses dans l'Inde, telles que la tache originelle [1] et nécessairement la rédemption; puis la Trinité [2], le baptême, la confirmation, etc., et jusqu'à la messe (p. 375).

Il y trouve même tant de choses qu'on peut se demander ce qu'il n'y trouve pas. L'espace nous manque ici pour lui prouver qu'il s'est bien souvent trompé, mais nous reprendrons son livre et nous l'examinerons à loisir, au point de vue de la science seulement, et en dehors de toute préoccupation religieuse.

P.-E. FOUCAUX.

Cours d'hindoustani à l'Ecole impériale et spéciale des langues orientales. Discours d'ouverture prononcés par M. GARCIN DE TASSY, professeur. Collection complète. Paris, 1850-1868; 17 pièces in-8°.

Je possède une grande partie des publications de M. Gar-

---

[1] Nous serions curieux de savoir où M. J. peut placer la tache originelle, après avoir lu ces vers de la *Bhagavadgîtâ*, poème dont il parle souvent, mais dont les doctrines semblent lui être peu familières. C'est Krichna lui-même qui parle :

न त्वेवाहं जातु नासं न त्वं नेमे जनाधिपाः ।

न चैव न भविष्यामः सर्वे वयमतःपरं ॥ १२ ॥

« Jamais ne m'a manqué l'existence, ni à toi non plus, ni à ces princes; » et jamais nous ne cesserons d'être nous tous, dans l'avenir. » (Chant II, distique 12.)

[2] Pour ce qui est de la Trinité, dont il n'y a pas de trace dans le Vêda ni dans les lois de Manou, elle devient une *quaternité* en allant au fond de la donnée Indoue, où l'on trouve :

1° Brahma neutre qui produit :

2° Brahmâ masculin, créateur de l'univers;

3° Vichnou le conservateur;

4° Çiva le destructeur.

Digitized by Google

cin de Tassy, parmi lesquelles se trouvent des œuvres d'une importance considérable, notamment son *Histoire de la littérature hindoustanie* et son édition avec traduction française des *Poésies de Wali*. Eh bien! si le sort ne me permettait de conserver qu'un seul livre du savant académicien, je crois vraiment que je demanderais grâce pour la collection de ses *Discours d'ouverture du cours d'hindoustani*. Cette collection, il faut le dire aux bibliophiles, est il est vrai d'une grande rareté, et l'on ferait en peu de lignes la liste des bibliothèques où elle se rencontre au complet. Mais ce n'est pas pour ce seul mérite que j'y attache une valeur aussi exceptionnelle. Le motif de ma prédilection est sérieux ; et je puis affirmer, sans crainte d'être contredit, que c'est avec un véritable amour que M. Garcin de Tassy prépare d'un bout à l'autre de l'année ces petits bijoux philologiques qu'il nous offre périodiquement au mois de décembre à la réouverture des cours de l'Ecole impériale des langues orientales. On y trouve en effet un tableau aussi complet que possible du mouvement des esprits dans l'Inde musulmane, et on peut y recueillir la preuve bien consolante que la population de la presqu'île cis-gangétique est loin d'avoir renoncé à tout rôle progressif dans la glorieuse tâche de la civilisation moderne. Publications originales et traductions en tous genres, sociétés moralisatrices et sociétés savantes, tout concourre à rendre à l'Inde conquise la splendeur des belles époques de son histoire indépendante. On pourrait peut-être dire plus : car, en perdant un peu de cet instinct grandiose de la poésie qui la caractérisait jadis, elle a conquis cette faculté précieuse des investigations scientifiques qui fait la gloire des peuples capables de comprendre les grands exemples de leur passé sans devenir pour cela sourds aux appels d'un avenir régénérateur. Aucun ouvrage, mieux que les Discours de M. de Tassy, ne peut faire saisir comment l'idée de la révolution peut pénétrer jusqu'au

Digitized by Google

cœur de l'esprit asiatique, et comment ces races, qui nous semblent plongées dans un sommeil léthargique, sont susceptibles de se transformer et de renaître à la lumière de leur émancipation.

La lecture des *Discours* de l'éminent professeur soulève une foule de questions plus intéressantes les unes que les autres; mais elle provoque en même temps de véritables tristesses, pour quiconque aime l'humanité. Et l'on songe alors combien s'accroîtrait le nombre des ouvriers de la science et de l'esprit, si ce qui se passe aujourd'hui dans l'Asie anglaise avait son pendant dans l'Asie russe. Là, progrès et activité; ici, abrutissement et somnolence. Car la justice veut qu'on le reconnaisse : c'est à l'esprit essentiellement libéral et civilisateur du peuple anglais qu'il faut attribuer avant tout cette renaissance de l'esprit indien que M. Garcin de Tassy nous fait apprécier chaque année avec autant de savoir que d'agrément; tandis que l'absence de toute liberté (liberté de la presse, indépendance de l'enseignement, droit de réunion et d'association) ne peut aboutir qu'à l'énervation des forces vitales des Etats et des peuples.

Je regrette de n'avoir pas la place suffisante pour mentionner au moins quelques-unes des grandes questions ethnographiques que signalent les *Discours* de M. de Tassy; mais je crois faire une chose utile en rappelant aux lecteurs de cette *Revue* l'importance incontestable des documents rassemblés chaque année par le savant professeur de l'Ecole spéciale des langues orientales.

LÉON DE ROSNY.

Le Droit de succession en Turquie, par ZIA-BEY. Paris, 1868, in-8° (aux bureaux du journal : *La Question d'Orient*).

Rien ne peut mieux montrer l'unité du droit en son principe, et la variabilité nécessaire de son application, que

Digitized by Google

l'étude que M. *Zia-Bey* vient de faire sur le *Droit de succession* en Turquie dans ses deux lettres, adressées à un ami de Constantinople.

Dans toute question de droit, il y a d'abord à considérer la justice de l'acte en soi, puis les conséquences sociales, économiques, ou d'effet moral qui peuvent en résulter, et c'est là le côté administratif de la question qui lui est inhérent, comme l'usage d'un outil l'est à sa forme et à sa qualité. Ce qui était bon dans un pays et dans un siècle, serait souvent souverainement mauvais dans un autre, et c'est ainsi que la face pratique de la question fera toujours varier, sans en détruire la stricte application, la manière d'appliquer le droit.

Dans le cas spécial qui nous occupe, nous croyons que M. Zia-Bey, pour l'intégrité et pour la paix de l'Empire, a raison de vouloir maintenir la coutume ottomane qui ne souffre pas le partage des biens entre les héritiers du Sultan, et veut que le plus âgé de la famille succède au trône, et dispose comme tuteur (non comme spoliateur) des biens laissés par le défunt. Quoique Mahomet et les quatre premiers Kalifa, ne se soient pas désigné eux-mêmes de successeurs, cette coutume de succession et de tutelle, qui règle les rapports de la famille en Orient, s'est étendue à l'Etat sous les Ommiades.

En droit, un souverain n'est propriétaire ni du sol ni des hommes qu'il n'a ni façonnés, ni créés, il ne peut donc les partager comme faisait la tendresse paternelle au moyen âge. La fonction du souverain est plus haute et plus noble; il est le légataire désigné par la nation ou par l'Eglise, et si, avec le temps, le mode d'élection a constamment fait place à un ordre conventionnel de succession, c'est une mesure administrative consentie par les peuples, ou établie par la religion (l'enfant qui succède au grand Lama du Tibet) pour éviter

Digitized by Google

les agitations et les guerres civiles. Le côté moral de cette mesure peut aussi avoir pour mobile, le souvenir des vertus pratiquées, et la reconnaissance pour les services rendus par un grand homme.

Chez les *Ptolémées* d'Egypte, et chez les Incas du Pérou, comme l'on admettait ou que l'on était censé admettre l'*origine*, et pour le moins *l'élection divine* des familles de souverains, on permettait le mariage du frère avec la sœur. Dans d'autres pays également de *sang divin* (archipel indien, Océanie), où l'on admet, sans doute, la pureté du couple Royal originaire, mais où l'on soupçonne peut-être la fragilité du sexe, le successeur à la couronne n'est pas le fils du roi, mais le fils de sa sœur. Ce sont là encore des mesures administratives qui évitaient ou qui évitent l'introduction de nouvelles familles qui auraient pu, ou qui pourraient plus tard briguer le pouvoir suprême. On voit que l'histoire, sainement interprétée, confirme en tous points notre conception des deux éléments du Droit, et ceci corrobore l'opinion de M. Zia-Bey. CHARLES DE LABARTHE.

Nouvelles et mélanges.

INSTITUT DE FRANCE. — M. *Huillard-Bréholles* a été élu membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, par 18 suffrages sur 34 votants. Les autres voix se sont réparties sur MM. Défremery (8 voix), Oppert (7 voix), Fauche (1 voix).

NOUVEAUX COURS. — On nous annonce que de nouveaux cours pour l'enseignement du *Zend*, du *Sanscrit védique* et de la *Mythologie comparée* viennent d'être autorisés à la Petite Sorbonne.

SOCIÉTÉ D'ETHNOGRAPHIE. — La Société d'Ethnographie a procédé ainsi qu'il suit à la constitution de son bureau pour l'année 1869 : président d'honneur, M. le marquis d'*Hervey-Saint-Denys;* Président, M. *de Rougé*, de l'Institut, con-

Digitized by Google

seiller d'Etat; Vice-Présidents, MM. Duchinski et Dulaurier, de l'Institut; Secrétaire, M. Léon de Rosny; Secrétaire-adjoint, M. Charles de Labarthe; Secrétaire-Archiviste, M. Delondre; Trésorier, M. J. Sarazin.

Les séances de la Société ont lieu le premier et le troisième lundi de chaque mois. Pour être admis comme membre, écrire au secrétaire, 47, quai des Augustins, à Paris. Envoi FRANCO de l'*Exposé général* de la situation et des travaux de la Société contre 20 centimes en timbres-poste.

CARAVANE AU TIBET. — Du mois de décembre au mois de mars, saison sèche, seule époque où soit praticable cette partie du Tibet où s'élève Lhassa, contrée coupée de nombreux et presque infranchissables cours d'eau, les marchands chinois apportent au Tibet des soieries, des tapis et des porcelaines. Il vient de Jiling, en Tartarie, des galons d'or, des pierreries, des selles pour les chevaux et de superbes tapis. On amène aussi des moutons et des chevaux. Il vient de Darchando, qui se trouve à deux mois de Lhassa, au nord-est, des balles nombreuses de thé et de musc pour le Népaul et l'Europe. Du pays de Kham, à un mois de distance sur la route de la Chine, habité par des tribus auxquelles on paye un droit de passage, on apporte du riz; de Tawang, dans le Bhoutan, du riz et du tabac. De Dardjiling, du Nepaul et d'Amizabad, on apporte des étoffes tissées, du corail, des pierreries, du sucre, des épices et d'autres produits. C'est du Ladak et du Kachemire que viennent les préparations d'opium et de safran. On fait une consommation considérable de thé bouilli dans l'eau avec de la farine et du beurre, le tout formant une pâte qui est très-goûtée des Asiatiques.

TURQUIE. — Le Sultan vient d'organiser à ses frais une Ecole des Arts et Métiers à Constantinople, où seront admis 500 élèves sans distinction de religion. On y enseignera les principales branches de la science moderne appliquées à l'industrie.

ERRATUM. — N° de janvier 1869, p. 122, ligne 17, au lieu de *Mongols*, lisez *Européens*.

Digitized by Google

Journal politique quotidien à **5 centimes** *le numéro.*

LE NATIONAL

Abonnements.	un an.	6 mois.	3 mois.
Paris.....	20 fr.	10 fr.	5 fr.
Départements.	24 fr.	12 fr.	6 fr.

Bureaux : 42, rue Notre-Dame des Victoires, à Paris.

LE MESSAGER DE PARIS

JOURNAL QUOTIDIEN, FINANCIER, COMMERCIAL ET POLITIQUE.

Paris : un an : 50 fr. — Six mois : 26 fr. — Trois mois : 13 fr.
Départements : un an : 58 fr. — Six mois : 30 fr.
Trois mois : 15 fr.

On s'abonne aux bureaux du Journal : 10, faubourg Montmartre, à Paris.

REVUE ORIENTALE. Pour répondre à de nombreuses demandes, nous rappelons une seconde fois que le recueil de MÉMOIRES publié sous ce titre et dont il a paru déjà deux fascicules de la 2e série, sera continué sous le titre de *Mémoires de la Société d'Ethnographie* (*Athénée oriental*). — Le 3e fascicule est sous presse. Il sera adressé aux anciens et nouveaux abonnés au prix de 25 francs les deux volumes pour Paris.

NOUVELLES PUBLICATIONS DE MESSRS. TRUBNER ET CO.,

60, Paternoster Row, Londres.

En 8 vols. 8vo.

THE SACRED HYMNS OF THE BRAHMINS

AS PRESERVED TO US IN THE OLDEST COLLECTION OF RELIGIOUS POETRY,

THE RIG-VEDA-SANHITA,

TRANSLATED AND EXPLAINED,

By MAX MULLER, M. A., Taylorian Professor of Modern European Languages in the University of Oxford; Fellow of All Souls College.

(*Le 1er volume est sous presse et doit paraître prochainement*).

L'un des gérants : CH. DE LABARTHE.

Nancy, imprimerie de ve Raybois, rue du faubourg Stanislas, 3.

Digitized by Google

10e Année. MARS 1869. N° 10.

REVUE ORIENTALE

JOURNAL DES ORIENTALISTES.

Paraissant tous les mois.

Abonnement : un an ; Paris 3 fr. — Départements ; 3 fr. 50. — Etranger 4 fr. — Les abonnements se font chez Maisonneuve et Cie, 15, quai Voltaire, à Paris. — L'administration, 47, quai des Augustins, ne répond pas des manuscrits non insérés. — Les lettres, papiers, etc., non affranchis, seront refusés. — Les articles non signés sont rédigés par le Comité de rédaction.

Nancy, le 7 avril 1869.

Les vœux que nous avions exprimés dans les premiers numéros de ce journal se réalisent avec une rapidité dont nous avons tout lieu de nous féliciter. Un cours de langue cochinchinoise a été ouvert à la Petite-Sorbonne, et nous apprenons que des cours de zend et de siamois ont été inscrits sur le programme du même établissement. Notre enseignement supérieur se sera enrichi de la sorte de trois branches importantes de l'orientalisme qui n'avaient point de représentant jusqu'à ce jour. Que des savants sérieux viennent représenter à leur tour la langue et la littérature des Berbères, et nous n'aurons plus à regretter l'absence de chaires indispensables pour le progrès de nos études et pour l'avenir de nos relations politiques et commerciales ave le monde asiatique et africain.

Nous sommes heureux d'annoncer également une conférence sur l'Histoire des peuples de Race jaune qui a lieu dans les bâtiments du Collége de France, salle n° 3, et qui est confiée à notre collaborateur et ami, M. Léon de Rosny, professeur à l'Ecole des langues orientales. Le nombreux public qui se presse dans l'amphithéâtre où a lieu cette conférence, et les fréquentes marques de sympathie données au

Digitized by Google

jeune professeur, prouvent combien il était utile de joindre à l'enseignement des langues orientales un cours destiné à faire apprécier au grand public tout l'intérêt que présentent nos études. Nous ne doutons pas que, pendant le second semestre qui va commencer après les fêtes de Pâques, les auditeurs ne deviennent de plus en plus nombreux aux conférences si attachantes de M. de Rosny.

Une discussion des plus intéressantes s'est engagée, dans les dernières séances de l'Académie des Inscriptions, entre M. Renan, M. de Rougé et d'autres académiciens, au sujet des doctrines ethnographiques émises par le célèbre auteur de l'*Histoire des langues sémitiques*.

Nous avons le regret d'apprendre la mort de M. Fauche, le laborieux indianiste auquel nous devons la traduction d'une partie considérable du Mahâbharata, et celle de M. le marquis de Laborde, sénateur, qui laisse une place vacante à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

L'imprimerie de notre *Revue* ayant changé de propriétaire, nos lecteurs voudront bien excuser dans la publication de ce numéro, un retard qui, nous l'espérons, ne se renouvellera plus.

Actes officiels et Documents divers.

3 FÉVRIER. — DÉCRETS IMPÉRIAUX.

Par décrets impériaux rendus sur la proposition du Ministre des affaires étrangères :

M. DE CAZOTTE, consul général de France à San Francisco, est nommé en la même qualité à *Changhaï*, en remplacement de M. le vicomte Brenier de Montmorand.

M. BALLIEU, commis principal à la direction des fonds et de la comptabilité du ministère des affaires étrangères, est nommé consul de seconde classe à *Honolulu*, en remplacement de M. Bérenger.

M. DILLON, élève consul, est nommé consul de seconde classe à *Bangkok*, en remplacement de M. Gorsse, décédé.

Digitized by Google

M. Botta, consul général de France à Tripoli de Barbarie, est admis à faire valoir ses droits à la retraite.

M. Favre-Clavairoz, consul général, chargé du consulat de France à Corfou, est nommé consul général de France à *Tripoli de Barbarie*, en remplacement de M. Botta.

M. Wiett, consul de première classe à Salonique, est nommé en la même qualité à *Corfou*, en remplacement de M. Favre-Clavairoz.

M. Walewski (Alexandre), consul de seconde classe, chargé de l'agence consulaire de France à Janina, est appelé au consulat de France à *Salonique*, en remplacement de M. Wiett.

M. de Vienne, élève consul, est nommé consul de seconde classe, et chargé en cette qualité du consulat de France à *Zanzibar*.

M. Dozon, agent vice-consul de France à Philippopoli, est nommé, avec le titre de consul honoraire, agent vice-consul à *Janina*.

Revue de la Presse.

Un rédacteur de la *Revue des Nationalités*, qui donne un très-grand poids à ce recueil, comme le savent quelques abonnés fort discrets, nous a attaqué sans nous nommer, et nous imiterons sa réserve.

Dans un long article assez peu français de forme et de fond, intitulé on ne sait pourquoi : *Bopp et son école en France*, cet écrivain se garde bien d'aborder les grandes et difficiles questions que soulèverait l'étude d'un pareil sujet. Il s'agit bien d'études, en effet.... Sa prose, qui s'escrime à l'occasion du rapport de M. Guigniaut, dont elle essaie de se faire un prétexte, n'est guère, de la page xxix à la page xl, qu'une réclame personnelle, pleine d'une touchante modestie et d'une vérité frappante, ainsi que l'affirmeraient, au besoin, MM. les professeurs de chinois et de japonais, dont il est actuellement en France l'élève de prédilection et la seule espérance.

Nous citons textuellement ses paroles : « Le cours de japo-

Digitized by Google

» mais a déjà produit des élèves qui sont presque des maîtres, » je veux parler de MM. Antelmo Severini, de Florence, et » de l'auteur de *Bopp et les représentants de son école en* » *France.* »

Nous avons cherché l'ouvrage indiqué, nous n'avons trouvé que le titre et l'auteur du titre, avec son affirmation que vous venez de lire, — laquelle il fortifie et justifie en ces termes :

« Peut-être devrais-je citer d'autres noms encore, mais ma conviction est qu'il y a impossibilité d'être un savant japoniste sans avoir étudié à fond le chinois, et aucun autre ne remplit ces deux conditions, etc. »

Il est vrai qu'on peut s'attendre à toute chose étrange et extraordinaire de la part d'un homme qui nous reproche de n'avoir pas parlé de ses œuvres complètes, se composant, croyons-nous, de sept à huit pages in-8°, mais bien pensées et bien remplies. On y trouve un petit conte, rendu dans un style que je n'apprécierai pas, crainte de désobliger l'auteur. Il a traduit ce conte sur un manuscrit malais que M. l'abbé Favre a bien voulu mettre à sa disposition avec ses obligeants conseils.

Après le panégyrique, le factum auquel nous répondons semble avoir eu surtout pour objet de satisfaire les haines de M. le rédacteur, né bilieux, à ce qu'il paraît.... Aux grands cœurs les grandes passions ! Après avoir fait, à la manière de l'ours de la fable, l'éloge *intéressé* ou *craintif* des personnes hautement placées dans l'orientalisme, il se met à plaisanter ou à attaquer avec assez peu de sel et d'à-propos MM. de Sainte-Beuve, Guigniaut, Dulaurier, Schœbel, M. le docteur Favrot, M. Castaing, qui croyait en avoir fini avec son colossal adversaire, etc. ; enfin, notre humble et inoffensive personne envers laquelle il se montre, sans provocation aucune, moins que juste et poli. Il a cru nous pourfendre jusqu'à la ceinture, et cependant nous ne croyons pas devoir relever ici son gant de bataille. — Nous attendrons son œuvre.

Digitized by Google

Nous ignorons les relations d'amitié ou de talent qui ont pu exister entre M. Bréal et notre adversaire, mais nous doutons fort que cet intelligent et judicieux professeur puisse se féliciter — si tant est qu'il les lise — des articles de *fond* que ce dernier persiste à vouloir écrire pour la défense de Bopp et de son école : les gloires qu'on ne saurait attaquer sont souvent bien périlleuses à défendre !

Avant de clore ces lignes, je ferai remarquer à mon bienveillant critique, et une fois pour toutes, que les débats de personnalités sont oiseux pour le public (lequel ne s'y intéresse guère), peu honorables pour ceux qui les soulèvent, fatigants pour ceux qui consentent à y répondre. Ils n'augmentent pas d'un iota la puissance de l'esprit humain et ne font que remplir d'inutilités le champ de la science qu'il s'agit d'élargir et de féconder. Je ne répondrai donc plus dans cette Revue à de pareilles attaques, laissant les insinuations perfides sous la responsabilité de son auteur. Dans mes différents écrits, en ethnographie surtout, j'ai avancé des faits, émis des opinions, posé des principes. Si M. le rédacteur se sent en verve, si un saint aiguillon le pousse, si..... si..... ; il doit m'attaquer sur ces différents points. Devant l'écume de sa colère, je me serais signé sans doute, mais enfin j'aurais essayé de répondre, car là est le domaine discutable, le seul qui puisse intéresser les lecteurs.

Sur ce, j'ai l'honneur de lui exprimer mes regrets et de l'assurer que sur un terrain vraiment scientifique et s'il s'y fût pris plus convenablement, il aurait trouvé — quoique le temps me manque — un adversaire aussi courtois que j'ai toujours été bon collègue.

CHARLES DE LABARTHE.

P. S. Le rédacteur anonyme du *Sémaphore* dont nous avons discuté l'article contre l'École des Langues orientales de

Digitized by Google

Paris, nous adresse directement une nouvelle réponse à nos observations. Comme l'auteur persiste à ne pas signer ses œuvres, nous nous voyons à regret dans l'impossibilité d'en tenir compte. Le premier article nous offrait la garantie du journal de Marseille qui l'imprimait ; le second ne nous offre plus de garantie du tout.

On lit dans l'*Opinion nationale :*

« Après les fêtes de Pâques, M. Abel des Michels continuera son cours de cochinchinois commencé tout récemment à la Sorbonne. Nous ne saurions trop engager les personnes qui ont l'intention de nouer des relations d'affaires avec les nouvelles possessions de la France dans l'extrême Orient, à fréquenter ce cours. M. Abel des Michels, qui a séjourné dans le pays, entremêle ses leçons de détails et de renseignements précieux sur les mœurs, le caractère, les lois et les coutumes des Annamites, ainsi que sur la nature du pays, sur les productions territoriales et les besoins commerciaux. Nos lecteurs voudront bien se rappeler les réclamations de M. Jacques Siegfred sur la nécessité de CRÉER UNE ÉCOLE SPÉCIALE pour former nos futurs fonctionnaires en Cochinchine. L'insertion de ces réclamations dans le *Journal officiel* semblait annoncer que le gouvernement les appréciait, et l'ouverture de ce cours de cochinchinois dans les bâtiments de la Sorbonne peut, sans doute, être considéré comme une tendance vers un commencement d'exécution. Nous en parlerons quelquefois. » — P.-E. Jardin.

Nous recevons la lettre ci-dessous avec prière de l'insérer dans nos colonnes :

Paris, le 22 mars 1869.

Monsieur le Rédacteur,

On vient de me communiquer le n° 8 d'une *Revue des*

Digitized by Google

Nationalités publiée à Bruxelles (1869) où il est question de moi, *à propos de Bopp;* je suis réprimandé pour avoir *fait l'éloge* d'un article de M. Ch de Labarthe qui devient *mon protégé,* quoique je n'aie pas l'honneur de le connaître; et tout ce bruit pour un jugement sévère mais juste « (*qui est* » *paru* (sic) dans la *Revue orientale*) porté par M. Ch. de » Labarthe *sur le Rapport* déjà célèbre de M. Guigniaut, » *Secrétaire de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres,* » Institut. (!) »

Je ne sache pas que M. Guigniaut ait des ennemis, car on ne peut pas donner ce nom à des critiques sérieux et pleins de mesure; mais à coup sûr M. Guigniaut devrait plutôt regretter d'avoir des amis comme M. P. M., qui lui reproche de ne pas avoir eu le courage de refuser *des rapports indignes de voir le jour*, et M. Gustave Delondre qui lui donne le coup de grâce sous prétexte de lui préparer une *ovation populaire* et qui avoue que l'œuvre de M. Guigniaut *a soulevé contre lui l'opinion publique* (page 33 et 34).

Pour mon compte je n'ai qu'une chose à réclamer de la courtoisie de M. G. Delondre, c'est de se renseigner un peu mieux à l'avenir sur les relations des écrivains dont il se préoccupe avec tant de soin.

Agréez, Monsieur le Rédacteur, l'assurance de mes sentiments les plus distingués.

Dr Favrot.

Variétés.

SUR LE NOM DU ROI DE SABA

MENTIONNÉ DANS LES INSCRIPTIONS DE KHORSABAD.

L'unique mention des Sabéens du Yémen que renferment les textes assyriens jusqu'à présent connus se trouve à la

Digitized by Google

ligne 27 de la grande inscription des Fastes de Sargon au palais de Khorsabad. Le passage est ainsi traduit par MM. Oppert et Ménant :

« J'imposai des tributs à Pharaon, roi d'Egypte, à Samsiē, » reine d'Arabie, à It-Himyar le Sabéen, de l'or, des herbes » odorantes, des chevaux, des chameaux. »

Ce nom de *It-Himyar*, tel que les savants intérprètes de l'inscription de Khorsabad avaient cru pouvoir le restituer d'après la transcription assyrienne, était de nature à éveiller quelques doutes, et pour ma part j'avais peine à le comprendre et à l'admettre. Il était, en effet, en contradiction formelle avec le fait bien positivement établi de l'apparition récente de la maison de Himyar et de la tribu des Himyarites proprement dits sur la scène de l'histoire, où il ne commence à être fait mention d'eux qu'un siècle environ avant l'ère chrétienne (Gosselin, *Recherches sur la géographie des anciens*, t. II, p. 113. — Caussin de Perceval, *Histoire des Arabes*, t. I, p. 63), sept cents ans avant l'islamisme, suivant Thaâlebi. Ce nom eût donc bouleversé les notions qui semblent le mieux fondées sur l'histoire de l'Arabie Méridionale.

Désireux de m'en éclaircir, j'ai recouru au texte original, et le premier examen m'a permis d'y constater que le nom du roi sabéen qui paya tribut à Sargon y était écrit sous une forme purement phonétique fort différente de *It-Himyar*, et que rend très-exactement la transcription interlinéaire des mêmes MM. Oppert et Ménant (pl. n° 1) [1].

Tous les signes qui composent ce nom sont des signes de syllabes simples, d'une valeur certaine. Le second réclame seul quelques explications.

Le caractère (n° 2) et son équivalent (n° 3), qui n'en est

[1] Voy. la planche jointe à ce numéro.

Digitized by Google

qu'une variante de tracé [1], sont définis par les assyriologues « le signe de l'*hiatus*. » En effet, sous l'une ou l'autre de ces formes, ce signe, placé entre une syllabe à voyelle finale et une syllabe à voyelle initiale, avertit que les deux sons vocaux qu'elles contiennent doivent être distingués et non confondus en un seul comme d'habitude. Mais si la qualification de « signe de l'*hiatus* » est parfaitement exacte dans ce cas, elle ne me paraît s'appliquer que d'une manière incomplète à la généralité des emplois du caractère en question, car il se trouve souvent immédiatement après une consonne. La véritable définition du rôle de ce signe me paraît être de le qualifier du nom de *hamza*, emprunté à l'arabe, car il indique constamment une intensité du son vocal, assez forte pour être représentée avec l'alphabet sémitique de 22 lettres par une gutturale douce, ה, א ou ע.

Quelquefois il occupe la place d'un ח. Par exemple dans un nom de lieu que la grande inscription de Khorsabad enregistre dans la liste des possessions de Sargon, à côté de celui du Haouran, et qui par conséquent nous paraît devoir être identifié avec le nom de רבה, capitale des Ammonites; (n° 6), nous le trouvons employé exactement de même dans les mots « miséricorde », רחם (n° 7), et « viande », לחם (n° 8). Dans ces deux derniers exemples l'hébreu et l'arabe ont un ח au lieu d'un ה, mais l'échange de ces deux gutturales dans certains cas en assyrien est un fait qui a déjà été constaté par la philologie.

L'emploi du caractère qui nous occupe, là où une transcription avec les lettres de l'alphabet sémitique devrait mettre un א est encore plus fréquent. Nous citerons, entre un grand nombre d'autres exemples, le nom du roi d'Egypte Sabacon,

[1] (N° 4) et (n° 5) sont, en effet, dans la paléographie assyrienne, deux tracés du même élément, deux dérivations du même hiéroglyphe primitif.

Digitized by Google

dans les inscriptions de Khorsabad (n° 9), correspondant au סוא de la Bible [1], et le mot « Sabéen », שבאי, écrit immédiatement après notre nom de roi (n° 10). Le nom de Thèbes d'Egypte, dans la Bible נא, est écrit (n° 11) dans les inscriptions de Sardanapale VI à Koyoundjick. Enfin, le signe qui nous occupe exprime constamment dans l'inscription de Behistoun la finale en *á* des noms propres perses.

Mais la lettre de l'alphabet sémitique dont le caractère cunéiforme (n° 2) tient le plus régulièrement et le plus constamment la place, est le ע. C'est par cette lettre qu'il faut, dans la grande majorité des cas, le transcrire. Nous pourrions facilement en citer un très-grand nombre d'exemples. En voici seulement quelques-uns des plus importants et des plus positifs. Le mot ארבע « quatre » s'écrit toujours (n° 12). Le titre royal égyptien *pir-aa* ou Pharaon, dans la Bible פרעה, est fourni par les inscriptions de Khorsabad sous la forme (n° 13). Une des tribus de la Basse-Chaldée qui fournirent des soldats à Mérodachbaladan lors de sa révolte contre Sargon est appelée (n° 14) ; c'était évidemment une tribu de pasteurs, et son nom doit être dérivé de la racine רעה. Le roi de Hamath que vainquit Sargon portait les deux noms à signification pa-

---

[1] Nous assimilons cette forme assyrienne du nom de Sabacon à la forme biblique et non à la forme complète du cartouche égyptien du même roi, *Schabaka*. Il nous est en effet impossible d'admettre que (n° 2) ait jamais pu peindre une articulation gutturale aussi forte que *K*. M. Brugsch a établi, dans un travail spécial intitulé : *Æthiopica*, que la syllabe *ka* par laquelle se terminent les différents noms de rois éthiopiens : Schaba-ka. Schabato-ka, Tahra-ka, n'est autre qu'un article emphatique qui peut être ajouté ou retranché sans changer la nature et le sens du nom. Aussi trouvons-nous en parallèle avec Schaba-ka la forme סוא de la Bible et en parallèle avec Schabato-ka le *Séthon* d'Hérodote. Le nom du roi d'Ethiopie et d'Egypte est donc complet dans sa forme assyrienne sans qu'on ait besoin d'y chercher le *k* que les éléments de cette forme n'admettent pas.

Digitized by Google

reille יובעד et אלבעד, *juxta quem Jehovah* ou *Deus est*[1], comme le fils de Josias, roi de Juda, portait simultanément les deux noms de יויקים et de אליקים (II Reg. XXIII, 34; XXIV, 1. — Jérém. I, 3). Son nom est écrit dans les inscriptions de Khorsabad, tantôt (n° 15), tantôt (n° 16).

De ces observations il résulte, croyons-nous, que la transcription la plus simple, la plus naturelle, la plus vraisemblable du nom du roi Sabéen mentionné dans la grande inscription de Khorsabad, celle qu'on devrait adopter pour représenter purement et simplement les signes assyriens, sans chercher à restituer la forme orignale du nom, est יתעאמר.

Mais cette transcription rigoureusement exacte nous met en présence d'un nom propre himyaritique bien connu, que les inscriptions indigènes du Yémen nous ont offert souvent (Fresnel, n^os^ 12, 13 et 14) et dont nous avons eu l'occasion d'entrenir, dans une communication récente, l'Académie des Inscriptions et Bellles Lettres, יתעאמר, *quem deus Yat'â extollit*. L'écriture assyrienne n'admet pas, en effet, plus que l'hébreu une distinction entre ה et ת. Nous ne pensons donc pas qu'il soit désormais possible d'hésiter à rendre par *Yat'âamer* au lieu de *It-Himyar* le nom du roi de Saba qui eut des rapports avec le monarque assyrien fondateur de Khorsabad.

Cette rectification est bien peu de chose par elle-même, mais elle a des conséquences d'une certaine importance pour l'histoire de l'Arabie Méridionale.

Il est d'abord intéressant que le seul nom de prince Sabéen qui se soit encore rencontré dans les textes cunéiformes de

---

[1] Le second élément de ces deux noms est la racine verbale, inusitée dans les textes hébreux ou araméens que nous possédons, d'où dérive la proposition בעד, *juxta, prope, pone, post*.

Digitized by Google

l'Assyrie soit précisément un nom fréquent dans les inscriptions du Yémen et un nom exclusivement yamanite puisqu'il contient comme premier élément l'appellation d'une divinité particulière à cette contrée. Si les principes essentiels du déchiffrement de l'écriture cunéiforme anarienne avaient encore besoin de preuves, on pourrait en trouver une dans ce fait remarquable.

Nous avons, dans le nom dont nous avons ainsi rétabli la véritable forme, une indication positive de l'existence dès le temps de Sargon du culte de ce dieu יהעם que les inscriptions d'Abiân nous ont révélé pour la première fois. C'est une donnée à enregistrer pour l'histoire de la religion du Yémen, sur laquelle nous n'avons de documents indigènes que de six siècles au moins postérieurs.

Nous pouvons aussi maintenant inscrire, comme premier jalon pour l'établissement d'une liste des rois anciens de Saba, le nom de Yat'âamer avec une date certaine à la fin du VIIIe siècle, car la plus longue inscription de Khorsabad, appelée par M. Oppert *les Annales de Sargon*, fixe à 717 avant Jésus-Christ l'envoi du tribut de ce prince en Assyrie. Son nom est purement sémitique, emprunté à l'idiome des habitants yoctanides de l'Arabie méridionale. On doit donc en conclure forcément que l'élément sémitique était déjà devenu de son temps prépondérant dans le royaume de Saba et que l'élément kouschite, qui avait antérieurement dominé dans cette contrée, y avait dès lors perdu la suprématie. Par conséquent, Yat'âamer était un prince de la première dynastie sémitique des Cahtanides, qui avaient supplanté la dynastie des Adites, issus de Kousch, et dont le premier prince est connu des historiens arabes sous le surnom du « roi arabisant » Yârob, parce que, dit-on, il fut celui qui généralisa et fit adopter partout le langage sémitique dans le Yémen (Hamza *ap.* Schultens, *Hist. imp. vet. Yoct.*, p. 18. — Aboulféda;

Digitized by Google

Hist. ante isl., p. 414). Ceci, du reste, hâtons-nous de le dire pour rendre hommage à la sagacité historique de cet éminent académicien, est pleinement d'accord avec les résultats obtenus d'après l'étude des seuls écrivains musulmans par M. Caussin de Perceval, dont les ingénieux calculs placent en 794 avant Jésus-Christ la séparation des deux éléments d'origines diverses jusque-là mêlés dans les régions fertiles du sud de l'Arabie, les Sabéens Kouschites ou Adites et les Sabéens Yoctanides de la race de Sem, la cessation de la suprématie des premiers, l'expulsion des seconds Adites, forcés de franchir le détroit de Bab-el-Mandel et de se réfugier en Ethiopie, où un rameau de leur race les avait déjà depuis longtemps précédés, en un mot toute la grande révolution qui eut pour résultat d'installer la première dynastie sémitique sur le trône de Saba (Caussin de Perceval, *Histoire des Arabes*, t. I. p. 18, 41-46 et 49).

FRANÇOIS LENORMANT.

Critique littéraire et Bibliographie.

ΕΥΡΙΠΙΔΟΥ ΤΡΑΓΩΙΔΙΑΙ ΕΠΤΑ. *Sept tragédies d'Euripide.* Texte grec. Recension nouvelle avec un commentaire critique et explicatif, une introduction et des notices, par Henri Weil. Paris (L. Hachette et Cie, éditeurs), 1868; un volume in-8° de XLVIII-809 pp. = 12 francs.

Ce volume est le second de la belle et excellente collection d'éditions savantes des principaux classiques latins et grecs entreprise par la librairie L. Hachette, dans le but de rivaliser avec les grands travaux philologiques publiés de l'autre côté du Rhin. Depuis quelques années en effet le mouvement progressif de l'hellénisme tend à s'affaiblir parmi nous, et une Association a dû se constituer à Paris « pour l'encouragement des études grecques ». Cette association, heureuse de reconnaître à ses débuts les services rendus au monde savant par la collection que nous annonçons à nos lecteurs, a couronné successivement le Sophocle et l'Euripide qui en forment les deux premiers tomes.

Digitized by Google

-M. Alexandre Weil, correspondant de l'Institut et professeur à la Faculté des lettres de Besançon, a composé une savante introduction qui forme un excellent morceau de critique sur l'histoire de la vie d'Euripide, sur le caractère et les origines des idées souvent incomprises qui font de ses écrits dramatiques non-seulement une suite de chefs-d'œuvre littéraires, mais encore une source infiniment riche en renseignements sur le mouvement philosophique de son siècle et sur l'état de la civilisation et des idées à l'époque où vivait ce grand tragique. L'exposé des travaux entrepris pour constituer d'une manière aussi parfaite que possible le texte d'Euripide, et l'indication de la méthode suivie par M. Weil pour justifier l'édition qu'il offre au jugement des philologues et des critiques, forme le complément naturel de cette belle et intéressante Introduction.

Il ne nous appartient pas d'entrer ici dans des détails sur l'histoire de l'épuration du texte d'Euripide: mais nous ne saurions nous dispenser de profiter d'un conseil de M. Weil, en l'appliquant tout particulièrement à notre public. Les orientalistes ont, sans aucun doute, à parcourir un champ immense de recherches nouvelles, mais il est juste de reconnaître que la littérature orientale tout entière est incapable de rivaliser avec les chefs-d'œuvre que nous ont légués l'antiquité grecque et latine. Il serait donc extrêmement désirable que les orientalistes, comme les autres savants, ne négligeassent point de retremper de temps à autre leur esprit par la lecture des grands modèles de l'antiquité classique. Les nouvelles éditions de la librairie Hachette sont bien faites pour leur rendre le goût des études qui ont su captiver leur imagination et leur cœur, pendant les belles années de leur adolescence. — L. R.

Nécrologie.

M. Hippolyte Fauche, indianiste distingué, né à Juilly (Seine-et-Marne) en 1796, dont on connaît les nombreuses publications, vient de mourir (le 28 février 1869) au moment où il achevait le 10e volume de sa traduction du *Mahabharata*, œuvre gigantesque devant laquelle avait reculé l'érudition allemande, et qu'il avait entreprise à lui seul. En vingt années

Digitized by Google

de travaux assidus, M. Fauche, élève de Chézy, mais formé surtout par ses propres études, par son enthousiasme pour la littérature indienne, a fait paraître des traductions de *Bhartrihari*, de *Jayadeva*, de *Kalidâsa*, et une version complète du *Ramayana*. Non content de ces résultats, qui auraient pu remplir toute une carrière, M. Fauche, dans sa retraite de Juilly, véritable cellule d'anachorète, a voulu affronter cette œuvre immense dont, malgré son grand âge, il a accompli la moitié. Si un critique sévère peut y signaler quelques erreurs partielles, si le texte sanscrit surchargé d'épithètes impose souvent des tortures au français, nul ne peut méconnaître la science, l'exactitude scrupuleuse, la foi enthousiaste du traducteur, que M. le Ministre de l'Instruction publique, appréciant son mérite, venait de décorer de la croix de la Légion d'Honneur. La courageuse entreprise de M. Fauche aura-t-elle un continuateur? Quelqu'un de nos jeunes indianistes, initié à cette étude, nous donnera-t-il la seconde moitié du poème? En associant son nom à celui de son digne prédécesseur, il s'assurera la reconnaissance du monde savant, et, j'ose dire, celle de la France, qui devra être fière de posséder, avant toute autre nation, une traduction *complète* du *Mahabharata*.

F.-G. EICHHOFF.

Nouvelles et mélanges.

PRIX DÉCERNÉS. — Dans sa séance du 15 février dernier, présidée par M. de Rougé, de l'Institut, la Société d'Ethnographie a décerné la médaille d'argent du concours Nestor-Viquesnel à M. *de Steinbach*, et la médaille de bronze à M. *Emile Hervet*.

Digitized by Google

EN VENTE LES 3 DERNIERS EXEMPLAIRES DE LA

COLLECTION COMPLÈTE

DE LA

REVUE ORIENTALE ET AMÉRICAINE

Publiée par la Société d'Ethnographie.

12 vol. in-8° avec cartes et planches : **150 francs.**

Ces collections comprennent le RARE volume des « Comptes-rendus » et celui de la « Revue américaine. » — Ce précieux recueil renferme, outre de nombreux mémoires sur toutes les parties de l'Orient, une importante série d'études d'ethnographie générale et descriptive, et les recherches qui ont jeté les fondements des études d'archéologie américaine en Europe. Les exemplaires de cette *Revue* qui ont passé dans les ventes publiques se sont toujours vendus à un prix plus élevé que celui de souscription. Les exemplaires que nous offrons aux amateurs sont collationnés avec soin, parfaitement complets et numérotés. — Adresser les demandes, 15, rue Lacépède, à Paris. [9

Trübner and Co, 60, Paternoster Row, London.

Vient de paraître un beau volume in-12, orné de nombreuses illustrations, rel. perc.

THE SACRED CITY OF THE HINDUS:

AN ACCOUNT OF BENARES IN ANCIENT AND MODERN TIMES,

By the Rev. M. A. SHERRING, M.A., LL.D.

And prefaced with an Introduction by FITZEDWARD HALL, Esq., D. C. L.

Prix 21 sh.

In 1 vol. crown 8 vo., pp. 424, with 24 Illustrations, price 14*s*.

THE DERVISHES;

OR, ORIENTAL SPIRITUALISM.

By JOHN P. BROWN, Secretary and Dragoman of the Legation of the United States of America at Constantinople. [10

AVIS. — Une distribution extraordinaire d'exemplaires de notre prochain numéro sera faite EN CHINE. Nous prions les personnes qui auraient intérêt à profiter de cette publicité toute spéciale à nous adresser leur communication sans aucun délai.

L'un des gérants : CH. DE LABARTHE.

Nancy, imprimerie de v^e^ RAYBOIS, rue du faubourg Stanislas, 3.

Digitized by Google

10e Année. AVRIL 1869. N° 11.

REVUE ORIENTALE

JOURNAL DES ORIENTALISTES.

Paraissant tous les mois.

Abonnement : un an ; Paris 3 fr. — Départements ; 3 fr. 50. — Etranger : 4 fr. — Les abonnements se font chez Maisonneuve et Cie, 15, quai Voltaire, à Paris. — L'administration, 47, quai des Augustins, ne répond pas des manuscrits non insérés. — Les lettres, papiers, etc., non affranchis, seront refusés. — Les articles non signés sont rédigés par le Comité de rédaction.

Nancy, le 30 avril 1869.

A l'Institut de France, de nombreux candidats paraissent devoir se disputer la place d'académicien laissée vacante par suite de la mort de M. le marquis de Laborde. On cite notamment, parmi les personnes qui ont déjà fait des visites ou qui ont exprimé l'intention de se mettre sur les rangs : MM. Defrémery, Oppert, Charles Robert, d'Hervey-Saint-Denys, Lenormant, Foucaux, Derembourg, de Mas-Latrie, etc. L'élection de M. *Defrémery*, auteur de nombreuses traductions de l'arabe et du persan, est assurée, son entrée à l'Académie étant devenue indispensable pour la continuation de la collection des Historiens arabes des croisades dont l'Institut lui a confié la publication.

L'école annexe de la Sorbonne, à laquelle il ne manque plus guère qu'un nom, vient de faire paraître pour le second semestre de la présente année scolaire, une affiche qui rivalise avec le Collége de France par le nombre des cours (28) qui y sont professés. Suivant nos prévisions, on y voit figurer l'enseignement du zend, du sanscrit védique, de l'arménien, du cochinchinois et du siamois.

Digitized by Google

Variétés.

龍圖公案

Loung-tou-koung-ngan.

UN MARI SOUS UNE CLOCHE.

CONTE CHINOIS TRADUIT SUR LE TEXTE ORIGINAL [1].

Il y avait une fois, dans la ville de Tchin-fan-fou, circonscription de Koueï-tcheou, un bachelier nommé *Ting Jih-tchoung*. Il était constamment dans le monastère du Bonheur-Paisible occupé à lire des livres, et se trouvait ainsi, matin et soir, en relation avec le bonze *Sing-hoeï*.

Un jour le bonze Sing-hoeï se rendit dans la maison de Jih-tchoung pour lui faire une visite, mais celui-ci était justement sorti. La femme de ce dernier, la dame *Teng-chi*, qui entendait dire sans cesse à son mari qu'il était au monastère occupé à lire des livres et que le bonze Sing-hoeï l'invitait souvent à boire, eut l'idée de sortir (de son appartement intérieur) pour le voir, et elle le retint à souper.

Le bonze Sing-hoeï, frappé de l'extérieur gracieux et de la

---

[1] Ce conte est extrait de la collection des Causes célèbres de la Chine, intitulée *Loung-tou-koung-ngan*, ouvrage romanesque d'où provient également le conte que j'ai traduit et publié en 1864 sous le titre de l'*Epouse d'Outre-Tombe* (in-16 elzév.). Je me propose d'offrir successivement aux lecteurs de cette *Revue* les autres historiettes du même recueil, si elles leur paraissent de nature à les intéresser.

Digitized by Google

conversation agréable de la dame Teng-chi, ne put retenir au fond de son cœur sa joie et ses désirs.

Quelque temps après, Jih-tchoung alla de nouveau au monastère pour lire des livres, et au bout d'un mois environ il n'était pas encore de retour chez lui.

Le bonze Sing-hoeï conçut alors un stratagème. Il prit de l'argent, et engagea à son service deux moines tao-sse; puis, les ayant déguisés secrètement en porteurs de chaise, il les envoya dans l'après-midi chez la dame Teng-chi à laquelle ils dirent :

— Votre mari, se trouvant dans le monastère à lire des livres, s'est trop fatigué l'esprit par le travail, et tout à coup il a été pris d'une attaque d'apoplexie et est mort. Heureusement le bonze Sing-hoeï lui a porté secours et l'a ressuscité ; puis il l'a fait mettre au lit dans un état moribond. On ne peut garantir encore s'il mourra ou s'il vivra. C'est pourquoi on nous a ordonné à nous deux de venir prendre Madame, en nous disant qu'il avait besoin de s'entretenir avec elle.

La dame Teng-chi dit :

— Pourquoi n'a-t-on pas pris une chaise de malade et ne l'a-t-on pas ramené chez lui ?

Les deux porteurs répondirent :

— Le supérieur du monastère voulait en effet le faire reconduire chez lui de la sorte; mais pour arriver jusqu'ici on compte une distance de dix li, et il a craint que sur la route sa maladie ne vint à s'aggraver, car s'il était atteint d'un nouvel accès d'apoplexie, il serait bien difficile de le sauver. Mais Madame peut elle-même venir le voir. Sa pensée a été qu'une fois arrivée là-bas, vous pourriez décider ensemble s'il convient de le ramener chez lui ou d'appeler au monastère un médecin pour le soigner. Il est hors de doute que lorsqu'il aura un parent à ses côtés, il guérira aisément.

Digitized by Google

La dame Teng-chi, après avoir entendu ces paroles, monta aussitôt dans la chaise à porteurs et partit. Elle arriva à la nuit dans le monastère et entra directement dans la chambre du bonze qui se trouvait auprès du lac[1]. Là une collation avait été préparée à l'avance par Sing-hoeï qui désirait boire en compagnie de la dame Teng.

Aussitôt que celle-ci fut arrivée dans cet endroit, elle fit cette question :

— Dans quelle chambre se trouve mon mandarin (mon époux) ? Permettez-moi que j'aille le voir.

Le bonze Sing-hoeï sortit alors et lui dit :

— Votre mari est allé se promener et se divertir au nouveau monastère, en dehors de la ville, avec des amis qui sont venus l'inviter. Un homme est venu justement me donner des nouvelles de sa maladie, et, moi petit bonze, j'ai été le voir. Par bonheur, il est complétement rétabli. Pour aller d'ici au nouveau monastère, on compte cinq li, et déjà le ciel est sombre. Vous pouvez passer la nuit ici, et demain matin vous partirez ; ou bien, si voulez y aller de suite, vous aurez à attendre que les porteurs de chaise aient fini de manger. Madame de son côté acceptera une petite collation, et ensuite nous prendrons une torche et nous partirons.

La dame Teng-chi conçut aussitôt des soupçons. Mais aussi bien pour avancer que pour reculer, il n'y avait pas de chemin. Elle prit seulement quelques tasses de vin, et de nouveau elle demanda les porteurs de chaise pour partir.

Le bonze Sing-hoeï lui dit alors :

— Ces porteurs ne marchent pas pendant l'obscurité de la nuit, de sorte qu'ils sont partis l'un et l'autre. Que Madame

[1] A l'entrée des monastères chinois il y a ordinairement un petit lac devant une sorte de salle de réception ou d'attente.

Digitized by Google

veuille donc prendre encore quelques tasses et ne se presse point.

Puis il ordonna à un serviteur de lui offrir du vin et de l'exhorter à boire. Quand elle fut légèrement enivrée, Sing-hoeï alluma une lumière et entra dans la chambre de la méditation pour se coucher.

La dame Teng-chi, voyant un couvre-pied en brocard, un matelas brodé, des rideaux de soie, un traversin à fleurs, et toutes sortes de choses belles et élégantes, prit une lanterne, visita les quatre cloisons, et, comme la chambre lui parut parfaitement close, elle garda sa lanterne allumée, et se coucha sans se déshabiller. Toutefois elle conçut des soupçons, de sorte qu'elle ne put dormir.

Quant la cloche eut sonné l'heure, Sing-hoeï entra furtivement, s'approcha du lit et l'embrassa.

La dame Teng se mit alors à crier au voleur.

Le bonze Sing-hoeï lui dit :

— Quand bien même tu crierais jusqu'au jour, il n'y aurait personne pour venir arrêter le voleur. Combien n'ai-je pas dû employer de stratagèmes à cause de toi! Enfin je suis parvenu aujourd'hui à te faire venir ici : c'est une décision prise par le Destin dans une vie antérieure; il ne dépend pas de toi de ne pas accéder à mes désirs.

La dame Teng-chi se leva et dit :

— Bonze sauvage! comment n'avez-vous pas de honte? Je consens à mourir, mais je ne souffrirai pas le déshonneur.

Le bonze Sing-hoeï lui répondit :

— Madame, veuillez accéder seulement une nuit à mes désirs, et demain je vous reconduirai à votre mari. Si vous ne voulez pas avoir pitié de moi, petit bonze, je vous tuerai très-certainement et j'enterrerai votre cadavre dans les latrines, de sorte que vous ne renaîtrez point de l'éternité.

La dame Teng-chi se mit à pleurer et à prononcer des

Digitized by Google

malédictions jusqu'au milieu de la nuit. Alors le bonze Sing-hoeï la dépouilla par la force de ses vêtements, lui garrotta les mains et les pieds, et se livra à la débauche.

Le lendemain matin, il se leva et, s'adressant à la dame Teng-chi, il lui dit :

— Grâce à mon stratagème, je suis parvenu à te séduire ; dès le moment où les choses en sont arrivées là, on peut te raser les cheveux et faire de toi une religieuse que je cacherai dans le monastère ; sans que tu aies à t'en préoccuper, les vêtements et la nourriture ne te manqueront pas. Déjà tu m'appartiens. Si maintenant tu veux te conduire comme hier, je te donnerai à choisir entre la corde, le rasoir ou le poison, afin que tu puisses mourir à ton goût.

Teng-chi fit alors cette réflexion :

— Désormais mon corps est souillé : si je meurs, je ne verrai plus mon mari de l'éternité, et il sera bien difficile de laver mon affront. Mieux vaut souffrir et subir ses souillures. S'il m'est donné de revoir mon mari, je lui raconterai son forfait, et ensuite je mourrai.

Elle consentit alors à être rasée.

Un mois environ s'était déjà écoulé, lorsque Ting Jih-tchoung vint au monastère faire une visite au bonze Sing-hoeï.

La dame Teng qui reconnut que c'était la voix de son mari, s'élança au-devant de lui. Le bonze Sing-hoeï prit la fuite.

Alors Jih-tchoung et la dame Teng-chi se firent des salutations.

Puis Teng-chi lui dit en pleurant :

— Mon mandarin (mon mari) ne m'a donc pas reconnue ? j'ai été entraînée un soir ici par le bonze Sing-hoeï. Jour et nuit, j'espérais que tu viendrais me délivrer.

Jih-tchoung, entrant dans une colère d'enragé [1], se saisit

[1] Le texte porte *kuen-nou*, litt. « une colère de chien », mais il faut probablement lire *ta-nou* « une grande colère ».

Digitized by Google

du bonze et le frappa. Les autres bonzes appelés à son secours accoururent, enchaînèrent Jih-tchoung, et Sing-hoeï prit un sabre pour le tuer.

La dame Teng-chi saisit brusquement le sabre et dit :

— Tuez-moi d'abord, vous tuerez ensuite mon mari.

Le bonze Sing-hoeï cacha alors son sabre et entraîna par la force la dame Teng-chi dans sa chambre. Puis il sortit de nouveau avec l'intention de tuer Jih-tchoung.

Jih-tchoung lui dit :

— Tu as séduit la femme, et tu assassines en outre le mari ! En présence même de la justice de l'autre monde, je ne pourrais te pardonner. Puisque tu veux me tuer, accorde-moi encore une entrevue avec ma femme, et fais nous mourir ensemble.

Le bonze Sing-hoeï répondit :

— Toi mort, il n'y a plus rien que puisse désirer Teng-chi ; elle sera donc ma femme pendant toute ma vie. Comment consentirais-je à ce qu'elle meure avec toi ?

— S'il en est ainsi, dit Jih-tchoung, permets-moi de mourir d'une mort qui laisse mon corps dans son entier.

Le bonze Sing-hoeï répondit :

— J'obtiendrai de la sorte quelques mérites pour l'autre vie. Derrière le monastère, il y a une grande cloche ; je te mettrai dessous et tu pourras mourir ainsi.

Il le mit en effet sous la cloche, et s'en alla.

A partir de ce moment la dame Teng-chi pleura jour et nuit et pria la déesse *Kouan-in Pou-sa* afin que quelqu'un vint délivrer son mari.

LÉON DE ROSNY.

(*La fin prochainement.*)

Digitized by Google

Nouvelles et mélanges.

L'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — Nous devons à l'obligeance d'un candidat à l'Institut, les curieuses indications statistiques qui suivent :

L'Académie n'a pas de sections ; elle comprend toutefois : 11 *orientalistes*, dont 2 arabisants, 2 persanistes, 3 sémitistes, 1 arméniste, 1 indianiste, 1 égyptologue, 1 sinologue) ; — 6 archéologues ; 5 hellénistes ; 4 latinistes ; — 8 moyen-âgistes ; — 2 géographes ; — 1 ethnographe ; — 5 littérateurs et encyclopédistes.

1 sénateur. — 1 conseiller d'Etat. — 3 anciens députés. — 2 anciens ministres. — 4 journalistes.

9 professeurs au Collége de France. — 5 professeurs à l'Ecole spéciale des langues orientales. — 2 professeurs à la Sorbonne. — 2 professeurs à l'Ecole des Chartes. — 1 professeur à la Bibliothèque impériale.

2 membres du Conseil impérial de l'Instruction publique. — 2 membres de l'Académie française. — 1 membre de l'Académie des Beaux-Arts. — 2 membres de l'Académie des sciences morales et politiques. — 0 membre de l'Académie des sciences. — 1 membre de l'Académie de médecine.

4 attachés à la Bibliothèque impériale. — 1 directeur de la Bibliothèque de la Sorbonne. — 1 garde des Archives de l'Empire. — 1 bibliothécaire des Tuileries. — 1 bibliothécaire du Corps législatif.

1 chef de division au ministère de l'Instruction publique. — 2 recteurs.

1 inspecteur des caractères orientaux à l'Imprimerie impériale.

2 Allemands (de naissance) ; 2 Anglais (id) ; 1 Belge (id.)

15 Parisiens. — 2 Languedociens. — 2 Champenois. — 2 Flamands. — 2 Gascons. — 2 Bretons. — 2 Orléanais. — 1 Provençal. — 1 Lorrain. — 1 Normand. — 1 Angevin. — 1 Bourguignon.

Le doyen de l'Académie, M. *Naudet* a 83 ans. — 7 académiciens ont plus de 70 ans. — 13 ont plus de 60 ans. — 12 ont plus de 50 ans. — 1 a plus de 45 ans. — Les 3 plus jeunes, MM. *Delille*, *Beulé* et *Waddington* ont 43 ans.

— Parmi les candidats actuels à l'Académie, MM. Defrémery et d'Hervey ont 46 ans, M. Oppert a 44 ans, M. Lenormant, 32 ans. Les autres ne figurent pas dans le *Dictionnaire des contemporains*.

Digitized by Google

ECOLE SPÉCIALE DES LANGUES ORIENTALES. — M. D'Hervey-Saint-Denys a été nommé suppléant de M. Stanislas Julien, au cours de chinois moderne. Suivant une innovation très-utile, due à la haute initiative de M. Duruy, un répétiteur indigène est attaché à ce cours. L'Ecole possède désormais des professeurs-adjoints indigènes pour l'enseignement du *chinois*, du *japonais* et du *tamoul*. Il y a tout lieu d'espérer que cette amélioration s'étendra à d'autres cours, et tout d'abord au cours d'hindoustani de notre savant collaborateur, M. Garcin de Tassy.

Critique littéraire et Bibliographie.

The speculations on metaphysics, polity and morality of « the old philosopher » Lau-tsze, translated from the Chinese, with an Introduction, by JOHN CHALMERS. London (Trübner and Co, 1868; in-12).

Si Confucius est le plus connu en Europe parmi les philosophes de l'antiquité chinoise, celui que l'on a désigné sous le titre honorifique de Lao-tsze « le vénérable philosophe », est sans contredit l'un des plus dignes d'attirer l'attention de la critique moderne. Aussi ce fut-il un véritable événement lorsque M. Julien nous donna en 1842 la première traduction complète du principal ouvrage qui nous a été transmis sous le nom de ce singulier personnage. M. John Chalmers, qui a entrepris de rendre en anglais le texte de cet ouvrage, intitulé *Tao-teh-king* « le Livre sacré de la voie et de la vertu », n'hésite pas à donner à Lao-tsze le titre de « le philosophe de la Chine », parce que, suivant lui, Confucius doit sa renommée bien plus aux circonstances qu'à la profondeur de sa pensée.

C'était, sans doute, une chose utile que de donner à ses compatriotes une version anglaise du livre que nous annon-

Digitized by Google

çons ; mais l'intérêt de la science exigeait davantage d'un second traducteur de l'œuvre de Lao-tsze. Cet intérêt réclamait une étude critique sur la doctrine singulière de ce vieux philosophe, et l'examen des idées émises sur son compte par les principaux lettrés de son école.

L'introduction de M. Chalmers est intéressante, et nous approuvons la réserve avec laquelle il s'occupe du fameux mot *tao*, sur lequel repose tout l'ouvrage, et qu'on s'est efforcé d'identifier avec le ΛΟΓΟΣ de saint Jean l'Evangéliste ; mais cette introduction est trop courte et ne nous éclaire guère sur les idées obscures et souvent inintelligibles que renferme le *Tao-teh king*.

Quoi qu'il en soit, ceux qui voudront entreprendre la tâche pénible mais intéressante de l'examen exégétique du livre de *Lao-tsze* feront bien de lire la version du nouveau traducteur et de la comparer avec celle de M. Julien. Ils trouveront sans doute dans ce travail de comparaison, un excellent moyen pour débrouiller le chaos de cette vieille et étonnante philosophie chinoise du VI^e^ siècle avant notre ère. C'est après avoir médité sur ces deux versions qu'il sera seulement possible d'adopter ou de rejeter définitivement l'opinion suivant laquelle Lao-tsze, contemporain de Confucius, aurait puisé l'idée première de sa métaphysique, à la grande école psychologique de l'Inde brahmanique.

Discours prononcé à l'ouverture du cours de cochinchinois à l'École annexe de la Sorbonne (amphithéâtre Gerson), par ANNA DES MICHELS, vice-président de l'Athénée oriental. Paris, 1869; in-8^a^.

Notre colonie de la Cochinchine, si importante au point de vue de notre commerce et de notre influence politique en Orient, réclamait depuis longtemps un cours qui pût initier à la langue du pays les personnes qui se destinent à la carrière administrative ou qui projettent de s'établir en ces contrées.

Digitized by Google

Ce cours s'est ouvert avant les vacances de Pâques, par les soins de M. A. Des Michels. Plein de zèle et de talent, le professeur a prononcé un discours d'ouverture bien rempli, et qui fait parfaitement concevoir les difficultés ainsi que l'avenir de cette étude, qui ne sera pas l'une des moins fructueuses sous le rapport des comparaisons linguistiques.

On sait que le langage de l'Annam, qui, théoriquement fait transition entre le chinois méridional et les langues purement phonétiques de l'Indo-Chine, telles que le Kambodjien et le Siamois, se compose de deux parties distinctes : la première, à l'usage de l'administration et des lettrés, s'écrit à l'aide des caractères chinois ou des éléments de ces caractères, car les Annamites, en outre du sens particulier qu'ils ont donné à beaucoup de ces signes, en ont inventé un certain nombre. La seconde partie de ce langage ne fait que se parler, ou pour mieux dire elle se chante. Elle est toute monosyllabique, et sert au peuple qui lui a donné, vu le petit nombre de mots qu'il possède, une prononciation particulière et des intonations qui en font tout l'à-propos et toute la précision.

Pour ne citer qu'un seul exemple qui fasse bien sentir le caractère singulier de ce langage, remarquons que les quatre syllabes semblables, mais différemment accentuées : *ba*, *bà*, *ba ?*, *ba*, signifient trois dames soufflètent la concubine. M. Des Michels a saisi cette prononciation avec un rare bonheur, il l'a profondément étudiée, il nous initie *à sa pratique* par les moyens les plus simples. Il nous montre, et c'est ce qui fait l'originalité de sa méthode, que nous employons ces intonations, bien qu'avec un moindre degré d'intensité, dans notre propre langue ainsi que dans nos principaux patois.

Simplifier l'étude, c'est agrandir le champ de la connaissance.

CHARLES DE LABARTHE.

Digitized by Google

Cochinchine française et royaume de Cambodge, avec l'itinéraire de Paris à Saïgon et à la capitale cambodgienne, et deux cartes, par Charles Lemire. — Paris (Challamel aîné, éditeur) ; in-8°.

L'apparition récente de l'ouvrage qui porte ce titre est une véritable bonne fortune pour les personnes que leurs intérêts appellent en Cochinchine. L'auteur, comme il le dit dans son introduction, « s'est efforcé de répondre au questionnaire » posé par S. Exc. le ministre de la marine et des colonies, » en recueillant tout ce qui peut donner une idée des res- » sources de tout genre que possèdent la Cochinchine et le » Cambodge. » Nous n'hésitons pas à dire qu'il a rempli magistralement son programme, et qu'il ne pouvait mieux mettre à profit les sept années qu'il a passées dans le pays dont il traite.

Le livre de M. Lemire joint aux qualités qui constituent un excellent ouvrage descriptif tous les renseignements désirables pour effectuer avec la plus grande sécurité et la plus grande commodité possibles le passage de France en Cochinchine. L'auteur prend le voyageur à son départ de Paris, il le met au courant de tous les moyens de transports, avec leurs tarifs et les précautions de toute nature que nécessite leur emploi ; puis il l'accompagne jusqu'à sa destination, en lui donnant chemin faisant tous les détails que comporte l'itinéraire ; et cela, tout simplement en racontant son propre voyage, avec ses incidents et les impressions que lui ont laissées les pays parcourus. Nous recommandons, entre autres, au lecteur la narration de son passage en Egypte, et une attachante description de Singapore.

La question du séjour en Cochinchine est traitée avec un soin tout particulier, et les nombreux détails qu'il donne ne sont pas faits pour contredire l'opinion des plus favorables qu'il émet dans son introduction, en l'appuyant de raisonne-

Digitized by Google

ments parfaitement justes, sur l'avenir magnifique qui attend notre belle colonie.

Rien n'est oublié dans les utiles indications que renferme cet ouvrage ; l'agriculture, l'industrie, le commerce, la manière de se loger, de se meubler, de se nourrir, les moyens de transport les plus convenables pour visiter les régions environnantes ; une excellente nomenclature des poids et mesures ; des avis sur les débouchés qu'offre le pays à l'esprit d'entreprise ; et mille autres renseignements précieux.

La question des mœurs et coutumes n'est pas moins judicieusement traitée. On y trouve notamment des détails curieux sur la politesse, la médecine, les jeux, les théâtres, la manière de compter l'âge, le commerce des enfants, *leur location et leur vente à rémeré.*

M. Lemire nous mène ensuite avec lui au Cambodge, et fait la description de son voyage dans ce pays avec le même soin qu'il a apporté dans l'exposé de tout ce qui concerne la Cochinchine.

Tout cela est mêlé d'appréciations extrêmement justes et de réflexions qui dénotent un jugement sain et une instruction sérieuse. La seule critique que nous puissions faire est un peu de négligence dans l'orthographe de certains mots appartenant à des langages spéciaux, ou dans la transcription de certains termes étrangers. Ainsi l'auteur écrit *lok* au lieu de *loch*, *syanite* pour *syénite*, *hol* pour *kohol* ; ne faut-il pas dire aussi *Amrou*, *el-hubara*, au lieu de *Amsrou*, *l'habara* ? Mais comme on le voit, c'est là un reproche insignifiant : l'ouvrage de M. Lemire n'en reste pas moins un excellent livre, et nous nous félicitons de l'heureuse coïncidence de sa publication avec l'ouverture de notre cours d'Annamite. Les personnes qui, avant de se rendre en Cochinchine, viennent y apprendre le peu de cette langue que nous pouvons leur enseigner, seront heureuses d'y joindre, au moyen

Digitized by Google

de la lecture de ce livre, des notions inappréciables sur la manière de s'y transporter et d'y vivre.

ABEL DES MICHELS,

Professeur de langue annamite à l'école annexe de la Sorbonne.

Yé-san-sin-seis. — Traité de l'éducation des vers à soie au Japon, par Sirakawa de Sendaï (Osyou). Traduit pour la première fois du japonais, par LÉON DE ROSNY. Publié par ordre de S. Exc. le Ministre de l'Agriculture. Paris, Imprimerie impériale, 1868; in-8°, avec XXII grav. et 2 cartes.

Parmi les ouvrages les plus remarquables publiés récemment dans le domaine des études orientales, il faut compter un nouveau livre de M. Léon de Rosny, aussi infatigable travailleur que fécond écrivain. Ce livre intitulé *Traité de l'éducation des vers à soie au Japon* mérite une mention d'autant plus particulière qu'en même temps qu'il se distingue par les qualités de fond dont nous allons parler, son exécution typographique en fait un des monuments les plus curieux, les plus complets et les plus variés qui soient sortis de l'Imprimerie impériale.

On sait que le Japon est le seul pays où l'éducation des vers à soie n'ait pas été troublée par les désastreuses épidémies qui ont ruiné en Europe et même en Chine un très-grand nombre de magnaneries. L'importation de *graines* d'origine japonaise n'ayant pas suffi pour conjurer le fléau, M. le Ministre de l'Agriculture a pensé que si les Japonais obtenaient chez eux un succès aussi exceptionnel, cela pouvait tenir aux pratiques spéciales de leur sériciculture. De là l'invitation faite à l'intelligent professeur de japonais de l'Ecole des langues orientales de traduire minutieusement un traité célèbre au Japon sur cette délicate matière, et de là l'impression à l'Imprimerie impériale de cette traduction fidèle à la-

Digitized by Google

quelle on a conservé quantité de croquis et même de planches coloriées qui, pour l'intelligence du texte, figurent dans l'original.

Les planches coloriées ont fourni aux artistes de l'Imprimerie impériale l'occasion de montrer à quel degré de perfectionnement l'art de la lithochromie est parvenu. Les *fac-simile* de marques, de cachets et d'écriture cursive donnent un idée des difficultés extrêmes dont M. de Rosny a dû triompher pour accomplir la tâche qui lui était confiée. Sa persévérence et son esprit d'investigation sont connus de tous; mais il y a lieu de constater qu'il devait en faire ici une application soutenue, le *Traité de l'éducation des vers à soie* de *Sira Kawa* étant le premier ouvrage japonais qui ait été traduit dans notre langue.

Je laisse aux séricieulteurs le soin d'apprécier la valeur du système d'éducation exposé par l'auteur japonais; mais je signale l'introduction très-étendue de M. de Rosny comme renfermant une intéressante histoire de la soie et de la séricieulture dans les pays asiatiques, sujet qui n'avait pas été abordé encore malgré son importance ethnographique. Des indications précieuses sont données sur toute une série de vers, autres que ceux des mûriers, produisant la soie et cultivés dans le sud de l'Asie. Enfin l'ouvrage renferme des renseignements utiles pour l'étude des marques commerciales des Japonais, en général, et de celles qui se rencontrent sur les cartes de graines exportées, en particulier. Plusieurs de ces marques ont exigé de véritables tours de force pour être expliquées.

Divers index, un glossaire japonais-chinois-français, une table analytique, et deux belles cartes séricicoles du Japon complètent et terminent ce volume de trois cents pages vraiment exceptionnel à tant de titres, qui n'est pas seulement indispensable à tous les spécialistes, mais que voudront cer-

Digitized by Google

tainement avoir dans leur bibliothèque tous les curieux de l'art typographique contemporain.

D'HERVEY-SAINT-DENYS.

PUBLICATION NOUVELLE. — La Société d'Ethnographie vient de faire paraître la première partie du recueil des *Mémoires couronnés* à ses concours : elle renferme une très-intéressante étude de M. Moïse Schwab sur l'Ethnographie de la Tunisie. Un mémoire sur les peuples slaves paraîtra prochainement dans le même recueil auquel on peut s'abonner à la librairie Amyot, 8, rue de la Paix, à Paris.

AVIS IMPORTANT. Le prochain numéro de cette *Revue*, qui terminera l'année actuelle et renfermera les tables et titre, ne sera envoyé qu'aux personnes qui ont versé le montant de leur abonnement à la librairie Maisonneuve et C^ie^, 15, quai Voltaire, à Paris.

EN VENTE LES 3 DERNIERS EXEMPLAIRES DE LA

COLLECTION COMPLÈTE

DE LA

REVUE ORIENTALE ET AMÉRICAINE

Publiée par la Société d'Ethnographie.

12 vol. in-8° avec cartes et planches : **150 francs.**

Ces collections comprennent le RARE volume des « Comptes-rendus » et celui de la « Revue américaine ». — Ce précieux recueil renferme, outre de nombreux mémoires sur toutes les parties de l'Orient, une importante série d'études d'ethnographie générale et descriptive, et les recherches qui ont jeté les fondements des études d'archéologie américaine en Europe. Les exemplaires de cette *Revue* qui ont passé dans les ventes publiques se sont toujours vendus à un prix plus élevé que celui de souscription. Les exemplaires que nous offrons aux amateurs sont collationnés avec soin, parfaitement complets et numérotés. — Adresser les demandes, 15, rue Lacépède, à Paris.

L'un des gérants : CH. DE LABARTHE.

Nancy, Imprimerie de SORDOILLET et fils, rue du faub. Stanislas, 3.

Digitized by Google

10e Année. MAI 1869. N° 12.

REVUE ORIENTALE

JOURNAL DES ORIENTALISTES.

Paraissant tous les mois.

Abonnement : un an ; Paris et les Départements ; 3 fr. 50. — Etranger : 4 fr. — Les abonnements se font chez Maisonneuve et Cie, 15, quai Voltaire, à Paris. — L'administration, 47, quai des Augustins, ne répond pas des manuscrits non insérés. — Les lettres, papiers, etc., non affranchis, seront refusés. — Les articles non signés sont rédigés par le Comité de rédaction.

AVIS IMPORTANT.

Ce numéro achève la première année de notre nouvelle série. Nos souscripteurs dont l'*abonnement est expiré* sont priés de le renouveler sans délai, s'ils ne veulent pas éprouver d'interruption dans l'envoi des numéros.

Deux livraisons de mémoires orientaux, mentionnés dans la *table* ci-incluse, et destinées à être reliées avec l'année actuellement accomplie, sont à la disposition de nos souscripteurs, au prix de 6 francs.

(Envoi du montant de l'abonnement en *timbres-poste* ou en un mandat à l'adresse de Maisonneuve et Cie, libraires, 15, quai Voltaire, à Paris.

Nancy, le 23 mai 1869.

Une année s'est écoulée depuis le jour où, convaincus de la nécessité d'assurer aux amis des études orientales un organe consacré à la défense de leurs intérêts, nous avons transformé la *Revue orientale* en *Journal des Orientalistes*. Nous ne nous étions pas trompé, et le public a répondu à nos légitimes espérances. Non-seulement nous avons réuni autour de notre petite feuille mensuelle, qui peut être lue aisément en

Digitized by Google

une heure, un nombre de lecteurs plus considérable qu'aucune revue analogue, mais encore l'accueil qui nous a été fait par les savants les plus distingués de notre science, prouve que nous n'avons pas fait fausse route. Quelques esprits timorés se sont seuls plaints que depuis l'apparition de notre journal, le public, qui nous laissait goûter paisiblement la vie dans l'ombre, commençât à s'occuper de nous et à nous critiquer. Loin de nous en plaindre, nous nous en félicitons; et nous sommes convaincus que l'orientalisme a tout à gagner de vivre au grand jour de la publicité. Nous avons beaucoup de détracteurs, cela est vrai : mais pourquoi craindrions-nous la discussion ? N'avons-nous pas un terrain solide pour nous appuyer, et devons-nous désirer que les abus qui ont fait trop longtemps la fortune des médiocrités continuent à triompher en écrasant les talents véritables ? Personne n'oserait, parmi nous, exprimer hautement une telle idée, et tous les esprits honnêtes applaudiront à nos efforts.

Nous avons désormais un public d'élite qui nous lit assidûment et qui nous juge. Nous savons que notre voix parvient à se faire entendre dans tout le domaine de l'orientalisme. Il n'en faut pas davantage pour assurer le triomphe des idées vraies, et elles triompheront en dépit des cabales et des coteries qui n'ont été puissantes que parce qu'elles ont pu se mouvoir en secret et à l'abri de toute publicité.

De nouveau, appelons le concours de tous ceux qui, dévoués aux progrès sérieux de l'orientalisme, voudront nous aider dans notre œuvre. Notre feuille est ouverte à toute discussion utile, à toute critique loyale et polie. La bienveillance sera toujours notre principe et la vérité notre but.

Au moment de mettre sous presse, nous avons le vif regret d'apprendre la mort de M. *Louis-Victor Langlois*,

Digitized by Google

orientaliste, voyageur en Arménie et auteur de savantes publications relatives à l'archéologie et à la numismatique des pays du Levant. M. Langlois était âgé de 40 ans.

Revue de la Presse.

Le *Correspondant,* dans son numéro du 25 avril dernier, se croit obligé, à propos de l'Ecole des hautes études dont il critique vertement l'organisation, de parler de l'Ecole des langues orientales. « J'ai un neveu, dit M. Arthur Mangin, » auteur de la pièce en question, qui étudie la langue arabe. » Il est présentement l'*unique élève* du professeur de langues » orientales près la Bibliothèque impériale. Cependant ce » professeur reçoit un traitement, trop modeste peut-être, eu » égard à son mérite, mais assurément beaucoup trop élevé » si on le compare aux services tout à fait nuls qu'il rend à » la nation. »

Il est bien à regretter qu'un journal aussi respectable puisse accueillir de tels renseignements. L'honorable rédacteur ignore qu'il n'y a plus, depuis l'année dernière, aucun cours d'arabe à la Bibliothèque impériale, et quant à celui de l'Ecole des langues orientales (annexé au Collége de France), il est assidument suivi par huit à dix élèves qui y trouvent un enseignement à l'abri de toute critique.

Maintenant nous ne pouvons méconnaître ce qu'il peut y avoir de fondé dans le raisonnement qui a porté M. Mangin à parler de l'Ecole des langues orientales. Si cette école n'est plus destinée, comme par le passé, à former de savants orientalistes, si elle doit changer le rôle glorieux que lui a reconnu l'Europe entière qui nous l'envie contre celui d'une école de drogmans, il est évident qu'il ne faut plus compter y voir d'élèves sérieux qu'autant qu'on les paiera pour suivre

Digitized by Google

les cours et qu'on leur assurera d'avance une carrière bien salarlée quand ils ne les suivront plus.

L'Ecole des langues orientales, création de la Convention, a étendu sensiblement le cadre de son utile enseignement sous le ministère de M. Duruy. Puisse le prochain règlement de réorganisation qu'on lui annonce depuis plusieurs années la maintenir au niveau du Collége de France et du Museum sur le rang desquels elle a toujours été plaçée, et ne pas devenir une contrefaçon de l'Ecole nommée des Jeunes de langues qui, dit-on, vit encore..... Nous qui devrions le savoir, en vérité nous n'en savons rien!

Variétés.

CONTES TAMOULS VULGAIRES.

Traduits pour la première fois en français.

1° Du *Kadâmañdjari* [1]

27. Un habitant d'un village élevait un mouton et l'engraissait. Le *talœyâri* [2] du lieu l'ayant aperçu le vola un jour et l'emporta. Sa femme et lui le tuèrent en secret et le firent cuire. Dès qu'ils l'eurent fait cuire, le mari dit à la femme : « femme! » femme ! nous seuls nous mangerons de ceci tant que nous » pourrons et nous enterrerons le reste ». — « Que dis-tu? »

[1] Le *kadâmâñdjari* est un recueil de petits contes tamouls, recueillis par Supprayamodéliâr, prote de l'imprimerie du gouvernement à Pondichéry, et publiés par lui en 1850.

[2] Le *talœyâri*, par corr. vulg. *taléary*, est un de ceux qu'on appelle les serviteurs d'aldées ou villages indiens. Il remplit des fonctions analogues à celles de nos gardes-champêtres. On le nomme encore *tôṭṭi*. Ce n'est pas ici, du reste, le lieu convenable pour étudier l'organisation si curieuse des villages indiens ; nous en avons parlé dans un récent travail sur les castes du sud de l'Inde. (*Revue orientale*, t. I, p. 110.)

Digitized by Google

répondit-elle, « peut-on craindre l'enfant? » — « Mainte-
» nant », répondit le *talœyâri*, « l'enfant est couché dans la
» cour. Mets-toi à répandre de l'eau sur lui et éveille-le en
» disant : « il pleut ! il pleut ! lève-toi ». Amène-le ensuite,
» sers et dis-lui de manger ». Il dit et elle fit ainsi. Le len-
demain, le maître du mouton eut des soupçons ; il vint près
de l'enfant du *talœyâri* qui jouait et lui dit : « cadet *(tambi)*,
» quel *kar'i* [1] a-t-on mangé chez vous cette nuit ? » — « Un
» *kar'i* de mouton », répondit l'enfant. Sur ce témoignage, le
maître du mouton porta plainte au juge. Celui-ci fit venir le
talœyâri et sa femme : « Avez-vous », leur demanda-t-il,
« apprêté cette nuit un *kar'i* de mouton? » — « Non », ré-
pondirent-ils. — « Votre enfant le dit ». — « Quand dit-il
» en avoir mangé ? nous ne savons pas ». Le juge, s'adres-
sant au petit : « Quand », demanda-t-il, en as-tu mangé ? »
— « Maître, quand il est tombé de la pluie ». Le juge reprit :
« Il n'a pas plu cette nuit. Or, quand ce petit garçon a-t-il
» mangé du mouton ? quand il a plu. Attendu qu'il dit cela,
» il est faux qu'on ait fait cette nuit le *kar'i* de mouton ». Ce
disant, il les renvoya. Ainsi par artifice les voleurs parvien-
nent à éviter la peine qu'ils méritent.

31. Jadis, la mère d'un roi, sur le point de mourir, dit : « J'ai
» envie de manger des mangues ». Le roi en fit venir, mais
elle mourut avant qu'il ne lui en eût donné. Quelques jours
après, il fit appeler les brahmes et leur dit : « Ma mère est

---

[1] On sait que le *kar'i* est une sauce très-forte, base de l'alimentation des Indiens. Les Anglais ont fait de ce mot *curry*. Le *kar'y*, vulg. *cari*, est un mets qui répugue d'abord aux palais européens, mais au bout de peu de temps on finit par s'y faire et même par l'aimer. On a vu des Européens qui ne pouvaient souffrir le *kar'y* sur leurs tables dans l'Inde, le regretter en France et le manger avec bonheur quand la prévoyance de leur famille a su en apporter sous nos climat la science et les éléments.

Digitized by Google

» morte avec l'envie de manger des mangues ; que faire ? » Ils répondirent : « Faites faire en or mille fruits et donnez-les » à mille brahmes ; le désir des mânes de votre mère s'ac- » complira ainsi ». Le roi fit de la sorte. Alors le nommé Râmakichenan' de Ten'n'âl, bouffon du roi, se dit : « Il faut que » je fasse aussi quelque chose d'agréable pour ma mère ». Il fit venir ces brahmes dans sa maison et s'y rendit. Quand ils furent entrés, il ferma la porte de la rue. Puis il apporta un fer chaud qu'il avait fait rougir dans un fourneau, avant de les avoir fait asseoir en rang dans la maison. « Seigneurs », dit-il, « ma mère au moment où elle est morte d'une maladie » convulsive, a dit : « si on me brûle, je vivrai ». Mais avant » qu'on l'ait brûlée, elle a gagné l'autre monde. Aussi, pour » qu'elle soit satisfaite, recevez d'un esprit satisfait la brûlure » qui vous arrive ». Ce disant, il brûla quelques-uns des brahmes. Ils se saisirent de lui et coururent porter plainte au roi. Celui-ci fit venir Râmakichenan' et lui demanda d'un air menaçant : « Qu'as-tu fait ? » Il répondit : « Sire, puisqu'il » faut donner aux brahmes l'objet de la demande de sa mère, » j'ai fait plaisir à la mienne en leur donnant ce qu'elle a de- » mandé ». A ces mots, le roi, plein de confusion, ne répondit rien.

2° *Conte populaire* [1].

Il y avait un brahme et une brahmine. La brahmine travaillait sans cesse et se fatiguait beaucoup, tandis que le brahme restait assis dans un coin les jambes croisées à ne

[1] Ce conte, qui n'a été publié nulle part, a été recueilli dans l'Inde même de la bouche de domestiques. La plus minutieuse attention a été apportée à sa rédaction et le traducteur a pris le plus grand soin de conserver au récit sa physionomie. On y trouvera de nombreux détails de mœurs, sources de réflexions profondes pour lesquelles l'espace manque malheureusement ici. Certaines phrases ont été conservées en tamoul, à cause de

Digitized by Google

rien faire. Un jour la brahmine se fâcha après son mari : « Je » travaillerai donc toujours seule ! » lui dit-elle, « va et ap- » prends quelque science [1]. » Alors il lui demanda un paquet plein de riz, le prit et s'en alla. Il vit dans son chemin un *veḷḷéri* qui faisait un trou ; il se dit : *veḷḷéri tôṇḍugir'adu* (le *veḷḷéri* creuse). Il vit ensuite un grand palmier qui était tout droit et il se dit : *nétṭé pan'é maram nit'kir'adu* (le grand palmier se tient droit). Après, il aperçut un hibou qui ouvrait de grands yeux ; il se dit : *ândé pôṇdu mujikkir'adu* (le hibou ouvre de grands yeux). Puis, il aperçut un petit renard qui courait et il se dit : *kuḷḷanari ôḍugir'adu* (le petit renard s'enfuit en courant). Alors, il s'en revint chez lui. Il n'y trouva personne ; il regarda soigneusement ce qui cuisait et s'en alla faire un grand tour. Il rencontra sa femme qui portait de l'eau ; elle lui demanda : « as-tu appris quelque » science ? » il lui dit que oui. Alors, elle lui demanda de dire ce qui était à cuire chez lui ; il repondit qu'il y avait du riz, du beurre, etc. Alors sa femme fut bien contente et lui servit à manger.

Il y avait dans le voisinage une blanchisseuse qui depuis sept mois avait perdu sept ânes qu'elle n'avait pu retrouver. Elle en parla à la brahmine qu'elle vit, ce jour-là, assise sur

---

leur forme singulière et de l'importance qu'y attachaient les narrateurs. On s'étonnera peut-être des scrupules qui ont fait maintenir une multitude de détails presque inutiles ; mais leur suppression eût ôté au récit toute sa naïveté originale. Pour que rien ne manquât, il faudrait avoir pu conserver aussi la mise en scène complète : cinq ou six Indiens groupés, couchés ou assis, autour du narrateur, sous un *poyal* quelconque, sur un trottoir, au fond d'un jardin, dans un massif ou un bosquet, tous graves et attentifs, et poussant seulement chaque fois que le narrateur s'arrête (tous les deux ou trois mots) des *hun ! hun !* vivement accentués.

[1] On voit par ce conte que, pour le bas peuple de l'Inde, la science c'est l'art divinatoire à peu près seul.

Digitized by Google

sa porte. Celle-ci lui répondit : « mon mari vous le dira tout » de suite ; il vient d'apprendre une nouvelle science ». La blanchisseuse alla le trouver et lui raconta ce qui l'inquiétait. Il lui dit : « revenez demain matin à cinq heures, avec deux sacs d'encens et de *vir'âṭṭi*[1] ». A six heures du soir, quand le brahme et sa femme eurent soupé, celle-ci se coucha. Le mari alla se promener, chercha partout les sept ânes qu'il trouva seulement à quatre heures du matin. Il les amena et les attacha derrière un petit mur en ruines, puis il alla se coucher, bien fatigué. La blanchisseuse vint une heure après. Il alluma l'encens et les *vir'âṭṭi* et après une demi-heure s'écria : *Kajudé kiṛakkir'adu kiṛakkir'adu kuṭṭi suvat't'ilé kaṭṭikkiṛakkir'adu* (les ânes sont couchés, sont couchés ; attachés au petit mur en ruines, ils sont couchés). Elle y alla et les trouva. Elle lui donna deux sacs d'argent.

Un jour que cette blanchisseuse était allée chercher du linge chez le roi, elle entendit les deux servantes Kannây et Mùkkây dire qu'elles avaient perdu un grand *kiṇṇi*[2] d'or. La blanchisseuse leur dit qu'il y avait un homme qui venait d'apprendre une nouvelle science. Les deux servantes le dirent à la reine. La reine aussitôt le dit au roi, qui envoya chercher le brahme par deux pions (espèces de gardes). Ils le trouvèrent assis dans un coin, couvert de charbon ; il ne voulut pas aller à pied avec eux et demanda le palanquin du roi. Alors les deux pions retournèrent le dire au roi qui lui

---

[1] Les *vir'âṭṭi* ou *varâṭṭi*, à Pondichéry *érumuṭṭæ*, sont des espèces de galettes plates et rondes faites de bouse de vache mêlée de paille et séchée au soleil, et qui sert de premier combustible dans le sud de l'Inde. Si nos souvenirs sont précis, d'autres peuples de l'Asie encore et peut-être de l'Amérique ont recours à ce combustible économique.

[2] Un *kiṇṇi* ou *kiṇṇam* est un des vases domestiques des Indiens. Le dictionnaire des missionnaires de Pondichéry traduit ce mot par : bassin de cuivre, coupe, tasse.

Digitized by Google

envoya son palanquin. Alors il y monta. Pendant la route, il criait : *Kaṇṇukkum mûkkum kéḍu vandu pôtchi* (il est venu un danger pour les yeux et le nez) ; il pensait : le roi, voyant mon ignorance, va me faire couper le nez *(mûkku)* et crever les yeux *(kaṇṇu)*. Les deux servantes Kaṇṇây et Mûkkây crurent qu'il parlait pour elles. Elles coururent à lui et le supplièrent de ne pas dire que c'étaient elles qui avaient jeté le vase dans le puits. Mais lui, comme sans les entendre, criait encore plus fort : *Kaṇṇukkum mûkkum*, etc. Arrivé chez le roi, il demanda de l'encens, le fit brûler et longtemps après s'écria : *Kiṇṇi kiḍakkir'adu kiḍakkir'adu kiṇaṭ'ṭukkuḷḷé kiḍakkir'adu* (le *kiṇṇi* est couché, est couché ; dans le puits il est couché). Le roi fit curer le puits et on trouva le *kiṇṇi*. Alors le roi lui fit bâtir une maison et la lui remplit presque d'argent.

Pendant qu'il s'y rendait, il rencontra un autre savant qui lui dit : « puisque vous êtes si fort, devinez ce que je tiens » dans la main. » Alors il s'écria : *angé tapitchén' ; ingé vandén; ampaḍappaṭṭén tummiṭṭipajam* (là-bas, je me suis trompé; ici, je suis venu ; je suis pris comme un fruit du *tummiṭṭi)*. L'autre jeta de suite par terre un fruit de cette espèce qu'il tenait à la main et, convaincu de la supériorité du brahme, lui donna deux sacs d'argent.

Le brahme serra tout cet argent dans un trou. Après avoir soupé, sa femme lui demanda : « comment as-tu appris cette » science ? » Ils se couchèrent et en même temps des voleurs entrèrent tout doucement et se mirent à creuser pour trouver l'or. Le brahme dit : *velléri*, etc. Les voleurs surpris se levèrent ; le brahme reprit : *néṭṭé*, etc. Se croyant découverts, les voleurs se regardèrent l'un l'autre les yeux grands ouverts ; le brahme continua : *ândé*, etc. Se croyant surveillés, les voleurs s'enfuirent, abandonnant là tout ce qu'ils avaient pris ailleurs, pendant que le brahme achevait son récit par la phrase : *kuḷḷa*, etc.

Digitized by Google

Le lendemain matin, quand le brahme se leva pour aller faire ses prières, il trouva tout cet argent en désordre et dit à sa femme qu'il avait bien fait de lui raconter son histoire, puisque, au lieu d'être volés, leur argent s'était augmenté.

Ils vécurent longtemps riches et heureux.

Cette histoire prouve qu'un sot n'est pas toujours pris et que d'heureuses circonstances peuvent faire de la sottise un talent.

Nouvelles et Mélanges.

(Correspondance particulière de la *Revue orientale*).

Calcutta, 2 avril 1869.

.....Je regrette d'avoir peu de nouvelles à vous donner. La mort nous a privés de quelques-uns de nos savants les plus distingués qui ne sont pas prêts d'être remplacés par la génération qui s'élève, car elle a peu de zèle pour les études sanskrites.

Nous avons eu cependant dernièrement une augmentation de 3000 roupies par an pour l'encouragement des publications sanskrites, augmentation qui, avec l'ancien fond de 6000 r., nous fournira amplement de quoi poursuivre la publication d'un bon nombre d'ouvrages.

Une douzaine d'ouvrages ont été proposés, et, entr'autres : le *Gopatha brahmana;* le *Mahâbhâshya* sur les règles, le *Vâyou Pourâna;* le *Sankhyâyana Soûtra*, etc.

Il est question de publier le catalogue de tous les manuscrits sanskrits existant dans l'Inde, ce qui donnera au public le moyen de connaître et d'obtenir plusieurs ouvrages rares qui sont aujourd'hui complètement inaccessibles. La liste attendue de Madras sera la plus riche en manuscrits védiques, et celles du *Râdjapoutana* en ouvrages djaïnas.

On se propose, quand ces listes seront imprimées, de les envoyer en Europe à tous ceux qui s'occupent de l'étude du sanscrits. RAJENDRA LALA MITTRA.

L'un des gérants : CH. DE LABARTHE.

Digitized by Google

TABLE DES PRINCIPAUX ARTICLES.

MÉMOIRES ET NOTICES.

Pages.

La grande épopée de l'Inde dravidienne.— La poésie tamoule : Le *Sindâmani*, par JULIEN VINSON..... 5

Sur l'inscription bilingue du sarcophage découvert en 1863 dans les tombeaux des rois à Jérusalem, par F. DE SAULCY, de l'Institut..... 28

Poésie et religion comparées de l'Inde et de la Grèce, par EICHHOFF, de l'Institut..... 47

Essai critique sur les premiers temps de l'histoire de Chine, par CHARLES DE LABARTHE..... 64

Recherches sur la religion première de la race indo-iranienne, par C. SCHŒBEL..... 85

Les Castes du sud de l'Inde, par JULIEN VINSON..... 110

Sur la géographie et l'histoire de la Corée, par LÉON DE ROSNY. 155

Sur le peuple lao et son écriture, par CHARLES DE LABARTHE (avec planche)..... 190

VARIÉTÉS.

Les cours complémentaires de langues orientales. . . . III.

M. Pauthier et les sciences des anciens Chinois (SÉDILLOT). XVIII.

Encore les cours complémentaires. . . . . XXXIII.

Le Rapport de M. Guignaut sur les études orientales (SCHŒBEL)..... XXXIX.

Manuscrits pâlis..... XLVIII.

Ecole des hautes études. Création. Documents officiels.. XLIX.

Chronologie assyrienne. Une date importante (J. OPPERT) LXII.

L'enseignement de l'orientalisme sur divers points de la France (L. LEUPOL)..... LXV.

Un cours de berbère à créer..... 69.

L'Ecole teutonique de linguistique (A. CASTAING)..... 71.

Le cours de langue slave au Collége de France. Article posthume. (MICKIEWICZ)..... 81.

Ecole spéciale des langues orientales. Réorganisation..... 85.

Digitized by Google

Pages.

Réouverture des cours de langues orientales (G. DE TAYAC et CH. DE LABARTHE)..... 97.
Le Collége asiatique de Naples..... 103.
L'enseignement de l'orientalisme en province..... 104.
L'Ecole scientifique de Bagdad..... 110.
Contes kalmouks (FEER)..... 119.
J.-B. Biot et la variation (SÉDILLOT)..... 126.
Exposé de la situation de l'Empire..... 130.
Vie de Jezeus Christna (FOUCAUX)..... 134.
Sur le nom du roi de Saba mentionné dans les inscriptions de Khorsabad (FR. LENORMANT) *Avec planche*..... 151.
Loung-tou-koung-ngan. Un mari sous une cloche, conte chinois, traduit sur le texte original (LÉON DE ROSNY).... 162.
L'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Statistique... 168.
Les vers à soie au Japon (marquis D'HERVEY-SAINT-DENYS)... 174.
Contes tamouls vulgaires, traduits par J. VINSON..... 180.

BIBLIOGRAPHIE.

Grèce : XIV, 157. — Hébreu : XLIV, 89, 118, 134. — Cunéïforme, XXX. — Arabes : VII, 108, 123, 176. — Turquie : 140. — Inde : 73, 184, XLIII, 77, 79, 134, 138, 186. — Barmanie : 178. — Cochinchine : LXII, 170, 172. — Chine : IX, 169. — Mongol : 119. — Japon : 179, 2e part., 174. — Océanie : XII. — Orientalisme, 182, 76, 91. — Histoire naturelle orientale, 93. — Bouddhisme chinois, 124.

NÉCROLOGIE.

De Montigny, consul à Siam, 96. — Hippolyte Fauche, indianiste (EICHHOFF), 158.

PLANCHES.

I. — Alphabet lao..... 191.
II. — Inscriptions cunéiformes sur le roi de Saba..... 152.

FIN.

Nancy, Imprimerie de SORDOILLET et fils, rue du faub. Stanislas, 3.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

APR 9 - 1943